Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15607 – 7 F | VENDREDI 31 MARS 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Fragilité des banques françaises

Victimes de la crise de l'immobilier, les banques françaises pâtissent aussi d'une concurrence toujours plus forte qui réduit leur rentabilité. p. 18

■ Les coûts de la campagne présidentielle

Alors que la loi fixe à 90 millions de francs le plafond des dépenses autorisées pour le premier tour de l'élection présidentielle, les frais engagés par les deux principaux candidats de droite pourraient dépasser ce chiffre. p. 6

■ L'immigration et l'identité nationale

Le quatrième volet de notre enquête sur l'état de la France souligne la place prise dans le débat public par la question de l'identité nationale et met en valeur le rôle de l'école dans l'intégration des étrangers. p. 8



■ Protéger les œuvres d'art en Europe

La protection et la circulation des œuvres d'art en Europe représentent un casse-tête pour les douaniers comme pour les conservateurs de musée, les amateurs et les marchands. p. 15

■ Les « prises de guerre » de l'armée rouge

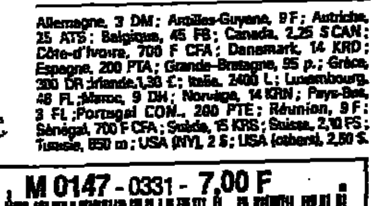
Le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg expose soixante-quatorze tableaux de peintres français, impressionnistes et postimpressionnistes pour la plupart, saisis en Allemagne par les troupes soviétiques au lendemain de la deuxième guerre mondiale. p. 27

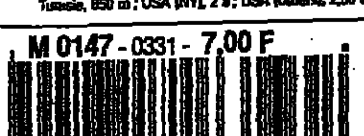
■ Difficultés de la coopération spatiale

La station orbitale internationale Alpha, qui devrait être opérationnelle en 2002, est menacée par les difficultés budgétaires des différents partenaires du programme. p. 23

■ Les éditoriaux du « Monde »

La raison québécoise ; Le président en campagne. p. 17


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $



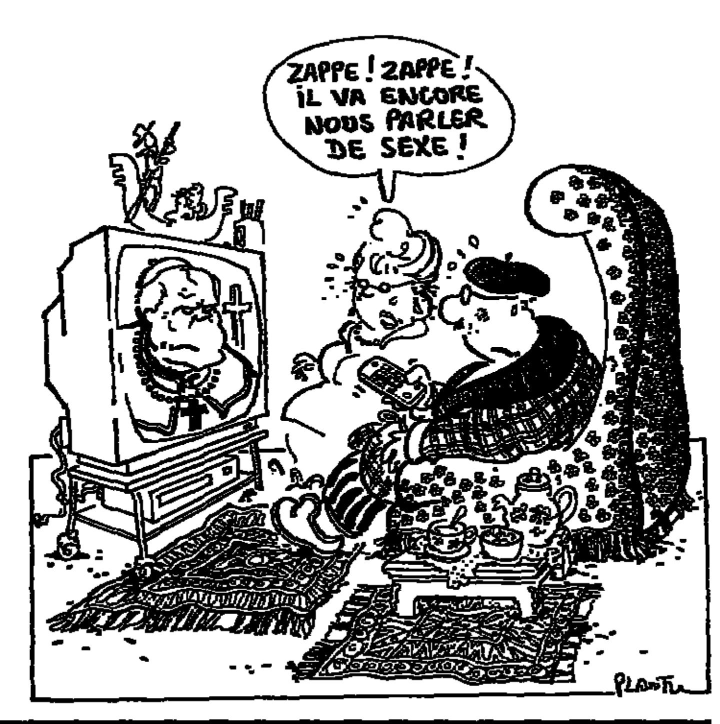
Jean Paul II dénonce la « culture de mort »

Une encyclique condamne la légalisation de l'avortement et de l'euthanasie

LE VATICAN a rendu publique, jeudi 30 mars, la onzième encyclique de Jean-Paul II, intitulée *Evangelium vitae* (Evangile de la vie). Sa dénonciation de l'avortement, de l'euthanasie, de la contraception, de la procréation artificielle, des manipulations et des destructions d'embryons ne surprendra pas. La nouveauté est dans la radicalisation du ton et dans la mise en cause d'une responsabilité collective, celle des sociétés libérales et des Etats démocratiques, qu'il n'hésite pas à qualifier de *« tyrans »*, quand ils ont légalisé l'avortement ou certaines forme d'euthanasie.

Il relance le débat sur les rapports entre la loi morale (issue d'une révélation divine) et la loi civile qui, s'agissant de la vie humaine, ne peut jamais déroger à la première. C'est pourquoi il dénie toute valeur juridique aux lois sur l'IVG et l'euthanasie et réclame, au bénéfice des médecins, des parlementaires, des personnels de santé, un véritable droit à l'objection de conscience.

Lire pages 2 et 16



La BNF va ouvrir, mais la bibliothèque de l'Arsenal risque de fermer

LE PRÉSIDENT de la République devait inaugurer, jeudi 30 mars, « la plus grande bibliothèque du monde ». Ou plutôt, son enveloppe encore vide. La justification de cette énorme et coûteuse machine, qui devrait ouvrir au public dans deux ans, est d'être une « tête-de réseau ». Réseau constitué par une trentaine de grands établissements, de statuts divers, répartis sur l'ensemble du territoire français et qui seront reliés entre eux par des moyens informatiques. En dehors de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Paris possède trois grandes bibliothèques : la Mazarine qui dépend de l'Institut, Sainte-Geneviève, rattachée à l'université, et l'Arsenal (rue Sully, dans le 4e arrondissement), qui est un département de l'ancienne BN depuis 1935 et qui, à ce titre, reçoit un exemplaire du dépôt légal pour enrichir ses collections spécialisées dans la littérature, la poésie et le théâtre. L'Arsenal possède ainsi un million et demi de volumes et un fond exceptionnel de manuscrits du XIe siècle à nos jours.

L'existence de l'Arsenal est menacée. Un rapport, rédigé à la demande de Jean Favier, le président de la Bibliothèque nationale de France, envisage la répartition du fonds entre les deux sites de la BNF : Tolbiac et la rue de Richelieu. *« Aucune décision n'est prise*, indique Jean Favier, *mais le départ vers Richelieu du département des arts du spectacle, programmé depuis longtemps, va vider l'Arsenal d'une partie de sa substance. »* Il ne lui paraît donc pas absurde *« de rapprocher les manuscrits de l'Arsenal de ceux qui restent à Richelieu et de répartir les volumes entre les deux antennes de la BNF. Celle-ci gagnerait dans l'opération un allègement de son budget et pourrait mieux ventiler les exemplaires du dépôt légal vers un établissement de province »*. Le bâtiment ? Il pourrait être affecté à l'Ecole des Chartres ou à celle du Patrimoine.

Pour Arlette Farge, directeur de recherche au CNRS et secrétaire de l'Assocation de défense de l'établissement, l'intérêt de l'Arsenal n'est plus à démontrer. Dans cette petite entité (50 places), les files d'attente sont inexistantes, les documents sont délivrés rapidement et dans de bonnes conditions. C'est une mine pour les chercheurs qui travaillent sur des sujets aussi divers que les archives de la Bastille, la littérature enfantine, les utopies révolutionnaires et les anarchistes du XIXe siècle, les écrits symbolistes et parnassiens, domaines dans lesquels l'Arsenal est irremplaçable. Le départ de la section « arts du spectacle » libérera 7 des 23 kilomètres de rayonnages et permettra de mieux présenter les collections. C'est, enfin, une bibliothèque vivante qui abrite les archives de Georges Perec et de l'Oulipo.

Il est inconséquent de songer à faire disparaître une bibliothèque ayant un tel passé historique sans en mesurer le contrecoup. Une telle décision donnerait raison aux Cassandres qui ont dénoncé le gigantisme de l'« opération TGB » et son infernale dérive budgétaire, l'orgueilleux mausolée du président de la République. Le premier résultat de l'ouverture de la BNF serait-elle l'appauvrissement du tissu parisien des bibliothèques ? Cela augure mal de la suite des opérations.

Emmanuel de Roux

Le chef de la police japonaise victime d'un attentat

LE CLIMAT d'insécurité s'est renforcé au Japon après l'attentat dont a été victime, jeudi 30 mars, à Tokyo, le chef de la police nationale. Takaji Kunimatsu a été atteint à l'abdomen de quatre balles de calibre 38 alors qu'il sortait de son domicile, en début de matinée. Ses jours ne semblent toutefois pas en danger. Ce type d'acte terroriste est rarissime au Japon : le dernier attentat comparable (au colis piégé), qui avait coûté la vie à la femme du chef de la division criminelle de la police de la capitale, remonte à février 1971.

Si l'embuscade dont M. Kunimatsu a été la cible n'a pas été revendiquée, les soupcons se portent une nouvelle fois sur la secte Aum Shinri-kyo, déjà mise en cause dans l'attentat au gaz commis, le 20 mars, dans le métro de Tokyo (dix morts et cinq mille personnes intoxiquées). Le patron de la police dirigeait en effet les investigations visant les activités de la secte dont on découvre aujourd'hui qu'elle avait accumulé une quantité impressionnante de substances chimiques. Dès que l'agression contre M. Kunimatsu a été connue, les journaux et les télévisions ont reçu des appels anonymes réclamant l'arrêt immédiat de l'enquête sur la secte. Les enquêteurs n'écartent cependant aucune piste. La victime ayant conduit la répression contre le crime organisé, il n'est pas exclu que des éléments liés aux organisations mafieuses aient cherché à profiter de la confusion ambiante pour régler des comptes.

Lire page 4

Tensions sociales et surenchères électorales

PAR UN EFFET de loupe bien connu en période électorale, les conflits sociaux bénéficient actuellement d'une attention accrue. Quelques grèves dans le secteur privé, des mouvements revendicatifs divers et aux motifs contradictoires dans le secteur public, et voilà que des supputations angoissées trouvent un large écho. Et si les usines, les services ou les fonctionnaires venaient à peser directement sur le débat présidentiel ? Pour un rien, le jeu démocratique pourrait se trouver faussé.

Depuis mai 1968, la France qui s'ennuie entretient cette frayeur, comme pour jouer à se faire peur. Surtout quand le printemps offre ses premiers bourgeons. La moindre des manifestations de mécontentement se trouve amplifiée, moins pour ses justifications réelles que pour ses conséquences politiques supposées. Déjà des commentateurs imaginent que la rue pourrait en venir à trancher le résultat lors d'un troisième tour social. Ou, ce qui revient au même, craignent que les promesses de campagne ne se transforment en une boîte de Pandore, impossible à refermer, quel que soit le vainqueur proclamé par les urnes.

A condition de ne pas se laisser entraîner par ces fantasmes, la situation présente – marquée jeudi 30 mars par une « journée noire » – ne manque pas d'enseignements. Entre le grain et l'ivraie, il faut en effet distinguer, et savoir reconnaître ce qui appartient à la judicieuse exploitation d'une période sensible de ce qui, au fond, relève justement de la mise en scène de nos contradictions. Dès lors que la croissance est là, toute modeste soit-elle, qu'un gouvernement se flatte d'obtenir des succès, y compris sur le front de l'emploi et du chômage, ou que – ironie du calendrier – des entreprises doivent à ce moment précis annoncer leurs profits, il est logique que les tensions s'exacerbent.

De la même manière, il était illusoire de croire que ce moment privilégié de la vie démocratique ne serait pas, d'une façon ou d'une autre, perturbé par l'intrusion de faits majeurs comme la crainte des licenciements, de la perte d'un statut, des restructurations, ou, plus profondément, la phobie de l'exclusion. Ce n'est pas parce que la campagne en cours donne l'impression d'éviter tous ces sujets, pour en rester à des querelles de personnes alimentées par la révélation d'affaires à jet continu, que les préoccupations des Français n'existent pas...

Clarifions. Sous l'effet de masse très médiatique des mouvements déclenchés à la SNCF, à la RATP ou à Air Inter, il convient de lire des protestations qui ne sont pas convergentes et n'obéissent pas à des motivations qui permettraient de construire un front uni. Les uns s'inquiètent de leur sort. Les autres agissent pour leur salaire. Les derniers redoutent leur absorption dans un ensemble plus vaste qui les ferait disparaître, et des effectifs avec. Toutefois, pour relativiser, d'autres services publics ou d'autres entreprises nationales éprouvent des angoisses similaires et, malgré cela, ne se déclarent pas (le Crédit lyonnais, par exemple).

Que faut-il en déduire ? Par-delà les raisons objectives ou justifiées d'une telle agitation, la tactique pourrait avoir sa part. Après tout, pour le personnel d'une compagnie d'aviation qui se sent menacé, pour les cheminots ou pour les conducteurs de métro et d'autobus, la période électorale est propice à la manifestation d'un ressentiment. Il y a là une occasion à saisir de se faire entendre, et ce d'autant plus que la présence dans la compétition d'un premier ministre rend fatalement celui-ci plus vulnérable au développement soudain d'un climat conflictuel.

Alain Lebaube

Lire la suite page 17 et nos informations page 32

Les embarras du garde des sceaux



PIERRE MÉHAIGNERIE

DEPUIS son arrivée place Vendôme, Pierre Méhaignerie a affirmé à plusieurs reprises qu'il n'entraverait jamais le cours de la justice. En révélant, ces dernières semaines, que le Centre des démocrates sociaux (CDS) avait eu recours pendant des années à des réseaux de financements occultes centralisés sur un compte en Suisse, *Le Canard enchaîné* a placé le garde des sceaux dans une position très inconfortable : si M. Méhaignerie souhaite respecter l'engagement qu'il a pris, il lui faut donner son feu vert à une enquête visant son propre parti.

Au terme de trois semaines de réflexion, M. Méhaignerie semble avoir opté pour l'ouverture d'une enquête préliminaire. Pour le président du Parti républicain, Gérard Longuet, il s'agit d'une véritable revanche : depuis sa démission du gouvernement, il ne cesse d'affirmer que le CDS bénéficie d'un traitement judiciaire de faveur.

Lire page 10

ENCYCLIQUE Jean Paul II a *rendu publique, jeudi 30 mars, la* onzième encyclique de son pontificat, intitulée *Evangelium vitae (Evangile de la vie)*, dont la préparation, annoncée lors d'un consistoire extraordinaire de cardinaux en 1991, a duré quatre ans et a associé les conférences épiscopales du monde entier. ● CE DOCUMENT, qui engage le magistère ordinaire du pape (et non son *« infaillibilité »*), traite de l'*« affrontement entre la culture de vie et la culture de mort »* qui caractériserait, selon lui, les sociétés libérales. Il s'en prend aux Etats, qualifiés de *« tyrans »*, qui ont légalisé l'avortement et l'euthanasie ● LE PAPE dénie toute légitimité à des dispositions qui n'ont que l'*« apparence de la légalité »* et réclame l'objection de conscience *pour les* parlementaires, les hommes politiques, les médecins et les personnels de santé.

Jean Paul II déclare hors la loi l'avortement et l'euthanasie

Dans *Evangelium vitae*, le pape accuse de « tyrannie » les Etats qui légalisent des « atteintes » à la vie. Il soutient les mouvements « anti-IVG », mais exclut toute violence

CE N'EST PAS un traité de théologie morale, encore moins un catalogue de prescriptions que publie le pape. L'encyclique *Evangelium vitae* est un document de nature quasi sociologique sur les grandes questions de la mort et de la vie qui se posent à la culture moderne et à la société démocratique.

Puisant dans la tradition biblique (le récit du meurtre d'Abel par Caïn, le *« Tu ne tueras point »*, du *Décalogue* et des *Psaumes*), dans les textes des Pères de l'Eglise et du magistère romain le plus récent (Vatican II), cette encyclique sur *« la valeur et l'inviolabilité »* de la vie humaine peut être lue par tout croyant, mais aussi par les hommes politiques, les médecins, les scientifiques.

Misère, famine, maladies, violences, commerce des armes, atteintes aux équilibres naturels et guerres: rien n'est oublié dans ce diagnostic des *« menaces contre la vie humaine »* et de cette *« culture de mort »* qui occupe toute la première partie, d'une écriture sombre et pessimiste. Mais l'auteur s'arrête plus spécialement aux *« crimes »*, aux *« attentats »* commis contre l'*« enfant non né »* ou le malade condamné, c'est-à-dire contre *« des êtres humains innocents et sans défense »*. L'avortement et l'euthanasie sont réprouvés avec la dernière énergie.

Mais la nouveauté est dans l'examen de conscience proposé à la société et à l'Etat sur un phénomène que le pape interprète comme un effondrement du sens moral: des *« crimes »* sont devenus des *« droits »*, revendiqués ou reconnus par la loi, mis en œuvre grâce à l'intervention gratuite des services de santé.

Comment en est-on arrivé à cette *« contradiction surprenante »*, s'interroge Jean Paul II, qui fait qu'à une époque d'affirmation des droits de l'homme *« le droit à la vie est pratiquement dénié et violé, spécialement à ces moments les plus significatifs de l'existence que sont la naissance et la mort »* (N° 18)?

> La troisième partie de l'ouvrage, la plus importante, porte sur les rapports entre la loi morale et la loi civile

L'encyclique décrit longuement les logiques *« perverties »* qui ont abouti à la « normalisation » de l'avortement et de l'euthanasie: la rupture du lien entre la « liberté » et la « vérité », entendue comme ensemble de normes morales objectives; la montée d'un *« relativisme absolu »*, dans lequel *« tout est matière à convention, tout est négociable, y compris le droit à la vie »* (N° 20); la *« dépersonnalisation et l'exploitation »* de la sexualité; la dérive des démocraties vers cet *« Etat-tyran qui prétend pouvoir disposer de la vie des plus faibles et des êtres sans défense, au nom d'une utilité publique qui n'est rien d'autre que l'intérêt de quelques-uns »* (N° 20).

La deuxième partie de l'encyclique est une longue méditation biblique sur le caractère sacré de la vie humaine. La troisième partie, la plus importante, porte sur les rapports entre la loi morale et la loi civile qui, de portée plus restreinte, doit toujours être, selon Jean Paul II, subordonnée à la première. La « légalité » d'un acte ne le rend pas forcément « moral ». Le rôle de l'Etat ne se borne pas à acquiescer à la volonté d'une majorité, toujours provisoire et fluctuante. Il ne peut se passer d'une *« loi morale objective »*, d'une *« référence normative »*, au risque de sombrer dans les expériences les plus arbitraires.

Le pape s'insurge contre le *« relativisme éthique »*, dont certains font *« une condition de la démocratie, parce que seul il garantirait la tolérance, le respect mutuel des personnes et l'adhésion aux décisions de la majorité, tandis que les normes morales tenues pour objectives et sources d'obligations conduiraient à l'autoritarisme et à l'intolérance »* (N° 70).

Il s'interroge sur les limites morales de la société démocratique: *«Lorsqu'une majorité parlementaire ou sociale décrète la légitimité de la suppression de la vie humaine non encore née, même à certaines conditions, ne prend-elle pas une décision tyrannique envers l'être humain le plus faible et sans défense? La conscience universelle réagit à juste titre devant des crimes contre l'humanité dont notre siècle a fait la triste expérience. Ces crimes cesseraient-ils d'être des crimes si, au lieu d'être commis par des tyrans sans scrupules, ils étaient légitimés par l'assentiment populaire? »* (N° 70).

L'encyclique insiste donc sur la *« nécessaire conformité »* de la loi civile avec la loi morale. En aucun cas, *«des pouvoirs publics ne peuvent accepter de légitimer au titre de droit des individus – même si ceux-ci étaient la majorité des membres de la société – l'atteinte portée à d'autres personnes par la méconnaissance d'un droit aussi fondamental que celui à la vie »* (N° 71).

Jean Paul II tire les conséquences de ces principes pour les lois sur l'avortement et l'euthanasie, qui sont *« entièrement dépourvues d'une authentique validité juridique »*. *« Des lois de cette nature non seulement ne créent aucune obligation pour la conscience, mais elles entraînent une obligation grave et précise de s'y opposer par l'objection de conscience »* (N° 73).

Les médecins ne sont pas tenus *« à des pratiques qui, bien qu'admises par la législation civile, sont en opposition avec la loi de Dieu »*. Leur devoir est, au contraire, de *« refuser de participer à la perpétration d'une injustice »*. Le droit à l'objection de conscience doit être garanti contre les risques de *« sanctions pénales, disciplinaires, économiques ou professionnelles »* (N° 74).

De leur côté, les parlementaires chrétiens sont invités aussi à ne pas sacrifier leurs convictions personnelles à la loi de la majorité. Toutefois, il y a *« cas de conscience »*, quand il s'agit de favoriser une législation *« moins permissive »*, plus restrictive, comme en Pologne aujourd'hui: le pape admet alors le vote pour *« limiter les préjudices »*.

La quatrième et dernière partie de l'encyclique est consacrée aux moyens de développer une nouvelle *« culture de la vie »*. Jean Paul II s'adresse d'abord à l'Eglise, priée de renouveler sa prédication et sa catéchèse.

Il lance un appel aux personnels de santé pour qu'ils ne se transforment pas *« en artisans de mort »*, cite (sans plus) le recours aux soins palliatifs pour les malades en phase terminale et s'adresse aux hommes politiques pour qu'ils ne se *« résignent »* pas et fassent des *« choix courageux »* en faveur de la vie. Ils auront à répondre, prévient Jean-Paul II, *«devant Dieu, devant* (leur) *conscience et devant la société tout entière de choix éventuellement contraires au bien commun authentique »* (N° 90).

Pour lui, c'est bien d'un profond *« tournant culturel »* dont il s'agit: *« Il est urgent de se livrer à une mobilisation générale des consciences et à un effort d'ordre éthique, pour mettre en œuvre une grande stratégie pour le service de la vie*, écrit-il en conclusion. *Nous devons construire tous ensemble une culture de la vie. »*

H. T.

Seize ans de pontificat, onze encycliques

Evangelium vitae **est la onzième encyclique de Jean Paul II. Les précédentes étaient:** ***Redemptor hominis*****, Rédempteur de l'homme, en 1979;** ***Dives in misericordia*****, Dieu, riche en miséricorde, en 1980;** ***Laborem exercens*****, sur le travail, en 1981;** ***Slavorum Apostoli*****, Apôtres des slaves, en 1985;** ***Dominum et vivificantem*****, sur l'Esprit-Saint, en 1986;** ***Redemptoris Mater*****, la mère du Rédempteur, en 1987;** ***Sollicitudo Rei Socialis*****, Inquiétude pour la question sociale, en 1988;** ***Redemptoris missio*****, la mission du Rédempteur, en 1991;** ***Centesimus annus*****, pour le centième anniversaire de l'encyclique sociale de Léon XIII** ***Rerum novarum*****, en 1991;** ***Veritatis Splendor*****, la splendeur de la vérité, en 1993.**

■ L'encyclique *Evangelium vitae* va faire l'objet d'une diffusion exceptionnelle en librairie, les éditeurs se livrant à une féroce concurrence. Chez Mame-Plon (212 p., 35 F), la présentation est de Mgr Gérard Defois. Au Centurion (208 p., 48 F. Mise en vente le 31 mars), elle est du cardinal Pierre Eyt. Chez Assas-Editions et Desclée de Brouwer (125 p., 30 F), elle est commentée par le Père Luc Pareydt et une équipe de jésuites. Au Cerf-Flammarion (170 p., 32 F), la présentation est de Xavier Lacroix. Chez Brepols (212 p., 35 F), elle est de Gaston Piétri. L'encyclique sera publiée, à partir du 11 avril, en Livre de poche (20 F), préfacé par le Père Philippe Laurent, jésuite.

« Le meurtre délibéré d'un être humain innocent »

Six questions d'éthique sont examinées dans le texte

Le pape examine quelques situations particulières qui illustrent l'affrontement entre la *« culture de vie »* et la *« culture de mort »*.

● **Avortement:** *«Je déclare que l'avortement direct, c'est-à-dire voulu comme fin ou comme moyen, constitue toujours un désordre moral grave, en tant que meurtre délibéré d'un être humain innocent»*, écrit Jean Paul II. Le pape ne méconnaît pas *« le caractère dramatique et douloureux»* du choix de l'IVG, ni les risques d'une répression de l'avortement qui conduit à *« des pratiques illégales pires encore »*. Mais *« ces raisons et d'autres semblables ne peuvent jamais justifier la suppression délibérée d'un être humain innocent »*. Sans entrer explicitement dans l'examen du risque de mort pour la mère ou du viol, le pape ajoute qu'*« aucune circonstance, aucune finalité, aucune loi au monde ne pourra jamais rendre licite un acte qui est intrinsèquement illicite parce que contraire à la loi de Dieu, écrite dans le cœur de tout homme, discernable par la raison elle-même et proclamée par l'Eglise »*.

Il rejette l'argument selon lequel l'embryon ne peut pas être considéré comme une *« vie humaine personnelle »* avant un certain nombre de jours et confirme l'enseignement traditionnel de l'Eglise selon lequel un nouvel être humain se développe dès la fécondation de l'ovule. Et il ajoute: *« La seule probabilité de se trouver en face d'une personne suffirait à justifier la plus nette interdiction de toute intervention conduisant à supprimer l'embryon humain. »* Il soutient les mouvements anti-avortement, qui *« agissent avec une ferme détermination, mais sans recourir à la violence »*.

● **Manipulations et transplantation de cellules fœtales:** La même condamnation morale vaut pour toutes les interventions et expérimentations sur les embryons, souligne le pape, de même que pour l'utilisation de fœtus humains encore vivants comme *« matériel biologique »*, dans le cadre de don d'organes ou de transplantation de tissus pour le traitement de certaines maladies. *« Tuer des créatures humaines innocentes, même si c'est à l'avantage d'autres, constitue un acte absolument inacceptable »*, affirme l'encyclique.

● **Contraception et procréation artificielle:** Le pape refuse l'idée *« spécieuse »* selon laquelle *« la contraception est le remède le plus efficace contre l'avortement »*. Pour lui, *« les contre-valeurs présentes dans la mentalité contraceptive rendent plus forte la tentation du refus de la vie »*, donc de l'avortement. *« La contraception et l'avortement sont des maux spécifiquement différents (...), mais ils sont très étroitement liés, comme des fruits d'une même plante. »* Les procréations artificielles sont aussi *« moralement inacceptables, parce qu'elles séparent la procréation du contexte intégralement humain de l'acte conjugal »*. En outre, *« elles ouvrent la porte à de nouveaux attentats contre la vie »*, en raison de la production d'embryons surnuméraires, appelés à être éliminés.

● **Diagnostic prénatal:** Jean Paul II indique que le diagnostic prénatal est *« moralement licite »* lorsqu'il peut permettre une *« thérapie précoce »* ou *« une acceptation sereine et consciente de l'enfant à naître »*. Cependant, ajoute-t-il, *« il arrive fréquemment que ces techniques soient mises au service d'une mentalité eugénique qui accepte l'avortement sélectif pour empêcher la naissance d'enfants affectés de différents types d'anomalies. Une pareille mentalité est ignominieuse et toujours répréhensible, parce qu'elle prétend mesurer la valeur d'une vie humaine selon des paramètres de normalité et de bien-être physique, ouvrant la voie à la légitimation de l'infanticide et de l'euthanasie »*.

● **Euthanasie:** *« Je confirme que l'euthanasie est une grave violation de la loi de Dieu, en tant que meurtre délibéré moralement inacceptable d'une personne humaine. »* Le pape prend soin de la distinguer de la décision de renoncer à l'*« acharnement thérapeutique »* que l'Eglise, à certaines conditions, désapprouve. Il rappelle que, depuis Pie XII, l'Eglise autorise l'emploi de narcotiques et d'analgésiques, *« même avec pour effet d'amoindrir la conscience et d'abréger la vie »*.

L'euthanasie est une forme de *« suicide assisté »*, que l'encyclique condamne comme tout suicide. La *« compassion »* devant un être souffrant ne peut pas la justifier: *« La vraie compassion rend solidaire de la souffrance d'autrui, mais elle ne supprime pas celui dont on ne peut supporter la souffrance. Le geste de l'euthanasie paraît d'autant plus une perversion qu'il est accompli par ceux qui, comme la famille, devraient assister leur proche avec patience et avec amour, ou par ceux qui, en raison de leur profession, comme les médecins, devraient précisément soigner le malade, même dans les conditions de fin de vie les plus pénibles. »* L'alternative est *« la voie de l'amour et de la vraie pitié »*, affirme l'encyclique: *« La demande qui monte du cœur de l'homme dans sa suprême confrontation avec la souffrance et la mort (...) est une demande d'accompagnement, de solidarité et de soutien dans l'épreuve. »*

● **Peine de mort:** Elle est réservée au cas de *« nécessité absolue, lorsque la défense de la société n'est pas possible autrement »*. Le pape se réjouit que, *« à la suite d'une organisation toujours plus efficiente de l'institution pénale, ces cas sont désormais assez rares, sinon même pratiquement inexistants »*. Il note enfin qu'*« on enregistre dans la société civile, comme dans l'Eglise, une tendance croissante à réclamer une application très limitée, voire même une totale abolition »*.

Imprécateur et législateur

ON A TROP DIT, écrit, répété que l'Église catholique était passée *à côté de la révolution industrielle* du XIX[e] siècle et avait perdu la classe ouvrière pour que le pape actuel reste passif devant l'autre révolution biologique, induite par les prouesses de la médecine et de la technique.



ANALYSE

De plus en plus sophistiquées, les interventions sur le vivant donnent du crédit aux menaces eugéniques. Jour après jour, d'un bout à l'autre du monde, des tabous sur la vie, la souffrance, la mort sont transgressés. Aux Pays-Bas, en Europe du Nord, aux États-Unis, au Canada, des législations libérales s'ébauchent en matière d'euthanasie. Les contraintes économiques, liées à l'allongement de la durée de la vie, obligent déjà certains hôpitaux à des sélections très sévères de patients. Et si les groupes « anti-IVG » aux États-Unis font de la résistance, si l'Irlande ultra-catholique reste dépourvue de toute législation sur l'interruption de grossesse, et si un pays comme la Pologne postcommuniste se montre plus répressif, l'évolution des mœurs et les dispositifs légaux ont banalisé le recours à l'avortement.

De cette situation qu'il attribue à une *« culture de mort »* conquérante, qu'il associe à la guerre, à la course aux armements, à la famine, à la haine raciale, au suicide, aux épidémies, au terrorisme, à la toxicomanie, Jean Paul II tire une vision d'apocalypse. La première partie de son encyclique ressemble à un tableau de Jérôme Bosch. Pour le Polonais Karol Wojtyla, qui a fait la double expérience du nazisme et du communisme, qui réagit en mystique souvent plus qu'en politique, cette *« culture de mort »* est le fruit d'une *« éclipse de Dieu »*, de celle dont on parlait déjà à Auschwitz, près de chez lui à Cracovie. Or, l'idée-maîtresse qui parcourt sa vie et son pontificat est bien que la mort de Dieu, typique de tout totalitarisme, signifie l'affaissement de *toute conscience morale* et la mort de l'homme.

A l'entendre, les pays qui ont légalisé l'avortement ou sont en voie de légaliser l'euthanasie, les médecins qui procèdent aux manipulations génétiques ne sont pas loin de ce *« totalitarisme »*, fruit d'une dissociation, dénoncée comme le mal absolu, entre la liberté humaine et la vérité transcendantale. Mais, à la différence de textes précédents du magistère romain, ce n'est pas cette *fois la culpabilité individuelle qui* est d'abord en cause. Le pape observe par exemple – et c'est nouveau – la part prépondérante des *« conditionnements »* dans la décision d'un avortement. C'est la responsabilité des sociétés et des États, notamment des régimes démocratiques, qu'il incrimine, en réussissant ce tour de force de n'en jamais citer un seul: sur le terrain de la vie humaine, aucun désaccord ne peut être toléré entre la loi civile et une loi morale qui interdit de tuer. Le devoir de conscience l'emporte toujours sur les lois de majorité et de circonstance.

ÉVEILLEUR DE CONSCIENCES

Le magistère catholique nous avait trop longtemps habitués à de simples catalogues du « permis-défendu » pour qu'on ne prenne pas acte d'un document où le mot « condamnation » ne revient qu'une fois (à propos de l'utilisation des fœtus vivants) et où l'auteur élève haut le débat, renvoyant chaque État à ses responsabilités éthiques face à la vie commençante et finissante. On savait que tout ce qui est « scientifiquement » possible n'est pas « éthiquement » souhaitable. Jean-Paul II ajoute cet autre axiome: tout ce qui, pour les sociétés libérales, est « éthiquement » possible n'est pas « juridiquement » tolérable.

Plus que le contenu de dispositions pratiques qu'il préconise pour restaurer une *« culture de la vie »*, c'est donc à une réflexion de philosophie sociale et politique qu'il invite les démocraties, les scientifiques, les intellectuels, les médias et les hommes politiques. Ce faisant, il se pose en *législateur du* monde autant qu'en éveilleur de consciences. S'il ne met pas en jeu son infaillibilité pontificale, il engage, de manière ferme, solennelle et collégiale (avec l'assentiment de tous les autres évêques), son autorité sur trois articles soulignant l'absolue immoralité et illégalité de l'acte de tuer des enfants « non-nés » ou des vieillards condamnés, de provoquer un avortement ou une euthanasie, actes évidemment *passibles d'excommunication*.

Mais, dans ces conditions, on peine à comprendre qu'une même sévérité ne s'exerce pas à l'égard de la peine de mort, dont le pape s'illusionne à dire qu'elle est en recul dans les faits autant que dans l'opinion, et dont il n'exclut pas (dans des expressions plus atténuées que celles du *Catéchisme universel* de 1992) l'application. Il est difficile de soutenir que le respect de la vie est un principe absolu, parce que don de Dieu, *et de ne le réserver qu'aux* êtres innocents et désarmés. Et que dire du refus confirmé de toute contraception (sauf naturelle) et procréation artificielle, au motif qu'elles rompent le lien entre sexualité et procréation? Que dire, enfin, du silence sur le seul moyen efficace connu à ce jour – le préservatif – de faire reculer une entreprise de mort comme le sida?

Une telle encyclique ne risque pas de faciliter la tâche du médecin et du législateur, affrontés à des situations bel et bien concrètes et à qui l'éthique de conviction du pape, pour respectable qu'elle soit, paraîtra d'un faible secours face à l'éthique de responsabilité quotidiennement exigée d'eux. Si *Evangelium vitae* laisse ouvertes des portes, son auteur apparaît encore fermé à toute cette « casuistique » qui prend en compte les cas particuliers, les situations d'« éthique de détresse » et toute cette tradition d'accompagnement de la conscience qui fait pourtant partie du meilleur de l'Église.

Henri Tincq

هكذا من الأهل

La coopération nucléaire entre Moscou et Téhéran assombrit les relations russo-américaines

Ce différend risque d'affecter la rencontre Clinton-Eltsine du 9 mai

Poussée par la majorité républicaine au Congrès, l'administration américaine a demandé à la Russie de renoncer à la construction d'une centrale nucléaire dans le sud de l'Iran. Washington semble convaincu qu'un vaste réseau de contrebande, passant par l'Allemagne, permet à Téhéran de bâtir peu à peu la technologie nucléaire, à usage militaire, qui lui fait encore défaut. *Ce différend risque d'affecter la rencontre Clinton-Eltsine du 9 mai.*

WASHINGTON
de notre correspondant

En poursuivant sa coopération nucléaire avec l'Iran, Moscou prend le risque d'une détérioration de ses relations avec Washington. Faute de trouver un compromis dans les prochaines semaines, les entretiens prévus entre Bill Clinton et Boris Eltsine, à l'occasion de la visite du président américain dans la capitale russe, le 9 mai prochain, se solderont par un constat de désaccord. Les Etats-Unis demandent instamment à la Russie de renoncer à achever la construction de la centrale nucléaire de Bouchehr, située à environ sept cent cinquante kilomètres au sud de Téhéran, sur le golfe Persique. Entrepris par l'Allemagne, les travaux avaient été interrompus en raison de la révolution islamique de 1979.




Moscou se propose également de fournir quatre réacteurs nucléaires à l'Iran, ce qui représenterait un marché très important pour la Russie, évalué à quelque 8 milliards de dollars. Les réacteurs de la centrale de Bouchehr, construits par la firme allemande KWU, s'apparentent à la filière PWR (à eau pressurisée). A l'époque, la première phase avait été achevée à 80 %, la seconde à 60 %. Washington justifie son opposition à ces deux projets en affirmant que Téhéran pourrait être en mesure de produire du plutonium à des fins militaires. Le président américain est soumis aux pressions des républicains, majoritaires au Congrès, qui menacent de remettre en cause l'aide annuelle à la Russie (260 millions de dollars), si Moscou n'interrompt pas sa coopération avec Téhéran. *« Nous ne pouvons pas tolérer que l'Iran obtienne des armes de destruction massive »*, a insisté Newt Gingrich, le speaker de la Chambre des représentants. Jusqu'ici, la Russie a affirmé qu'elle ne renoncera pas à sa coopération avec l'Iran et a qualifié la position américaine d'*« incompréhensible »*. Le ministère russe de l'énergie nucléaire a souligné que Moscou remplit les obligations *« qui découlent de l'accord de non-prolifération nucléaire »*, lequel stipule : *« Les puissances nucléaires ont l'obligation de fournir une aide à la construction de centrales nucléaires civiles aux pays qui remplissent les exigences de l'AIEA. »* (Agence internationale pour l'énergie atomique, basée à Vienne.)

ATTITUDE « CONTRADICTOIRE »

La position des Etats-Unis, estiment certains experts, est particulièrement fragile. Outre que la Russie a un incontestable besoin de devises, Washington ne paraît pas en mesure d'étayer ses affirmations concernant un risque de prolifération nucléaire en Iran, que l'AIEA se déclare elle-même incapable de confirmer. S'il est vrai que Téhéran peut être soupçonné d'arrière-pensées dans ce domaine, rien, à l'heure actuelle, ne prouverait l'existence d'un programme nucléaire militaire iranien. En outre, les réacteurs que la Russie se propose de livrer à l'Iran semblent être de même type que ceux que Washington souhaite fournir à la Corée du Nord (de construction sud-coréenne), en vertu de l'accord signé, à Genève, avec Pyongyang : il s'agit de réacteurs civils à eau légère, dont le coût est estimé à 4 milliards de dollars.

Washington n'a pas encore expliqué pourquoi une même technologie serait non proliférante dans le cas de la Corée du Nord, et proliférante dans celui de l'Iran. Hans Blix, le directeur général de l'agence de Vienne, a d'ailleurs souligné que, tout en restant vigilante, l'AIEA ne peut que poursuivre son programme d'assistance technique avec l'Iran, y compris dans le domaine de la formation d'ingénieurs. Se référant à l'attitude des Etats-Unis à l'égard de la Corée du Nord, il ne manque pas de souligner le caractère « contradictoire » de l'attitude américaine, dès lors qu'il s'agirait, pour l'Iran, d'équipements « de même nature ». La position de l'administration américaine à propos de cette question nucléaire est en fait inséparable de l'approche plus globale de Washington à l'égard de la « question iranienne ». Les Etats-Unis s'inquiètent d'une militarisation croissante de l'Iran, pays qu'ils accusent à la fois de soutenir le terrorisme international, de s'opposer à la paix au Proche-Orient, et de chercher à se doter d'armes de destruction massive. En application de cette politique, l'administration américaine s'est opposée à la conclusion d'un important accord pétrolier entre la société Conoco et Téhéran (*Le Monde* du 16 mars).

CONCENTRATION DE TROUPES

Les autorités américaines soulignent, par ailleurs, la concentration de troupes et d'armements iraniens sur les îles Tumb et Abu Musa, situées dans le golfe Persique, à l'approche du détroit d'Ormuz, zone stratégique où transite environ 20 % de la production mondiale de pétrole. Selon les services de renseignement américains et israéliens, plus de 6 000 hommes, équipés de missiles et d'armes chimiques, seraient stationnés sur ces trois îles. Le secrétaire à la défense William Perry a lancé un avertissement à Téhéran à ce sujet, mais il est vrai que Washington s'efforce de convaincre les pays arabes de la région d'augmenter leurs achats de matériels militaires américains, voire d'accepter que les Etats-Unis entreposent des équipements dans la région...

S'agissant du nucléaire, les informations se sont multipliées ces derniers mois, accréditant la thèse selon laquelle l'Iran cherche à renforcer sa capacité dans ce domaine. Le *New York Times* a publié une enquête, il y a une dizaine de jours, à propos d'un vaste réseau de contrebande permettant à l'Iran d'acheter en Europe différents armements, ainsi que des pièces détachées utilisables dans la technologie nucléaire. Selon des sources provenant des milieux du renseignement, l'Iran pourrait détenir une « capacité nucléaire » dans un délai de cinq ans.

Laurent Zecchini

Les zapatistes prêts au dialogue avec le gouvernement mexicain

ENCERCLÉS depuis l'offensive militaire du 9 février dans l'Etat du Chiapas, les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) ont proposé, mercredi 29 mars, de reprendre le dialogue avec le gouvernement, à condition que les rencontres se déroulent dans la capitale, Mexico. Les insurgés proposent de revenir aux trente-six points discutés lors du premier dialogue, il y a un an, qui devaient déboucher sur des « profondes réformes » en faveur des Indiens du Chiapas. Le ministère de l'intérieur a réagi en indiquant que les négociations devaient se dérouler au Chiapas. – (*Corresp.*)

Forte hausse des fraudes au détriment du budget européen

LE NOMBRE de cas recensés de fraude au détriment du budget de l'Union européenne a augmenté de 64 % en 1994 par rapport à 1993. Les montants atteignent 6,5 milliards de francs (1,03 milliard d'écus), soit 1,2 % du budget, a indiqué le commissaire responsable, la suédoise Anita Gradin (Suède), précisant que la surveillance s'améliorait et que le nombre de cas traités était passé de 2 538 à 4 168. Le secteur agricole est le plus exposé : les fraudes au budget agricole (FEOGA) comptent pour 484 millions d'écus, celles sur les droits de douane et prélèvements agricoles pour 508 millions. – (AFP)

EUROPE

■ **OTAN : Willy Claes n'entend pas se démettre.** Le secrétaire général de l'OTAN, dont le nom est cité dans le scandale des hélicoptères Agusta en Belgique, a déclaré au magazine néerlandais *Elsevier* qu'il pensait *« moins que jamais »* à démissionner, ayant reçu le soutien explicite des *« ministres d'absolument tous les Etats membres de l'OTAN »*. – (*AFP*)

■ **GRÈCE : le ministre de l'ordre public a démissionné** mercredi 29 mars. Connu pour ses prises de positions nationalistes, Stélios Papathéméls aurait refusé d'envoyer les forces anti-émeutes contre les agriculteurs qui bloquent depuis dix jours l'autoroute Athènes-Salonique, protestant contre une loi durcissant leur régime fiscal. – (*AFP*)

■ **MOLDAVIE : le premier ministre**, Andreï Sangueli, a demandé, mercredi 29 mars, aux forces de l'ordre d'intervenir contre les dizaines de milliers d'étudiants qui manifestent depuis deux semaines dans la capitale, Chisinau, réclamant notamment que les textes officiels reconnaissent que le moldave est bien la *« langue roumaine »*. – (*AFP*)

ASIE

■ **OCDE : la Corée du Sud a fait, officiellement, acte de candidature**, mercredi 29 mars, pour devenir le 26[e] membre de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Son adhésion *au* « club des pays riches » pourrait devenir effective en mai 1996. Son PNB par habitant (un peu plus de 9 000 dollars), la place à égalité avec le Portugal. – (*AFP*)

■ **BIRMANIE : le chef de l'insurrection karène, le général Bo Mya**, a ordonné un cessez-le-feu général à ses troupes afin de pouvoir engager des pourparlers avec la junte militaire de Rangoun, a-t-on appris mercredi 29 mars de source proche de la direction de l'Union nationale karène (UNK) – (*AFP*)

AFRIQUE

■ **BÉNIN : des fraudes ont été dénoncées**, mercredi 29 mars, par la Commission électorale et par l'opposition au président Nicéphore Sogio, à la suite du scrutin législatif du 28 mars. Grâce aux votes du nord du pays, les partisans du régime « marxiste » de l'ancien président Kérékou devraient faire leur entrée au parlement. A Porto Novo, la capitale, l'opposition a remporté un net succès. – (*AFP*)

PROCHE-ORIENT

■ **YÉMEN : trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées**, mercredi 29 mars, à Aden, dans des affrontements avec la police provoqués par une hausse inopinée du prix de l'essence. – (*AFP*)

■ **ÉGYPTE : exécution des auteurs de l'attentat contre Naguib Mahfouz.** Mohamed Nagui Mohamed Moustafa et Mohamed Khodeir Al-Mahallaoui, les deux islamistes condamnés à mort, en janvier, pour l'attentat contre le prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz, ont été pendus mercredi 29 mars. Membres présumés de Gamaa Islamiya, le plus radical des mouvements islamistes égyptiens, ils avaient poignardé l'écrivain, le 14 octobre 1994, le blessant grièvement. – (*AFP*)

Les deux dernières grandes villes de Tchétchénie sont sur le point de tomber

LES FORCES RUSSES ont achevé, mercredi 29 mars, d'encercler Chali et Goudermès, les deux derniers gros bastions de la résistance tchétchène, et ont commencé à pénétrer dans Goudermès, la deuxième ville de Tchétchénie, située à 45 km de Grozny. La chute de ces deux villes donnerait aux Russes le contrôle de tout l'est de la Tchétchénie.

Après la chute de Grozny en février, les Russes se sont emparé, la semaine dernière, d'Argoun, à 15 km de la capitale, après d'intenses préparations d'artillerie. La chute de Chali et de Goudermès permettrait aux Russes de contrôler les plaines tchétchènes, reléguant ainsi les combattants indépendantistes dans les montagnes du Caucase.

Selon des témoignanges recueillis par l'AFP, les forces tchétchènes ont dû évacuer, mercredi, la ville de Chali face à l'offensive massive des chars, des avions et de l'artillerie russe. *« Il y avait encore des personnes âgées et des enfants dans la ville et elle était bombardée quartier par quartier »*, a déclaré un médecin qui s'était échappé quelques heures avant que les chars russes aient achevé d'encercler Chali. *« Si deux soldats tiraient d'un endroit, les avions bombardaient tout le quartier »*, a-t-il ajouté. *« Les civils étaient de loin les plus nombreux à être tués, surtout les personnes âgées qui n'avaient nulle part où aller. Pour chaque combattant tué, des dizaines de civils tombaient »*, a souligné ce médecin.

PLACE-FORTE REBELLE

L'offensive des forces russes contre cette place-forte rebelle a commencé mardi matin, attaquant la ville avec des hélicoptères de combat, des chars, des tirs d'artillerie, des avions et des roquettes sol-sol. Mercredi à l'aube, on pouvait voir des chars tirant des rafales d'obus sur les défenses tchétchènes à l'est de la ville, puis faire route vers le sud, coupant ainsi la principale voie de fuite vers les montagnes. Des chars, arrivés du côté ouest, ont également fait route vers le sud, encerclant Chali, ont indiqué des combattants en train de se replier.

La nouvelle poussée russe contre Goudermès et Chali a provoqué la fuite d'au moins trente mille réfugiés depuis la semaine dernière, a indiqué, mercredi à Genève, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Selon le HCR, quatre-vingt-sept mille réfugiés tchétchènes se trouvent déjà dans la République voisine du Daghestan. – (*AFP, Reuter.*)

Démission du ministre des finances autrichien

LA DÉMISSION de M. Ferdinand Lacina, ministre social-démocrate des finances depuis 1987, a été annoncée mercredi 29 mars à Vienne. Effective le 6 avril, après le vote du budget 1995, elle relance les spéculations sur un prochain remaniement du gouvernement de Franz Vranitzky. M. Lacina était très critiqué pour son plan de rigueur visant à maîtriser le déficit public de plus de 100 milliards de schillings en 1995 (50 milliards de francs). Un vent de fronde inédit a soufflé entre les dirigeants sociaux-démocrates et les syndicats, qui jugeaient les mesures antisociales, tandis que les concessions faites aux différents groupes d'intérêt rendaient aléatoire la nécessaire réduction des dépenses publiques. – (*Corresp.*)

Promotion militaire pour Vladimir Jirinovski

Le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, a promu, mercredi 29 mars, le dirigeant ultra-nationaliste, Vladimir Jirinovski, du rang de capitaine à celui de lieutenant-colonel de réserve. Le ministère a refusé de commenter cette promotion, mais un porte-parole de M. Jirinovski, un ardent partisan de la guerre en Tchétchénie, a estimé qu'elle était due à la *« remarquable contribution [de M. Jirinovski] au renforcement de la défense de la mère-patrie »*.

Selon l'agence Itar-Tass, cette promotion était liée à l'approche de l'anniversaire de Vladimir Jirinovski, qui fêtera ses quarante-neuf ans le 25 avril. Dans son autobiographie publiée en 1993, M. Jirinovski, qui prône la restauration de l'Empire russe, disait rêver du jour où les soldats russes laveraient leurs bottes dans l'océan Indien. – (*AFP, Reuter.*)

Les Etats-Unis appellent à poursuivre l'aide économique à la Russie

LE CONFLIT armé en Tchétchénie ne doit pas freiner l'aide internationale apportée à l'économie russe, ont déclaré mercredi 29 mars plusieurs responsables américains. Dans un discours prononcé à l'université de l'Indiana, le secrétaire d'Etat Warren Christopher a jugé que l'Amérique s'était placée *« du bon côté de la lutte pour le changement en Russie »*. Il a rejeté *« la caricature superficielle selon laquelle la Russie est prédestinée à l'agression, à la dictature et à l'échec économique »*. Larry Summers, le sous-secrétaire au Trésor chargé des affaires internationales, a pour sa part jugé à Washington que 1995 était une période cruciale pour les réformes économiques, et que si le programme mis en place avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI) échouait, *« les réformes pourraient subir un revers dont elles mettraient des années à se remettre »*. L'aide à la Russie, troisième pays récipendiaire de fonds américains après Israël et l'Egypte, continue pourtant de susciter des controverses à Washington.

Le sénateur Mitch McConnell, président d'une sous-commission sur l'aide à l'étranger, a estimé mercredi qu'il fallait obtenir une clarification des relations entre la Russie et l'Iran dans le domaine du nucléaire, ainsi qu'un véritable cessez-le-feu en Tchétchénie.

PAS LOIN DE FRANCHIR UN CAP

Le directeur général du FMI, Michel Camdessus, a pour sa part une nouvelle fois pris publiquement la parole mercredi pour déclarer que la stratégie d'aide à la Russie était *« la moins risquée pour la communauté internationale »* et que le pays n'était *« pas très loin de franchir un cap »* dans sa stabilisation économique. Le conseil d'administration du FMI doit se prononcer ces prochains jours sur l'octroi à Moscou d'un crédit de 6,5 milliards de dollars (32,5 milliards de francs). Selon M. Camdessus, une stricte application du programme auquel est conditionné l'octroi du crédit pourrait permettre à la Russie de renouer dès cette année avec la croissance, alors que son produit national brut a chuté de près de 50 % depuis l'éclatement de l'Union soviétique, au début des années 90. – (*AFP*).

Le chef de la police japonaise victime d'un attentat à Tokyo

Tagaki Kunimatsu, qui dirigeait l'enquête sur les activités de la secte Aum Shinri-kyo, a été grièvement blessé par un inconnu qui a réussi à s'enfuir. L'agression n'a pas encore été revendiquée

Le patron de la police japonaise, Tagaki Kunimatsu, a été sérieusement blessé de quatre balles à l'abdomen, jeudi 30 mars, à Tokyo, par un inconnu qui a aussitôt pris la fuite. Ses jours, cependant, ne semblent pas en danger. Cet attentat renforce le climat de psychose et de confusion qui règne dans la capitale nippone après l'attentat au gaz commis, le 20 mars, dans le métro de Tokyo. Des mesures de sécurité ont été prises afin de renforcer la protection des hauts responsables gouvernementaux. Si l'attentat n'a pas encore été revendiqué, les soupçons se portent une nouvelle fois sur la secte Aum Shinri-kyo, dont les activités sont au cœur des investigations conduites par M. Kunimatsu. D'autres hypothèses ne sont pas pour autant à exclure, le chef de la police ayant pris une part personnelle, en particulier dans la région de Kobé, à la répression du crime organisé.

TOKYO
de notre correspondant

Le directeur général de la police nationale, Takagi Kunimatsu, a été victime, jeudi 30 mars au matin, d'un attentat alors qu'il sortait de son domicile pour monter dans sa voiture. Blessé de quatre balles à l'abdomen tirées à bout portant, il a été transporté à l'hôpital où il a subi une intervention chirurgicale. Ses jours ne semblent pas en danger.

L'agresseur a pris la fuite en vélo sans avoir pu être identifié. M. Kunimatsu n'était accompagné que de son secrétaire. Etant donné la sécurité qui a jusqu'à présent prévalu au Japon, la plupart des personnalités se déplacent sans protection ou avec des escortes réduites. C'était le cas de M. Kunimatsu. Toute la police de Tokyo a été mise en état d'alerte.



Y a-t-il une relation entre l'agression dont a été victime la plus importante personnalité de la police nationale et l'attentat au gaz dans le métro de Tokyo du 20 mars ? Cherche-t-on à faire endosser l'attentat à d'autres étant donné les circonstances ? Que l'agresseur appartienne ou non au même groupe que celui qui a perpétré l'attentat du métro, un fait paraît clair : ceux qui cherchent à créer un climat d'insécurité au Japon ont « haussé le tir » ; ils ne s'attaquent plus à des victimes anonymes mais à l'Etat lui-même. « Dernières cartouches » d'un groupe en déroute ou prémices d'un « règne de la terreur » ? L'auteur de cet attentat visait en tout cas un symbole.

M. Kunimatsu, âgé de cinquante-sept ans, dirigeait l'enquête contre la secte Aum Shinri-kyo sur laquelle pèsent de sérieux soupçons à la suite des énormes quantités de substances chimiques découvertes dans son centre de Kamikuishiki, aux environs de Tokyo. Il pouvait certes aussi avoir d'autres ennemis : responsable de la répression du crime organisé, M. Kunimatsu, qui avait dirigé la police de Kobe (« fief » du premier syndicat du crime nippon, Yamaguchi gumi), fut le principal artisan de la loi « anti-gang » de 1992 qui a contraint la pègre à rentrer la tête et à se restructurer. Il occupait ses fonctions actuelles depuis juillet 1994.

MOMENT CRUCIAL

Cet attentat peut certes avoir été le fait d'un individu isolé mais, fait troublant, il intervient à un moment crucial de l'enquête sur la secte : la police envisage d'utiliser à son encontre les dispositions de la loi contre les organisations subversives. L'Agence d'investigation pour la sécurité publique, qui surveille les organisations potentiellement subversives, a mis sur pied une équipe spéciale chargée de l'enquête sur Aum Shinri-kyo.

La possession par la secte d'importantes quantités de substances chimiques qui auraient pu être utilisées dans des opérations subversives justifierait le recours à des dispositions qui, par leur caractère d'exception, suscitent toujours au Japon des réticences étant donné le souvenir de la répression de pensée et d'association du temps du régime militariste. En vertu de cette loi, si le groupe est jugé dangereux, sa dissolution immédiate peut être requise.

L'entrée en scène de l'Agence d'investigation pour la sécurité publique peut certes n'être qu'une opération psychologique destinée à rassurer l'opinion, mais elle pourrait aussi indiquer que les autorités n'excluent pas une récidive des auteurs de l'attentat du 20 mars. A la suite de l'agression dont a été victime M. Kunimatsu, les journaux et les télévisions ont reçu des appels anonymes demandant l'arrêt immédiat de l'enquête sur la secte Aum Shinri-kyo et annonçant d'autres attentats contre des dirigeants de la police.

D'autre part, le Parlement a adopté, jeudi, une loi interdisant la fabrication, la possession et l'utilisation des armes chimiques, rendant ainsi possible la ratification par le Japon d'un traité international sur l'interdiction des armes chimiques.

Ph. P.

Un réveil douloureux après des années de laxisme

TOKYO
de notre correspondant

Les soupcons qui pèsent aujourd'hui sur Aum Shinri-kyo incitent à s'interroger sur la large protection dont jouissent les sectes au Japon et l'apparente impuissance de l'Etat à leur encontre. La secte du gourou Shoko Asahara, aujourd'hui au centre d'une affaire criminelle d'ampleur nationale, a ainsi pu être mêlée depuis des années aux activités les plus louches sans avoir fait l'objet d'une surveillance spéciale de la police.

Les autorités japonaises auraient eu pourtant de bonnes raisons pour le faire : la secte a été impliquée, entre autres, dans des enlèvements et des séquestrations (1990 à Shizuoka et 1995 à Osaka), dont une avec demande de rançon (1994 à Miyazaki), une agression au gaz empoisonné contre la maison d'un journaliste qui dénonçait ses activités (1994, à Kanagawa) et des sévices répétés : en octobre, une jeune femme a raconté avoir été détenue deux mois les menottes au mains. Au total, la secte est l'objet d'une centaine de plaintes.

Pèsent, en outre, sur elle des soupçons plus graves : la disparition, il y a six ans, de l'avocat des familles dont les enfants sont embrigadés (Tsutsumi Sakamoto, sa femme et son fils d'un an n'ont jamais réapparu). En février, le secrétaire général d'un cabinet de notaire en litige avec la secte a été enlevé en plein jour. Enfin, il y a quelques mois des traces de sarin (gaz toxique) avaient été découvertes aux environs de son centre de Kamikuishiki. Pourtant la police, qui passe pour efficace (le Japon a le plus faible taux d'affaires judiciaires non résolues des pays développés), a fait preuve d'un surprenant laxisme à son égard.

DE PUISSANTS GROUPES DE PRESSION

Cette réserve s'explique par un sourcilleux respect de la liberté des religions, fruit de la réaction contre les excès du régime militariste. Avant guerre, le culte shinto (religion première du Japon) était une religion d'Etat et il avait constitué l'armature idéologique de l'ultra-nationalisme. Tout en proclamant la liberté de conscience, l'Etat considérait le shinto comme expression de la tradition nationale et son culte était assimilé à un rituel civique.

Au lendemain de la défaite de 1945, l'une des premières mesures de l'occupant américain fut d'abolir le shinto d'Etat et de rétablir la liberté de religion : principe sanctionné par la Constitution de 1947 (art. 20), qui garantit une liberté totale de croyance et stipule la neutralité de l'Etat en matière religieuse. Cette restauration de la liberté de religion (le Japon a oscillé au cours de son histoire entre la tolérance ou l'intransigeance) encouragea un essor des nouvelles sectes. Selon l'Agence pour les affaires culturelles, en 1990, on comptait 183 000 organisations religieuses enregistrées (sanctuaires, temples, églises), soit autant que de magasins de boissons alcoolisées, dont 415 sont des sectes.

La séparation de la religion et de l'Etat interdit toute subvention aux activités même laïques (éducation, entreprises charitables) des organisations religieuses. Bien que subsistent des ambigüités (financement par l'Etat des cérémonies shintoïstes d'intronisation de l'empereur, statut du sanctuaire Yasukuni où reposent les morts de la guerre), ce principe est respecté. En revanche, considérés comme des organisations à but non lucratif, les groupes religieux bénéficient d'importantes exemptions fiscales. Un privilège qui n'est pas étranger à leur puissance : en six ans, Aum Shinri-kyo a accumulé une fortune qu'aucune entreprise, aussi performante fût-elle, n'aurait pu amasser.

UN ÉTAT DÉSARMÉ

La réaction contre les excès d'avant-guerre incite les autorités à agir avec prudence afin de ne pas être taxées d'interférence dans les affaires religieuses, voire de répression de la liberté de conscience. Jusqu'à présent, les demandes de durcissement de la surveillance des sectes restaient le fait de parents d'enfants victimes de leurs agissements. Bon nombre des sectes se cantonnent certes dans des activités purement religieuses. Surtout, elles constituent de puissants groupes de pression que les partis politiques courtisent en raison des millions de voix qu'elles contrôlent et des financements qu'elles leur procurent. Enfin, les sectes pratiquent avec vigueur le « terrorisme intellectuel » en intentant procès sur procès aux journaux dès que ce qui est écrit leur déplaît.

Le statut privilégié des sectes est révélateur d'une caractéristique de l'Etat japonais : c'est un Etat faible. De même qu'il a été privé d'une prérogative de la souveraineté (le droit de belligérance), il est contraint dans l'exercice de ses pouvoirs par une série de verrous. Une saine garantie contre les excès du passé mais qui a son envers : dans les circonstances exceptionnelles, l'Etat est désarmé. Ce handicap, il est vrai, souffre d'exceptions : ainsi, le Parti communiste ou l'Association des Coréens du Nord au Japon sont-ils toujours l'objet de la surveillance de l'Agence pour l'investigation sur la sécurité nationale, qui a pour mission de contrôler les organisations prônant la violence comme moyen d'action, en vertu de dispositions datant du début des années 50...

A la suite de l'attentat dans le métro de Tokyo, qui a ébranlé l'opinion publique et a suscité de vives critiques du laxisme de la police, celle-ci s'est finalement raidie essayant de tirer partie au maximum du dispositif juridique dont elle dispose. Les verrous du système judiciaire (prudence des juges dans l'émission de mandat d'arrêt à moins de preuve flagrante) contraignent encore son action. Compte tenu des lenteurs du système judiciaire nippon (les terroristes de l'Armée rouge ont été condamnés dix ans après leur arrestation), il faudra des années avant que les auteurs de cet attentat, une fois qu'il auront été identifiés, soient jugés.

Philippe Pons

L'Union européenne propose un accord de libre-échange à l'Afrique du Sud

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne s'apprête à établir des relations étroites et originales avec l'Afrique du Sud de Nelson Mandela : celle-ci devrait adhérer, avec un statut spécial, à la Convention de Lomé, qui lie l'Union à soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP) ; Pretoria veut conclure, par ailleurs, avec les Quinze un accord bilatéral de libre-échange. Tel est le sens du mandat de négociations que la Commission européenne a soumis le 29 mars aux Etats membres, avec l'idée qu'il puisse être adopté dès la réunion des ministres des affaires étrangères du mois de mai.

Cette approche bipolaire correspond aux voeux réaffirmés par Thabo Mbeki, le vice-président sud-africain, lors de ses récentes visites à Bruxelles. L'Afrique du Sud, dont le produit intérieur brut est égal, à lui seul, à la moitié du PIB du reste de l'Afrique sub-saharienne, n'est ni un pays en développement classique ni un pays ACP caractéristique. Cependant, soucieuse de développer une coopération étroite, notamment avec ses voisins d'Afrique australe, elle a manifesté le désir d'être associée à la Convention de Lomé. Le protocole que la Commission lui propose maintenant de négocier lui permettra de participer pleinement aux institutions de la Convention et d'être impliquée dans les programmes de développement régionaux mis en oeuvre avec l'aide de l'UE.

AIDE SPÉCIFIQUE

Sur le plan des échanges, la Commission exclut la possibilité d'offrir à l'Afrique du Sud, producteur performant et dont le commerce avec l'Union est déja excédentaire, le libre accès aux marchés des Quinze qui est accordé aux pays ACP. Cependant, elle pourrait se voir appliquer la règle du cumul des origines, inscrite dans la Convention, ce qui faciliterait le développement de la coopération et de la sous-traitance avec ses voisins.

Plutôt que de puiser dans le Fonds européen de développement (FED) et d'entamer ainsi la part des ACP, la Commission suggère que l'Afrique du Sud continue à bénéficier, sur les deniers du budget européen, d'une aide financière spécifique, qui pourrait être fixée à 500 millions d'écus pour les quatre années à venir.

Ph. L.

Bill Clinton se rend en Haïti pour mesurer les progrès d'une démocratie balbutiante

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

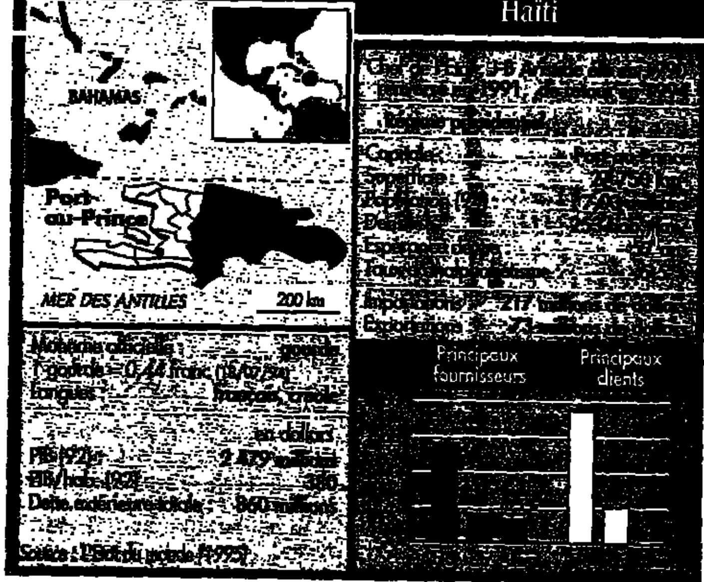
En 1990, lors de sa brève et victorieuse campagne électorale pour l'élection présidentielle, le candidat Jean-Bertrand Aristide avait intitulé son programme « La chance à prendre ». Moins d'un an plus tard, il était renversé par un coup d'État militaire. Pour le président Bill Clinton, en visite à Port-au-Prince vendredi 31 mars, le succès ou l'échec de l'opération « Soutien à la démocratie », qui a rétabli le président Aristide dans ses fonctions en octobre dernier, dépend de la capacité des Haïtiens à ne pas gaspiller cette *« nouvelle chance »* qui leur est donnée.

« La balle est dans le camp des Haïtiens. Ils ont une fenêtre d'opportunités jusqu'au début de l'an prochain. Nos soldats ont rétabli un environnement stable et sûr que les forces des Nations unies garantiront jusqu'en février 1996. L'aide internationale arrive. Aux Haïtiens de profiter de cette chance historique pour reconstruire leur nation », résume un officiel américain. Cette vision optimiste de l'opération « Soutien à la démocratie », présentée comme le pendant positif de l'échec somalien, a été écornée au cours des dernières semaines par la montée de la violence (*Le Monde* du 30 mars). Les répercussions politiques de l'assassinat de Mireille Durocher Bertin, opposante farouche au président Aristide, constituent le dernier accroc à *« l'environnement stable et sûr »* et alimentent les craintes de la population quant à la sécurité dans laquelle auront lieu les élections législatives et municipales prévues le 4 juin.

L'ARMÉE DÉMANTELÉE

A l'heure du passage du flambeau aux forces de la Mission des Nations unies pour Haïti (MINUHA), les Américains ont cependant de réels motifs de satisfaction. Le retour du président Aristide s'est fait sans violences. Le coût humain, le plus sensible pour l'opinion publique américaine, de l'opération a été exceptionnellement bas : en six mois, les troupes américaines – dont l'effectif a dépassé 20 000 hommes – n'ont enregistré que quatre morts, dont trois par suicide, et un blessé.

Le succès de la « stratégie de sortie » est un autre motif de satisfaction, après le fiasco somalien. Comme prévu, le gros des troupes américaines aura quitté Haïti le 31 mars. La continuité est assurée par le maintien de quelque 2 500 GI's intégrés à la Minuha, dont ils constituent le principal contingent, et qui est placée sous le commandement d'un militaire américain, le général Joseph Kinzer. Symbole de ce transfert, des dizaines de véhicules de l'armée américaine ont été repeints en blanc, couleur des Nations unies, au cours des derniers jours. A la faveur de l'intervention américaine, le président Aristide a démantelé l'armée haïtienne, responsable de la succession de coups d'État qui ont bloqué la transition démocratique après le départ de Jean-Claude Duvalier en 1986.



A la suite d'une mutinerie, en décembre dernier, le président haïtien a révoqué tous les officiers supérieurs et réduit les effectifs de l'armée à 1 500 hommes, intégrés à la « force de police intérimaire ». Soucieux, il y a encore quelques mois, de préserver et de moderniser l'armée, les Américains présentent aujourd'hui sa quasi-disparition comme un facteur positif. *« Pour la première fois dans l'histoire d'Haïti, les militaires ne constituent plus une menace pour la stabilité du pays »*, souligne Stanley Schrager, le porte-parole de l'ambassade des États-Unis.

La suppression de l'armée a créé un vide que la « force multinationale », très largement américaine, n'a pas voulu combler. Hantés par leur mésaventure somalienne, les militaires américains ont soigneusement évité ce qu'ils appellent le *« nation building »*. La mission des GI's n'incluait ni le maintien de l'ordre ni la réfection des routes.

« POLICE INTÉRIMAIRE »

De l'avis du président Aristide, le désarmement des groupes paramilitaires est resté toutefois trop timide. Beaucoup d'Haïtiens n'ont pas compris que la formidable machine militaire, avec ses blindés, ses hélicoptères et ses énormes engins de chantier reste largement inutilisée face à la montée de la délinquance et à la dégradation de l'infrastructure du pays.

La « police intérimaire », formée à la hâte, souffre aux yeux de la population d'un *« net déficit de crédibilité »*, selon les termes d'un responsable onusien. Dans un rapport bien documenté, deux organisations américaines de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch et la Coalition nationale pour les réfugiés haïtiens, soulignent que les déficiences du processus d'épuration ont permis à nombre de militaires coupables d'exactions d'être intégrés à la police intérimaire. La nouvelle force de police, qui comptera 6 000 membres, ne sera totalement opérationnelle qu'à la fin de l'année prochaine. Entre-temps, c'est la police intérimaire qui sera responsable du maintien de l'ordre lors des élections législatives et présidentielle.

Les responsables de la Minuha affirment qu'ils combattront l'insécurité avec plus de détermination que la force multinationale. *« Nous ferons plus de patrouilles avec la police intérimaire. Nos policiers seront plus visibles et plus proches de la population, sur l'ensemble du territoire. Nous nous efforcerons de développer de nouvelles mentalités de police communautaire, sur les modèles japonais ou canadien »*, explique l'un d'eux. *« C'est vrai que l'insécurité augmente, mais la démocratie est revenue, on peut s'exprimer librement, et la répression, qui a fait des milliers de morts durant le coup d'État, a disparu »*, nuance Micha Gaillard, candidat social-démocrate à la mairie de Port-au-Prince. Pourtant, selon Marie-Laurence Lassègues, secrétaire générale du Conseil électoral provisoire (CEP), la crainte de violences fait reculer les propriétaires d'immeubles sollicités pour l'installation des bureaux électoraux.

Jean-Michel Caroit

Les troubles persistent à Bahreïn

Frustrations politiques et crise économique alimentent un mécontentement auquel le pouvoir répond par l'intransigeance et la répression

Amnesty International a dénoncé, jeudi 29 mars, la répression meurtrière des manifestations qui se poursuivent depuis bientôt quatre mois à Bahreïn, accusant les autorités de torture et de détentions arbitraires. *« La situation à Bahreïn est devenue critique, des incidents étant signalés presque quotidiennement »*, déclare l'organisation de défense des droits de l'homme dans un communiqué. *« Sept civils au moins ont été tués et des dizaines d'autres ont été blessés »* depuis décembre, les forces de l'ordre tirant à balles réelles contre des manifestants pacifiques, précise Amnesty. Selon celle-ci, deux policiers auraient également été tués lors des affrontements.

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

« Les troubles qui secouent le pays depuis le début du mois de décembre ne sont pas de simples incidents. C'est un véritable soulèvement démocratique et populaire qui touche toutes les couches de la population. » Ce jugement de Cheikh Ali Mahfoud, secrétaire général du Front islamique de libération de Bahreïn (FILB), est partagé par les responsables de l'opposition, qui estiment que *« sans solution négociée »*, le mouvement va continuer.

Depuis quatre mois, l'émirat de Bahreïn est secoué épisodiquement par des manifestations, dont certaines ont dégénéré en affrontements avec les forces de sécurité. Neuf personnes, selon l'opposition – qui en donne les noms –, une seule selon les autorités, auraient été tuées. Près de trois mille autres seraient détenues (trois cents selon le premier ministre) et environ une quinzaine auraient été déportées.

Tout a commencé quand des personnalités représentant tous les courants politiques et religieux ont voulu remettre à l'émir, Cheikh Issa bin Salmane Al Khalifa, un appel – rédigé en des termes extrêmement respectueux – au rétablissement de la Constitution de 1973 et du Parlement dissous en août 1975 (*Le Monde* du 20 décembre). Alors qu'une démarche similaire, en 1992, avait été acceptée par l'émir, qui s'était toutefois contenté de nommer un conseil consultatif de trente membres, la nouvelle requête a été rejetée et certains de ses signataires ont été arrêtés. Ce fut le signal du début des troubles.

La seule réponse des autorités à ces turbulences, dont elles imputent implicitement la responsabilité à l'Iran, a jusqu'à présent été la répression. Bahreïn, dont la population autochtone est de 340 000 personnes, est composé à 65 % de chiites, dont la présence dans l'émirat est antérieure à la propagation du chiisme en Iran. *« L'Iran n'a rien à voir là-dedans »*, affirme Seif Ben Ali, représentant du comité de coordination des Fronts national et populaire de libération de Bahreïn, de tendance libérale. *« Ce qui se passe est le résultat de l'accumulation de frustrations à tous les niveaux : absence de lois, de Constitution, chômage, discrimination, etc. »*

« Depuis le début du mouvement, le gouvernement essaie de diviser les sunnites et les chiites, traitant ces derniers de rebelles », affirme M. Ben Ali, qui ajoute que les autorités *« propagent des rumeurs sur le danger représenté par les chiites, et les gens ont peur de cela. Or nos revendications politiques concernent tout le peuple et ne font aucune distinction entre sunnites et chiites »*. Ces derniers auraient pourtant des raisons de se plaindre. Ils n'ont en effet pas le droit de servir dans l'armée et la police et ils sont victimes de discriminations dans l'administration.

Issus d'une tribu sunnite du Nejd, au centre de l'Arabie, les Al Khalifa *« ont conquis »* Bahreïn en 1783. *« Les Al Khalifa ont peur du peuple. Ils pensent qu'il est leur ennemi*, affirme M. Ben Ali. *Mais, d'après la Constitution, les Al Khalifa sont la famille régnante et, dans un futur proche, il n'est pas possible de les renverser. C'est pourquoi nous ne demandons que l'application de la Constitution de 1973, qui, si elle est respectée, peut assurer une bonne démocratie. »*

SITUATION BLOQUÉE

Cette demande n'est plus partagée aujourd'hui par le FILB. *« La Constitution de 1973 est dépassée*, affirme Cheikh Ali Mahfoud. *Elle donne trop de pouvoirs à l'émir et au gouvernement. Après tout ce qui s'est passé, les gens demandent quelque chose de nouveau »*, ajoute-t-il. Selon lui, la répression a tellement creusé le fossé entre la famille régnante et le peuple qu'il n'est plus possible de revenir en arrière.

Parmi les problèmes soulevés par l'opposition, la situation économique et le chômage. L'opposition a beau jeu de souligner que, sur les 242 000 personnes actives de l'émirat, 66 % sont étrangères, ce qui laisse environ 30 000 Bahreïniens sans emploi. Or Bahreïn a été précurseur dans la scolarisation de ses citoyens et les Bahreïniens ne rechignent pas devant les emplois subalternes. *« Deux mesures simples permettraient de résoudre, avec le temps, le problème du chômage*, affirme M. Ben Ali. *D'abord, il faudrait mettre fin à la politique des « visas libres » et, ensuite, fixer un salaire minimum. »* Chaque cheikh de la famille régnante dispose en effet d'un quota de visas qu'il vend à des expatriés, environ 1 000 dinars (15 000 francs) chacun. Ces visas, qui donnent droit à un séjour d'un an sans garantie d'emploi, sont très recherchés. Les travailleurs asiatiques acceptent en outre des salaires de 80 dinars (1 200 francs), alors qu'un Bahreïnien réclame au minimum 300 dinars.

Si l'exploitation pétrolière a commencé à Bahreïn en 1934, l'émirat ne produit plus aujourd'hui que 40 000 barils/jour et a vu décliner son centre financier *« offshore »*. Le gouvernement a tenté une diversification de ses ressources, mais le secteur privé n'a pas suivi et les investisseurs se font attendre. Ces sombres perspectives économiques ne peuvent qu'aggraver les frustrations politiques, et la situation paraît d'autant plus bloquée que la famille princière est sourde à toute médiation.

Françoise Chipaux

La police israélienne est accusée de travestir les faits après deux attentats présumés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Deux policiers israéliens et un camionneur palestinien sont morts, mercredi 29 mars, au cours d'un incident controversé dans le territoire de Gaza. Selon des témoins palestiniens, le camionneur aurait accidentellement heurté une jeep de la police, tuant sur le coup deux des passagers en uniforme. Des soldats israéliens, à bord d'un autre véhicule, auraient alors abattu le Palestinien, sans sommation, au moment où celui-ci descendait de son camion pour constater les dégâts.

La version policière assure que le Palestinien *« a volontairement heurté la jeep »*, qu'il est ensuite descendu de son véhicule pistolet au poing et qu'il a été tué dans un échange de coups de feu. Cela s'est produit au centre du territoire autonome de Gaza, à quelques kilomètres de la fameuse colonie juive de Netzarim, théâtre habituel de violences entre Israéliens et Palestiniens. La jeep accompagnait un autocar de colons se dirigeant précisément vers Netzarim. Bien qu'une majorité de ministres et de députés israéliens réclament régulièrement le démantèlement de cette colonie d'irréductibles religieux, le premier ministre, Itzhak Rabin, s'est toujours refusé à en donner l'ordre. Le 11 novembre, un jeune islamiste s'était suicidé à l'entrée de Netzarim en actionnant la puissante charge explosive qu'il portait sur lui. Trois soldats de garde avaient péri. Des sondages avaient alors indiqué qu'une majorité de l'opinion israélienne, outrée de voir des conscrits mourir pour protéger une poignée de fanatiques d'extrême droite, était favorable au démantèlement de Netzarim et des autres colonies de la région.

Voir des colons, armés et protégés, circuler librement dans Gaza est devenu d'autant plus cruel aux yeux du million de Palestiniens entassés sur ce pauvre et minuscule territoire que celui-ci, depuis plus de deux mois maintenant, est bouclé par l'armée israélienne. Le bouclage, qui n'affecte pas les colons, a encore été renforcé, la semaine dernière, après la découverte d'explosifs dans un camion de Gaza. Depuis le 22 mars, plusieurs dizaines de transporteurs palestiniens, qui font quotidiennement route à travers Israël entre l'enclave de Gaza et la Cisjordanie occupée, ne peuvent plus sortir, ce qui accroît la pauvreté générale.

ENQUÊTE OFFICIELLE

La police israélienne, qui avait stoppé le véhicule près de Beersheva, dans le sud d'Israël, avait déclaré qu'il contenait *« plusieurs centaines de kilos d'explosifs »*. Toujours selon la police, l'un des deux Palestiniens arrêtés dans le véhicule voulait se suicider en faisant sauter les explosifs en plein centre de Beersheva (*Le Monde* du 23 mars). Un frisson d'effroi rétrospectif s'était saisi du pays tout entier, et l'armée, chargée de la sécurité à la sortie de Gaza, avait été sévèrement pointée du doigt. Querelle de services ? Alimentés par *« des sources militaires de haut rang »*, les principaux médias ont accusé, mercredi, la police d'avoir *« soigneusement monté toute cette affaire en épingle »* pour se faire de la publicité aux dépens de Tsahal. Il n'aurait jamais été question d'un attentat suicide, et seuls *« trois petits engins explosifs artisanaux de quelques kilos »* auraient été trouvés. La police a maintenu sa version, mais une enquête officielle est ouverte.

Patrice Claude

Le premier ministre burundais affirme refuser la division de son pays

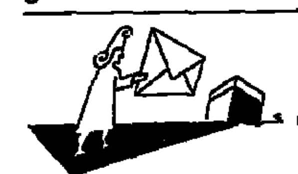
BUJUMBURA
de notre envoyé spécial

Le premier ministre burundais, M. Antoine Nduwayo, a présenté, mercredi 29 mars, le plan d'action de son gouvernement, formé le 1er mars, pour lutter contre l'insécurité aux frontières (c'est-à-dire l'infiltration de rebelles), l'exode des personnes déplacées, la violence dans les villes et les agressions dans les écoles. Il s'appuie sur la convention de gouvernement, signée le 10 septembre 1994, entre la majorité présidentielle hutue et l'opposition tutsie – dont M. Nduwayo est issu. Ce plan est axé sur le démantèlement des bandes armées et des actions de sensibilisation auprès de la population sur les problèmes de sécurité.

« La crise est gérable », a répété M. Nduwayo, qui veut *« occuper le terrain »*. Le premier ministre est revenu aussi sur les risques de génocide au Burundi : *« Il n'y en aura pas ; c'est une idée agitée par certains pour provoquer une intervention étrangère et, de toute façon, s'il y a génocide, la communauté internationale sera impuissante, comme au Rwanda. »* Réagissant à l'éventualité d'une intervention militaire étrangère – souhaitée par le président Ntibantunganya – le chef du gouvernement estime qu'elle est inutile, puisque *« l'armée est loyaliste et l'a montré »*. M. Nduwayo condamne l'expulsion des habitants hutus de trois quartiers de la capitale, la semaine dernière : *« Je n'accepterai jamais la balkanisation de Bujumbura, ni la division du pays en Hutuland et Tutsiland. C'est une absurdité. »*

M. Nduwayo présente un discours modéré surprenant quand on sait les circonstances de sa nomination. L'Uprona (Unité pour le projet national, principal parti d'opposition) refusait sa candidature car il ne s'était que récemment inscrit au parti. Selon plusieurs sources indépendantes, il a été imposé à l'Uprona par les milices des partis extrémistes tutsis. Celles-ci avaient fait le siège du quartier général de l'Uprona jusqu'à ce que les instances dirigeantes de cette formation acceptent leurs exigences.

Jean Hélène



COMPTABILITÉ Les dépenses engagées par les deux principaux candidats de droite à l'élection présidentielle pourraient dépasser d'ores et déjà le montant maximum autorisé par la loi, soit 90 millions de francs pour le premier tour. Cependant, l'évaluation des frais de la campagne de Jacques Chirac, qui avait démarré tôt, et de celle d'Edouard Balladur, qui a été intensifiée ces dernières semaines, est difficile. ● LÉGISLATION. La loi encadre strictement *les dépenses* et détermine les conditions de financement des campagnes. La période considérée *pour les comptes* qui seront remis au Conseil constitu*tionnel est l'année* précédant le premier tour. ● BIAIS. Un amendement adopté fin 1994 par le Parlement permet aux candidats de tourner la loi par le biais de la constitution des comités de soutien en partis politiques.

Certains candidats dépasseraient les coûts de campagne autorisés

La loi a fixé à 90 millions de francs le plafond des dépenses autorisées pour le premier tour de l'élection présidentielle, mais on peut se demander si Jacques Chirac et Edouard Balladur n'ont pas déjà déboursé davantage

« COMBIEN ÇA COÛTE ? » Cette question, qui pourrait faire le titre d'une émission de radio ou de télévision, est le dernier jeu des coulisses de la campagne présidentielle. De sous-entendus en vraies informations, le bruit court *que Jacques Chirac, parti le pre*mier, et Edouard Balladur, qui a accéléré sa campagne, auraient dépassé le plafond des 90 millions de francs de dépenses autorisées pour le premier tour.

Pour cette campagne, les tréso*riers des candidats ont tous prépa*ré un budget prévisionnel de dépenses : 65 millions de francs pour M. Balladur, 87,5 millions pour M. Chirac, 42 millions pour Lionel Jospin, 45 millions pour Robert Hue, 30 millions pour Philippe de *Villiers et 32,9 millions pour Jean-*Marie Le Pen. Et chacun de décliner les grands postes de dépenses :. fonctionnement, transports, édition, communication, meetings, divers, etc.

Premier poste : le fonctionne*ment. La plupart des candidats ont* souhaité avoir une belle adresse. Loyers, assurances, aménagement des locaux, frais d'électricité, location de véhicules, de magnétoscopes et de photocopieurs et frais de personnel sont généralement *classés dans les dépenses de* « fonctionnement ». Les 1 000 mètres carrés de l'avenue d'Iéna, occupés par les chiraquiens avec cinquante personnes embauchées pour la campagne, sont estimés à 10 millions de francs. Les six étages loués pour quatre mois par l'équipe d'Edouard Balladur, rue de Grenelle, et les frais de personnel s'élèvent à 12 millions de francs. Quant à M. Jospin, l'im*meuble de la rue du Cherche-Midi* et la quinzaine de personnes qui assurent la logistique de sa campagne lui coûtent 10 millions de francs. M. Hue et M. Le Pen, eux, économisent ces dépenses en installant leur QG dans les locaux de *leur parti et ils mettent leurs mili*tants à contribution.

PLUSIEURS GOUFFRES FINANCIERS

Il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord : les postes particulièrement « budgétivores » *sont les réunions publiques, les dé*placements et l'édition. C'est aussi là que la comparaison entre les estimations et la réalité se révèle la plus difficile. Selon les lieux, le nombre et l'acheminement des participants, les dépenses peuvent *varier du simple au... triple. La* preuve en est les chiffres avancés pour les grand-messes que chaque candidat s'offre dans la capitale ou à ses abords. La « Fête à Edouard », au Bourget, le 25 mars, aurait coûté entre 5 et 6 millions *de francs, alors que M. Hue pré*voit de dépenser seulement 1 million de francs au même endroit le 13 avril.

Pour M. Chirac, la réunion de la Porte de Versailles, où avait été prononcé le « discours fondateur », est budgétée 3,5 millions de francs, contre 2 millions de francs pour M. de Villiers. Ces chiffres rendent sceptiques les socialistes, qui se souviennent qu'ils avaient *dû débourser 17 millions de francs* pour la Fête de la Fraternité organisée au Bourget en juillet 1994.

D'où vient la différence ? De multiples choses, qui font que toute tentative de comparaison relève du casse-tête. Les écarts commencent en amont de la réunion, dans la manière de s'assurer qu'il y aura beaucoup de monde. Certains recourent au système des mailings. Coût : entre 3 francs et 3,50 francs l'invitation, à vitesse lente. *Ensuite, il faut proposer des* moyens de transport pratiques et économiques. Trains spéciaux, billets de groupes, autocars sont éventuellement mis à la disposition des candidats au voyage. Selon certains, la location d'un TGV, qui peut transporter un millier de personnes, revient entre 300 000 et 500 000 francs et, pour les billets de groupe, la SNCF, qui reste muette sur le sujet, consent des réductions pouvant aller de 20 % à *50 % des prix habituels*, selon la distance, l'heure, le nombre de places, etc.

Ensuite, il faut louer les salles, mais entre le Parc des expositions de la Porte de Versailles, qui a été facturé 429 000 francs pour les *trois jours où il a été occupé* par M. Chirac, et les quelques centaines de milliers de francs que coûte la location d'une salle dans une ville de province, les écarts sont impressionnants. Ainsi, sur les 450 000 francs qu'à coûté le *meeting de M. Jospin à Rennes*, le 21 mars, la salle représente environ 100 000 francs. S'y ajoutent les à-côtés des meetings – cocktails, etc. –, parfois confiés à des agences spécialisées.

La communication est un autre gouffre financier. Même si, *cette* fois-ci, les murs ne sont pas recouverts de grands portraits des candidats, les tracts, brochures, affichettes et opuscules en tout genre consomment des kilos de papier. *« Comme je savais qu'il y aurait une campagne présidentielle, j'avais pris la précaution d'acheter du papier avant l'augmentation de 20 % du début de l'année »*, raconte Laurent Azoulay, qui fait les comptes pour M. Jospin. Autre*ment dit, ceux qui n'avaient pas* pris cette précaution, paient aujourd'hui le prix fort.

Il faudrait encore ajouter les sondages, qui permettent de mesurer la position du candidat ou l'impact d'un slogan – autour de 1 million de francs pour chaque candidat –, les déplacements des « seconds couteaux » qui prêchent la bonne parole dans leurs bonnes villes ou au-delà des mers pour solliciter le vote des habitants des DOM-TOM ou des Français vivant à l'étranger.

Tout cela se traduit par autant de factures, de devis, de notes de frais, qui finissent sur le bureau des trésoriers de campagne. Ils ont la double tâche d'essayer de tenir les dépenses dans la limite auto*risée et dans celle des fonds dispo*nibles. Ensuite, ils devront préparer les documents remis au Conseil constitutionnel.

Françoise Chirot

D'où vient l'argent ?

Outre les 32,4 millions de francs que leur versera l'État, les candidats ventilent leurs recettes entre dons et souscriptions.

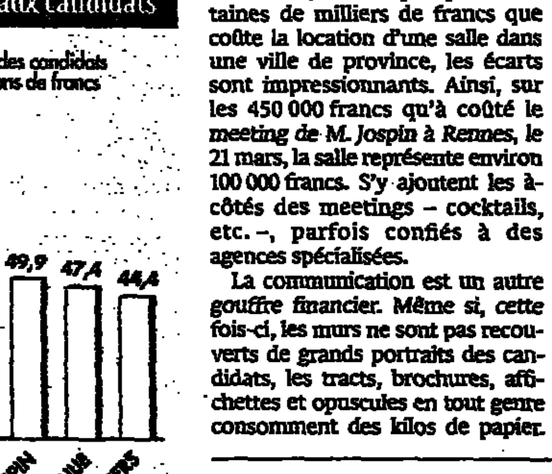
● **Édouard Balladur.** Contribution des partis : 14 millions ; collectes et souscriptions : 22 millions.

● **Jacques Chirac.** Contribution des partis : 10,1 millions ; dons des personnes morales : 2,5 millions ; *dons des personnes physiques* : 42 millions.

● **Lionel Jospin.** Contribution du PS : 10 millions ; groupe parlementaire : 3 millions ; souscription : 4,5 millions.

● **Robert Hue.** Souscription : *15 millions.*

● **Philippe de Villiers.** Dons des personnes physiques : 10 millions ; recettes des manifestations : 2 millions.



La loi réglemente strictement les recettes et les dépenses

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE de 1995 diffère radicalement des précédentes pour ce qui est du financement de la campagne des candidats. La loi du 11 mars 1988, qui s'était partiellement appliquée il y a sept ans, avait marqué une première étape en instituant le principe d'un *plafonnement des dépenses engagées par les* candidats et la tenue d'un compte de campagne. Depuis, les lois organiques du 10 mai 1990 et du 19 janvier 1995 ont consolidé et étendu cette première construction.

En outre, la loi organique du 20 janvier 1995 applique à l'élection présidentielle certaines des innovations issues des propositions de loi du groupe de travail pour la moralisation de la vie politique, *mis en place à l'Assemblée* nationale à l'automne dernier, et, en premier lieu, l'interdiction faite aux personnes morales autres que des groupements politiques de financer les candidats. Les candidats qui sont entrés les premiers en campagne auront toutefois eu le loisir de recueillir des fonds auprès des entreprises *avant l'entrée en vigueur de cette loi*, le 22 *janvier*.

BAISSE DE 30 % DU PLAFOND

La réglementation du financement de la campagne des candidats porte sur la période d'une année précédant l'élection. Les candidats à *l'élection présidentielle doivent tenir un compte* de campagne retraçant l'ensemble des fonds recueillis et des dépenses engagées ou effectuées en vue de l'élection pendant cette période. Dans les deux mois qui suivent l'élection, les comptes de campagne, établis par des experts-comptables, devront être adressés au Conseil *constitutionnel, accompagnés de l'ensemble des* pièces justificatives. Le Conseil les publie au *Journal officiel* dans le mois qui suit; tandis qu'il entreprend d'examiner leur conformité à la loi avant de les approuver, de les réformer ou de les rejeter.

Durant l'année qui précède l'élection, les candidats ne peuvent avoir recueilli des fonds en *vue du financement de leur campagne que par* l'intermédiaire d'un mandataire financier, association ou personne physique. Les dons des personnes physiques pour le financement d'un ou de plusieurs candidats sont limités à 30 000 francs par donateur. Tout don de plus de 1 000 francs doit être effectué par chèque. Le mandataire délivre au donateur un reçu attestant de la date et du montant du don, qui ouvre *droit à une déduction fiscale égale à 40 % des* sommes versées dans la limite de 5 % des revenus imposables.

La loi organique du 19 janvier 1995 a abaissé de 30 % le plafond des dépenses que les candidats sont autorisés à engager durant la campagne. Ce plafond est désormais fixé à 90 mil*lions de francs et porté à 120 millions pour les* deux candidats présents au second tour. Sont prises en compte les dépenses engagées ou effectuées en vue de l'élection par lui-même ou pour son compte. Il faut entendre par dépenses faites pour le compte d'un candidat celles qui sont exposées directement au profit du candi*dat, et avec son accord, par les personnes phy*siques qui le soutiennent et par les partis ou groupements politiques qui lui apportent leur soutien.

La législation accorde aux candidats un remboursement forfaitaire par l'Etat de leurs dépenses électorales, fixé, pour l'élection qui vient, *à 7,2 millions de francs pour les candidats qui* obtiendront moins de 5 % des suffrages exprimés au premier tour, à 32,4 millions de francs pour les autres candidats présents au seul premier tour, et à 43,2 millions de francs pour les deux candidats du second tour. Ces montants résultent d'un dispositif transitoire prévu par la loi organique du 19 janvier 1995.

Le versement du remboursement forfaitaire, afin de dissuader d'éventuels candidats qui ne seraient motivés que par l'intérêt financier qu'ils pourraient trouver dans l'élection présidentielle, est subordonné à plusieurs conditions. Il faut, d'abord, que le candidat ait effectivement déposé son compte de campagne, qu'il n'ait pas dépassé le plafond des dépenses autorisées, et que son compte ne soit pas rejeté par le Conseil *constitutionnel*. Ensuite, le remboursement n'excède pas le montant des dépenses effectivement engagées par les candidats.

UNE AVANCE DE 1 MILLION

Lors de la publication de la liste des candidats (le 7 avril au plus tard), l'Etat verse à chacun *d'entre eux une avance sur le remboursement* forfaitaire. Initialement fixé à 3 millions de francs, le montant de cette avance a été réduit, par la loi organique du 19 janvier 1995, à 1 million de francs. Du reste, cette avance devra être rétrocédée à l'Etat dans le cas où le remboursement forfaitaire ne serait pas accordé. Si le rem*boursement forfaitaire est inférieur à 1 million*, l'excédent doit faire l'objet d'un remboursement à l'Etat.

Enfin, l'Etat prend directement à sa charge le coût du papier, l'impression et la mise en place ou l'envoi des bulletins de vote, des professions de foi, des affiches sur les panneaux officiels.

Cécile Chambraud

Les comités de soutien peuvent échapper au contrôle

LES LOIS dites « anti-corruption », adoptées en janvier par le Parlement, ont rendu plus strictes les dispositions relatives au financement des activités politiques. Elles n'en permettent pas moins aux candidats à l'élection présidentielle de bénéficier de certaines souplesses dans le financement de leur campagne.

Le montant des dons des personnes physiques aux candidats est plafonné à 30 000 francs pour la même élection. En outre, le montant global des dons en espèce (donc inférieurs à 1 000 francs) ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées. En revanche, *les personnes physiques* peuvent consentir des dons à une même formation politique jusqu'à concurrence de 50 000 francs par an, sans plafond global.

Un amendement de Jacques Larché (Rép. et Ind.), président de la *commission des lois du Sénat*, retenu dans la rédaction définitive de la loi du 19 janvier, a légalisé la possibilité de transformer les associations de financement pour la campagne d'un candidat en formations politiques. Pour qu'un *candidat puisse* bénéficier de davantage de dons des particuliers que ce que lui permet la stricte application de la loi sur le financement des campagnes, il suffit donc qu'il choisisse d'ériger en autant de groupements politiques les *comités de soutien départementaux.*

Ces « partis » peuvent, à leur tour, financer la campagne d'un candidat *sans aucune limitation* et sans que les dons qu'elles ont reçus soient détaillés dans le compte de campagne du candidat. Ils échapperont donc au contrôle exercé par le Conseil constitutionnel. Le contrôle de la Commission *nationale des comptes de cam*pagne et des financements politiques, auprès de qui sont déposés les comptes des partis, n'interviendra, quant à lui, pas avant le second semestre de 1996. D'ici là, les comités de soutien auront eu tout le temps de disparaître.

En outre, la loi du 19 janvier prévoit qu'un parti ne bénéficiant d'aucune des deux aides précédentes recevra *« une contribution forfaitaire de l'Etat de 2 millions de francs s'il a perçu, au cours d'une année, par l'intermédiaire d'un ou plusieurs mandataires, des dons ayant chacun fait l'objet d'un reçu (...), de la part d'au moins dix mille personnes physiques dûment identifiées, dont cinq cents élus, répartis entre au moins trente départements, territoires d'outre-mer ou collectivités territoriales d'outre-mer à statut particulier, pour un montant total d'au moins 1 million de francs »*.

Cette nouvelle aide publique convient, à l'évidence, particulièrement bien aux comités de soutien constitués en formations politiques...

C. Ch.

Lionel Jospin durcit son discours

En meeting à Nancy, il a dénoncé l'« immobilisme » et la « démagogie » d'Edouard Balladur et de Jacques Chirac

NANCY
de notre envoyé spécial

Certains cyclistes sont étrangement plus à l'aise dans la montagne que sur le plat. Contraint à présent de se mettre « en danseuse » pour lâcher définitivement Edouard Balladur et tenter de rattraper sur la pente des sondages l'échappée Chirac, Lionel Jospin, dans l'étape de Nancy du mercredi 29 mars, a montré qu'il en avait encore sous la pédale. Accompagné de Laurent Fabius, parfait dans le rôle de porteur d'eau, le candidat socialiste a su enthousiasmer les quelque 3 000 personnes qui avaient bravé neige et gelée.

Le candidat Jospin commence à ressembler à un vrai présidentiable. Il suffit parfois d'un détail : ce petit bouton de veste, enfin ôté pour mieux se donner aux vivats ; ce grand sourire plus spontané, un discours plus alerte, jusqu'à permettre le dialogue impromptu avec la salle. Du traditionnel *« Jospin, président »*, celle-ci finit par s'abandonner au plus naturel *« Vas-y Lionel »*, signe d'une vraie connivence entre le « peuple de gauche » et le « candidat-citoyen ». Sans doute, jusqu'à présent trop spectateur de lui-même, M. Jospin a quitté son nuage pour un combat au corps à corps avec la droite.

Ce n'est plus le *« candidat du progrès »*, c'est le *« candidat de la gauche »* qui en appelle aux *« grandes conquêtes »* d'hier, de celle du suffrage universel de 1848 aux congés payés de 1936... Pas simplement pour témoigner, mais pour conjuguer la victoire au présent. *« Je ne suis pas candidat,* a-t-il lancé sous les ovations, *pour sauver je ne sais quelle gauche en difficulté. Je ne suis pas là pour rassembler une gauche résignée. Je ne me suis pas lancé dans cette bataille pour faire la moitié du chemin. Nous irons ensemble jusqu'au bout. Je suis candidat pour gagner, pour vous faire gagner et pour faire gagner la France. »*

Face à une droite *« immobile »* ou *« démagogue »*, le héraut socialiste ne fait plus de détail. Sus à ces élites et *« à ces doctes économistes qui nous agacent, qui gagnent des milliers de francs par mois et qui demandent la suppression du SMIC »*. M. Jospin se gausse avec délectation des candidats de droite : *« J'ai été esbaudi, renversé, bouleversé par le fait que cet homme de soixante ans découvrait l'auto-stop, montait sur des tables. M. Balladur, qui commence sa journée en auto-stop et la finit sur une table, c'est aussi convaincant et crédible que M. Chirac qui commence sa campagne sur le social et la termine sur l'Europe. »*

« VAUDEVILLE » DANS LA MAJORITÉ

M. Balladur le consterne, mais M. Chirac le scandalise. Son refus de débattre devant les Français, *« son discours démagogique, ses accents populistes »*, cette façon d'incarner *« une droite autoritaire inspirée par le vieux message du bonapartisme »*, M. Jospin ne le supporte plus. Il voudrait avoir ces deux adversaires devant lui, ne plus être cet espèce de Don Quichotte socialiste se battant contre les moulins à vent RPR. Il en veut *« aux observateurs »* de se laisser *« fasciner »* par *« ce vaudeville »* qu'offrent, comme les a présentés M. Fabius, *« ces Dupont et Dupond de la politique »*.

« Nous nous battons sur une ligne politique et non pas sur un profil ou sur un tailleur », a rappelé l'ancien premier ministre. Pour M. Jospin, si les conflits sociaux fleurissent en ce printemps, c'est aussi parce que *« cette campagne n'inspire pas le respect »* à des citoyens, excédés par *« cette absence de hauteur de vues et ce face-à-face médiocre de candidats qui s'invectivent »*. Il ne le dit pas, mais il l'espère : si la gauche n'arrive pas à se faire entendre sur les tribunes, elle ne sera pas muette dans la rue. *« Si on peut effacer un candidat RPR, on doit bien pouvoir en effacer un autre »*, croit-il encore !

Daniel Carton

Le président de la République a fait ses adieux à la mutualité

Le chef de l'Etat reproche aux candidats de droite de vouloir remettre en cause les acquis sociaux

En prononçant, mercredi 29 mars, l'une de ses dernières interventions publiques, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Mutualité fonction publique, François Mitterrand a défendu le bilan social de ses quatorze ans de présidence. Réitérant sa proposition de nouveau *« contrat social »*, il a critiqué les programmes des candidats de droite, leur reprochant de remettre en cause les acquis sociaux.

FRANÇOIS MITTERRAND a fait ses adieux à la mutualité, mercredi 29 mars, en prononçant l'une de ses dernières interventions publiques à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Mutualité fonction publique (MFP). Rappelant sa fidélité de toujours à l'idée mutualiste et sa présence régulière aux différents congrès des mutuelles, que ce soit à l'invitation de René Teulade, son ancien ministre des affaires sociales, de Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française, ou de Maurice Duranton, président de la MFP, il les a invités à se méfier d'un *« libéralisme excessif »* et à *« combattre les sociétés arrogantes qui vous combattent »*. En revanche, le président de la République s'est montré beaucoup plus évasif sur la portée de son message : *« Je serai entendu par vous sûrement, par le pays peut-être, par ceux qui nous gouvernerons demain, je n'en sais rien. »*

Le chef de l'Etat a célébré la mutualité comme le symbole *« du contrat social avec les Français »*, puis s'est lancé dans un vigoureux plaidoyer pour la fonction publique qui *« n'est pas seulement représentée par ceux qui l'ont quittée, par ceux qui théorisent et qui donnent des leçons à tout le monde »*. La fonction publique, ce sont les enseignants *« hussards noirs de la République »*, ce sont *« les infirmiers et les infirmières qui donnent leur temps sans compter et qui ne sont pas payés par rapport à leurs services rendus »*, ce sont *« les facteurs, les préposés qui portent les messages »*, enfin ce sont *« les fantassins, les marins... »*, tous ceux qui *« assurent la cohésion sociale du pays »*. C'est à tous les fonctionnaires, grands et surtout petits, qui font leur travail avec conscience en appliquant les règles du service public que François Mitterrand a rendu justice.

DÉFENSE DE SON BILAN

Faisant directement référence aux voeux qu'il avait prononcés le 31 décembre 1992, à quelques mois des élections législatives, il a invité les gouvernements *« à préserver les acquis sociaux qui corrigent les inégalités et les injustices »*, en ironisant sur le fait que, à l'époque, ses déclarations avaient été accueillies *« soit avec aigreur, soit avec un sourire indulgent »*. Aujourd'hui, a-t-il ajouté, en voulant *« maintenir les choses en l'état »*, il encourt le risque d'être traité de *« conservateur »*. *« Je m'aperçois que j'ai fait des disciples,* a commenté le président. *Du moins si j'en crois ce que je lis et ce que j'entends chaque jour au cours de cette période bénie pendant laquelle rien n'est interdit à personne. »*

Le chef de l'État a ensuite insisté sur le bilan social de la gauche depuis 1981 – retraite à soixante ans, généralisation de la cinquième semaine de congés payés, semaine de 39 heures, renforcement des droits des salariés dans les entreprises avec les lois Auroux. *« Je me contente de veiller à ce que la mémoire nationale reste fidèle, car on essaie souvent de brouiller les pistes »*, a t-il ajouté avant de lancer des piques à l'encontre des candidats de droite à l'élection présidentielle qui se sont ralliés aux acquis sociaux mais qu'il soupçonne de vouloir remettre en cause.

« Il est très difficile de condamner les conditions de licenciement après avoir tout permis, trop facile de stigmatiser ceux qui s'enrichissent en dormant après avoir supprimé l'impôt sur les grandes fortunes ! C'est trop facile de parler de l'augmentation des salaires après avoir bloqué les retraites, les prestations sociales, le SMIC, la politique que j'avais lancée de relèvement des bas salaires ! », a fustigé François Mitterrand. *« J'ai lu des projets qui disaient à peu près cela et je ne crois pas interpréter abusivement les idées de ceux dont je parle »*, a t-il ajouté, en visant sans les nommer les programmes de Jacques Chirac et d'Edouard Balladur, ses deux premiers ministres des périodes de cohabitation.

En conclusion, François Mitterrand a plaidé une nouvelle fois en faveur de la négociation d'un *« nouveau contrat social »*. Il a rappelé, que *« si les conditions de cette négociation ne s'imposent pas, elles seront imposées à des conditions qui remettront en cause la Sécurité sociale, la retraite, les salaires, par ceux qui, au fond, n'attendent que l'occasion »*.

Alain Beuve-Méry

En février, le chômage a baissé pour le troisième mois consécutif

EDOUARD BALLADUR et son ministre du travail, Michel Giraud, n'ont pas attendu la publication officielle du nombre de demandeurs d'emploi en février, qui aurait dû intervenir jeudi 30 mars, pour annoncer, dès la veille, une baisse du chômage pour le troisième mois consécutif (*Le Monde* du 30 mars). Le gouvernement a même avancé cette publication d'une journée – elle était initialement prévue le 31 mars –, afin de compenser l'effet négatif de la grève dans les transports.

Après une baisse de 8 200 en décembre et de 17 300 en janvier, le nombre de demandeurs d'emploi inscrit à l'ANPE a encore diminué le mois dernier de 10 200 (– 0,3 %) en données corrigées des variations saisonnières. C'est donc un recul de 50 100 sur les cinq derniers mois. La France compte désormais 3 296 200 chômeurs (12,3 % de la population active au sens du Bureau international du travail) et 3 371 007 en données brutes.

INVERSION DE LA COURBE

Le mois dernier, 331 500 personnes se sont inscrites à l'ANPE. La diminution des licenciements économiques se confirme (– 20,3 % sur un an). Les salariés arrivant au terme de leur contrat à durée déterminée ont été beaucoup moins nombreux qu'en janvier à s'inscrire à l'ANPE (83 055 contre 131 805). Sur les 332 500 personnes qui ne sont plus comptés parmi les chômeurs, 146 100 ont retrouvé un emploi (+ 5,6 % sur un an). Traditionnellement, à la veille d'une échéance électorale, le nombre de stages est particulièrement surveillé car c'est un moyen de diminuer les statistiques. Cette fois, ils sont stables en données brutes, mais augmentent de 8 % sur le mois précédent en données CVS. Le ministre du travail se félicite, notamment, d'une baisse de 3,6 % en cinq mois (– 25 900), du nombre des jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage. *« Ce mouvement va se poursuivre : l'ANPE et les réseaux d'accueil des jeunes se sont mobilisés à partir de février pour recevoir 50 000 jeunes de moins de vingt ans en recherche d'emploi depuis plus de six mois »*, assure-t-il.

Il reste que les moins de vingt-cinq ans sont encore près de 800 000 à chercher vainement du travail. Il convient aussi de nuancer son optimisme sur le chômage de longue durée (plus d'un an), dont il assure qu'il est *« stabilisé »*. Ce constat ne vaut pas, en effet, pour les personnes inscrites depuis plus de deux ans. La durée moyenne du chômage ne cesse d'ailleurs d'augmenter (+ 10 jours en février), ce qui la porte à 397 jours.

« L'inversion de la courbe du chômage est acquise. Je confirme que l'objectif de 200 000 chômeurs en moins par an [fixé par M. Balladur] *pourra être atteint »*, se réjouit encore M. Giraud. Pourtant, la reprise de l'emploi se fait *« sans accélération notable »*, remarque l'Insee. Cette lenteur conforte les partisans d'une réduction négociée et généralisée de la durée du travail, dont le patronat refuse toujours de débattre. *« C'est sans doute la seule évolution susceptible d'accroître de façon significative le contenu en emploi de la croissance »*, soulignent les experts de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). A certaines conditions, elle serait même compatible, selon eux, avec une hausse du pouvoir d'achat de 1 % par an.

Jean-Michel Bezat



Le creuset français réussit encore à intégrer les nouvelles générations d'immigrés

L'école républicaine reste un outil efficace pour transformer les étrangers en citoyens

La question de la nation a nourri le débat politique au cours du double septennat de François Mitterrand. Lancée par le Front national, la polémique a porté, pour l'essentiel, sur la présence des immigrés, qu'une partie de la droite a rendus responsables de l'insécurité et du chômage, et que les pouvoirs publics ont tenté d'intégrer : en dépit des difficultés économiques, les jeunes issus de l'immigration y sont mieux parvenus qu'on ne le pensait. La controverse s'est nourrie aussi des progrès de la construction européenne, symbolisée par le traité de Maastricht.

LES étrangers n'ont pas été plus nombreux en France sous le double septennat de François Mitterrand qu'ils ne l'étaient sous celui de Valéry Giscard d'Estaing. D'un recensement à l'autre, leurs effectifs se sont stabilisés depuis 1974 autour de trois millions et demi de personnes. Par rapport à l'ensemble de la population, ils représentent entre 6 et 7 %, soit à peine plus que dans l'entre-deux-guerres. Mais la crise économique les a placés, dans les années 80, sous le feu des passions, attisant les imprécations des démagogues et l'inquiétude de beaucoup de Français menacés par le chômage.

Aussi la gauche, parvenue au pouvoir, dut-elle redéfinir la façon dont la France entendait intégrer ces hommes et ces femmes venus d'ailleurs. Au commencement, elle proclama le droit à la différence. Elle croyait aller dans le sens de l'Histoire en refusant le moule unitaire de l'Etat-nation : elle appela donc à respecter les particularismes des communautés immigrées et plaida pour une société pluriethnique qui n'obligerait pas les étrangers à se fondre dans le creuset commun de l'identité française.

En lançant au début des années 80 le slogan *« Touche pas à mon pote »*, SOS-Racisme ne se bat pas seulement contre les discriminations subies par les jeunes issus de l'immigration, mais aussi pour la reconnaissance des valeurs culturelles dont ceux-ci se réclament. Beaucoup de socialistes emboîtent le pas aux amis de Harlem Désir, insistant sur la diversité des expériences dont témoigne désormais la population en France, sous l'effet de communautés étrangères plus attachées que naguère à leurs propres règles de vie, et sur la difficulté, voire l'impossibilité, de soumettre ces groupes à la culture dominante de leur pays d'accueil. Même un centriste comme Bernard Stasi va jusqu'à écrire, en 1984, que la France *« doit renoncer à l'assimilation pure et simple des communautés étrangères pour consentir à la cohabitation des communautés différentes »*. Cette conception est alors largement partagée.

POURQUOI renoncer au modèle classique qui plaçait sa confiance dans l'unité de la République ? Parce que, selon Bernard Stasi, le *« système d'intégration »* qui a assuré jusqu'ici l'insertion des immigrés *« ne fonctionne plus »*. Sur ce constat, l'accord est général. La Commission de la nationalité créée en 1987 par Jacques Chirac, alors premier ministre, pour étudier une éventuelle réforme du code de la nationalité souligne, au terme de ses auditions, que *« les agents traditionnels d'intégration sociale »* ont perdu de leur efficacité. Le « creuset » que constituaient jadis l'école, l'Eglise, le service militaire, les syndicats, le militantisme politique, voire la famille, s'est en effet affaibli à mesure que ses diverses composantes se trouvaient elles-mêmes remises en question. *« Il n'y a plus de curé, il n'y a plus de patronage, il n'y a plus de Parti communiste, il n'y a plus d'éclaireurs »*, note, devant la commission, le professeur Bruno Etienne, spécialiste de l'islam, qui se demande, dès lors, comment vont être inculquées *« les valeurs centrales de cohésion »*.

Si le creuset français est en crise – à la fois parce que la société a changé et parce que les nouveaux immigrés, majoritairement non européens, ont plus de mal à s'adapter – la conclusion qu'en tirent de bons esprits est que l'intégration doit désormais emprunter d'autres voies : au lieu de s'appuyer sur les instruments de l'identité nationale, elle serait favorisée par le développement des cultures communautaires ou par celui d'une culture transnationale commune aux jeunes de toutes origines. Le soutien apporté par l'Elysée à SOS-Racisme au cours du premier septennat de François Mitterrand a donné à penser que la gauche encourageait cette évolution.

Trois conceptions de la nation

Il est d'usage de distinguer plusieurs modèles d'intégration :

– La conception élective de la nation française s'appuie sur le libre consentement de ses membres, qui fait de la citoyenneté, selon la célèbre expression de Renan, un *« plébiscite de tous les jours »*. *« On est français par la pratique d'une langue, par l'apprentissage d'une culture, par la volonté de participer à la vie économique et politique »*, explique la sociologue Dominique Schnapper.

– La conception ethnique de la nation allemande met l'accent sur les liens du sang, qui fondent le groupe et l'organisent autour d'un passé commun.

– La conception communautaire américaine est plus proche de la tradition républicaine de la France (l'image du *melting pot* n'est pas très différente de celle du « creuset » français), mais elle tend à considérer la nation comme un rassemblement de communautés ethniques.

D'autres ont toutefois tiré du même constat la leçon inverse. Puisque les moyens qui assuraient la socialisation des jeunes Français sont aujourd'hui vacillants, il convient, pensent-ils, de les remettre d'aplomb en restaurant les disciplines anciennes. Ce fut, après la tentation communautariste, ce qu'on pourrait appeler la déviation nationaliste, c'est-à-dire, sous prétexte de retour à la nation, le rejet de l'autre et le repli sur soi. Le Front national se posa ainsi en défenseur de l'identité nationale, faisant de la lutte contre l'immigration son principal cheval de bataille.

La politique des gouvernements de droite, de 1986 à 1988, puis de 1993 à 1995, symbolisée par plusieurs lois auxquelles est attaché le nom de Charles Pasqua, ne saurait certes s'identifier aux propositions de Jean-Marie Le Pen, même si le ministre de l'intérieur n'a pas craint de revendiquer quelques valeurs communes avec l'extrême droite. Néanmoins son inspiration a plus à voir avec l'esprit de fermeture et d'exclusion de ceux qui combattent l'immigration au nom de la « préférence nationale » qu'avec la générosité des organisations antiracistes.

QU'IL s'agisse de la réforme du code de la nationalité ou des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, chacune des deux périodes de cohabitation est l'occasion pour Charles Pasqua, sous l'autorité de Jacques Chirac puis d'Edouard Balladur, de tenter de durcir la législation que les socialistes, lorsqu'ils sont au pouvoir, s'emploient, dans une certaine mesure, à libéraliser. Les propos tenus en 1991 par Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac, l'un sur *« l'invasion »* dont la France serait menacée, l'autre sur *« le bruit »* et *« l'odeur »* imputables aux immigrés, attestent la discrète persistance, à droite, d'une idéologie xénophobe.

Si la gauche, après avoir rompu avec l'utopie multinationale, n'a pas évité non plus quelques dérapages en sens inverse (du *« seuil de tolérance »* concédé par François Mitterrand en 1989 aux *« charters »* d'Edith Cresson en 1991), elle n'en a pas moins cherché, avec une certaine constance, dès la fin des années 80, à échapper au double écueil du communautarisme irréfléchi et du nationalisme étroit.

Reste en effet une troisième voie, qui récuse aussi bien l'obligation de la ressemblance que le droit à la différence. *« Tous pareils,* déclare le sociologue Alain Touraine devant la Commission de la nationalité, *ce n'est pas sérieux. »* Une France multiculturelle, ajoute-t-il, *« ce n'est pas sérieux non plus »*. Poussées jusqu'à leur terme, la logique de l'assimilation pousse à l'ethnocentrisme intolérant, celle du communautarisme conduit, selon Bruno Etienne, *« au ghetto ou au bantoustan »*. Aussi, loin des simplifications et des manichéismes, les plus lucides des hommes politiques se sont-ils efforcés d'approfondir l'idée même de nation.

Le débat sur l'Europe, à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht, a permis, à partir de 1992, d'enrichir cette réflexion. L'année précédente, la discussion sur le statut de la Corse a également contribué à clarifier les positions. Alors qu'en 1983 François Mitterrand, en visite dans l'île, proclamait le droit de ses habitants *« à la différence et à l'identité culturelle »*, le Conseil constitutionnel, en refusant de reconnaître la notion de *« peuple corse »*, a donné un coup d'arrêt à ce mouvement.

La façon d'aborder la question de l'immigration, au début des années 90, se ressent de cette évolution des mentalités. Au nom des valeurs de la République, de nombreux responsables, de droite comme de gauche, ont compris, avec la Commission de la nationalité, que l'intégration sera *« d'autant plus facile que sera plus forte la conscience d'identité de la nation française »* – à condition que celle-ci continue de reposer non sur l'origine ethnique de ses membres, mais sur leur libre volonté.

Un tel retour à la tradition républicaine ne règle pas tous les problèmes. On le voit bien dans l'affaire du foulard islamique, où ceux qui s'opposent au port de signes religieux à l'école et ceux qui les tolèrent peuvent à bon droit se réclamer des exigences de la République. Pour les uns – c'est le cas de François Bayrou –, l'intégration des jeunes musulmanes à la nation française passe par le strict respect de la laïcité. Pour les autres – dont Lionel Jospin –, l'exclusion des adolescentes qui refusent de renoncer au foulard est un remède pire que le mal, puisqu'elles se trouvent ainsi écartées de l'institution scolaire.

EN désaccord sur la méthode, les tenants de l'une et l'autre thèse partagent la même confiance en l'école républicaine qui, pour affaiblie qu'elle soit, leur apparaît comme le passeport le plus sûr offert aux étrangers désireux d'entrer dans la collectivité nationale. Ils estiment, non sans raison, que les principaux instruments de socialisation sont encore opérants, même si celle-ci, selon la sociologue Dominique Schnapper, résulte moins aujourd'hui de *« la conformité à des normes imposées par des institutions nationales »* que de *« la participation des individus à des entreprises communes »*. Le mouvement associatif, en particulier, tente de s'adapter à ces nouveaux comportements.

Le système éducatif s'y efforce aussi : en dépit de ses échecs, il reste probablement le meilleur outil d'intégration. Plusieurs études ont montré notamment qu'à origines sociales égales les taux de réussite des élèves français et étrangers sont à peu près équivalents. Il est vrai que les jeunes immigrés appartiennent majoritairement à des milieux populaires et que certains d'entre eux, parmi les plus défavorisés, se définissent volontiers par leur identité ethnique ; mais leur discours communautaire ne reflète pas toujours leur situation réelle.

UNE récente enquête de l'Institut national d'études démographiques confirme, à l'encontre de certaines idées reçues, que le « creuset » français continue de fonctionner (*Le Monde* des 23 et 24 mars). Les chiffres publiés par cet organisme indiquent en effet que, globalement, les jeunes immigrés tendent à devenir en France des citoyens comme les autres. Certes le degré d'assimilation varie avec le pays d'origine. Si l'on considère par exemple le rapport à l'islam comme un signe d'intégration plus ou moins accomplie, on constate que les Algériens sont les moins pratiquants des musulmans, alors que les Noirs d'Afrique sont les plus assidus à la mosquée. De même l'engouement des Asiatiques pour la nationalité française contraste avec les réserves des Algériens. Toutefois, la plupart des indicateurs – l'usage de la langue, le choix du conjoint, la pratique de la religion, l'acquisition de la nationalité, l'inscription sur les listes électorales – permettent de conclure que les immigrés d'aujourd'hui, comme ceux d'hier, ne constituent pas un corps étranger au sein de la population française.

Si d'importants obstacles subsistent sur la voie de l'intégration, des avancées sont donc sensibles. Ceux qui, à droite et quelquefois à gauche, se sont laissé impressionner par la vision apocalyptique du Front national devraient comprendre qu'il vaut mieux tenter de consolider ces progrès plutôt que de les contrarier en cédant aux facilités d'une politique répressive.

Thomas Ferenczi

Prochain article : Un modèle économique affaibli

Repères

1981
- **11 août.** Une circulaire décide la *« régularisation exceptionnelle »* des immigrés clandestins.
- **29 octobre.** Une loi libéralise les conditions d'entrée et de séjour des étrangers

1983
- **31 août.** François Mitterrand déclare qu'*« il faut renvoyer les immigrés clandestins »*.

1985
- **20 avril.** François Mitterrand se déclare favorable au droit de vote des immigrés aux élections locales. Charles Pasqua le traite de *« provocateur »*.
- **15 juin.** Premier grand rassemblement de SOS-Racisme.
- **21 novembre :** François Mitterrand déclare que *« les immigrés sont chez eux en France »*.

1986
- **9 septembre.** Première loi Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers. François Mitterrand émet d'*« extrêmes réserves »* sur ce texte.
- **18 octobre.** 101 Maliens *« en situation irrégulière »* sont renvoyés dans leur pays à bord d'un avion charter.

1987
- **22 juin.** Une commission est mise en place pour étudier une réforme du code de la nationalité.

1989
- **2 août.** Une nouvelle loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers se substitue à la loi Pasqua.
- **25 octobre.** Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, se prononce à la fois pour le respect de la laïcité et pour celui de la tolérance dans la polémique sur le foulard islamique.
- **27 novembre.** Le Conseil d'Etat estime que le port de signes religieux n'est pas incompatible avec la laïcité, à condition qu'il ne constitue pas un acte de *« prosélytisme »*.
- **10 décembre.** François Mitterrand estime que *« le seuil de tolérance a été atteint dans les années 70 »*.

1991
- **9 mai.** Le Conseil constitutionnel refuse de reconnaître l'existence d'un *« peuple corse, composante du peuple français »*.
- **19 juin.** Jacques Chirac déplore une *« overdose d'étrangers »* et regrette *« le bruit et l'odeur »* qu'ils occasionnent dans les HLM.
- **8 juillet.** Edith Cresson évoque le recours à des charters pour expulser les étrangers en situation irrégulière.
- **21 septembre.** Valéry Giscard d'Estaing parle d'un risque d'*« invasion »* à propos de l'immigration.

1992
- **26 février.** Nouvelle loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers. Un amendement créant une zone de transit est annulé par le Conseil constitutionnel avant de faire l'objet d'une loi, le 6 juillet.
- **20 septembre.** Ratification du traité de Maastricht.

1993
- **22 juillet.** Réforme du code de la nationalité.
- **24 août.** Loi restrictive sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, complétée le 30 décembre, après révision de la Constitution sur le droit d'asile.

1994
- **20 septembre.** Une circulaire de François Bayrou interdit le port de *« signes ostentatoires »* à l'école.

La pratique de la religion, de la langue et du mariage chez les jeunes issus de l'immigration

Pratique religieuse des jeunes d'origine étrangère nés en France

	pas de pratique	pratique occasionnelle	pratique régulière
MOYENNE DES FRANÇAIS	23	31	7
NÉS D'UN PARENT ALGÉRIEN	59	[illegible]	10 / 6
NÉS DE DEUX PARENTS ALGÉRIENS	30	28	14

Jeunes d'origine étrangère pouvant s'exprimer dans la langue de leurs parents (%)

	1re génération	2e génération
ESPAGNE	91	35
PORTUGAL	84	29
ALGÉRIE	69	24

ORIGINE DU CONJOINT... des hommes / ... des femmes

PREMIER MARIAGE : des hommes : 78 % ; 15 % ; 7 % — des femmes : 87 %

PREMIÈRE UNION : des hommes : 50 % ; 33 % ; 17 % — des femmes : 47 % ; 29 % ; 24 %

Légende : pas de religion ; pas de pratique ; pratique occasionnelle ; pratique régulière ; 1re génération ; 2e génération ; Français de souche ; Immigré ; Né en France de parent(s) immigré(s)

Source : INED/INSEE

Les principaux indicateurs qui permettent de mesurer le degré d'intégration des jeunes d'origine étrangère – la pratique [illegible], l'usage de la langue, le choix du conjoint, époux ou concubin – montrent, selon une étude de l'INED rendue publique le [illegible], une nette évolution vers l'assimilation des immigrés.

هكذا من الاصل

M. Balladur appelle son rival de droite à la « modération »

INVITÉ, mercredi 29 mars du journal de 20 heures sur TF 1, Edouard Balladur s'en est pris nommément, pour la première fois en public, à Jacques Chirac, qui l'avait accusé de « *dérapage* » dans la campagne électorale. « *On aura vraiment tout entendu dans cette campagne* », a déclaré M. Balladur, en observant qu'« *il faudra se donner beaucoup de mal pour me faire passer pour quelqu'un d'intolérant, voire d'agité* ». « *Je souhaiterais que Jacques Chirac fît preuve de la même modération et de la même tolérance que moi* », a-t-il poursuivi. « *Apparemment, nous n'avons pas lui et moi la même conception de la campagne électorale, parce que sans doute nous n'avons pas la même conception de la politique* », a ajouté le premier ministre-candidat en précisant qu'il le lui avait « *souvent dit en privé.* »

Les 15-24 ans ont un faible pour Jacques Chirac

SELON UN SONDAGE publié dans le numéro d'avril du *Monde de l'éducation*, les jeunes de 15 à 24 ans expriment une légère préférence pour Jacques Chirac dans l'élection présidentielle. Ils se prononcent à 18 % en faveur du maire de Paris, qui devance Lionel Jospin (17 %) et Edouard Balladur (11 %). La plupart des jeunes de cette génération expriment toutefois un rejet de l'ensemble des candidats en présence puisqu'il sont 39 % à dire qu'ils n'aimeraient voir élu « vraiment aucun » des candidats présents.

Selon cette enquête d'opinion, réalisée par SCP Communication du 13 février au 3 mars, auprès d'un échantillon national représentatif de 543 personnes, 30 % des 15-24 ans se sentent « proches » du PS, 21 % du RPR, 10 % de Génération Écologie et 9 % de l'UDF. Il existe aussi une majorité relative (47 %) pour estimer que les hommes politiques sont les plus aptes à « *faire évoluer la société française* ».

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **SIGNATURES.** Jean-Marie Le Pen affirme avoir obtenu les 500 signatures nécessaires pour être candidat à l'élection présidentielle. Après avoir ménagé le suspense, le président du Front national a annoncé qu'il avait déposé « *plus de 560 signatures* » d'élus au Conseil constitutionnel, qui n'a pas confirmé ce nombre. Ces derniers jours, M. Le Pen avait prétendu ne pas être certain de recueillir ses signatures et accusé Philippe de Villiers et Robert Hue de faire pression sur les maires.

■ **ÉQUIPES NOUVELLES.** Invité mercredi 29 mars, de « La marche du siècle » sur France 3, Jacques Chirac a déclaré : « *Nous sommes dans un changement de période, cette élection doit nous permettre de prendre un nouveau souffle, de faire bouger les choses qui en ont bien besoin car la France est sclérosée et, pour cela, il faut des équipes nouvelles, un esprit nouveau et c'est ce que je m'efforcerai de faire.* »

■ **« VOLTE-FACE ».** François Baroin, porte-parole de Jacques Chirac, a dénoncé, mercredi 29 mars, sur LCI, « *les volte-face* » d'Edouard Balladur sur le débat présidentiel, sur l'augmentation des salaires et sur la protection sociale. Le député (RPR) de l'Aube s'est demandé si « *la vraie démagogie n'est pas celle qui consiste à changer de pied tous les matins à partir du moment où cela sert tel ou tel aspect en termes de communication* ». Visant M. Balladur qui taxe, implicitement, M. Chirac de démagogie, M. Baroin a déclaré : « *De tous temps, les tenants de l'immobilisme, du conservatisme et du* statu quo *ont montré du doigt les véritables réformateurs en les traitant de démagogues.* »

■ **DÉBAT TÉLÉVISÉ.** Lionel Jospin, candidat socialiste à l'élection présidentielle, a écrit, mercredi 29 mars, à ses deux principaux concurrents, MM. Chirac et Balladur, pour leur proposer un « *débat contradictoire* » avant le premier tour, « *afin de permettre aux Français de se prononcer en toute clarté* ». Mercredi soir, au journal de TF 1, Edouard Balladur a indiqué qu'il avait répondu à M. Jospin et qu'il est prêt à un débat télévisé « *deux par deux* » ou à trois avec M. Chirac et Jospin.

■ **STABILITÉ.** Selon une enquête effectuée du 25 au 27 mars par la SOFRES, auprès de 1 000 personnes, et publiée dans *Le Nouvel Observateur*, Jacques Chirac obtient 26 % des intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, contre 21 % à Lionel Jospin et 18 % à Edouard Balladur. Au second tour, M. Chirac l'emporte face à M. Jospin (57 % contre 43 %) comme face à M. Balladur (61 % contre 39 %).

DÉPÊCHES

■ **LYON : le candidat socialiste arrive en tête des intentions de vote au premier tour des élections municipales.** Selon un sondage de l'IFOP pour France Inter-France *3-L'Express*, publié mercredi 29 mars, 74 % des 1002 personnes interrogées se déclarent « *satisfaites* » de l'action de la municipalité sortante, mais 60 % affirment ne pas souhaiter la réélection de Michel Noir. Gérard Collomb (PS) recueillerait 33 % des voix contre 29 % à M. Dubernard et 25 % à M. Noir. Face à André Soulier (UDF-PR), M. Collomb obtiendrait le même score, M. Noir 28 % et M. Soulier 25 %. Face au président (UDF-PR) du conseil régional de Rhône-Alpes, Charles Millon, M. Collomb recueillerait 31 %, M. Millon, 29 %, et M. Noir, 26 %. Raymond Barre reste largement en tête des bonnes opinions des Lyonnais (72 %).

■ **CFDT : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT,** a tenu à clarifier le malentendu qui a suivi la fin du 43e congrès de la centrale à Montpellier, au cours d'un bureau national extraordinaire, réuni mercredi 29 mars à Paris, en soulignant que l'amendement qui condamnait l'activité de l'équipe confédérale sortante « *fait partie intégrante de la résolution* » finale adoptée par les congressistes (*Le Monde* des 26-27 mars). Mme Notat a reconnu qu'elle avait « *dérapé* ». Dans le communiqué adopté à l'unanimité par le bureau national, il est précisé qu'elle n'avait jamais eu l'intention de faire passer cet amendement par « *pertes et profits* ».

■ **ASSURANCE-MALADIE : les dépenses sont reparties à la hausse en février** (+0,4 %), après avoir faiblement diminué en janvier (-0,1 %), selon les statistiques publiées, mercredi 29 mars par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Entre août et décembre, elles n'avaient cessé d'augmenter.

■ **BOULOGNE-BILLANCOURT : le conseil municipal a rejeté le budget** présenté par le maire Paul Graziani (RPR), mercredi 29 mars, par 27 voix contre 26 et une abstention. Cette offensive contre le maire sortant a été menée par son ancien adjoint, Pierre-Christophe Baguet (UDF-PSD), lui-même candidat aux élections municipales.

Jean Gandois précise sa position sur les augmentations de salaires

APRÈS LES REMOUS provoqués au sein du patronat par ses propos en faveur d'augmentations salariales (*Le Monde* du 29 mars), Jean Gandois, président du CNPF, a écrit mercredi 29 mars à ses mandants pour mettre un terme à « *certaines fausses interprétations* ». « *Les décisions salariales en France sont de la seule responsabilité des entreprises. Elles sont fonction de leur situation et de leurs possibilités* », affirme-t-il, ajoutant qu'il est « *opposé à une augmentation uniforme des salaires* ». M. Gandois souligne toutefois qu'il « *n'y a pas de lien direct entre l'augmentation des salaires et la situation de l'emploi* » et que « *prétendre le contraire pourrait entraîner des réactions vives des salariés* ».

L'aménagement du territoire à l'heure européenne

II. – L'Alsace veut une coopération transfrontalière sans entraves

Dans un premier article (*Le Monde* du 29 mars), nous avons évoqué l'action de la Commission de Bruxelles en faveur des régions défavorisées de l'Union européenne, à travers l'exemple des subventions reçues par le Hainaut français. Nous continuons cette série d'articles sur l'aménagement du territoire à l'heure européenne avec le développement de la coopération transfrontalière, à partir du cas de l'Alsace.

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Tout le monde en est d'accord en Alsace : la coopération transfrontalière avec la Suisse et l'Allemagne n'est pas ce qu'elle devrait être. « *On se cherche constamment*, estime Jean-Pierre Delpont, préfet de région, *parce que les Allemands et les Suisses ne comprennent pas le rôle de l'Etat français ; et chez nous, on a du mal à assimiler la logique du système fédéral.* » Hubert Haenel (RPR), vice-président du conseil régional et sénateur du Haut-Rhin, est plus catégorique : « *La vraie difficulté vient de l'Etat jacobin.* »

Voilà résumé le jugement sévère qui est porté, après vingt ans de coopération franco-germano-suisse instituée par la conférence du Rhin supérieur en 1975. La commission intergouvernementale, créée après cette conférence pour engager des actions communes dans cette région géographiquement homogène, peuplée de 4,6 millions d'habitants, qui se compose du Sud Palatinat, de l'Alsace, du pays de Bade et des deux cantons de Bâle (ville et campagne), n'a jamais eu, il est vrai, de fonds propres. Il a fallu attendre la naissance du programme de l'Union européenne dénommé Interreg pour que cette région rhénane dispose de crédits bien à elle : 56,4 millions d'écus (372 millions de francs) pour la période 1991-1999.

Ce financement, bien que modeste, a néanmoins permis de réaliser des équipements transfrontaliers dits de proximité : pistes cyclables, guide touristique, institut de recherche agricole, centre de formation continue pour les fonctionnaires, étude de la climatologie locale, contrôle de la pollution, etc. Mais de l'avis de tous, ce n'est qu'une goutte d'eau en regard des besoins, notamment dans le secteur des infrastructures de transport, que nécessite la création d'un espace sans frontières, sans goulet d'étranglement.

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

A écouter les nombreux exemples que citent les Alsaciens on est prêt à croire que les liaisons entre les deux rives du Rhin étaient bien meilleures avant la guerre. Exemple, le pont ferroviaire, qui permettait de relier Colmar à Fribourg en train : détruit par les Français lors de l'offensive allemande en 1940, puis reconstruit en 1943 par la Wehrmacht, qui l'a coupé à son tour en 1945 pour retarder l'avance des forces alliées. Aujourd'hui, les voies ferrées s'arrêtent toujours des deux côtés du fleuve. Exemple encore, le bac de Rhinau, créé par le traité de Versailles de 1919, qui, en raison de la dégradation des équipements du côté français, ne fonctionne qu'épisodiquement.

Il ne faut tout de même pas croire que la mauvaise volonté, sinon les blocages, comme les Alsaciens ont trop tendance à le croire, est le seul fait des représentants de Paris. Depuis la Libération, Strasbourg cherche à éviter le passage du trafic de poids lourds en demandant la construction d'un pont routier au sud de l'agglomération. Les Allemands, qui n'ont pas de cité importante à cette hauteur du Rhin, ont traîné les pieds jusqu'à présent. L'enquête d'utilité publique vient à peine d'être lancée, et la capitale alsacienne aura, peut-être, « son » pont à l'aube du troisième millénaire avec quatre voies pour la partie française, mais... seulement deux pour la partie allemande.

Ce n'est pas tout. La France a construit une autoroute qui relie celle de Strasbourg-Paris à Lauterbourg, la pointe nord de l'Alsace, et qui, la frontière franchie, devient une simple départementale. En outre, Karlsruhe s'est mis en tête d'avoir son propre aéroport après le départ des Canadiens de la base de l'OTAN de Söllingen, à 50 kilomètres au nord de la capitale alsacienne. Aujourd'hui, la région dispose déjà de la desserte binationale Bâle-Mulhouse et de celle de Strasbourg qui, malgré des subventions non négligeables, a le plus grand mal à s'imposer comme un aéroport européen. A l'évidence, il y aura un aéroport de trop dans le couloir rhénan.

Mais la plus grande des incohérences est sans doute l'attitude de la SNCF et de son homologue allemande, qui s'ignorent superbement. Loin de s'améliorer, les connexions entre les deux réseaux nationaux se détériorent. Il a ainsi été décidé de réduire fortement les navettes ferroviaires entre Strasbourg et Offenbourg, distantes de 30 kilomètres, station du train à grand vitesse allemand (ICE), sans que personne s'en émeuve vraiment.

Il était grand temps, au-delà des clichés habituels – « l'exemplarité du couple franco-allemand » ou « l'Alsace, trait d'union entre la France et l'Allemagne » –, d'engager réellement la coopération transfrontalière sur des pistes nouvelles et opérationnelles. Le gouvernement français, en faisant voter la loi d'orientation du 4 février dernier pour l'aménagement et le développement du territoire, a franchi un pas non négligeable. La région Alsace – conduite par M. Haenel, en raison de la convalescence de Marcel Rudloff, son président, par ailleurs membre du Conseil constitutionnel, qui a récemment subi une intervention chirurgicale – conteste fortement ce texte. « *Je suis persuadé que cette loi va nous compliquer la vie* », affirme le vice-président de la région (*Le Monde* daté 20-21 novembre 1994). Pourtant, le ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales Daniel Hoeffel (UDF), « compatriote alsacien » mais aussi balladurien comme lui, avait pris soin d'adresser un courrier au sénateur haut-rhinois pour lui expliquer la lettre et l'esprit de la nouvelle législation avant son adoption définitive. Les responsables alsaciens ne tiennent pas des propos plus amènes à l'égard du projet de traité franco-allemand de coopération transfrontalière.

Au-delà de la susceptibilité – « *Nous n'avons toujours pas été consultés* », regrette M. Haenel – ils critiquent sèchement le projet concocté entre Paris et Bonn. Dans une lettre en date du 22 février au premier ministre, le vice-président de l'Alsace s'inquiète d'un traité qui ne permettrait pas d'« *exploiter les réelles potentialités présentes dans la vallée du Rhin* ». Afin de constituer une structure commune de coopération pour le Rhin supérieur, explique M. Haenel, « *il faut que la France reconnaisse les Länder dans leur dimension infra-étatique et que le futur traité rende possible l'adhésion des régions françaises à un groupement de collectivités étrangères voisines sans passer par une procédure lourde de type décret en Conseil d'Etat* ».

ULTRA-RÉGIONALISME

Le radicalisme des dirigeants de la région ne s'arrête pas là. Dans une note des services, on peut lire : « *Il n'existe pas de personnalité juridique capable de gérer les crédits européens de manière efficace.* » Ou bien : « *Il n'y pas de structure susceptible de programmer et d'organiser.* » Ou encore : « *Les collectivités concernées veulent pouvoir travailler en direct sans que chacune soit soumise au droit national.* » Tous ces arguments vont en fait dans le même sens : seule la région peut être maître d'œuvre dans une coopération transfrontalière digne de ce nom. Pour compléter le dispositif, elle songe à la création d'une assemblée d'élus – le Conseil rhénan – consultatif, dans un premier temps.

Tout se passe comme si les responsables alsaciens, las des tropismes de l'« *Etat jacobin* », ne voyaient de solution que dans l'association en toute liberté avec les régions voisines. Comme s'il n'y avait pas également de contraintes juridiques de l'autre côté du Rhin. Comme s'ils ne savaient pas que les Etats fédérés allemands avaient aussi des tendances centralisatrices, ne laissant, par exemple, que peu de prérogatives aux communes. Comme si, enfin, ils croyaient que le Bade-Wurtemberg, pure création des Alliés, ne connaissait pas de tensions entre Stuttgart, capitale du Land, et Karlsruhe, capitale du pays de Bade.

Marcel Scotto

(à suivre)

Le droit et le fait

Les traités entre Etats sur la coopération transfrontalière sont conclus sur la base d'une convention-cadre du Conseil de l'Europe du 21 mai 1980. L'objectif est de permettre aux collectivités territoriales d'engager des actions communes dans le respect du droit interne et des engagements internationaux de chacune des parties contractantes, ainsi que dans les limites des compétences qui sont reconnues en droit national aux autorités locales. Le plus souvent, ces accords viennent légitimer des situations de fait. C'est le cas du traité entre la France et l'Italie, signé le 26 novembre 1993, qui encadre la coopération vieille de vingt ans entre Menton et Vintimille. Ces accords viennent aussi à point pour débloquer des projets en gestation depuis longtemps mais que les contraintes administratives et juridiques empêchent de voir le jour. La signature le 10 mars de l'accord franco-espagnol répond à cette attente (*Le Monde* du 10 mars). Le projet avec l'Allemagne, qui devrait aboutir à la fin de l'année, a pour but de donner un deuxième souffle à la coopération transfrontalière.

« AFFAIRES » La chancellerie pourrait annoncer l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les réseaux de financement du CDS. Cette décision, qui fait suite aux révélations du « Canard enchaîné » sur l'existence, en Suisse, d'une caisse noire servant à financer le parti centriste, place l'actuel garde des sceaux et ancien président du CDS, Pierre Méhaignerie, dans une situation particulièrement inconfortable : c'est lui qui, *in fine*, aura à décider des poursuites. ● *QUASI SIMULTANÉMENT*, on apprenait que Gérard Longuet, l'actuel président du Parti républicain, aurait été mis en examen par le juge d'instruction Mireille Filippini dans le dossier du financement du PR ● CES DEUX REBONDISSEMENTS judiciaires interviennent alors que MM. Longuet et Méhaignerie *se livrent, par ouvrages interposés*, à une véritable « guerre des petites phrases ».

La justice active ses enquêtes sur le financement du CDS et du PR

Tandis que la chancellerie pourrait annoncer l'ouverture d'une enquête préliminaire sur la caisse noire, en suisse, du parti centriste, M. Longuet aurait été une nouvelle fois mis en examen par le juge Filippini

LA CHANCELLERIE semblait décidée à demander, jeudi 30 mars, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur le financement du Centre des démocrates sociaux (CDS). *Cette décision clôt une polémique* sur les réseaux de financement illégaux du mouvement centriste qui avaient placé le garde des sceaux dans une situation fort inconfortable : M. Méhaignerie est à la fois l'ancien président d'un mouvement qui a eu recours à des financements occultes et le ministre de la justice d'un gouvernement qui a promis de ne jamais entraver le cours de la justice.

Il y a trois semaines, le *Canard enchaîné* s'étonnait des conditions financières dans lesquelles le CDS a acquis son siège parisien. Après avoir occupé l'immeuble pendant trois ans, le mouvement centriste a signé en 1990 un acte de vente qui précise qu'il ne s'agit pas d'une *surface de bureau mais d'un immeuble « à usage d'habitation »*. Selon *le Canard enchaîné*, cette acrobatie juridique a permis de baisser le prix d'environ 25 %. L'acte de vente prévoit en outre, au bout de deux ans, un *« supplément de prix »* de cinq millions de francs en cas de transfert de la *« commercialité »*, supplément que le CDS n'a jamais réglé (*Le Monde* du 10 mars). La semaine suivante, ce sont les réseaux de financement occultes du mouvement qui sont *mis en cause. Selon le Canard enchaîné*, les centristes disposaient à Meinier, non loin de Genève, d'une caisse noire gérée par un gérant de société, Henri-Albert Jacques.



Cette cagnotte voyait passer, selon les années, des sommes de quatre à huit millions de francs. Interrogé par l'hebdomadaire, le secrétaire général adjoint du mouvement, François Froment-Meurice, a confirmé ces informations. *« C'était une réserve stratégique,* explique-t-il. *Cela représentait environ un tiers du budget du parti. Mais cet argent n'était pas utilisé pour les dépenses courantes. Seulement pour les élections, les congrès ou les grosses opérations. »*

Depuis ces révélations, le garde des sceaux hésite sur la conduite à tenir. Ne rien faire, c'est s'exposer aux critiques et entamer un crédit *politique construit autour de la* volonté de ne pas étouffer les affaires. Ouvrir une enquête préliminaire, voire une information judiciaire, c'est précipiter dans la tourmente un parti qui clamait haut et fort son intégrité.

M. Méhaignerie ne voulait pas agir sous la pression, pas plus qu'il *ne voulait lancer la machine judiciaire* sur la base d'un article du *Canard enchaîné. Mais aujourd'hui*, le temps presse : la campagne de lancement du livre de M. Méhaignerie l'expose quotidiennement aux questions des journalistes et à l'approche de l'élection présidentielle, les balladuriens se passeraient volontiers d'une nouvelle polémique sur les « affaires ». Symboliquement, la mise en examen de M. Longuet place en outre M. Méhaignerie dans l'embarras : depuis *sa démission du gouvernement*, le président du Parti républicain répète à qui veut l'entendre que le CDS, qui a eu recours aux mêmes *« expédients »* que le PR, bénéficie d'un traitement de faveur.

Au terme de trois semaines de réflexion, le ministère semble avoir finalement opté pour une enquête *préliminaire*. Pour la place Vendôme, cette solution, qui consisterait à placer les investigations sous l'autorité du parquet, aurait le mérite de respecter une sorte de parallélisme des formes : de mai à septembre 1994, le PR avait lui aussi fait l'objet d'une enquête préliminaire.

Cette valse-hésitation illustre une nouvelle fois l'ambiguïté du statut du parquet. En vertu du code de procédure pénale, le garde des sceaux détient une part de l'action publique puisqu'il peut *« enjoindre au procureur général d'engager ou de faire engager les poursuites »* mais les décisions de poursuites devraient théoriquement revenir pour l'essentiel aux parquets locaux. Que le dossier concerne ou non un membre du gouvernement, rien ne devrait donc empêcher un procureur de prendre souverainement sa décision, *quitte* à en aviser ensuite la chancellerie.

En réalité, le poids de la subordination hiérarchique, les traditions judiciaires et la gestion politique de l'action publique menée par les gouvernements socialistes pendant les « années Urba » ont totalement faussé le jeu : lorsque le dossier est *politiquement* sensible, les parquets peuvent difficilement agir sans le feu vert du ministre. *Dans* l'affaire du PR comme dans celle qui touche aujourd'hui le CDS, le garde des sceaux s'érige donc en véritable procureur. C'est lui qui a *pris in fine* une décision de poursuite qui le concerne pourtant de très près.

Anne Chemin

La « revanche » de M. Longuet

PIERRE MÉHAIGNERIE avait pris les devants dans un livre récemment publié chez Plon et intitulé *Aux Français qui ne veulent plus être gouvernés. « Je reconnais qu'avant la loi de 1990 (...) nous avons dû, au CDS, nous débrouiller, comme tout le monde, pour exister »*, avait-il écrit. Il n'empêche. Six mois après la démission de Gérard Longuet du ministère de l'industrie, à la suite des investigations du juge Renaud Van Ruymbeke sur le financement du Parti républicain, les révélations sur l'utilisation par le CDS d'une caisse noire en Suisse ne plongent pas précisément le PR dans l'affliction.

« Pierre Méhaignerie est garde des sceaux, il était président de parti. Comme président de parti, nécessairement, il a été obligé d'accepter des procédures dont la légalité n'est pas établie », a assuré M. Longuet, dimanche 26 mars, sur Radio J, rompant avec la discrétion qu'il observe depuis son départ du ministère de l'industrie, avant d'ajouter : *« Je constate que Pierre Méhaignerie, dans des circonstances identiques, a demandé l'ouverture d'une instruction judiciaire concernant le PR. Je souhaite connaître sa réaction. »*

M. Longuet a la revanche tenace. Depuis son départ précipité du gouvernement et sa semi-retraite forcée de la politique, il n'a pas eu de mots assez durs envers son ancien collègue, auquel il reproche de n'avoir rien fait pour lui permettre de faire face dans de meilleures conditions. Dans les semaines qui avaient précédé sa démission, M. Longuet avait également noté sur ses tablettes les déclarations de François Bayrou, qui a remplacé M. Méhaignerie à la tête du Centre des démocrates-sociaux.

> Le CDS sera sans doute contraint de remiser une spécificité « morale » dressée comme un étendard

Le 25 septembre, M. Bayrou, ministre de l'éducation nationale, avait en effet assuré, sans s'embarrasser de solidarité gouvernementale, qu'il serait *« de ceux qui demanderont la plus haute exigence »* à l'endroit des hommes politiques, qui se devaient d'être non seulement *« honnêtes »*, mais aussi *« insoupçonnables »* et *« exemplaires »*. L'entourage de M. Longuet avait pris soin, dans le même temps, d'alimenter les rumeurs en multipliant les allusions aux pratiques financières du CDS.

Engagés aux côtés d'Edouard Balladur, François Bayrou et François Léotard, qui a repris en partie les rênes du PR, se sont bien gardés d'évoquer en marge de la campagne présidentielle la rancune de M. Longuet. Pourtant, les révélations sur la caisse noire helvète, sans qu'il soit d'ailleurs nécessaire d'attendre d'autres développements, ne seront pas sans conséquences.

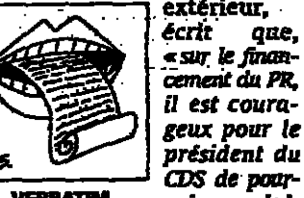
Le CDS se retrouve en effet dans la posture de l'arroseur arrosé. Car les embarras judiciaires du PR avaient constitué une part non négligeable du discours de M. Bayrou lors de sa prise du pouvoir au CDS. Favorable à la constitution d'une grande formation capable de faire pièce, à droite, au RPR, le ministre de l'éducation nationale avait souligné à de multiples reprises, faisant mine de les déplorer, que les procédures judiciaires engagées contre le PR le plaçaient hors jeu pour cette future compétition, alors que le CDS constitue une force politique nettement plus modeste que le Parti républicain.

Pris, lui aussi, en infraction, le Centre des démocrates-sociaux sera sans doute contraint d'en rabattre un peu et de remiser une spécificité « morale » volontiers dressée comme un étendard. La capacité d'attraction de M. Bayrou, qui n'était pourtant pas aux commandes *au moment des faits, risque donc d'en pâtir.*

Gilles Paris

Un duel par livres interposés

DANS SON LIVRE *L'Epreuve de vérité* (éditions Plon, 1995), Gérard Longuet, ministre démissionnaire de l'industrie, des postes et des télécommunications et du commerce extérieur, écrit que, *« sur le financement du PR, il est courageux pour le président du CDS de poursuivre lui-même une formation voisine et amie, qui n'a jamais fait que ce que tous les partis, et notamment le sien, ont employé comme expédients »*.


VERBATIM

« Le PR, comme le CDS, a perçu des espèces après la parution de la loi du 15 janvier 1990, mais avant son application effective », ajoute-t-il. *« Le PR et le CDS ont eu recours à des promoteurs immobiliers pour faciliter l'acquisition de leur siège. Ironie suprême : leurs sièges sont dans la même rue, celle de l'Université, et pour une part ont bénéficié du même partenaire, la SARI de Christian Pellerin. » « Le PR, comme le CDS, a utilisé les recettes publicitaires pour faire vivre ses journaux et soutenir ses actions. »*

Chez le même éditeur, dans un livre intitulé *Aux Français qui ne veulent plus être gouvernés de haut* (Plon, 1995), Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, s'exprime en ces termes : *« J'o[illegible] a dans certaines critiques indirectes sur le non-respect du secret de l'instruction (...) une vraie critique sous-jacente qui se résume à cette phrase : « Méhaignerie ne tient pas ses juges. » « Outre le fait que j'attends toujours qu'on me dise clairement ce que signifie concrètement, dans un Etat de droit, « tenir ses juges »*, poursuit-il, *je constate que cette phrase révèle la véritable intention de ceux qui aimeraient voir le pouvoir politique échapper au contrôle du juge. »*

« Je n'aurais donc à choisir qu'entre deux maux : manquer à la solidarité naturelle entre alliés politiques ou me faire complice de l'étouffement des affaires. Pour ma part, j'ai choisi », conclut M. Méhaignerie.

Les deux trésoriers du Parti républicain

SELON différents organes de presse – *dont Le Canard enchaîné* et *L'Est républicain* –, qui n'ont à ce jour pas été démentis, le juge d'instruction parisien Mireille Filippini aurait informé Gérard Longuet de sa mise en examen dans le dossier du financement du Parti républicain, dont il est le président. Jeudi 30 mars, les chefs de mise en examen de M. Longuet n'étaient toutefois pas connus. Dans une interview publiée le même jour par *Le Républicain lorrain*, ce dernier indique *« vouloir s'en tenir strictement au secret de l'instruction »*. Le magistrat parisien, qui instruit simultanément des dossiers concernant le patrimoine de M. Longuet, avait déjà mis l'ancien ministre en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire du financement de sa villa *de Saint-Tropez*.

Jean-Pierre Thomas, trésorier en titre du Parti républicain, était jusqu'à présent le seul responsable de ce parti à rendre des comptes à la justice dans le dossier du financement du PR. Mis en examen pour *« abus de biens sociaux, abus de confiance et infraction à la législation sur le financement des partis politiques »*, il avait déclaré publiquement qu'il n'avait *« pas vocation à être une victime expiatoire »*, laissant entendre que c'était M. Longuet qui avait la haute main sur le financement du PR.

Pour Mireille Filippini, il était devenu impératif d'entendre M. Longuet pour pouvoir faire la part des responsabilités dans ce dossier.

Deux ans d'enquête suggèrent en effet un partage des rôles *qui* met souvent M. Longuet en position de trésorier de fait. A lui les grandes décisions, les grands patrons et l'argent liquide ; à Jean-Pierre Thomas d'exécuter et d'encaisser. Le dispositif ne manque pas de logique.

Passé par l'ENA et le secteur privé, *Gérard Longuet* a tissé *au plus* haut niveau de l'administration et du patronat des liens que renforcent les affinités politiques. Il appartient à cette élite chez qui les bonnes relations font souvent les bonnes affaires. Un monde auquel Jean-Pierre Thomas n'appartient pas.

Longtemps, ce partage des rôles est allé de soi. Mais, depuis que la *justice s'en est mêlée, il se retourne* contre Gérard Longuet. On sait aujourd'hui, grâce à des témoignages concordants, que l'ancien ministre possédait au Crédit lyonnais, à Paris, un compte sur lequel lui-même et son chauffeur ont déposé plus de *3 millions de francs en espèces, en* 1990 et 1991. C'est-à-dire, pour les derniers versements, après l'entrée en vigueur de la loi de janvier 1990 sur le financement des partis. Il *s'agit d'un compte PR différent de* ceux gérés pour ce parti par Jean-Pierre Thomas à la Banque Baecque-Beau et à la Banque Vernes, à Paris.

Gérard Longuet paraît encore plus exposé dans le deuxième volet *du dossier concernant* le Groupement des régies réunies (GRR). Certes, le gérant de cette société, qui servait de « pompe à finances » au PR, s'appelle Jean-Pierre Thomas. Et il jouissait, s'il faut en croire l'entourage de M. Longuet, d'une *« large autonomie »* en matière de gestion et de démarchage des entreprises. Cependant, *là où le* bât blesse c'est que le GRR (qui commercialise au prix fort des pages offertes par des revues amies) a bénéficié, de 1988 à 1992, de l'achat de 19 millions de francs d'espaces publicitaires par une filiale de la Compagnie générale des eaux (CGE), la Société française de radiotéléphone (SFR). *Or, il se trouve* qu'en décembre 1987, Gérard Longuet, ministre des postes et télécommunications, avait octroyé un important marché de téléphonie à la SFR. Coïncidence ? Dans l'entourage de M. Longuet, on affirme que c'est Jean-Pierre Thomas, et lui seul, qui avait démarché la SFR de son propre chef.

LE DILEMME DE M. THOMAS

M. Longuet n'a jamais fait mystère de ses liens avec la Générale des eaux et *ses dirigeants*. A l'époque des faits, l'ancien ministre était d'ailleurs associé avec la CGE, dans la société financière privée Investel. Dans ces conditions, il n'est *pas exclu que les responsabilités de* Jean-Pierre Thomas soient mises en avant par *l'entourage de M. Longuet* pour protéger ce dernier d'une éventuelle procédure en Cour de justice de la République. En cas de délit dans l'exercice de ses fonctions, un ministre est du ressort exclusif de cette juridiction. C'est peut-être aussi pour ne pas avoir à se dessaisir du cas Longuet que *Mme Filippini* a évité de s'aventurer sur le terrain épineux du contrat SFR.

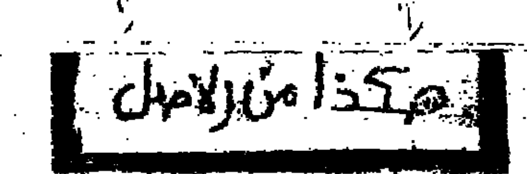
Pas de doute, en revanche, pour l'achat, en septembre 1988, de l'appartement qui a permis d'agrandir le siège parisien du PR : c'est bien Gérard Longuet qui en a négocié le prix officiel (8,5 millions de francs) avec l'acheteur, *une filiale* de la Cogedim. C'est lui aussi qui s'est entendu sur un dessous de table de 6 millions de francs avec le vendeur, Michel Reyt. L'ancien patron de la Sages affirme avoir négocié avec MM. Longuet et Thomas. Faux, réplique ce dernier qui dit *avoir tout* ignoré de ces tractations. Gérard *Longuet se tait. Il est vrai que*, là encore, il était en affaires avec l'un des protagonistes à l'époque des faits : après avoir quitté son ministère, M. Longuet avait été embauché par la Cogedim *comme « consultant »* en télécommunications.

Tout cela fait, au bout du compte, beaucoup d'argent. La facilité avec laquelle de telles sommes ont été mobilisées, mais aussi le circuit emprunté par la commission versée à Michel Reyt, a conduit les enquêteurs à s'intéresser au réseau de comptes luxembourgeois gérés par Alain Cellier, ce discret banquier qui semble avoir servi d'interface entre son ami Gérard Longuet et des patrons eux aussi proches de l'ancien ministre.

Enfermé pendant des mois dans un dilemme – se taire et se sacrifier, ou s'expliquer et impliquer Gérard Longuet –, Jean-Pierre Thomas avait tranché publiquement, à deux reprises, en novembre 1994. D'abord pour affirmer qu'il n'avait *« jamais participé à aucune négociation pour l'achat des locaux du PR »*. Ensuite, pour expliquer qu'il n'avait *« jamais réalisé la moindre opération sur des comptes à l'étranger, ni géré directement ou indirectement de tels comptes »*.

On se trouvait depuis des mois dans une situation paradoxale. D'un côté, Jean-Pierre Thomas, qui *semble n'avoir été, bien souvent*, qu'un simple exécutant, était sommé de s'expliquer sur des points dont il ne sait visiblement pas grand-chose. De l'autre, Gérard Longuet, qui détient bien des réponses, n'était pas entendu dans ce dossier. Sa mise en examen devrait permettre au juge Filippini d'y voir un peu plus clair dans les responsabilités de ces deux « trésoriers ».

Roland-Pierre Paringaux



La compagne de Didier Schuller est recherchée par la police

Christel Delaval a fait savoir qu'elle ne déférerait pas à la convocation des juges de Créteil

Les juges d'instruction Serge Portelli et Philippe Vandingenen ont demandé à la police de diffuser, mercredi 29 mars, une *« note de recherches »* visant Christel Delaval, la compagne du conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, réfugié hors de France depuis le 10 février. Convoquée pour être entendue par les policiers, Mme Delaval avait fait savoir qu'elle ne se présenterait pas à la date convenue.

DIDIER SCHULLER sera-t-il contraint par la justice d'abréger ses mystérieuses *« vacances »* ? Dans un entretien accordé au quotidien suisse *La Tribune de Genève*, le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine affirmait encore, mercredi 29 mars, qu'il ne *« retournerait pas en France avant l'élection du nouveau président de la République »* (*Le Monde* du 30 mars). Parti à l'étranger – pour une destination inconnue – le jour même de la perquisition conduite à son domicile de Clichy (Hauts-de-Seine), le 10 février, M. Schuller n'est plus reparu depuis dans cette ville, dont il briguait pourtant la mairie il y a quelques semaines encore.

De sa retraite confidentielle, le conseiller général a répété à plusieurs reprises qu'il n'était nullement *« en fuite »*, mais qu'il entendait se préserver, ainsi que sa famille, d'une *« virulente campagne de presse lancée contre* [lui] *en France »*. A l'appui de ses dénégations, M. Schuller pouvait il est vrai faire valoir qu'aucune convocation judiciaire n'avait été délivrée à son encontre. La toute récente initiative des deux magistrats de Créteil (Val-de-Marne), Serge Portelli et Philippe Vandingenen, qui ont pris le relais du juge Eric Halphen dans l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine, pourrait mettre un terme à cette situation ambiguë. Les deux juges d'instruction ont en effet demandé au 8e cabinet de délégations judiciaires de délivrer une convocation, à la date du jeudi 30 mars, visant la compagne de Didier Schuller, Christel Delaval.

Prévenue de l'arrivée de cette convocation à son domicile, sans doute par une personne chargée de lui transmettre le courrier, Christel Delaval a fait savoir aux juges de Créteil qu'elle n'y déférerait pas, a indiqué, jeudi matin 30 mars au *Monde*, l'avocat suisse de M. Schuller, Me Dominique Warluzel. L'avocat explique l'attitude de Mme Delaval par *« le climat »* régnant en France autour de cette affaire, et précise qu'aucun report de la convocation n'a été convenu avec la police. Sans attendre, les juges Portelli et Vandingenen ont en tout cas demandé aux policiers d'inscrire le nom de la compagne du conseiller général sur le fichier des personnes recherchées. Une *« note de recherches »* visant Christel Delaval fait désormais l'objet d'une diffusion nationale. Tout policier ou gendarme contrôlant l'identité de la jeune femme, aux postes frontières ou à l'intérieur du territoire national, devra l'appréhender et la présenter aux enquêteurs de la police judiciaire parisienne.

L'avocat genevois du couple nous a précisé que *« M. Schuller n'est pas visé »* par ces mesures policières et judiciaires. Le nom de sa compagne apparaît en revanche avec insistance depuis le début des investigations conduites sur l'entourage du conseiller général, c'est-à-dire depuis la première perquisition conduite au siège du *Clichois*, le journal électoral de M. Schuller, le 13 décembre 1994. Sur place, les policiers avaient saisi des documents établissant que nombre d'entreprises avaient généreusement contribué au financement des activités de l'élu, sous couvert de publicités dans le *Clichois*.

« PRESTATIONS COMPTABLES »

Interrogée à propos de cette pratique, Christel Delaval avait alors indiqué qu'elle *« sollicitait »* elle-même ces entreprises, dont les versements semblent avoir approché 5 millions de francs entre 1991 et 1994. *« Je ne peux pas vous dire si la publicité lui génère du chiffre d'affaires et s'il en est satisfait*, expliquait-elle simplement à propos de l'un de ces entrepreneurs-mécènes. *Je n'en ai jamais parlé avec lui. Il doit l'être, s'il continue... »* L'enquête a par ailleurs établi que l'un de ces donateurs a réglé à Christel Delaval, en 1989 et 1990, plusieurs factures – d'un montant de 60 000 francs – pour rémunérer des *« prestations comptables »* aux contours mal définis : ces sommes pourraient avoir servi à l'achat de l'appartement de M. Schuller et de sa compagne à Clichy.

Le financement de cette opération immobilière intéresse d'autant plus la justice qu'un proche de M. Schuller, l'homme d'affaires Jean-Paul Schimpf, avait été interpellé le 1er février au moment où il recevait des enveloppes d'argent liquide, et en possession d'une copie d'un contrat de prêt d'un million de francs établi au nom de Christel Delaval (*Le Monde* daté 5-6 février). Or les enquêteurs ont d'emblée soupçonné que ce document, daté du 6 avril 1990 et émanant d'une énigmatique société fiduciaire de Fribourg (Suisse), la Senegest SA, pouvait avoir été établi *a posteriori*, afin d'officialiser des rentrées d'argent aux origines indéfinies. D'autant que cette officine helvétique, dont le propre fils de Didier Schuller était le *« conseiller du directeur »*, et Jean-Paul Schimpf le *« représentant en France »*, fait par ailleurs l'objet de recherches, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de fausses obligations japonaises (*Le Monde* du 1er mars).

Hervé Gattegno et Erich Inciyan

Deux ans de prison ferme ont été requis contre Jacques Médecin

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

Bayard est revenu. Jacques Médecin, qui s'était spectaculairement dit *« sans peur et sans reproche »* au lendemain de son inculpation, en novembre 1989, pour délit d'ingérence dans l'affaire du mensuel *L'Action Côte d'Azur*, en montant sur le piédestal du chevalier statufié à l'entrée du tribunal de Grenoble, parle sans hésitation. *« C'est la première fois que j'ai droit à une explication publique depuis vingt ans. »* Le ton en dit long, qui est loin de celui de la contrition.


PROCÈS

M. Médecin, qui comparaissait mercredi 29 mars devant le tribunal de Grenoble pour abus de confiance dans l'affaire des détournements de fonds présumés de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra (*Le Monde* du 30 mars), a profité des premiers instants pour rappeler *« les campagnes de calomnies »* et dénoncer *« le complot politique ourdi »*, entre autres, par *« la famille Charasse »* (c'est le frère de l'ancien ministre, ambassadeur en Uruguay, qui a suivi le dossier de son extradition).

Utilisée *« pour des raisons pratiques et de sécurité »*, la salle d'assises avait certes des relents de *« criminalité ambiante »*, comme le notait son avocat, Me Jean-Marc Varaut, mais aussi de salon d'apparats. Jacques Médecin a repris naturellement les gestes du maire qui discourt à l'envi. Il se frotte les mains, reboutonne son veston, tire sur ses manchettes. L'homme est disert et ses quatre années de séjour en Uruguay n'ont pas altéré son parfait emploi de l'imparfait du subjonctif. Tout y passe, qui replonge le seigneur de la baie des Anges au temps de sa gloire passée.

Il a, dit-il, été *« un maire raisonnable »*. Sa gestion est *« en tous points incritiquable »*. Il a donc l'oeil et le souvenir vifs. Ses seize scrutins républicains, qui de lui ont fait un prince, résonnent, indélébiles, dans sa tête : *« Sur quatre cent mille Niçois, j'en tutoie deux cent mille ! »*. Pour un peu, il serait reparti au combat en juin, lui qui, de Nice, *« sa »* ville, a fait, assure-t-il, *« la première ville " sociale " »*. Mais il y a, dit-il, sa fille de treize ans, issue de son second mariage, qui l'attend en Uruguay. Et aussi son inéligibilité.

Lorsqu'il a fallu en venir aux faits, l'ancien maire de Nice a prévenu : la fuite n'est pas un élément de culpabilité. *« Mes nerfs ont lâché*, a-t-il plaidé. *La lassitude m'a gagné. Il fallait une opération chirurgicale. »* Certes, Jacques Médecin a reconnu qu'il avait bien utilisé à des fins personnelles le compte de la société de droit panaméen Costa Real, que Jean Filippi, un ami homme d'affaires (également prévenu de complicité) avait mise à sa disposition. Il s'agissait là de faire face aux *« frais de représentation du commis voyageur de la Côte d'Azur »* qu'il était. Mais il a réitéré ses déclarations selon lesquelles il ne savait pas d'où provenaient les fonds déposés sur ce compte utilisé jusqu'en 1986, date de sa clôture. Ni d'où venaient les 40 000 dollars *« prêtés »*, en 1986, par son *« ami de trente ans, un vrai »*, l'homme d'affaires Pierre Michaut (lui aussi prévenu de complicité). De même qu'il ne connaissait pas l'existence des contrats passés entre l'association paramunicipale Nice-Opéra, chargée de gérer l'opéra niçois et les deux sociétés Costa Real et Oceania systems, dont l'information judiciaire a montré qu'elles avaient collecté et versé sur le fameux compte californien pour 2,1 millions de francs issus de subventions publiques. Tout cela est le fruit du hasard.

Ainsi, Jacques Médecin n'a-t-il pas nié qu'il était bien le président de droit de Nice-Opéra, alors dirigée par l'ancien organisateur de spectacles de variétés Lucien Salles (autre prévenu de complicité). Mais il a contesté avoir été à l'origine des contrats conclus par l'association, renvoyant la balle dans le camp du directeur et du trésorier de l'association, assurant n'avoir suivi *« que de loin »* les affaires de l'Opéra.

Lucien Salles, de son côté, s'est attaché à démontrer la réalité des contrats passés avec Costa Real et Oceania, chargée de commercialiser des produits vidéo et de *« rechercher des talents de qualité »* pour l'Opéra de Nice. Ces sociétés avaient été décrites par les enquêteurs comme *« des sociétés de pure façade »*.

UN « PRÉCURSEUR »

Douze heures d'audience concentrée n'auront cependant pas levé certaines faiblesses de l'instruction. Ainsi, à aucun moment, l'accusation n'a-t-elle été capable de dire précisément quelles sommes Jacques Médecin avait portées au crédit et au débit du compte californien dont il partageait la signature avec Jean Filippi. Et il fallut bien que le procureur adjoint Jean-Pierre Dages-Desgranges eût recours à des faits prescrits hors procédure (des versements importants d'entreprises françaises, notamment d'une filiale de la Lyonnaise des eaux sur le compte de Costa Real) pour asseoir le contexte *« douteux »* du compte en question.

Une seule fois cependant, Jacques Médecin se raidira. Lorsque le procureur adjoint lui lance : *« Vous avez commis un acte indigne ! Enoncer les turpitudes des autres élus ne vous innocente pas. Vous avez été un précurseur dans ce qui est une régression de la démocratie. »* Et d'encaisser la cinglante affirmation : *« D'ailleurs, vous n'étiez peut-être pas prédisposé à la démocratie. En 1965, vous avez été élu maire sans convaincre, à la suite de votre père. »*

Me Jean-Marc Varaut a demandé la relaxe pour l'ancien maire de Nice, et son fils a plaidé la prescription des faits, tout comme Me Bernard Sivan pour Lucien Salles. Le ministère public a requis deux ans de prison ferme contre Jacques Médecin (le maximum prévu par la loi), un minimum de 300 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de droits civiques. Et dix-huit mois, dont une partie ferme, 100 000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de droits civiques contre Lucien Salles, deux ans ferme contre Pierre Michaut et Jean Filippi jugés par défaut.

Jugement le 16 mai.

Jean-Michel Dumay

Le procès de Willy Van Coppernolle, meurtrier et violeur

NÎMES
de notre correspondant

La cour d'assises du Gard devait rendre, jeudi 30 mars, son verdict dans le procès de Willy Van Coppernolle, ressortissant belge de cinquante et un ans accusé de l'enlèvement et du meurtre, en mars 1993, près de Remoulins (Gard), d'Abdeljabbar Dkissi, onze ans, ainsi que du viol, huit jours plus tard, dans la région de Narbonne (Aude), de deux adolescents de quinze et seize ans.

Costume bleu marine lundi, parka militaire mardi, simple veste et chemise ouverte mercredi... Depuis le début de son procès, l'accusé change de tenue comme d'attitude. Une minute il prend un air sévère et arrogant, l'instant d'après il semble s'excuser. L'ancien légionnaire brouille les pistes, jouant de son accent et du français qu'il fait mine parfois de ne pas comprendre. Lorsqu'il reconnaît, mercredi, le viol sous la menace d'un fusil à pompe de deux adolescents audois pris en stop dans la nuit du 3 au 4 avril 1993, on ne sait si c'est pour soulager sa conscience ou par simple lassitude.

Mimoun Dkissi, le père du petit Abdel, qui demande à ses filles de sortir de la salle lorsque celles-ci traitent l'accusé d'*« ordure »* et d'*« assassin »*, ne saura jamais pourquoi son fils unique a été tué. Willy Van Coppernolle refuse de répondre. L'accusé s'est tricoté une version dans laquelle il aurait été provoqué par l'enfant, enlevé sur le parking d'un supermarché de Remoulins. Le jeune garçon, décrit par ses soeurs comme un être naïf, fier et serviable, sera un mois plus tard retrouvé gisant sur un plateau désertique, le crâne fracassé par une pierre de 16 kilos.

La cour d'assises a tenté de reconstituer le parcours de Willy Van Coppernolle après le meurtre : une cavale où l'homme n'a cessé de prendre en voiture de jeunes auto-stoppeurs à qui il faisait ouvertement comprendre ses désirs. Le 4 avril, c'est sous la menace d'un fusil qu'il viole Frank et Christopher, deux adolescents narbonnais de quinze et seize ans. A la barre, ces derniers racontent leur calvaire : *« Aujourd'hui, lorsque j'ai des relations sexuelles, j'ai peur. Je suis obligé d'allumer la lumière. Je suis obligé de parler »*, explique Frank. *« L'accusé est un pervers conscient du caractère délictueux de ses actes. Les victimes n'ont pour lui pas d'existence »*, affirmera un psychiatre. Dernier d'une famille de seize enfants, Willy Van Coppernolle s'est aussi construit un passé. Placé dans une institution religieuse après la condamnation de son père à dix ans de prison pour inceste avec l'une de ses soeurs, il prétend avoir été violé par un moine, puis par un juge de paix. Il évoque ensuite son amour pour Adrien, un jeune homme qui, dit-il, vivait avec lui sous le toit de ses parents.

Les seules certitudes du passé de Willy Van Coppernolle sont consignées dans son casier judiciaire belge, où figurent trente-deux condamnations, dont quatre pour attentat à la pudeur. En France, Van Coppernolle avait déjà été condamné par un cour d'assises, à Valence en 1989, pour attentat à la pudeur avec violences. Il avait été libéré pour bonne conduite le 22 mars 1993. Cinq jours avant que son chemin ne croise celui du petit Abdeljabbar.

Richard Benguigui

L'Agence française du sang face aux problèmes guyanais et antillais

Des mesures visent à réduire les risques de contamination par transfusion

L'organisation des futurs *« schémas régionaux d'organisation de la transfusion sanguine »* vient d'être publiée au *Journal officiel*. La réforme du système français a mis en lumière les problèmes sanitaires spécifiques de la Guyane et des Antilles, plus touchées par l'épidémie de sida que la métropole.

EN CHANTIER depuis 1991, la réforme du système transfusionnel français devrait bientôt aboutir. Les futurs *« schémas régionaux d'organisation de la transfusion sanguine »* ont été publiés au *Journal officiel* du 23 mars. Ils définissent dans le détail les activités dévolues aux établissements transfusionnels. Cette rationalisation a pour effet de placer l'ensemble de l'activité transfusionnelle sous la tutelle de la jeune Agence française du sang, que dirige Jean Marimbert. Elle vise à améliorer la sécurité de cette activité qui, au travers de l'affaire du sang contaminé, a montré à quel point elle pouvait être dangereuse.

Rompant avec une vision uniforme du système transfusionnel national, cette réforme met en lumière les problèmes sanitaires spécifiques de certaines régions. C'est notamment le cas de la Guyane et des Antilles, régions notablement plus touchées par l'épidémie de sida que la métropole (*Le Monde* du 14 octobre 1987 et du 6 septembre 1989). En Guyane, pour une population de 160 000 habitants, on comptait récemment 400 cas cumulés de sida, dont la moitié avait été diagnostiqués chez des ressortissants haïtiens. Cette région connaît d'autres pathologies virales ou parasitaires, transmissibles par voie sanguine, et dont l'incidence est de beaucoup supérieure à celle de la métropole. Comment dans de telles conditions, et compte tenu de l'isolement géographique, assurer la meilleure qualité transfusionnelle ?

Tout en se situant en deçà du seuil de 10 000 dons annuels, la Guyane sera dotée d'un *« Groupement d'intérêt public »* réunissant les établissements de Cayenne, de Saint-Laurent-du-Maroni et de Kourou. *« Compte tenu de la modeste démographie du département, il conviendra d'être encore plus vigilant sur les techniques et les contrôles de qualité »*, précise le schéma d'organisation. Ce schéma souligne que les *« collectes sous tente »* devront être abandonnées. *« La sélection des donneurs est un des points importants auquel il conviendra d'apporter une attention particulière en raison de certaines spécificités sanitaires locales (fort taux de prévalence de certaines endémies virales : HIV, HTLVI, hépatites, drépanocytose, paludisme) »*, précise le texte officiel.

« FIDÉLISER » LES DONNEURS

Au chapitre des collectes de sang, on apprend que ces dernières ne devront plus avoir lieu *« sur la voie publique et devront viser au maximum les communautés les plus stables possible. Cependant il ne semble pas possible d'envisager l'abandon des collectes dans l'armée en raison de l'importance qu'elles représentent par rapport à l'autonomie minimum nécessaire face à [l']isolement géographique (80 % des dons). Certains facteurs de risque sont augmentés dans ce milieu : population dite « à risque », jeune, célibataire, vie en collectivité, population instable en renouvellement permanent donc difficile à surveiller, à suivre, à répertorier. Il conviendra donc de chercher à mettre en place des solutions originales pour lutter contre ces facteurs de risque »*.

En Martinique, les zones de collecte de sang – et de distribution des produits sanguins – ne pourront dorénavant, sauf exception, *« s'étendre aux îles avoisinantes »*. Dans ce département, les collectes sur la voie publique *« pourront être tolérées à titre exceptionnel, sur des périodes de tension d'approvisionnement (entre Noël et le Nouvel An par exemple), sous réserve de n'accepter que les anciens donneurs réguliers »*.

Pour la Guadeloupe, le programme de recrutement devra s'attacher à combler le déficit de quatre mille dons de sang actuellement observé à l'intérieur de la zone de collecte. Cette collecte se limitera néanmoins au département, exception faite de l'île de Saint-Martin. On prévoit par ailleurs, dans ce département, de pouvoir réaliser la promotion de l'autotransfusion de telle manière que *« 20 % des personnes transfusées en l'an 2000 aient reçu leur propre sang »*.

Plus généralement, pour les régions Guyane et Antilles, les responsables transfusionnels attendent une aide qualitative et quantitative des différents établissements transfusionnels de la métropole (centre de transfusion de Bordeaux, hôpital Saint-Antoine de Paris). Les principales menaces résident ici d'une part dans le développement de deux circuits de prélèvement et de distribution correspondant à deux *« qualités »* de produits sanguins. D'autre part dans la création d'un groupe de donneurs à moindre risque dont la *« fidélisation »* ne répondrait plus aux principes d'anonymat et de bénévolat définis dans les récentes lois de bioéthique.

Jean-Yves Nau

Une mallette informatique pour dresser le tableau de bord des quartiers

C'EST L'ÉVIDENCE : les cités de banlieue souffrent d'un manque de services publics et d'équipements de proximité. L'absence de desserte nocturne par des transports en commun, un déficit de médecins et de commerces, l'éloignement du commissariat de police et de la poste pèsent sur le mode de vie de populations socialement défavorisées. Si ces réalités sont connues globalement, elles sont rarement recueillies systématiquement et confrontées en vue d'actions publiques.

Tel est précisément l'objet du « Tableau de bord sur l'offre des services publics dans les quartiers en difficulté », un logiciel présenté, mardi 28 mars, par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et André Rossinot, ministre de la fonction publique, aux trente sous-préfets chargés de la ville. Utilisable sur un micro-ordinateur PC portable, cet outil informatique n'est, pour l'instant, qu'un cadre sophistiqué qui peut recevoir quelque cent cinquante données dans cinq domaines : éducation, poste, santé, transport et sécurité-justice.

Mais son utilisation pourrait mettre à jour les fortes disparités existant entre les quartiers défavorisés et les centres-villes correspondants. Le logiciel pourrait ainsi se révéler, pour les administrations préfectorales, un redoutable outil de négociation des redéploiements des crédits et des personnels.

Moyennant 20 000 F, les préfets des quatre-vingt-cinq départements comportant des quartiers sensibles peuvent se procurer ce « tableau de bord » prêt à recueillir, pour chaque cité, des informations aussi diverses que la densité de médecins, de cabines téléphoniques, le montant moyen des opérations financières effectuées à la poste, le nombre d'interventions policières, la fréquence des bus, le taux de chômage, de mobilité dans les HLM, de logements vides, etc. L'outil a déjà été testé pour des cités d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), de Nîmes (Gard), de Pithiviers (Loiret) et de Romans-sur-Isère (Drôme).

UN OUTIL « DÉRANGEANT »

Il a ainsi révélé que les deux mille habitants de la cité de Saint-Aignan à Pithiviers ne disposent d'aucune cabine téléphonique. A terme, il pourrait aboutir à quelques mises à plat dérangeantes. La carte de France des lycées non dotés d'un proviseur adjoint ou celle des ZEP confrontée aux indicateurs sociaux des populations concernées devraient confirmer les inégalités de moyens dont les quartiers défavorisés sont victimes et réserver quelques surprises.

Pour l'instant, le logiciel ne peut être utilisé que dans un cadre départemental, chaque préfecture étant chargée de la collecte des données selon un procole défini nationalement destiné à assurer leur fiabilité et leur cohérence. L'accès aux informations est réservé aux administrations de l'Etat. La question de l'accessibilité des élus, des collectivités territoriales et des associations à ce que M. Rossinot a qualifié d'*« outil d'équité dérangeant, mais performant »*, a semblé diviser les sous-préfets à la ville.

Simone Veil, qui s'est déclarée *« fascinée par cette petite mallette révolutionnaire »*, a balayé ces réticences en exigeant que l'on aille *« au bout de la démarche en faveur de la transparence »*. Pour le ministre de la ville, le logiciel pourrait permettre une évaluation permanente de la politique de réhabilitation sociale et urbaine des quartiers, et *« devrait remplacer l'élaboration longue et frustrante de rapports »*, à condition qu'une mise à jour soit opérée constamment. Pour Yves Dalmau, conseiller technique au cabinet d'André Rossinot et initiateur du logiciel, la confrontation des données ainsi rassemblées devrait *« faire progresser la transparence »*. Reste à savoir en fonction de quelles orientations politiques, et par qui au juste sera utilisée cette nouvelle Bible des quartiers sur écran.

Philippe Bernard

Incarcération d'Alain Josse maire de Montgeron

LE MAIRE (RPR) de Montgeron (Essonne), Alain Josse, et son frère, Christian, ont passé, mercredi 29 mars, leur première nuit en prison, à Fleury-Mérogis. Ils avaient auparavant été mis en examen par le juge d'instruction Brigitte Brun respectivement pour recel d'abus de confiance et recel d'abus de confiance aggravé. On indiquait au parquet d'Evry que leur incarcération vise à *« protéger l'ordre public et permettre le bon déroulement de l'enquête »*.

Alain et Christian Josse auraient bénéficié d'une escroquerie réalisée au détriment de petits épargnants de Montgeron par leur père, Jean Josse, aujourd'hui décédé, dans les années 70, alors qu'il était maire de Montgeron et gérait la caisse locale du Crédit mutuel. Le détournement porterait sur 15 millions de francs. Le « pot aux roses » a été découvert à l'automne dernier, après les plaintes de plusieurs retraités. Alain Josse nie toute responsabilité dans cette affaire. Sa version des faits est apparemment démentie par son frère Christian et par Louis Bonnard, son ancien premier adjoint à la mairie de Montgeron, incarcéré la semaine dernière. Alain Josse est par ailleurs impliqué dans une affaire immobilière dans laquelle la ville de Luynes (Indre-et-Loire) lui réclame 32 millions de francs. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **FAUSSES FACTURES : Bernard Ramon**, directeur général de l'entreprise de travaux publics Bateg, a été mis en examen, mardi 28 mars, pour *« abus de confiance »* et *« recel d'abus de biens sociaux »* et écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines). M. Ramon est soupçonné d'avoir participé à une opération de fausse facturation de 3 millions de francs avec Noël Girault, le responsable d'une *« société taxi »*, écroué le 2 décembre 1994. M. Ramon est le vingt-deuxième chef d'entreprise du BTP mis en examen dans un dossier qui concerne des détournements de fonds réalisés entre 1989 et 1994 par des entreprises d'Ile-de-France. Il est aussi le dixième patron incarcéré dans cette affaire par le juge Jean-Marie Charpier.

■ **GRENOBLE : placé en détention provisoire depuis le 8 février, Jean-Guy Cupillard**, maire (RPR) de l'Alpe-d'Huez, a été confronté, mercredi 29 mars, aux dirigeants des entreprises de travaux publics Pascal et Chambard SA, dans le bureau de Christian Blaes, vice-président du tribunal de grande instance de Grenoble, chargé de l'instruction des « affaires grenobloises ». Vice-président du conseil général de l'Isère, chargé de l'équipement et des routes, Jean-Guy Cupillard avait été mis en examen pour *« abus de biens sociaux et corruption passive »* dans une affaire d'ententes illicites concernant l'attribution de marchés départementaux.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : la garde à vue de Jean-Dominique Deschamps**, directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux (CGE), a été prolongée, mercredi 29 mars, sur décision du juge d'instruction Jacqueline Meysson. M. Deschamps avait été placé en garde à vue, la veille, dans une affaire de fausses factures concernant un bureau d'études lié au Parti communiste, la Sicopar (*Le Monde* du 30 mars).

■ **JUSTICE : les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Ile-de-France (PJJ)**, qui sont en grève depuis le 28 mars, ont occupé, mercredi 29 mars, les locaux de la direction régionale d'Ile-de-France de la PJJ, dans l'île Saint-Louis, à l'appel du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES-PJJ). Le SNPES-PJJ, qui a organisé des journées d'action le 1er février et le 23 mars, demande la levée immédiate du gel qui affecte depuis quelques années les postes de toutes catégories – éducateurs, veilleurs de nuit, employés, cuisiniers pour les foyers – et une augmentation salariale de 1 200 francs pour tous.

■ **MUTUELLE : l'association bordelaise Chômeur aide-toi** a annoncé, mercredi 29 mars, la création d'une Mutuelle des chômeurs, à compter du 31 mars. Cette décision fait suite à la signature d'un contrat de groupe d'assurance-santé et chirurgicale avec l'organisme mutualiste marseillais Prado Mutuelle. La Mutuelle des chômeurs sera *« réservée aux personnes sans emploi ainsi qu'à toutes celles en situation précaire, en stage, en travail à mi-temps ou sous contrat-emploi-solidarité »*, a précisé Guy Erpeldinger, président de l'association. Moyennant un droit d'entrée de 100 francs, elle proposera trois régimes de cotisation possibles (de 125 F à 230 F par mois pour une personne seule), en fonction des besoins et du budget des adhérents.

■ **MAL-LOGÉS : l'abbé Pierre** a rendu visite, mercredi 29 mars, aux familles de mal-logés qui occupent depuis le 18 décembre l'immeuble du 7, rue du Dragon à Paris (6e). C'était la première fois que le fondateur d'Emmaüs, accompagné du professeur Albert Jacquard, du professeur Léon Schwarzenberg et des responsables de Droit au logement, revenait sur les lieux depuis l'occupation en décembre. *« Frappé par l'harmonie »* régnant parmi les habitants de l'immeuble, l'abbé Pierre, a estimé que *« les exclus, les victimes de notre société, forment un peuple »* et que *« c'est cela que nous devons rappeler sans cesse aux hommes au pouvoir ou qui vont bientôt l'être »*.

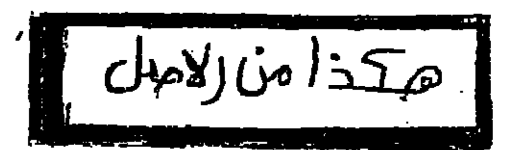
■ **DROGUES : les saisies de drogues effectuées en France** par la police, la gendarmerie et les douanes, ont connu, en 1994, une très nette progression selon les chiffres communiqués, mardi 28 mars, à Marseille, par Alain Tourre, chef de la mission de lutte antidrogue au ministère de l'intérieur. Plus de 650 kilos d'héroïne ont été saisis en 1994, *« soit près du double de l'année précédente »*. Les saisies de cocaïne s'élèvent à plus de 4,7 tonnes, contre 1,7 tonne en 1993, celles de haschich à 57 tonnes, contre 47 tonnes un an plus tôt. Le nombre des interpellations liées à la toxicomanie est passé de 51 000 à 60 000.

■ **CONDAMNATION : Me Arnaud Thomas-Chevalier, ancien notaire de Longwy**, a été condamné, mercredi 29 mars, par la cour d'assises de la Meuse, à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre, en février 1980, de son confrère Me Jean Flauder. Lors de son réquisitoire, l'avocat général François Ardiet avait réclamé une peine de vingt années de réclusion, assortie d'une période de sûreté des deux tiers, en dénonçant *« l'obsession »* de Me Thomas-Chevalier pour l'argent et sa personnalité *« machiavélique »*.

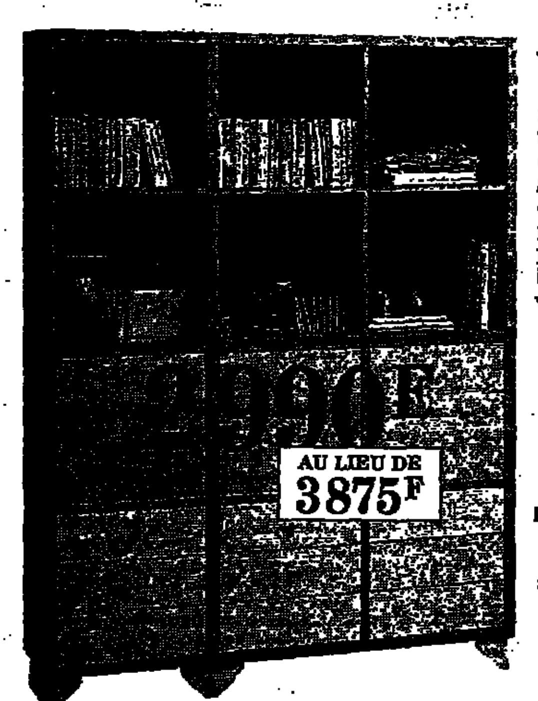
■ **MISE EN EXAMEN : le sénateur CDS d'Ille-et-Vilaine Marcel Daunay** a été mis en examen pour *« recel d'abus de confiance et recel d'abus de pouvoir et d'abus de biens sociaux »*, par le procureur de Coutances (Manche), a-t-on appris, mercredi 29 mars, de source judiciaire. En 1991, M. Daunay avait vendu à l'Union laitière normande (ULN), dont il était le secrétaire général, un terrain lui appartenant. Il avait, à cette occasion, perçu *« une compensation financière »* de 2 450 000 francs. En 1992, la Confédération paysanne (CP) de la Manche avait porté plainte.

Les avocats demandent à pouvoir communiquer le dossier à leurs clients

DANS UNE LETTRE adressée le 27 mars au garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, la présidente de la conférence des bâtonniers, Huguette André-Coret, prend la défense de Me Guidicelli, un avocat toulonnais suspendu un an par la cour d'appel d'Aix-en-Provence parce qu'il avait communiqué la copie d'un dossier d'instruction à un client (*Le Monde* du 10 mars). *« Comment peut-on sérieusement soutenir*, note-t-elle, *que les droits de la défense s'exerceraient librement, dans les affaires financières par exemple, lorsque le dossier représente des dizaines de kilos de pièces, si la personne mise en examen se trouve contrainte à « camper » dans le cabinet de son avocat pour connaître les éléments du dossier ? »* La conférence des bâtonniers, qui réunit l'ensemble des barreaux de France à l'exception de celui de Paris, demande à M. Méhaignerie de modifier les textes afin que soit clairement reconnu aux avocats le droit de communiquer le dossier à leurs clients.

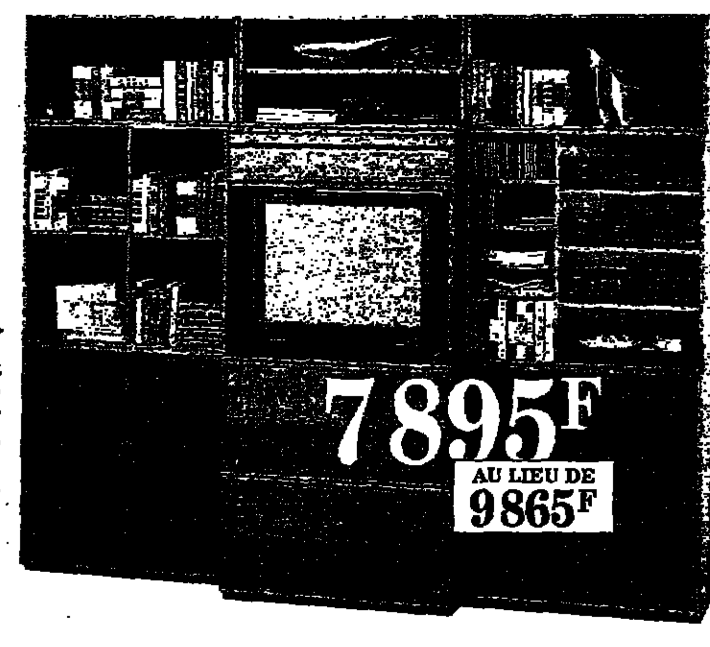


30 mars à Paris. M. le Président inaugure la Très Grande Bibliothèque.



Kubist. série de rangement. Structure en fibres de bois laqué bleu-gris. Portes, socles et faces tiroirs en panneau de particules plaqué bouleau, vernis plastique.

Ralf. Structures, portes et étagères en panneau de particules teinté cerisier sous vernis plastique. Dos en panneau fibres de bois, peinture plastique. Portes et étagères en verre trempé. Les portes sont complètes avec boutons et charnières.





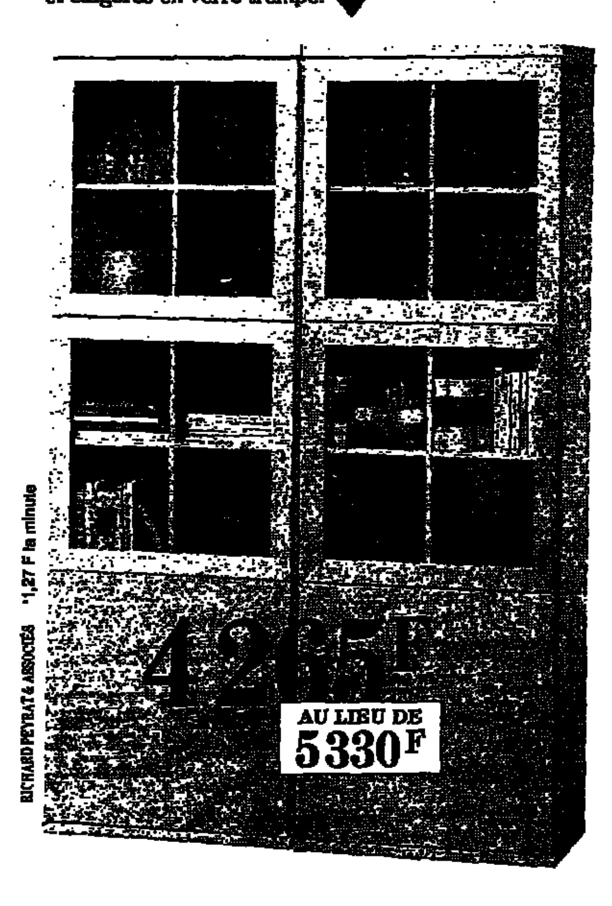
Kommendör. Aulne/bouleau massif/plaqué teinté roux sous vernis plastique, charnières et poignées incluses.

Pour tous ceux qui ne sont pas Présidents, nous en faisons dans toutes les tailles.

Bonde. Structures en panneau particules plaqué frêne naturel, vernis plastique. Dos en panneau fibres de bois, vernis plastique. Portes vitrées et étagères en verre trempé.

Et à -20 %.

Offre valable jusqu'au 17 avril 1995.





Niklas. Montants en tube d'acier chromé ou noir. Pieds réglables. Armoire, caisson et vitrine : 1 étagère réglable. Finitions hêtre/plaqué hêtre vernis ou pin massif/plaqué. Portes vitrées en verre trempé.

Sufflör. Panneau de particules/fibres de bois. Portes et faces tiroirs, plaquées cerisier vernis plastique. Portes vitrées en verre clair trempé.

3400F
AU LIEU DE
4255F



Tout un état d'esprit

IKEA LYON (69) ZAC DU CHAMP DU PONT. ST-PRIEST. TEL. (1) 72.15.28.28. IKEA MARSEILLE (13) RN 113. C.CIAL VITROLLES ESPACE. TEL. 42.10.16.00. IKEA LILLE (59) C. CIAL DE LOMME. TEL. 20.93.36.77. IKEA BORDEAUX (33) C. CIAL BORDEAUX-LAC. TEL. 56.50.42.06. IKEA PLAISIR (78) C.CIAL DE GRAND PLAISIR. TEL. (1) 30.79.21.21. IKEA PARIS NORD II (95) AUTOROUTE A1. ZAC PARIS NORD II. TEL. (1) 49.90.16.16. IKEA EVRY (91) AUTOROUTE A6. SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 69.11.16.00.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3615 IKEA*

DISPARITIONS

Marcel Ravidat

L'un des quatre « inventeurs » de la grotte de Lascaux

MARCEL RAVIDAT avait dix-huit ans lorsque, avec trois camarades, il découvrit la grotte de Lascaux. Il est décédé mercredi 29 mars, à Montignac (Dordogne), à l'âge de soixante-douze ans.

Le 8 septembre 1940, Marcel Ravidat, natif de Montignac, se baladait avec des camarades sur les collines environnant son village, lorsque son chien, filant un lapin, s'engouffra dans un trou. Les adolescents, découvrant cette ouverture, crurent à l'entrée d'un souterrain du château voisin. Marcel Ravidat se promit de revenir explorer plus avant les lieux. Ce qu'il fit, le 12 septembre, accompagné de trois camarades, Jacques Marsal, de trois ans son cadet, également de Montignac, Simon Coencas et Georges Agniel, deux petits Parisiens, réfugiés au village en ces débuts d'Occupation.

Etant le plus intrépide, mais aussi le plus costaud et le plus âgé de la bande, Marcel Ravidat descendit le premier. Les autres suivirent, et, au bout de quelques mètres, à la lumière de lampes acétylène, les quatre garçons découvrirent avec stupeur, peinte sur les parois de la voûte, une série d'animaux polychromes. Après avoir gardé le secret quelques jours, ils finirent par se confier à l'instituteur de la commune, Léon Laval, connu localement pour ses recherches archéologiques. De son côté, Marcel Ravidat couchait immédiatement sur le papier le récit de son aventure, que l'on peut lire encore aujourd'hui en compulsant les archives.

Sceptique – *« il nous savait un peu bluffeurs »* –, l'instituteur demandait à un autre jeune garçon, Georges Estreguil, réputé plus sérieux et surtout bon dessinateur, de réaliser des croquis. Ce n'est qu'à leur vue qu'il acceptait de suivre les gamins et de descendre, non sans réticence, dans la grotte. Mesurant l'importance de la découverte, il en avisait les *« autorités compétentes »* et notamment l'abbé Breuil, le grand spécialiste de la préhistoire.

Ainsi était révélée au monde l'existence de la grotte de Lascaux, véritable « chapelle Sixtine » de la préhistoire. L'existence de ces gamins, et en particulier des deux Montignacois, devait en être totalement bouleversée. Marcel Ravidat, né le 6 mai 1922, était, au moment de la découverte, apprenti mécanicien dans un garage de la localité. Un métier qu'il ne devait pas exercer avant 1963. En effet, entré dans la Résistance, intégrant ensuite l'armée française, il retrouva après la guerre la grotte de Lascaux, en devenant guide, lors de son ouverture au public, en 1948. C'est encore lui qui, au début des années 60, constatait la maladie verte qui gagnait les peintures.

La fermeture au public, en 1963, renvoyait Marcel Ravidat à son premier destin. Il devenait alors mécanicien à la Papeterie de Condat. Et lorsque les visites au compte-gouttes de Lascaux furent de nouveau autorisées, c'est l'autre *« inventeur »*, Jacques Marsal, qui en devint le gardien, le conservateur pour le ministère des affaires culturelles et le guide des quelques visiteurs privilégiés. Un statut qu'il garda jusqu'à son décès, en juillet 1989 (*Le Monde* du 19 juillet 1989).

Marcel Ravidat, à la retraite, avait renoué avec ses souvenirs à l'occasion du tournage d'un film par Antenne 2 (« Le Monde Radio-Télévision » daté 9-10 septembre 1990) puis lors du cinquantenaire de la découverte de Lascaux, en septembre 1990, jubilé fêté en présence de François Mitterrand. On avait alors retrouvé un personnage digne de Pagnol, truculent, qui, *« derrière des airs bourrus, était un homme très gentil et surtout un monument d'histoire locale »*, comme le qualifie aujourd'hui le maire de la commune, Jacques Cabanel. Marcel Ravidat, terrassé par une crise cardiaque mercredi matin, à son domicile de Montignac, s'apprêtait à fêter un autre cinquantième anniversaire : celui de son mariage, en décembre prochain, événement qu'il avait déjà organisé en louant une salle municipale.

Anne-Marie Simeon

Albert Drach

Un romancier de l'exil

ALBERT DRACH, écrivain autrichien, est décédé lundi 27 mars, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, à son domicile de Moedling, près de Vienne, des suites d'une pneumonie.

Né en 1902, il passait pour un des jeunes talents littéraires d'avant-guerre après la publication d'un petit volume de poèmes à l'âge de dix-sept ans. Mais, juriste et avocat de profession pendant l'entre-deux-guerres, Albert Drach ne parvint pas à renouer avec le succès littéraire. Son roman *Das grosse Protokoll gegen Zwetschkenbaum (Le Grand Protocole contre Zwetschkenbaum)*, écrit en 1938, qui raconte l'histoire d'un juif de Galicie orientale, Schmul Leib Zwetschkenbaum, pendant et après la première guerre mondiale, n'a pu paraître qu'en 1964.

D'origine juive, Albert Drach a quitté Vienne en 1938 après l'Anschluss et s'est exilé d'abord en Yougoslavie, puis à Paris et dans le sud de la France, où il vivait caché sous la menace permanente d'une déportation à laquelle il avait échappé par miracle, après avoir été interné à trois reprises dans des camps différents. Son exil, ses expériences avec le fascisme et la guerre se reflètent dans ses deux romans autobiographiques : *Z. Z. ist die Zwischenzeit (Z. Z. est le temps intermédiaire)* et *Voyage non sentimental* (Plon, 1990), plein d'ironie noire et écrit dans une langue bizarre et singulièrement sèche.

En 1948, Albert Drach est rentré en Autriche et a repris sa profession d'avocat. Ce n'est qu'à partir de 1962 que la maison d'édition munichoise Langen-Müller a édité une partie de ses œuvres.

Lauréat tardif de plusieurs prix littéraires – prix Georg-Büchner en 1988, prix Manès-Sperber en 1989 et prix Anton-Wildgans en 1993, – Drach n'a pas caché sa déception de la reconnaissance tardive de son œuvre littéraire et a vécu ses dernières années retiré dans sa maison natale à Moedling.

Waltraud Baryli

NOMINATIONS

CONSEIL D'ÉTAT

Paule Dayan et Jacqueline de Guillenchmidt, magistrats, ont été nommées conseillers d'Etat au tour extérieur, par le conseil des ministres du mercredi 29 mars. Plusieurs maîtres des requêtes ont aussi été promus conseillers d'Etat : **Daniel Janicot**, sous-directeur général à l'UNESCO ; **Maurice Benassayag**, chargé de mission auprès du président de la République ; **Jean-Marc Sauvé**, préfet de l'Aisne, ancien directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur ; **Serge Dael**, ancien chargé de mission au cabinet d'Henri Nallet ; **Jacques Faure**.

[Née le 17 janvier 1944 à Oran, Paule Dayan est titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit privé et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat. D'abord avocate à la cour d'appel de Paris, elle a intégré la magistrature en mars 1981. Le 3 juin 1981, elle devient chargée de mission au secrétariat général de l'Elysée, où elle s'occupe des dossiers judiciaires, des relations avec les professions libérales, et des relations avec le Parlement. En décembre 1992, le président de la République la nomme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature, poste qu'elle occupe jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme de ce conseil.]

[Née le 25 septembre 1943 à Pékin, Jacqueline de Guillenchmidt est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise en droit privé et du certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Avocate pendant dix ans, elle intègre la magistrature en 1982 et devient juge d'instruction au tribunal de grande instance de Pontoise. En poste, depuis 1985, à l'administration centrale du ministère de la justice, elle est successivement chef du bureau du droit commercial et chef du bureau de la réglementation des professions judiciaires et juridiques. En avril 1993, elle devient conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, puis en septembre 1994, directrice adjointe de ce même cabinet.]

DÉFENSE

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 29 mars a adopté les promotions et nominations suivantes :

● **Gendarmerie nationale.**– Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, et nommé inspecteur général des armées, le général de corps d'armée **Michel Duhamel**.

● **Terre.**– Sont élevés au rang et à l'appellation de général d'armée, les généraux de corps d'armée **Philippe Morillon** et **Christian Quesnot**.

Sont promus : général de division, le général de brigade **Pierre Mignot** ; général de brigade, le colonel **Pierre Aguer**.

Sont nommés : inspecteur général des armées, le général d'armée **Bertrand Guillaume de Sauville de Lapresle** ; directeur central du matériel de l'armée de terre, le général de division **Michel Pineau** ; inspecteur du matériel à Malakoff, le général de brigade Bernard Barbier ; commandant de l'Ecole supérieure et d'application du matériel de Bourges, le général de brigade **Noël Lhuissier**.

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne **Louis Cazaubielh**.

Sont promus : général de brigade aérienne, les colonels **Michel Farina**, **Hervé Creff** et **Jacky Morel**.

● **Marine.**– Est élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, le vice-amiral **Jean Wild**.

Est promu : contre-amiral, le capitaine de vaisseau **André Rivron**.

● **Service de santé.** – Est élevé au rang et aux prérogatives de général de division avec appellation de médecin général inspecteur, le médecin général **Jean Vignat**.

Est promu : général de brigade avec appellation de médecin général, le médecin-chef **Michel Curé**.

● ***Délégation générale pour l'armement.***

Sont nommés : directeur régional du sud-ouest de la direction de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Jackie Ferrandon** ; directeur régional de l'ouest de la direction de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Léonid Kournetzoff** ; directeur régional du sud-est de la direction de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Jean David de Drezigué** ; directeur régional de Paris de la direction de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Bertrand Thouvenin** ; chargé de mission auprès du directeur de l'administration et des ressources humaines, l'ingénieur général de deuxième classe **François Bussy** ; adjoint à l'ingénieur général chargé de la sous-direction des technologies à double usage et de la maîtrise des armements, l'ingénieur général de deuxième classe **Alain Binot** ; chargé de mission auprès du directeur des missiles et de l'espace, l'ingénieur général de deuxième classe **Michel Dauble** ; directeur du centre d'analyse de défense de la direction de la recherche et de la technologie, l'ingénieur général de deuxième classe **Walter Kleinknecht** ; adjoint au directeur régional du sud-ouest de la direction de la qualité, l'ingénieur général de deuxième classe **Adrien Durbec**.

Est promu : ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef **Pierre Bescond**.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Réjeanne et Patrice DALIX,
ont la joie d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de la petite

Ky-Anne

née le 16 décembre 1992, dans la province de Hanoï.

68, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

Décès

– M. et Mme Irénée Brun,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilles Moutet,
et leurs filles,
Ses enfants,
Mme Suzy Galleani-Gioan,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine ARAUD,

le 28 mars 1995, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 4 avril, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Voyage, à Cannes.

« Le ciel sera pour tous une plénitude. »

– Rédith Estenne-Geismar,
a la tristesse d'annoncer le décès de son oncle

Benjamin (Nioma) ESTENNE,

le 21 mars 1995, à Paris.

Elle rappelle le souvenir de ses parents

Samuel et Gita ESTENNE.

252, rue du Faubourg-Saint-Martin,
75010 Paris.

– Le 26 mars 1995, s'est éteint

Jean-Eugène FRANÇOIS,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ingénieur ICAM-ISF-SHF.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

De la part de son fils, Jean-Michel François.

215, rue Gouvernet,
13150 Tarascon.

– M. Jean Nouvion,
son ami,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Irène KALESKI,
médecin,

survenu le 29 mars 1995, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie d'inhumation aura lieu, le vendredi 31 mars, à 16 heures, au cimetière de Passy, 2, rue du Commandant-Schloesing, à Paris-16e.

« Que Dieu ait son âme. »

66, avenue de New-York,
75016 Paris.

– M. Jacques Lafon,
M. et Mme Jean-Louis Lafon,
Emmanuelle et Laure,
ses enfants et petites-filles,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles LAFON,

survenu le 25 mars 1995 à Biarritz.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Livernon (Lot).

Ils associent à son souvenir celui de

Mme Charles LAFON,
née Lucie Aalberg,

rappelée à Dieu le 6 janvier 1994.

49, rue Montmartre,
75002 Paris.

– Mme Léon Lanzenberg,
M. et Mme Gérard de Beaurepaire,
M. et Mme Claude Roche,
M. David de Beaurepaire
Et Mme Marguerite Louis,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

M. Léon LANZENBERG,

survenue le 26 mars 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie).

Mme André Meney,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. André MENEY,
directeur départemental honoraire
du travail et de la main-d'œuvre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 21 mars 1995.

64, chemin du Périmètre,
74940 Annecy-le-Vieux.

– Tarare,
Saint-Romain-de-Popey,
Lyon, Villars-les-Dombes,

Mme Joseph Marin,
son épouse,
Mme Martine Marin,
Mme et M. Jean-Claude Bled-Marin,
ses enfants,
Frédéric, Rodolphe, Géraldine,
Florent, Violaine,
ses petits-enfants,
Chloé et Lauréline,
ses arrière-petites-filles,
M. Félix Marin,
ses enfants, ses petits-enfants,
Et Mme Josette Pavarino,
M. René Martin,
ses enfants, ses petits-enfants,
Ses frères, beau-frère,
Neveux et nièces,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Joseph MARIN,

survenu le 29 mars 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les funérailles auront lieu, samedi 1er avril, à 10 heures, en l'église Sainte-Madeleine, à Tarare.

Condoléances sur registre.

Corps déposé en la chambre funéraire de Tarare.

Fleurs naturelles seulement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boulevard du Commandant-Thivel,
69170 Tarare.

Émilienne PARDO,
née Garraud Mimi,

nous a quittés le 22 mars 1995 à Marseille.

« Ne te courbe que pour aimer.
Si tu meurs, tu aimes encore. »
René Char.

Jean-Pierre Salgas,
Blanche Grinbaum-Salgas,
Sarah Frioux-Grinbaum,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean SALGAS,

survenu le 28 mars 1995 dans sa quatre-vingt-sixième année.

On se réunira pour la levée du corps, le vendredi 31 mars à 9 h 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Sainte-Perrine, 45, rue Mirabeau, 75016 Paris.

12, boulevard Barbès,
75018 Paris.

– Mme Raymond Weil,
son épouse,

Catherine,
François,
Anne-Marie et Xavier,
ses enfants,

Sabine, Ariane,
Jules, Agathe,
ses petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond WEIL,

membre de l'Institut,
ancien élève
de l'École normale supérieure,
professeur honoraire
de langue et littérature grecques
à l'université Paris-Sorbonne,
ancien recteur adjoint
de l'académie de Paris,
ancien directeur des enseignements
élémentaire et secondaire,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre d'Honneur de Grèce,

le 26 mars 1995, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

15, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Remerciements

– Ziyad Chabbi,
au nom de son grand-père Taïed Chabbi et de sa mère Jacqueline, née Barbe, remercie tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie, à l'occasion du décès de son père

Mr Hamed CHABBI.

– **Paul-Emile VICTOR** salue chaleureusement tous ceux – famille, amis connus, amis inconnus – qui ont si bien entouré les siens, lors de sa Grande Traversée. Vos témoignages et vos messages, incroyablement nombreux et affectueux, les ont soutenus. Soyez-en tous sincèrement remerciés.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le samedi 1er avril 1995, à 17 heures, en la cathédrale de Senlis, à la mémoire de

Bernard LE CLÈRE,

décédé le 18 février.

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Marcelo BORDO POSADAS

est parti pour un voyage au bout duquel Claude le retrouvera.

« Hasta Siempre, dulce principe. »

Une messe anniversaire aura lieu, lundi 3 avril, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

De la part de Claude Fléouter,
Horacio et Mercedes Bordo Posadas,
et leurs enfants,
Denys et Loïc Limon,
Stephend
Télescope audiovisuel.

– Pour le second anniversaire de la mort le 3 avril 1993 de

Christiane LEGUIL,
née Bayart,

une messe sera célébrée en l'église Saint-François, 44, rue Molitor, à Paris-16e, le lundi 3 avril 1995, à 18 h 30.

– Pour le premier anniversaire de la disparition tragique de

***Marie-Claude* OURY-GATELMAND,**
recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
chancelier des universités,
chevalier de la Légion d'honneur
et de l'ordre national du Mérite,

une messe sera célébrée, le vendredi 7 avril 1995, à 16 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Martroi, place du Martroi, à Orléans, à laquelle toutes les personnes qui l'ont connue et aimée sont conviées ou à s'unir d'intention.

Anniversaires

– Il y a un an, le 31 mars 1994, disparaissait

Karin KÖNIGSEDER.

Ceux qui l'ont connue et aimée garderont d'elle un souvenir lumineux.
Famille Königseder,
Ernst Leitner, Vienne, Autriche.

Une fidèle pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé,

Raymond LAS VERGNAS,

décédé en mars 1994.

Mme Danielle Las Vergnas.

– Il y a un an, le 31 mars, mourait

Geneviève SCHNAPPER,
née Gantja.

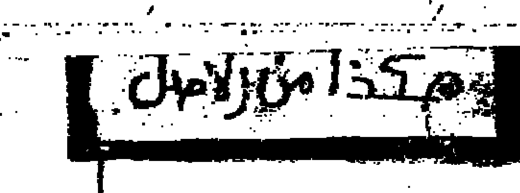
Elle était lumineuse.

Nous peinons à vivre sans elle. Son mari, ses cinq enfants, leurs conjoints, ses quinze petits-enfants.

Le Palais,
86240 Croutelle.

Soutenance de thèse

– Anne-Marie CLINQUART a soutenu le 24 mars à Rouen une thèse de doctorat en sciences du langage intitulée « La reformulation dans des situations interactives contrastées ». Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations à l'unanimité du jury, composé des professeurs D. Coste, R. Delamotte-Legrand (directeur), F. François, B. Gardin (président).



L'artiste et le gabelou

LE 25 août 1993, dans le flot des vacanciers, la douane française établit un contrôle de routine à Annemasse, non loin de la frontière suisse. En ouvrant le coffre d'une voiture, les gabelous découvrent... un *Autoportrait* de Goya. Celui qui se présente comme le propriétaire du tableau est un citoyen espagnol. Il a franchi les Pyrénées sans déclarer l'œuvre qu'il transporte. Le casse-tête commence.

Sans doute, depuis le 1er janvier 1993, l'Union européenne constitue-t-elle un espace à l'intérieur duquel les marchandises peuvent circuler librement. Certains biens « *sensibles* » peuvent toutefois être soumis à des « *restrictions* », les « *biens culturels* » entrant dans cette catégorie. Leur circulation est conditionnée par l'obtention d'un certificat délivré par les autorités nationales. Or le Castillan intercepté à Annemasse ne possède pas le moindre document. La toile est donc saisie. Mais que faire de ce Goya « sans papiers » ? Théoriquement, l'Etat français aurait pu demander au juge de prononcer sa confiscation ou de négocier une transaction d'abandon, puis l'attribuer à un musée. Au risque d'écorner le principe de coopération avec un Etat voisin, membre de l'Union européenne. L'œuvre a donc été confiée aux autorités espagnoles. Au propriétaire de s'arranger avec elles : les lois de protection du patrimoine espagnol sont également strictes.

En décembre 1993, la Direction des musées de France (DMF) alerte les douanes françaises : une collection de 300 pièces « d'art populaire », estimée à 6 millions de francs, vient d'être vendue à un collectionneur belge après avoir franchi la frontière sans certificat. Certificat qui, en cas de demande, lui aurait été refusé, affirme la DMF. Que faire ? L'acheteur belge est de bonne foi : la circulation des œuvres d'art dans son pays n'est nullement réglementée. Sans doute le vendeur, si la fraude est prouvée, est-il coupable d'un délit et aura-t-il des comptes à rendre à la justice. En attendant, la collection est perdue pour le patrimoine français.

Il est des cas plus litigieux : un antiquaire italien ouvre un stand à la Biennale de Paris et vend un meuble à un client japonais qui veut repartir dans son pays avec son acquisition sous le bras. L'objet est arrivé en France avec un certificat d'exportation temporaire. La France peut-elle laisser filer la pièce vers le Japon ? Faut-il la renvoyer de l'autre côté des Alpes pour obtenir un certificat d'exportation définitif, au risque de faire manquer la vente ? C'est à cette sorte de problèmes que sont confrontées les douanes françaises mais aussi la Direction des musées de France et, d'une manière générale, les responsables du patrimoine français depuis que la nouvelle législation européenne est entrée en vigueur.

Avant, tout était simple. L'ancienne loi de 1941 était basée sur la surveillance. Chaque mercredi, les conservateurs allaient « *à la pêche* » dans un bâtiment des douanes où tous les objets d'art destinés à l'exportation devaient transiter. Si, au cours de cette visite, une pièce leur paraissait inexportable, ils avaient la possibilité de la préempter au prix déclaré par l'exportateur. Malheur à ceux qui sous-estimaient leur bien. Ainsi, les conservateurs délivraient-ils 11 000 licences d'exportation par an, ce qui correspondait à environ 100 000 objets. L'Etat ne retenait en douane qu'une quarantaine de pièces par an. Il y avait aussi un autre moyen d'interdire à un objet d'art de quitter le territoire : son classement. Mais cette procédure n'était guère utilisée plus d'une fois par an. « *Depuis la fin de la guerre, on a laissé partir énormément de pièces* », se souvient le directeur des musées de France, Françoise Cachin, qui, jeune conservateur au Musée national d'art moderne, puis à la tête du Musée d'Orsay, a vu filer quantité d'œuvres sans espoir de retour, comme les *Grandes Baigneuses* de Cézanne, aujourd'hui à la Tate Gallery de Londres. « *Vu la rareté et l'étroitesse du marché actuel on regrette ces départs. Mais nous n'avions pas les moyens de les acheter.* »

Pour se mettre en accord avec la législation européenne, de nouvelles directives – complexes – ont été élaborées. Elles concernent les exportations définitives en direction des quinze pays de l'Union européenne. Les fameux « *biens culturels* » sont divisés en quatorze catégories qui couvrent aussi bien les objets archéologiques, les peintures, les photos, les films, les livres, les manuscrits et les incunables que les moyens de transports, les meubles et les collections scientifiques... Chacune de ces catégories est affectée d'un seuil financier et temporel. S'il n'est pas atteint, les objets peuvent voyager librement : un tableau de moins de cinquante ans d'âge, estimé à moins de 150 000 écus (environ 1 million de francs), une automobile (ou une locomotive) construite il y a moins de soixante-quinze ans et valant moins de 50 000 écus (environ 300 000 francs) peuvent franchir les frontières de l'Union sans restriction. En revanche, une collection minéralogique ou zoologique, quelle que soit son ancienneté et dont la valeur atteint 50 000 écus (environ 300 000 francs), les affiches (ou les cartes postales) imprimées il y a plus d'un demi-siècle et qui sont estimées à 15 000 écus (environ 100 000 francs) sont astreintes à une demande de certificat.

CE dernier est valable cinq ans. S'il est refusé, l'Etat doit, dans les trois ans, soit racheter l'objet soit le classer « trésor national », ce qui l'empêche de sortir du territoire. Dans ce cas, le propriétaire est indemnisé. Si, les trois ans passés, aucune décision n'est prise, le certificat doit être délivré. Depuis le mois d'août 1994, un texte spécial régit les exportations temporaires des « trésors nationaux » pour les expositions, expertises ou restaurations à l'étranger.

Depuis le 1er janvier 1993, 4 000 certificats de sortie ont été délivrés, 21 refusés (dont 7 pour des sorties temporaires accordées ultérieurement). Ces 14 interdictions réelles se sont soldées par 4 achats : un *Autoportrait* de Greuze, un clavecin du XVIIe siècle, le mobilier du salon de Mme Récamier et le *Saint Jean-Baptiste dans le désert* de Georges de La Tour. Les responsables des Musées de France qui ont le sens de la litote trouvent le nouveau système « *ambigu* ». Ce dispositif a été critiqué par Françoise Cachin et Pierre Rosenberg, responsable du département des peintures du Musée du Louvre. « *N'ayant envisagé depuis un demi-siècle qu'une solution douanière à la protection de son patrimoine, la France se trouve aujourd'hui totalement démunie* », ont-ils écrit dans le *Journal des arts* (juillet-août 1994), parce que, précisent-ils, la défense du patrimoine se trouve soudain confondue avec l'obligation d'acheter, alors que les moyens dont dispose la DMF sont notoirement insuffisants. « *Actuellement*, explique Françoise Cachin, *les musées français disposent de crédits d'acquisition qui se montent à 150 millions de francs. Ce qui nous interdit d'acheter des pièces importantes. L'hémorragie du patrimoine français va donc continuer. Ces crédits d'acquisition doivent impérativement être doublés. Ces 150 millions supplémentaires représentent, en gros, le prix des quatorze objets dont on a, depuis deux ans, refusé le certificat de sortie. Un comité interministériel (culture, budget et justice) doit se réunir dans les prochaines semaines pour examiner notre demande. Celle-ci sera sans doute difficile à faire admettre à des fonctionnaires qui estiment que les musées sont déjà trop pleins.* »

Outre cette requête financière, Françoise Cachin estime que le seuil d'ancienneté devrait être abaissé – « *trente ans au lieu de cinquante ans pour les peintures* » – et déplore la « *lourdeur de la paperasse mal ressentie par les collectionneurs* ». Pour Anne Lahumière, présidente du comité des galeries d'art, qui refuse énergiquement l'idée d'abaisser le fameux seuil d'ancienneté, ce certificat est un mieux. Mais seulement un mieux. L'idéal, à ses yeux, serait une liste répertoriant quelques pièces essentielles du patrimoine : « *Un strict contrôle dissuade les exportations mais aussi les importations. Un collectionneur hésitera à faire rentrer un objet en France si demain il ne peut plus le faire sortir. Sans doute, les musées doivent-ils bloquer un tableau de La Tour, ou un manuscrit de Zola. Mais ils peuvent aussi enrichir leurs collections à moindres frais en achetant au bon moment, c'est-à-dire de l'art contemporain. C'est ce qu'ils n'ont pas su faire entre les deux guerres. Le patrimoine de demain, c'est la création d'aujourd'hui. Il faut donc d'abord renforcer la position française sur le front du marché international de l'art, favoriser le marché intérieur et donner la possibilité aux biens artistiques de circuler avec un minimum de contraintes. Cela facilitera la constitution de collections françaises qui iront, comme aux Etats-Unis, par le biais de dons, d'avantages fiscaux ou de dations, enrichir demain les collections nationales.* »

Pour Françoise Cachin, cette double ambition française – avoir un marché de l'art ouvert et protéger son patrimoine – n'est pas contradictoire. Il faut d'abord permettre aux grandes firmes anglo-saxonnes de s'installer à Paris. Les collectionneurs français n'auront plus à s'approvisionner sur le marché étranger, ce qui leur évitera de payer une taxe d'importation de 7 %, et les objets n'auront plus à sortir du territoire pour être vendus. Les commissaires-priseurs français, qui ont le monopole des ventes aux enchères publiques, sont-ils favorables à cette arrivée ? La majorité s'y refuse encore. Mais ne s'agit-il pas, pour cette profession, d'un combat d'arrière-garde ? Le directeur de la DMF s'inquiète davantage du retard pris par les autres pays de l'Union pour harmoniser leurs législations avec les directives européennes. La Belgique n'a aucun système de protection ; les Pays-Bas ne protègent que les œuvres « *nationales* » ; la législation anglaise est, elle aussi, fort libérale mais assortie d'un verrouillage fiscal très efficace qui lui permet de parfaitement contrôler son patrimoine ; le système allemand repose sur l'établissement de listes qu'appelle de ses voeux Anne Lahumière ; l'Italie interdit toute sortie d'objets vieux de plus de cent ans. Comme la Grèce. Mais cette stricte prohibition engendre une fraude importante. Une fraude qui a d'ailleurs toujours existé, dans tous les pays.

> « N'ayant envisagé, depuis un demi-siècle, qu'une solution douanière à la protection de son patrimoine, la France se trouve aujourd'hui totalement démunie »

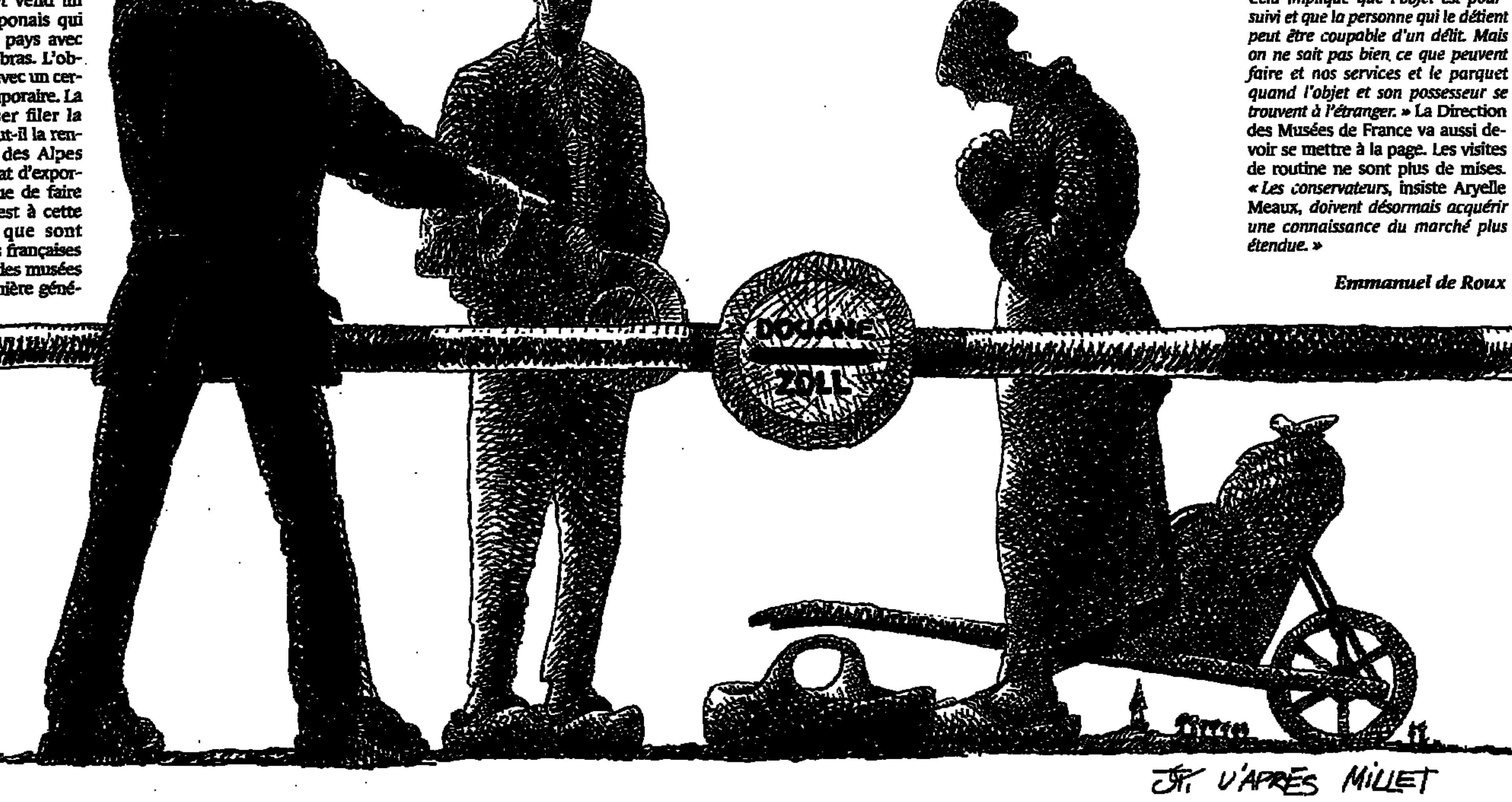
La nouvelle législation a-t-elle eu des retombées sur le trafic clandestin des œuvres d'art à partir de la France ? Philippe Delassale et Aryelle Meaux travaillent à la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières, installée dans un grand bâtiment rue de Charonne, gardé comme la Banque de France. Ils sont peu bavards sur les affaires en cours : « *Les instructions judiciaires ne sont pas closes.* » Pour eux, une ère est terminée : celle du droit de détention quasi régalien. Depuis vingt-cinq mois, les douanes ont disparu des postes frontières, mais il existe toujours des contrôles ponctuels.

ON continue d'ouvrir des coffres de voitures et d'examiner des camions de déménagement. « *On s'attendait à une modification des routes du marché de l'art*, explique Philippe Delassale. *Elles auraient dû passer désormais par la Hollande, la Belgique, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, alors que le flux est toujours orienté vers la Suisse, les Etats-Unis et le Japon, c'est-à-dire vers Le Havre, Rouen, Anvers ou les grands aéroports.* » La douane intervient habituellement au hasard. Sauf à connaître des « *plans de fraudes* » ; dans ce cas, des filatures sont établies. Mais les « *aviseurs* » sont rares dans ce milieu. Le contrôle se fait essentiellement dans une zone de 60 kilomètres le long des frontières. Comme tous les gabelous ne sont pas encore passés par l'Ecole du Louvre – certains y suivent aujourd'hui des stages accélérés –, ils peuvent, en cas de doute, consigner l'objet pendant vingt et un jours. Le temps de demander une expertise appronfondie. Un Van Dyck « sans papier », saisi récemment à proximité de la Suisse, a ainsi été examiné par un conservateur du Musée de Lyon. Ce n'était pas un Van Dyck. Le propriétaire a pu reprendre son voyage sans amende ni confiscation. On ne sait pas s'il a jugé bon de franchir la frontière après cette expertise impromptue.

Cette nouvelle réglementation satisfait-elle les douanes ? « *Elle a le défaut d'être complexe*, reconnaît Aryelle Meaux. *Mais elle admet la bonne foi des possesseurs. En revanche, le seuil des valeurs a été établi quand le marché de l'art était au plus haut, les mailles du filet sont donc très larges. Très peu d'objets sont ainsi en infraction. Enfin, la réglementation n'est pas nette sur un certain nombre de points. L'obligation du certificat incombe au détenteur de l'objet. Si on a un aveu de sortie irrégulière, il y a infraction pénale* [les sanctions pour les sorties illicites d'objets d'art, peuvent aller jusqu'à deux années d'emprisonnement et 3 millions de francs d'amende] *et infraction douanière. Cela implique que l'objet est poursuivi et que la personne qui le détient peut être coupable d'un délit. Mais on ne sait pas bien ce que peuvent faire et nos services et le parquet quand l'objet et son possesseur se trouvent à l'étranger.* » La Direction des Musées de France va aussi devoir se mettre à la page. Les visites de routine ne sont plus de mises. « *Les conservateurs*, insiste Aryelle Meaux, *doivent désormais acquérir une connaissance du marché plus étendue.* »

Emmanuel de Roux

La protection et la circulation des œuvres d'art en Europe représentent un véritable casse-tête, tant pour les douaniers que pour les conservateurs de musée, les amateurs ou les marchands



D'APRÈS MILLET

« Evangelium Vitae » : loi de Dieu, loi des hommes

par Gérard Defois

L'ENCYCLIQUE *Evangelium Vitae* pose avec précision et vigueur la question de la loi civile et du rôle de l'autorité publique par rapport aux exigences de la loi morale. Conscient des contraintes du législateur dans le contexte de la société moderne pluraliste et soumise à des rapports de forces, le pape entend définir à nouveaux frais le sens et le rôle de l'Etat dans nos démocraties. Les difficultés à ce sujet en maints pays, dont la Pologne, l'incitaient à cette réflexion d'ensemble.

En effet, l'argument selon lequel la morale, sinon l'éthique, est de l'ordre du privé a conduit le législateur à produire des dispositions reflétant le consensus minimal des citoyens : soumis à l'opinion publique, les gouvernants qui la représentent seraient amenés à s'y conformer, laissant à la liberté individuelle le soin d'affirmer des valeurs supérieures ou d'avoir des pratiques se référant à des valeurs confessionnelles particulières. Certains parlementaires catholiques, par exemple, déclarent : *« À titre personnel, j'adhère aux prescriptions de mon Eglise. En tant que chargé du bien commun par délégation, je suis l'opinion de la majorité des citoyens. »*

Jean Paul II démonte le raisonnement en recommandant aux responsables politiques de ne pas se résigner à la promulgation de lois *« iniques »* allant à l'encontre du bien et de la moralité. Le christianisme porte en lui un socle de valeurs spirituelles, morales et sociales, dont la préocupation de la personne humaine, de sa protection du début à la fin de l'existence. Or cet ensemble d'exigences et de finalités éthiques ne concerne pas seulement le croyant, mais également la dignité, la liberté et la responsabilité de chaque être humain en tant sur tel. Il entend ainsi servir le bien de tout homme et de tous les hommes, au-delà des différences confessionnelles.

Sous peine de devenir une forme sans contenu, la démocratie se doit d'être référée à ces valeurs humaines *« essentielles et originelles »* qui fondent l'existence commune, donnant des raisons de vivre, de faire vivre et de vivre ensemble, à la société. Sinon, l'Etat n'est plus que *l'arbitre fluctuant des intérêts privés*, le gérant éphémère des sondages ou des courants multiples de l'opinion publique. *A moins qu'il ne se résigne* à n'être que l'expression des rapports de forces, au risque de recourir, sur des questions essentielles, aux procédures totalitaires d'un groupe dirigeant.

Car l'expérience révèle qu'une loi distante de la loi morale prend le risque de légitimer des mentalités et des pratiques injustes, ou immorales même, en leur conférant l'autorité de la loi. Ainsi, l'interruption volontaire de grossesse par exemple est devenue un « droit » et un bien pour la liberté, quand elle ne devrait être qu'une solution de détresse en des situations tragiques. Or cela exclut le droit élémentaire de l'être humain à la vie, le refuse et le nie.

Si *« le rôle de la loi civile est certainement différent de celui de la loi morale et de portée plus limitée »*, selon les propos du pape (n° 71), il n'en ressort pas que la loi des hommes soit sans responsabilité devant la loi morale et la loi de Dieu. En effet, un Etat et un législateur qui feraient abstraction des valeurs spirituelles et éthiques ne garantiraient pas les finalités objectives de la société. En ce sens, questionner et critiquer le fonctionnement ou les termes de la loi, c'est faire appel à l'autorité d'une *transcendance au-delà des rapports* de concurrence d'opinion. Le débat démocratique demande, pour avoir quelque consistance, que les parlementaires expriment des convictions qui dépassent le consensus éphémère et fragile des impressions et des émotions collectives. Voir au-delà des mouvements d'opinion, et cela en fonction des valeurs humaines essentielles, fait simplement partie d'une éthique de responsabilité dans le contexte d'une démocratie moderne.

C'est pourquoi Jean Paul II appelle les chrétiens à un débat *« sérieux et courageux »* avec tous pour créer une mobilisation générale des consciences, une *« culture de la vie »* à l'encontre des tendances mortifères de notre société matérialiste et individualiste. Le sens de la vie humaine, bafoué par la *« violence à la une »*, doit susciter en nous tous, au nom de la foi en Dieu comme de nos convictions sur l'homme, un courant de responsabilité. Les problèmes inédits posés par la recherche médicale et par l'évolution des moeurs méritent ce débat de société. Sinon, le vide moral des institutions publiques, politiques, médicales, éducatives nous entraîne dans des impasses où l'être le *plus faible*, le plus menacé, subira la loi d'airain de la force, qu'elle soit économique, idéologique ou biologique. Par le pape, la loi de Dieu qui a noué les fibres de l'Europe suscite nos consciences pour humaniser l'Etat et les lois qui gouvernent nos existences.

Gérard Defois *est archevêque de Sens et évêque d'Auxerre*

Le poids des incivilités

par Sébastian Roché

DEPUIS plus d'une trentaine d'années, notre société voit sa sécurité se détériorer. Le phénomène criminel est vrai à l'échelle de l'Occident. Ce qui signifie que nous nous égarons en cherchant des causes françaises ou locales, même si les réponses le sont nécessairement. Cela se traduit dans les statistiques de la police et la gendarmerie par une hausse considérable des actes violents (agressions, cambriolages, atteintes aux automobiles, vols à main armée contre les personnes dans la rue, etc.). Il est généralement sous-entendu que la crise économique est responsable de cette vague de violence. On aimerait pouvoir le croire et confier par là même à l'économique la « responsabilité ultime » du désordre délinquant. Ce serait une manière de disculper *chacun de toute charge*, puisque la crise est perçue comme une fatalité, sauf en période électorale s'entend.

Mais les faits sont têtus. Et les criminologies étrangères, comme française, nous dressent un portrait de la violence délinquante tout autre : l'essentiel de la poussée délictueuse a eu lieu entre 1960 et 1973, c'est-à-dire avant le premier choc pétrolier. Et le temps que la crise produise ses pleins effets, disons au moment du deuxième choc pétrolier, la quasi-totalité de la montée de la délinquance était achevée. Depuis, l'augmentation est faible, et différents pays européens ont même enregistré des diminutions. Cela laisse supposer que, paradoxalement, la sortie éventuelle de la crise économique n'aura certainement pas les effets escomptés en matière de délinquance.

Je crois qu'il faut se tourner vers la prolifération des incivilités pour comprendre ce qui nous arrive. Disons-le d'emblée : il y a, dans les sociétés complexes, un relâchement général des règles qui se combine avec une multiplication des opportunités inciviles, dont la délinquance proprement dite n'est qu'un aspect. J'appelle incivilités les ruptures de l'ordre dans la vie de tous les jours, ce que les acteurs ordinaires considèrent comme ordre, et non pas ce que les institutions qualifient d'ordre (par opposition aux infractions).

Notons en vrac les dégradations de boîtes aux lettres, les odeurs d'urine dans les cages d'escalier, les bruits, les vitres brisées, les groupes de jeunes impolis et parfois agressifs assemblés au pied des immeubles. Les incivilités sont fréquentes et exaspérantes, mais difficiles à connaître systématiquement, étant souvent à la limite de la légalité et donc mal comptabilisées.

On pourrait se contenter de considérer les incivilités comme des scories mineures de la vie en collectivité. Plaçons-nous plutôt dans une perspective dynamique pour voir ce qu'entraînent les incivilités lorsqu'on les laisse se répandre. Premièrement, les incivilités favorisent le sentiment d'insécurité. En effet, l'inscription et la persistance de signes du désordre (carcasses de voiture ou autres) conduisent l'individu à ne plus se sentir « chez lui » : d'autres ont le pouvoir de marquer « leur » territoire des signes de leur domination.

On enregistre alors un double mécanisme d'adaptation à cette situation nouvelle. D'un côté, on tente de fuir, et de l'autre, on se terre chez soi, tandis que des actes de contre-agression violents font irruption (ce qu'on appelle l'autodéfense). Ceux qui possèdent les ressources économiques voulues tentent de déserter un environnement qui leur déplaît. Comme il s'agit toujours de populations d'un statut social plus élevé, leur départ prive le quartier d'une force de mobilisation interne (pétitions collectives, structuration associative) aussi bien qu'externe (appel aux élus, aux médias, etc.) et conduit à aggraver les problèmes rencontrés par ceux qui sont condamnés à rester.

Pour ces derniers, la *montée d'un* sentiment de vulnérabilité correspond, d'une part, à la poussée des doléances (*comme celles qui sont* envoyées aux HLM), qui sont autant de demandes de rétablissement de l'ordre ordinaire, et, d'autre part, à l'augmentation des opinions punitives et répressives telle que les sondages nous la présentent (le pourcentage de personnes favorables à la peine de mort a doublé depuis 1960).

Deuxièmement, des recherches américaines récentes comme celles de Skogan publiées en 1990 ont pu montrer que la prolifération des incivilités est une cause nécessaire de la croissance de la délinquance. Autrement dit, même si l'on prend en considération le taux de rotation des ménages, le taux d'étrangers ou la mixité ethnique de la population, et enfin la pauvreté dans un quartier, on n'explique pas la délinquance sur l'espace étudié sans prendre en compte les incivilités.

Les incivilités sont un maillon central de la chaîne qui unit relégation socio-économique et crimes ou délits. Et cela parce que les incivilités sont perçues comme la traduction de l'absence de réponse individuelle ou collective au désordre, et donc comme le *signal qu'il n'y a plus* de loi commune, que plus personne n'a le souci de faire respecter l'ordre (pas *simplement* au sens de la loi, mais au sens des choses telles qu'elles doivent être). Dans un article fameux publié en 1982, J. Wilson et G. Kelling ont présenté la *« théorie de la vitre cassée »*, qui veut que *« dans le cas où une vitre brisée n'est pas remplacée, toutes les autres vitres connaîtront bientôt le même sort »*.

Dès que se manifestent des signes d'abandon, le vandalisme se manifeste. Les régulations sociales informelles ayant fait défaut, les comportements sont libérés. Cette analyse n'est-elle pas transposable à l'analyse des quartiers difficiles ?

Les ruptures de l'ordre dans la vie de tous les jours sont un maillon central de la chaîne qui unit relégation socio-économique et crimes ou délits

Les incivilités démoralisent la population en se multipliant. Mais elles concourent également à faire naître un climat de mésentente entre citoyens et responsables. Les personnes qui vivent les incivilités ne savent vers qui se tourner. La justice accepte progressivement de se mettre à la médiation pénale dans ses maisons de justice (traitement pénal accéléré par rapprochement de la population) et se montre très réticente à la « médiation directe » (*détournement des flux de plaintes* hors de l'appareil pénal). Les organismes logeurs bienveillants ne répondent pas à toutes les sollicitations et privilégient les problèmes de dégradation ou de vandalisme du logement (par opposition aux espaces collectifs) qui suscitent, malgré les difficultés, une investigation de leur part.

La police focalise son activité sur les crimes et délits « sérieux », considérant souvent prévention et répression des incivilités comme une forme de « sous-travail » policier, en tout cas peu valorisé et stimulant, tout en étant fortement consommateur d'énergie. Comme le résumait un commissaire, il faut autant de temps pour élucider un cambriolage que pour régler une altercation ou un petit vol.

Les incivilités, par leur nombre et leur permanence, manifestent aux yeux de tous le lâcher-prise des institutions et de la collectivité sur les questions d'ordre public. Chacun peut penser que tout le monde s'en moque puisque *« rien n'est fait »* (en réalité, on ne peut dire que rien n'est fait ; mais il en va des incivilités comme de la file d'attente : si le nombre de personnes servies est moins important que le nombre de ceux qui viennent se joindre à la queue, la file augmente et le mécontentement également).

Si la dynamique des incivilités est bien telle que j'ai essayé de la décrire, poser la question des violences en termes de civilité interdit au citoyen de se défausser purement et simplement de ses responsabilités *sur les élus et les professionnels* (le fameux « que fait le maire ? », « que fait la police ? ») et, sans faire de chacun un policier ou un magistrat, l'incite à se poser le problème de sa place dans la maîtrise des désordres urbains.

Sébastian Roché *est chercheur au CNRS (Centre de recherche sur le politique, l'administration et le territoire, Cerat, Grenoble).*

Ethique de conviction, éthique de responsabilité

par Jean-François Mattei

DEVANT les nouvelles connaissances acquises au cours des récentes décennies, l'homme doit faire des choix inédits. Il doit donc exercer de nouvelles libertés et assumer de nouvelles responsabilités. Il doit en fait se déterminer pour répondre aux nouvelles conditions scientifiques, techniques ou sociales et aux progrès que lui confèrent des pouvoirs dépourvus de précédents.

Ce questionnement est particulièrement crucial dans le domaine de *la biologie et de la médecine* puisqu'il met en jeu la vie, la souffrance et la mort en même temps que le destin ou la nature des différences entre les hommes. C'est cela l'interrogation éthique : la recherche d'un comportement entre la tentation de l'orgueil prométhéen moderne et le désespoir de l'impuissance. Comment choisir entre le possible, le souhaitable et l'interdit sans références à des valeurs morales, philosophiques et religieuses ? Car si nous avons beaucoup progressé dans le domaine de la connaissance, nous avons trop longtemps oublié la sagesse.

Face aux errements de notre monde, depuis quelques années, à intervalle régulier et avec de plus en plus de force, le pape propose aux chrétiens des documents et des instructions qui réaffirment la doctrine de la foi. Ayant œuvré pour la libération de l'homme asservi sous le joug politique, il refuse de le voir aliéné par la révolution scientifique.

C'est dans ce cadre qu'il publie l'encyclique *Evangile de la vie*, au moment où certains pays légifèrent dans le domaine de l'éthique biomédicale et alors que le Conseil de l'Europe s'apprête à adopter une convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine.

Redoutant par-dessus tout ce qu'il dénonce comme un relativisme éthique basé sur la seule casuistique et la primauté des données scientifiques, le pape rappelle aux chrétiens les fondements de la foi sur la révélation et les vérités qui en découlent. Il souligne les principes de la loi morale qui doivent s'imposer à la conscience individuelle de chaque chrétien et notamment, puisque c'est le sujet de l'encyclique, le respect absolu de la vie *sous toutes ses formes : pas de* contraception, pas d'interruption de grossesse, pas d'assistance médicale à la procréation, pas de diagnostic prénatal qui ne conduise à un acte de thérapie et pas d'euthanasie.

Cette doctrine est l'expression continue de la foi et elle ne se discute pas. Elle définit l'éthique de conviction qui doit guider nos consciences de chrétiens dans les choix individuels de nos vies personnelles. Cette éthique de conviction correspond à la poursuite inconditionnelle d'une fin et se fonde dans un absolu hors du temps et de l'espace.

C'est pour cela que la foi est évidemment soumise à l'épreuve de l'humain. D'abord, il nous faut reconnaître que la foi est un don qui n'est pas accordé à tous et aucune raison, aucune démonstration ne peut se substituer à la révélation. Ensuite, nous ne pouvons méconnaître que nous vivons dans un monde temporel. Notre responsabilité est alors engagée puisque chacun doit répondre de son acte présent dans ses conséquences futures qui mettent en cause, au-delà de nous-même, les autres hommes.

Les lois n'ont pas forcément un caractère moral et la morale n'est pas toujours inscrite dans la loi

Cette notion de responsabilité au regard du *temps et des autres* est capitale. On ne peut être responsable, par définition, que de ce qui change, se transforme, *dépérit* et finalement meurt, c'est-à-dire de tout ce qui est soumis au flux temporel. Nul ne saurait être responsable de la transcendance, car la disproportion est absolue entre le principe souverain et l'homme qui doit s'y conformer. En toute rigueur, le principe de responsabilité ne concerne, pour l'homme, que le périssable dans sa nature de périssable. Dès lors, au-delà de la question de savoir si une telle évolution est regrettable et s'il convient de réaffirmer la force des convictions, il apparaît que la législation sur les techniques biomédicales tombe évidemment sous le coup de l'éthique de responsabilité.

Conscients de nos responsabilités, que devons-nous faire ? Nous pouvons, certes, ne pas légiférer et faire confiance à la conscience de chacun. Si la loi morale s'imposait à tous, toujours et partout, identique, avec *la même force*, ce serait possible. Hélas, sauf à être totalement hypocrite, il faut bien constater que *ce n'est pas le cas. Dans ces conditions*, ne rien faire, c'est accepter de rester impuissant face aux dérives qui peu à peu pervertissent le progrès et instrumentalisent l'homme. C'est très exactement ce qui se produit avec le développement anarchique des techniques d'assistance médicale à la procréation et l'exploitation des connaissances de la génétique.

Faut-il alors décider d'arrêter la *recherche et observer un* quelconque moratoire dont on sait le caractère éminemment aléatoire ? Je ne suis pas sûr qu'il faille engager l'homme dans une démarche contraire à sa nature. Habité du désir de toujours mieux savoir qui il est, d'où il vient, où il va, l'homme ne peut être interdit de pourquoi et renoncer à sa quête renouvelée de connaissance. Au demeurant, ce n'est pas la connaissance qui est dangereuse, mais l'utilisation qu'il en fait.

Dans ces conditions, la seule solution consiste à définir les modalités de l'utilisation de ces connaissances. Dans un monde qui accueille tout autant ceux qui croient *au ciel* et ceux qui n'y croient pas, il faut bien admettre la nécessité de vivre ensemble. L'exercice est *difficile, mais néanmoins* indispensable.

Des règles communes s'imposent *qui constituent la loi des citoyens.* Elles doivent refuser l'instauration d'un ordre moral où certains imposent *leurs vérités aux autres, au* besoin par la force comme le montrent les intégrismes de toute *nature, tout en introduisant* les valeurs morales dans le débat public afin de respecter les convictions, la liberté *et* la responsabilité de chacun et réhabiliter le rôle des consciences. A cet égard, et même *s'ils s'entremêlent souvent*, le moral et le légal se situent à des niveaux différents. C'est heureux, car il est *évident que la moralité* ne peut dépendre de la majorité qui décide en démocratie. Nous savons bien que les lois n'ont pas forcément un caractère moral et qu'inversement la morale n'est pas toujours inscrite dans la loi.

La loi civile s'imposait donc. Elle réaffirme les valeurs fondamentales que sont la primauté de la personne et sa dignité ainsi que le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie. C'est pourquoi l'euthanasie demeure interdite, le législateur préférant souligner la place des soins palliatifs, du traitement de la douleur et de l'accompagnement des mourants. C'est dans ce même esprit qu'a été organisé un encadrement très strict de l'assistance médicale à la procréation et du diagnostic prénatal qui étaient pratiquement libres auparavant, engagés que nous étions sur le chemin du droit à l'enfant et des dérives eugéniques et normatives.

Entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité, entre la *loi morale et la loi civile, je dirai* avec humilité que les lois adoptées sont simplement humaines. Par nature incomplètes, imparfaites et donc provisoires, elles ne contraignent pas les convictions des uns et ne libèrent pas pour autant les exigences des autres. Elles sont le résultat du compromis impossible entre cette aspiration divine qui nous élève et cette fragilité qui nous rappelle que nous sommes *mortels*.

Jean-François Mattei *est professeur de pédiatrie et de génétique médicale et député (UDF) des Bouches-du-Rhône*

هكذا من الأصل

Le Monde

La raison québécoise

LE premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, le « pur et dur » de l'indépendance de la province, celui qui entra autrefois en dissidence contre un René Levesque accusé d'être insuffisamment ferme sur la thèse de la « souveraineté », n'a d'autre choix que de composer devant une réalité têtue : les Québécois, dans leur majorité, ne veulent pas d'une scission radicale avec le reste du Canada ; ils estiment que le prix à payer serait trop élevé, pour leurs intérêts économiques d'abord.

Lorsqu'il est arrivé au pouvoir en septembre 1994 (avec une majorité de sièges à l'Assemblée nationale, mais sans la majorité des suffrages exprimés), le chef du Parti québécois était convaincu que ses électeurs *« se donneraient un pays »* en 1995. Il suffisait, pensait-il, d'évoquer sans relâche cette idée d'une nation québécoise souveraine en la dédramatisant, pour que les nombreux indécis s'y rallient, à l'usure.

Dans sa quête d'appuis extérieurs-auxquels les Québécois se montrent sensibles-il avait reçu à Paris, en janvier, l'« onction » de MM. Chirac, Balladur et Séguin, qui, tous, l'avaient assuré que la France reconnaîtrait le nouveau pays, dans l'hypothèse où le *« oui »* l'emporterait au référendum que Jacques Parizeau a promis d'organiser cette année au Québec.

Plus prudent, Bill Clinton avait été, le mois suivant à Ottawa, le premier président américain à s'entretenir officiellement avec un dirigeant indépendantiste québécois-en la personne de Lucien Bouchard, chef de l'opposition au Parlement fédéral-mais en faisant savoir qu'il ne souhaitait aucunement la sécession du Québec.

Les dix-huit commissions chargées par le gouvernement provincial ces dernières semaines d'explorer l'âme et le cœur des Québécois – un exercice devenu rituel depuis cinq ans – ont abouti à la même conclusion que les instituts de sondage : à la question proposée par M. Parizeau (êtes-vous en faveur de la souveraineté de la province ?), 55 à 60 % des Québécois répondraient *« non »*.

M. Parizeau devra aller à Canossa. S'il persiste dans le radicalisme, il risque de voir son parti se diviser ou l'isoler, sous la pression des pragmatiques. Il n'est pas sûr qu'une question amendée, prévoyant explicitement le maintien des liens économiques avec le reste du Canada, ait plus de chance d'obtenir une majorité de *« oui »*. Feu René Levesque en avait déjà fait l'expérience en 1980, lors d'un référendum où 60 % des Québécois s'étaient prononcés contre la *« souveraineté »* de la province même assortie d'une *« association économique »* avec le reste du Canada.

Le message est clair. Les Québécois, rétifs à tout divorce retentissant, se contentent, depuis des lustres, de souhaiter plus d'autonomie au sein de la fédération canadienne. Pour autant, ils ne se perçoivent pas comme une minorité parmi d'autres. La difficulté est d'exprimer cette singularité. Ce défi, pour la seule province à majorité francophone du Canada, reste entier, à la lumière des échecs répétés des dernières années.

Le président en campagne

PREMIER président de la Ve République à quitter l'Elysée au bout de deux septennats complets, François Mitterrand invente chaque jour sa « sortie ». Depuis plusieurs mois, ses interventions publiques prennent une tournure singulière : M. Mitterrand y multiplie des réflexions apparemment détachées sur le temps, le pouvoir et sa relativité, réflexions mises au service, au bout du compte, de la défense d'un héritage aujourd'hui très contesté.

M. Mitterrand invente aussi la campagne électorale d'un président non candidat. Pour la première fois depuis trente ans (si l'on excepte l'intermède de 1969), il n'est pas l'un des deux ou trois personnages principaux d'une campagne présidentielle. Pour autant, il eût été surprenant qu'il se laissât oublier, qu'il restât *« inerte »*, selon la formule qu'il a utilisée en d'autres circonstances. M. Mitterrand, donc, fait campagne. La sienne et celle de la gauche.

L'inauguration des locaux vides de la Bibliothèque de France participe surtout de la défense et de la mise en valeur de son héritage. Si la légitimité des grands travaux a été discutée à l'infini, si le résultat final suscite, comme c'est logique, approbations et critiques, la volonté de clore ses quatorze ans de présidence par la célébration du dernier de ces grands travaux est assez compréhensible et prête peu, finalement, à polémique.

Il en est autrement de la présence politique de plus en plus affirmée du président dans la campagne. M. Mitterrand sort-il de son rôle ? Faute, on l'a dit, de précédent, il ne peut pas se voir opposer l'attitude de ses trois prédécesseurs. Seule comparaison possible, celle des élections législatives, pour lesquelles ni le général de Gaulle ni Valéry Giscard d'Estaing – avec le discours du *« bon choix »* de Verdun-sur-le-Doubs avant les élections législatives de 1978 – ne se privaient d'indiquer leurs préférences.

En intervenant comme il le fait, M. Mitterrand s'emploie à faire d'une pierre deux coups : il s'agit de bâtir, encore et toujours, sa propre statue. Mais aussi d'aller à la rescousse d'une gauche mal en point, avec laquelle le président entretient désormais des rapports complexes, qu'illustre bien l'évolution de ses relations avec Lionel Jospin, ancien fidèle devenu critique sans pourtant vouloir rompre.

On peut s'interroger à l'infini sur la réalité du soutien qu'apporte M. Mitterrand à M. Jospin, comme sur la légitimité d'un engagement éventuel, encore plus net, dans la campagne. Deux choses sont sûres en tout cas, ou au moins très probables : d'une part, le président pense probablement qu'il aurait fait, lui, avec *« vingt ans de moins »* – selon une expression qui lui est souvent prêtée –, une meilleure campagne que l'actuel candidat socialiste. D'autre part, une élection qui se traduirait par l'absence de la gauche au second tour serait une manière de laisser sa trace dans l'Histoire que M. Mitterrand souhaite sans doute éviter.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Viva la familia

par Ballesta

« Vive la famille »

Dessinateur espagnol

Tensions sociales et surenchères électorales

Suite de la première page

Au petit jeu de la surenchère de plateau – et non de tribune –, Edouard Balladur se trouvait condamné à la mansuétude, si ce n'est aux actes d'apaisement, qu'il a exprimée mercredi 29 mars sur TF 1. A voir les autres candidats éviter soigneusement le sujet, on peut croire que le piège fonctionne à merveille.

Les avantages accordés en Corse ont donné le ton. En période électorale, un effet d'aubaine peut se produire, pour peu que l'on sache porter l'attaque au bon moment. En silence, sans avoir à se prononcer sur le fond du dossier, les concurrents peuvent, soit attendre le règlement final avec des mines réjouies, soit se préparer à l'attaque en cas d'échec. Dans les deux cas, le candidat Balladur se trouve fragilisé par le chef de gouvernement.

Avec le secteur privé – et Renault –, le contexte est d'une nature différente, quand bien même les conséquences politiques ou électorales seraient comparables. D'abord, les initiatives des syndicats ou des salariés ont commencé bien avant que ne s'ouvre la campagne présidentielle. Qu'on se souvienne des grèves de Pechiney à Dunkerque ou du mois agité de GEC-Alsthom à Belfort. Ensuite, elles ne sont pas la conséquence d'une orchestration tardive qui aurait uniquement pour objectif d'embarrasser un premier ministre-candidat. L'amélioration de la conjoncture économique et la volonté de rompre avec la rigueur salariale quand l'horizon s'éclaircit justifie largement l'attitude de ces travailleurs. Un motif qu'a implicitement admis Jean Gandois, président du CNPF, en parlant de *« provocation »* si les entreprises qui dégagent des bénéfices ne sont pas capables d'accorder des augmentations.

De ce point de vue, l'augmentation salariale intervenue dans le groupe Peugeot aura un effet boule de neige, le prudent Jacques Calvet plaçant les autres chefs d'entreprise en mauvaise posture. A commencer par son rival de Renault, Louis Schweitzer, qui a été obligé de revoir à la hausse sa copie après que les grévistes eurent commencé à perturber la production. Depuis, l'affichage de bénéfices importants pour 1994 a accentué la menace qui se propagera à d'autres groupes quand ceux-ci feront à leur tour connaître le haut niveau de leur profits. N'entend-on pas dire beaucoup qu'il serait sain et légitime que les salariés partagent les fruits de la reprise et, à tout le moins, que le capital soit plus généreux à l'égard du travail ?

Mais l'essentiel n'est pas là. Ces grèves et ces tensions sociales participent du débat, ou se substituent à lui. En même temps elles influencent la campagne, préparent des lendemains qui seront difficiles à gérer, tant pour les entreprises que pour le futur locataire de l'Elysée. Surtout, elles montrent comment, au jeu des petites phrases et des promesses faciles, les différents candidats auront finalement fait le lit d'une vieille habitude : la préférence française pour le chômage, version nationale de la politique de Gribouille.

Pourquoi ? Consacré comme la priorité, ou l'une des priorités, l'emploi ne s'est jamais retrouvé au cœur de la confrontation publique entre les candidats, qui ont privilégié d'autres terrains moins décisifs pour la société. Les choix, s'ils diffèrent techniquement, n'ont pas fait l'objet d'explications approfondies et ont encore moins nourri les polémiques. Faute d'avoir débattu, on a progressivement vu chacun des prétendants se rallier à la cause des salaires, en lieu et place d'un arbitrage plus favorable à l'emploi.

Certes, on dira que le dossier de la réduction du temps de travail, par exemple, ne déchaîne pas les enthousiasmes quand il est ramené à l'objectif des 37 heures hebdomadaires prôné par Lionel Jospin. On objectera aussi que les effets mécaniques d'une telle mesure ne sont pas assurés. Et on voit bien que, en l'absence de garanties, par intérêt immédiat ou par égoïsme, les salariés, confrontés à un choix, privilégient leurs revenus sur l'emploi hypothétique de ceux qui en sont privés. Il n'empêche. Dans ces circonstances particulières où la question du partage des ressources de la croissance pouvait se lier aux nécessités électorales d'un débat public, il y a eu un accord implicite pour éviter de mêler les deux événements, dont sont responsables à la fois les acteurs sociaux et la classe politique.

Or, ce rendez-vous manqué n'en finira pas de peser, puisque le moment des grandes décisions a été repoussé et que les silences d'aujourd'hui hypothéqueront l'avenir. A moins que, par la négociation qu'il a inaugurée avec les organisations syndicales, le président du CNPF ne parvienne à se sortir de l'impasse où la politique l'a mis. Mais ce sera d'autant moins facile que, quel que soit le vainqueur de la course présidentielle, ses propos de campagne devront, en principe, l'engager.

Alain Lebaube

RECTIFICATIFS

Restauration

« La mémoire est un poète, a écrit Paul Géraldy, *n'en fais pas un historien. »* Il faudrait tout vérifier, et d'abord ce dont on se croit sûr. Contrairement à ce que j'ai écrit dans *Le Monde* du 30 mars (« Restauration »), Georges Pompidou n'a pas dit de la France, le lendemain de la mort du général de Gaulle, qu'elle était orpheline, mais qu'elle était veuve. *Mea culpa.* A. F.

Burundi

Dans l'article de notre envoyé spécial au Burundi publié dans *Le Monde* du 28 mars, il fallait lire : Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur, démissionnaire, a fondé en 1994 un mouvement de guérilla, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), dont les coups de main se font de plus en plus fréquents contre l'« armée mono-ethnique tutsie ». Une erreur de transcription rendait ce passage incompréhensible.

Climats

Dans l'article de Robert Lion consacré aux climats et à l'effet de serre (*Le Monde* du 25 mars), l'omission d'un mot a déformé le sens d'une phrase. Il fallait lire : *« Peut-on plus intelligemment tout à la fois protéger les territoires, donner de l'emploi, limiter les émissions de gaz à effet de serre ? »*.

Toques en pointe

Nous avons donné une adresse erronée de l'excellent *Chez Albert*, restaurant franco-portugais, dans la rubrique « Toques en pointe » du 15 mars. Il est situé au 41, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél.: 46-33-22-57.

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

Onction et morale du suffrage

LE père Alain Maillard de La Morandais exerce son ministère auprès de paroissiens pas comme les autres : directeur du secrétariat pastoral d'études politiques du cardinal-archevêque de Paris et recteur de la basilique Sainte-Clotilde, sa paroisse va *« de Le Pen à Lajoinie »*, puisqu'il est l'aumônier du monde politique, dans la capitale. Cette expérience l'a conduit à proposer aux élus et à leurs électeurs *« un examen de conscience politique »*.

Ce n'est pas, on s'en doute, le secret des confessions que le Père de La Morandais va révéler au public. Si l'on veut en savoir plus sur la vie privée des politiques, du moins de ceux qui se sont prêtés à l'interrogatoire, il vaut mieux se reporter à un autre ouvrage, celui de René Chiche et Bertrand Deveaud, dont le contenu est délibérément anecdotique. Sauf lorsque l'un des interlocuteurs explique qu'il assume publiquement son homosexualité, sincérité qui, sur ce point, n'est pas fréquente dans la corporation, comme dans la société en général. André Labarrère, ancien ministre, député socialiste et maire de Pau, tranche, à cet égard, avec le souci de sauvegarder les apparences, qui est, selon une interlocutrice du Père La Morandais, une règle essentielle du monde politique. Voilà qui nous ramène à l'examen de conscience proposé par l'auteur.

L'exercice commence par une réflexion sur le passage de l'onction royale à celle du suffrage universel, le fondement moral de cette dernière reposant sur les notions de responsabilité et de cohérence interne. Une élection ne saurait être morale si elle est achetée, ou si elle remet en cause les conditions qui l'ont rendue possible, ou si ses conséquences pratiques ne sont pas conformes aux fins du suffrage universel : *« Peut-on dire, par exemple,* demande l'auteur, *que les sans-domicile-fixe sont encore en mesure d'exercer leurs droits et devoirs par rapport aux élections politiques qui les concernent néanmoins ? »*

La moralité du suffrage universel doit, selon lui, s'incarner dans les élus afin *« qu'il y ait le moins de divorce possible entre leurs paroles et leurs actes »*, entre leur vie publique et leur vie privée. *« Cette cohérence entre les compétences professionnelles d'origine et les compétences politiques, l'équilibre de la vie privée et le courage de l'engagement public, la qualité de la communication et la vérité qu'elle recouvre, tout cela peut s'appeler l'honneur d'une personnalité politique »*, écrit le Père La Morandais, en rappelant que *« noblesse oblige ! »*

La moralité du suffrage universel doit s'incarner dans les élus

L'auteur définit l'élu comme un veilleur, *« celui-là qui sait bien que la démocratie ne repose que sur la volonté de vivre ensemble »*. Or celle-ci est fragile par nature, *« le régime démocratique étant menacé en permanence de décomposition »*. Il faut à ce veilleur de l'humilité et du courage, dans un environnement d'autant plus cruel que, pour l'élu, la sanction est publique et médiatisée, *« ce qui fait que les conséquences du « moral » sont plus graves, rendent plus vulnérables que dans d'autres milieux de battants »*. Le Père La Morandais souligne à cet égard les effets amplificateurs de la *« loupe médiatique »*. Son propos le conduit à évoquer le rôle des *« juges purificateurs »*, qui risquent aussi d'être envoyés au bûcher par l'opinion publique qu'ils ont saisie, à revenir sur le suicide Pierre Bérégovoy, de même qu'il s'était interrogé sur la notion de paternité dans la société moderne.

Au terme de sa réflexion, il désigne les *« trois défis moraux »* à relever : la nostalgie, qui est le recours à des archétypes politiques et sociologiques archaïques ; la dramatisation qu'instaure le primat de l'image et, donc, de l'émotion aux dépens de l'analyse ; l'indétermination, *« c'est-à-dire l'incapacité à nommer. Nommer les êtres, les choses, les animaux, les personnes. Et Dieu »*.

Cette invite à un examen de conscience national s'adresse à tous, et particulièrement à ceux qui, par leurs engagements dans la vie de la cité, sont naturellement désignés pour le mettre en œuvre et, au premier rang d'entre eux, le prochain président de la République.

André Laurens

★ ***Vies privées, la face cachée des hommes politiques,*** **de René Chiche et Bertrand Deveaud. Belfond, 255 pages, 98 F.** ***Un examen de conscience politique,*** **du Père La Morandais. Denoël, 220 pages, 95 F.**

COMPÉTITIVITÉ Si la quasi-faillite du Crédit lyonnais est un cas très particulier, les banques françaises sont globalement, aujourd'hui, dans une situation difficile. Elles évoluent dans un environnement toujours plus concurrentiel, incertain et risqué. ● MÊME LES ÉTABLISSEMENTS les plus solides et les mieux gérés, comme le Crédit agricole, la Société générale ou le CCF, affichent une rentabilité relativement faible au regard de leurs concurrents étrangers. Ils sont tous engagés dans un processus de réduction de leurs effectifs. ● LA DÉRÉGLEMENTATION a créé un monde bancaire différent, exposé à la concurrence de nouveaux réseaux et qui voit les marchés financiers se substituer à certains métiers traditionnels. Une évolution qui s'est traduite à l'étranger par un mouvement général de concentration.

Les banques françaises sont de plus en plus fragiles

Les établissements bancaires sont victimes non seulement de la crise de l'immobilier, mais aussi d'une concurrence toujours plus forte qui réduit leur rentabilité

« LA CRISE BANCAIRE a été grossièrement sous-estimée en France, non seulement par les pouvoirs publics mais aussi par les banquiers eux-même », explique Scott Bugie de l'agence de notation financière Standard and Poor's-Adef. A force d'évoquer la « surbancarisation » et de prédire à la banque française le destin de la sidérurgie, les mauvais augures vont finir par avoir raison.

Il y a trop de banques en France, souvent peu rentables et parfois portées à bout de bras par leurs actionnaires publics et privés. Il y a deux mois la petite banque commerciale privée (BCP) mettait la clé sous la porte, laissant ses clients dans une situation parfois catastrophique. Certes, la BCP est microscopique. Mais le précédent est fâcheux.

La spéculation immobilière financée sans discernement illustre à merveille la fuite en avant de certaines banques engagées dans une logique de conquête de parts de marché. Elles se sont précipitées à la fin des années 80 sur un marché considéré, à tort, comme sans risques et, surtout, très lucratif. La récession a crevé la bulle spéculative immobilière à partir de 1990. Le coût pour les banques françaises de la crise de l'immobilier est évalué aujourd'hui à au moins 150 milliards de francs et les mauvaises surprises se succèdent. *« Les conséquences de la crise sont d'autant plus lourdes à digérer que son traitement à la française a consisté d'abord à la nier et ensuite à la dissimuler en évitant les faillites et en étalant le provisionnement des risques »*, souligne un analyste.

Les pouvoirs publics contribuent à cette dérive en mettant sous perfusion les établissements défaillants. L'Etat vient ainsi d'annoncer, coup sur coup, la recapitalisation, avec son aide totale ou partielle, de la Banque Hervet, de la Société marseillaise de crédit, de l'UIC, filiale du GAN, et du Comptoir des entrepreneurs, filiale des AGF.

AUGMENTATION DES RISQUES

Expliquer la fragilité des banques françaises par la seule crise de l'immobilier est réducteur. La conjoncture a été particulièrement défavorable : hausse des taux d'intérêt, explosion des risques liée à la multiplication des défaillances d'entreprises, et, en 1994, krach obligataire. Enfin, le coût moyen de la ressource, c'est-à-dire le prix de la matière première, l'argent, s'est accru nettement au cours des dernières années. Ressources plus coûteuses et concurrence plus forte débouchent directement sur une rentabilité faible, surtout si les risques augmentent dans le même temps. La marge d'intermédiation – différence entre le coût des ressources et des risques, et le taux des prêts – des banques françaises est passée de 3 % en 1986 à moins de 1,5 % en 1992 selon l'OCDE. Difficile, dans ces conditions, de rémunérer de précieux fonds propres, indispensables pour répondre aux normes internationales de solvabilité et pour couvrir des activités de marchés lucratives mais à hauts risques.

Les banques françaises font face également à des défis structurels. Derrière les termes barbares de déréglementation et de désintermédiation, face à la montée en puissance irrésistible des marchés financiers, les métiers ont changé et les besoins des clients aussi.

La France "surbancarisée"

en nombre d'habitants par guichet (1992)

Source : Standard and Poor's

La multiplication des réseaux pèse sur la rentabilité des banques de dépôts françaises.

« Il existe quelque analogie entre ce que vit le secteur bancaire et ce qu'a connu, dans les années 80, l'aéronautique civile américaine : campagne de déréglementation, forte concurrence, apparition de surcapacités, baisse de la rentabilité et faillites en chaîne, puis retour à l'équilibre par fusions et concentrations », écrit Gérard Maarek de la Caisse nationale du Crédit agricole dans la revue *Banque* de février 1995.

CONCURRENCE ACCRUE

La déréglementation a eu pour effet progressif d'intensifier la concurrence, en ouvrant largement le secteur à de nouveaux acteurs, en créant des substituts, *via* les marchés, aux financements par emprunts des entreprises et à l'utilisation de leurs dépôts et de leur épargne par les particuliers (Sicavs monétaires, assurance-vie...). La montée en puissance, au cours des dernières années, des *« nouveaux réseaux »* de la Poste, des Caisses d'Epargne, des banques mutualistes et du Crédit agricole est indéniable. Industrie de main-d'oeuvre, la banque à réseaux doit assumer une pression croissante sur l'emploi, née de la concurrence et de l'informatisation à outrance. Une pression accrue par l'apparition de nouvelles offres commerciales comme la banque directe.

Mais les rigidités sociales restent considérables. Les notions de productivité et de compétitivité sont récentes. La rentabilité des banques françaises est inférieure à celle de leurs homologues étrangères. Le coefficient moyen d'exploitation – qui est un ratio entre les frais généraux des banques et leur chiffre d'affaires (produit net bancaire) – ressort autour de 70 % en 1993 pour les établissements français contre 60 % en Espagne et 55 % au Royaume-Uni.

Les pouvoirs publics portent leur part de responsabilité dans cette situation. Autant l'Etat s'est préoccupé, avec plus ou moins de succès, de politique industrielle, autant il s'est montré incapable de faire évoluer le système bancaire.

« Ne tirant pas les conséquences de la grande vague de déréglementation des années 80, l'Etat continue à tenir à bout de bras toutes les banques du secteur public sans discernement et sans s'interroger sur leur rentabilité », se plaint amèrement le directeur général d'une grande banque française.

La banque américaine Salomon Brothers conclut une étude publiée le 22 mars sur le plan de sauvetage du Crédit lyonnais en regrettant que le gouvernement français n'ait pas profité de l'occasion pour *« réduire la surcapacité et les rigidités, notamment du marché de travail, que supporte l'industrie bancaire française »*.

NÉCESSAIRE RECOMPOSITION

« Le système bancaire français ne peut échapper aujourd'hui à une recomposition », souligne un analyste. Après trente ans sans concentration importante, depuis la création de la BNP, l'heure des grandes manoeuvres est peut-être revenue. L'avenir des établissements de taille moyenne, des réseaux les plus faibles et des banques d'affaires isolées est loin d'être assuré.

Le signal d'une recomposition du paysage pourrait être donné par la prise de contrôle d'Indosuez par la BNP. Le président de la banque privatisée en octobre 1993, Michel Pébereau, aurait demandé à la fin de l'année dernière au président de la Compagnie de Suez, Gérard Worms, de lui vendre Indosuez. La BNP espère, en grandissant, s'assurer un poids suffisant sur le plan international dans ses différents métiers. L'occasion est d'autant plus forte que l'éclipse forcée du Crédit lyonnais laisse une place à prendre.

Eric Leser

Les fusions se multiplient à l'étranger

Le dernier exemple en date de concentration dans le secteur bancaire vient du Japon, avec la fusion annoncée, mercredi 29 mars (*Le Monde* du 30 mars), de la Bank of Tokyo et de la Mitsubishi Bank, qui donnerait naissance à la première banque mondiale en termes de dépôts. Ce mouvement est parti des États-Unis en 1991 et 1992, avec les rapprochements de BankAmerica avec Security Pacific, de Chemical Bank avec Manufacturers Hanover et de Nations Bank avec MNC Financial.

En Italie, depuis le début de 1995, le Credito Italiano a absorbé le Credito Romagnolo tandis que le Banco di Roma a mis la main sur la Banca Nazionale dell'Agricoltura. En Espagne, le Banco Banesto, banque privée espagnole au bord de la faillite, a été racheté en avril 1994 par le Banco Santander. Enfin, au Royaume-Uni, l'alliance projetée en décembre 1994 entre la première banque d'affaires du pays, SG Warburg, et l'américaine Morgan Stanley, a finalement échoué, mais l'une des quatre plus grandes banques de dépôt britanniques, la Midland, est passée en 1992 sous le contrôle de la Hong Kong and Shangaï Bank.

L'emploi menacé par les nouvelles technologies

Toutes les banques sont aujourd'hui concernées par des réductions d'effectifs plus ou moins brutales. Ainsi, les banques adhérentes à l'AFB (Association française des banques) qui employaient 254 409 personnes en 1986 n'en occupaient plus que 226 847 en 1993. Sur l'ensemble du secteur, c'est-à-dire en incluant le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'Epargne... les effectifs sont passés de 433 041 personnes en 1988 à 413 031 en 1993.

Or les gains de productivité, qui sont d'environ 3 % par an aujourd'hui, devraient atteindre 4 % ou 5 % demain. Deux révolutions technologiques sont en effet attendues : l'image-chèque et le porte-monnaie électronique. La généralisation de la première, qui permet de traiter un chèque en utilisant sa seule reproduction électronique, pourrait entraîner la suppression de 6 000 emplois. L'AFB reconnaît que seuls des motifs sociaux bloquent aujourd'hui son lancement. Quant au porte-monnaie électronique, son introduction entraînerait la suppression d'environ 3 000 emplois. De plus, une inconnue majeure suscite de vives appréhensions : personne ne maîtrise aujourd'hui l'impact social des autoroutes de l'information.

Le redressement de Volkswagen s'effectue sous la contrainte

Les sureffectifs du premier constructeur européen sont encore évalués à 50 000 salariés

WOLFSBURG
de notre envoyé spécial

A l'occasion de la conférence annuelle consacrée à la présentation de leur bilan, les dirigeants de Volkswagen ont confirmé, mercredi 29 mars à Wolfsburg, l'amélioration des chiffres du groupe (*Le Monde* daté 19-20 mars). Le premier constructeur automobile européen a enregistré un résultat net de 150 millions de deutschemarks en 1994, soit 535 millions de francs, après 6,6 milliards de francs de pertes en 1993. Les efforts de productivité engagés par José Ignacio Lopez, numéro deux de Volkswagen depuis deux ans, semblent porter leurs fruits. Ferdinand Piëch, président du groupe, a annoncé que la productivité de l'ensemble du groupe (VW, Audi, Seat et Skoda) avait progressé de 7,4 % l'an dernier.

« La révolution avance lentement », commente laconiquement l'un des membres de la garde rapprochée de José Ignacio Lopez. Des ouvriers sont réunis en petits groupes pour réfléchir jusqu'au moindre détail à des solutions permettant d'augmenter la productivité : ces *workshops*, qui mettent en application la philosophie dite de l'« amélioration continue » (KVP, en langage interne), fonctionnent sur le mode de la thérapie de groupe. *« Nous ne sommes pas assez qualifiés pour ce que nous faisons »* ; *« L'information circule mal »* ; *« les machines sont sales et souvent en panne »* ; *« Les cadences ne sont pas harmonisées »*... Tels sont quelques-uns des propos entendus dans un *workshop* de l'atelier 7, où sont montées les colonnes de direction des Golf et des Polo.

Les doléances sont inscrites au feutre sur de grandes feuilles avant d'être centralisées pour nourrir la réflexion à l'échelle de l'ensemble du groupe (qui compte aujourd'hui, toutes marques confondues, un peu plus de 240 000 salariés). Un délégué de la base note les objectifs à atteindre : *« Augmenter la production de rotules de direction à 1 069 par heure, contre 869 aujourd'hui, autrement dit + 23,2 %, et les effectifs de l'unité de travail passeront de 32 à 26. »*

Six salariés en trop : cette tragique conclusion chiffrée est formulée par les ouvriers eux-mêmes. Les six personnes concernées rejoindront d'autres unités de production. A moins qu'ils ne fassent l'objet, s'ils ont atteint cinquante-cinq ans, d'une mesure de retraite anticipée. Malgré la semaine de quatre jours, qui a permis de sauver 30 000 emplois, Ferdinand Piëch a annoncé, mercredi 29 mars à Wolfsburg, que de nouvelles suppressions d'emplois seraient nécessaires. Pas étonnant que ces *workshops*, qui durent une semaine, se transforment parfois en séances d'autocritique traumatisantes. Il n'est pas rare qu'un ouvrier, accusé de mauvaises performances par ses pairs, quitte la salle en claquant la porte.

« Notre idée, c'est que les nouvelles valeurs de Volkswagen doivent venir d'en bas », énonce Willem Admiraal, un Néerlandais proche de José Ignacio Lopez. En supprimant les stockages intermédiaires, en améliorant l'ergonomie et la logistique tant interne qu'externe (les équipementiers sont également associés à la démarche de l'« amélioration continue »), en réduisant de seize à quatre la variété des plates-formes utilisées pour le montage des différents modèles, Volkswagen améliore ses résultats et rejoint les efforts de productivité accomplis par ses *concurrents* au cours des dernières années.

Il s'agit d'un rattrapage plus que d'une « révolution ». Selon Klaus Jürgen Melzner, de la DB Research (centre d'analyses économiques de la Deutsche Bank), *« les dirigeants de Volkswagen ont accompli, au cours des deux dernières années, ce que d'autres constructeurs européens, comme Peugeot ou Fiat, ont fait avant eux. Il leur reste encore beaucoup à faire, ne serait-ce que parce qu'ils ont toujours 50 000 emplois en trop »*.

Lucas Delattre

Justice : l'affaire Lopez suit son cours

Où en est l'affaire Lopez ? En quittant son ancien employeur, General Motors, pour devenir directeur de la production et des achats chez Volkswagen en mars 1993, José Ignacio Lopez, le « gourou » de la productivité automobile, avait fait l'objet d'une spectaculaire accusation d'espionnage industriel. Selon son ancien employeur, il est parti en emportant des listes de prix concernant les pièces détachées et des plans d'usine pour une future mini-voiture. M. Lopez est toujours poursuivi par la justice. Un acte d'accusation du parquet de Darmstadt, pour malversation et infraction à la loi sur la concurrence, devrait être rendu public avant l'été. Mais la loi allemande n'est pas aussi dure que celle des Etats-Unis en matière d'espionnage industriel : José Lopez risque tout au plus d'avoir à payer des dommages et intérêts et pourrait, en cas d'accusation, quitter le directoire du groupe pour rejoindre, par exemple, la filiale espagnole Seat. La justice américaine pourrait être beaucoup plus dure, et – dans l'hypothèse d'une extradition – condamner M. Lopez à une lourde peine de prison.



هكذا من الأصل

Les salariés d'Air Inter revendiquent le droit d'affronter la concurrence sous leurs couleurs

Les membres de la compagnie manifestent plus pour leur avenir que pour leurs salaires

Les personnels navigants et au sol d'Air Inter, en grève depuis le mardi 28 mars, s'opposent au projet de fusion avec la direction des vols européens d'Air France, arguant de la bonne santé financière de leur compagnie. Ils réclament le maintien de leur spécificité, dans la mesure où leurs résultats sont meilleurs que ceux d'Air France. Mais ils craignent que leurs fonctions disparaissent dans la nouvelle entité.

AIR INTER a du vague à l'âme. A 6 h 30, en ce petit matin de jour de grève le jeudi 30 mars, un groupe de quelque 70 salariés de la compagnie, de toutes professions, a bloqué la piste sur laquelle devait décoller l'avion du vol Paris-Strasbourg. L'appareil est resté immobile jusqu'à 7 h 12. Sans heurts, après une demi-heure d'occupation de la piste, les grévistes ont réintégré l'aérogare, escortés par les forces de l'ordre. Depuis plusieurs semaines comme ce matin, des salariés se mobilisent.

Déjà le lundi 27 mars, veille de grève, l'ambiance était morose dans les couloirs d'Orly-Ouest. Olivier, pilote sur Airbus A320, arrive tout juste de Séville, une des quelques destinations européennes de la compagnie. L'avion a effectué son vol presqu'à vide. *« Air France nous concède quelques lignes internationales sans nous laisser établir nos tarifs. C'est désolant,* lâche-t-il. *Notre compagnie gagne de l'argent, on a les moyens de se battre, et nous voulons nous battre. D'accord pour ouvrir une compagnie européenne avec Air France, mais tout de suite et avec notre politique tarifaire. »*

L'inquiétude est le sentiment le mieux partagé dans la compagnie, parmi les commandants de bord comme les mécaniciens au sol. La perspective d'une fusion d'Air Inter avec les activités européennes d'Air France en 1997 passe mal. *« On n'arrive pas à trouver un terrain d'entente et nous sommes dans une impasse,* poursuit Olivier. *Depuis qu'Air France a pris le contrôle d'Air Inter en rachetant UTA, elle cherche à imposer sa loi. »* Absorbé dans la préparation de son vol, un pilote redresse la tête et confirme : *« Certes, on est inquiet sur nos conditions de travail, mais surtout sur notre avenir. »*

« L'entreprise n'a jamais coûté un sou au contribuable. Ce serait dommage de casser un outil de travail en or massif... »

Air Inter, fière de sa culture et de son savoir-faire, craint d'être entraînée dans la spirale des pertes de sa consœur et de perdre *« son âme »*. Et de rappeler les résultats réciproques : 21 millions de francs de bénéfices pour l'une, contre 2,7 milliards de déficit pour l'autre, en 1994.

Dans la salle de repos, des hôtesses et stewards dissertent. Tous se disent pressés d'en découdre et de se frotter à la concurrence pourvu qu'on leur en donne les moyens. Après avoir vécu sur une rente de situation, Air Inter a vu son monopole écorné en janvier avec l'arrivée d'AOM et d'Air Liberté sur ses lignes *« millionnaires »*, Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Un steward, dans l'attente d'un vol pour Toulouse, se déclare même prêt à quelques sacrifices. *« Les concurrents ne nous dérangent pas, on se sent suffisamment solide pour faire face,* assure-t-il, *il faudrait sûrement concéder quelque chose. Contrairement aux pilotes, on est prêt à céder un peu, mais qu'on n'applique pas les méthodes de la maison-mère. »*

Un petit groupe d'agents attend la programmation des vols autour d'une partie de jacquet. Chargés des opérations au sol portant sur l'embarquement et le débarquement des passagers, ils sont convaincus d'être les plus performants. *« On en veut, on se donne à fond,* explique Claire. *On est capable d'enregistrer 400 passagers à cinq en une heure. A Air France, ils sont plus du double pour faire la même chose en trois heures. C'est une gestion d'une lourdeur invraisemblable. »* De bonne ou de mauvaise foi, ils vantent les mérites de leur compagnie. A 11 000 salariés, Air Inter a transporté plus de passagers qu'Air France et ses 38 000 personnes, oubliant au passage que le traitement d'un vol long-courrier peut difficilement se comparer à un court-courrier.

Dans l'entreprise, nombreux sont ceux qui ne pardonnent pas l'arrogance de la *« maison-mère »* et développent, depuis l'annonce de la création d'une compagnie européenne, *« un syndrome UTA »* (en 1990, le rachat de cette dernière par Bernard Attali avait permis à Air France de prendre le contrôle d'Air Inter).

L'annonce d'un projet de 600 suppressions d'emplois au lendemain de résultats bénéficiaires n'a rien arrangé. Les salariés veulent bien faire des efforts mais pour sauver leur entreprise. *« Avec l'addition des deux compagnies, on va nous transférer le sureffectif d'Air France et il y aura une grande casse sociale »*, pronostique un électronicien de la direction du matériel.

Au centre hôtelier, on s'interroge sur les risques de disparition pure et simple de ce service chargé de l'avitaillement des avions d'Air Inter. *« Ça fait plus de six mois que la direction a annoncé la création de la future compagnie et depuis rien n'a été fait. Nous ne sommes au courant de rien et nous n'avons aucune réponse sur notre avenir »*, assure un employé, sanglé dans sa combinaison tandis que les camions viennent charger leur provisions.

Les employés du centre craignent de ne pas figurer dans la future compagnie. Des inquiétudes partagées par le service du fret, l'informatique ou la direction du matériel. *« Nous ne nous battons pas pour les salaires, nous voulons avant tout conserver notre emploi,* poursuit un manutentionnaire. *Air Inter n'a jamais coûté un sou au contribuable. Ce serait dommage de casser un outil de travail en or massif... »*.

Martine Laronche

L'actuel patron de Sony Europe dirigera Deutsche Telekom

DEUTSCHE TELEKOM se dote d'un président atypique pour affronter la déréglementation et engager sa privatisation. Ron Sommer, patron de Sony Europe depuis l'été 1993 et basé à Cologne, a été élu *« unanimement »* par le conseil de surveillance de l'opérateur public allemand. Il succède à Helmut Ricke, l'artisan du rapprochement stratégique avec France Télécom, qui avait démissionné le 31 décembre 1994 *« pour des raisons personnelles »*.

Atypique, M. Sommer l'est assurément. Qu'il vienne du privé n'est pas en soi révolutionnaire pour Deutsche Telekom. C'était également le cas de Helmut Ricke, issu du milieu des PME allemandes. En revanche, M. Sommer a effectué une bonne partie de sa carrière chez Sony, une société étrangère. Sa nomination, à l'instar de celle de José Ignacio Lopèz au poste de numéro deux de VAG et, avant lui, du français Daniel Goeudevert, montre que les entreprises allemandes n'hésitent plus à aller chercher à l'étranger les compétences dont elles ont besoin.

Atypique, M. Sommer l'est encore par son parcours, extrêmement ouvert. Né en 1949 à Haïfa, en Israël, d'un père russe et d'une mère hongroise, Ron Sommer, jusqu'ici patron de Sony Europe, n'a que quarante-cinq ans. Après avoir effectué toutes ses études en Autriche, à Vienne, il obtient son doctorat de mathématiques à vingt-deux ans ! Exceptionnellement jeune, il a dû obtenir une dérogation spéciale pour présenter sa thèse.

Embauché quelques années plus tard par le constructeur informatique allemand Nixdorf, il effectuera sa première expérience professionnelle à New York, avant de prendre les rênes de Nixdorf France, filiale française, à vingt-sept ans. Repéré par Sony, il intègre Sony Allemagne en 1980. Il en devient six ans plus tard le directeur général, puis retourne aux Etats-Unis. Président pendant trois ans de Sony America, il est porté en 1993 à la tête de Sony Europe, qui supervise les activités des 18 000 salariés du géant japonais d'électronique grand public et prend en charge plus particulièrement les secteurs de la mercatique et du commercial.

« LE PROFIL IDÉAL »

En Allemagne, M. Sommer est perçu comme *« un penseur doté de très solides talents de gestionnaire »*, selon un observateur, qui souligne la seule faille visible de ce parcours : *« Il lui reste à acquérir l'expérience des milieux politiques et du monde des fonctionnaires allemands »*. Pour Klaus Czerwinski, le porte-parole de Deutsche Telekom à Bonn, *« M. Sommer présente le profil idéal. Il vient d'une société dont la culture technologique est forte et d'un secteur – l'électronique grand public – exposé à une féroce concurrence mondiale »*. Un atout assurément, au moment où Deutsche Telekom se prépare à affronter une compétition intensive, avec la levée du monopole sur les télécommunications fixée au 1er janvier 1998.

La connaissance des milieux américains par M. Sommer est jugée comme un atout supplémentaire immédiat. Deutsche Telekom, dont une partie du capital doit être mis en Bourse dès 1996, souhaite être coté à New York.

A Francfort, le DPG, puissant syndicat des postes et télécommunications en Allemagne, semblait *« plutôt favorable »*. L'un de ses membres, joint à Bonn, soulignait que les représentants du syndicat au conseil de surveillance de Deutsche Telekom avaient voté sans état d'âme pour la nomination de M. Sommer.

Même tonalité chez France Télécom, le partenaire privilégié de Deutsche Telekom. *« Il y a trois raisons de se réjouir : Deutsche Telekom a un président, M. Sommer connaît bien la France et il a une grande pratique de l'international, le principal axe stratégique de notre développement conjoint. »*

Caroline Monnot

Baisse de 39,3 % du bénéfice net de la Deutsche Bank

La Deutsche Bank, première banque allemande, a affiché un bénéfice en recul de 39,3 %, à 1,36 milliard de marks (environ 4,8 milliards de francs) en 1994, en raison principalement de la chute des revenus de ses activités financières. Le bénéfice d'exploitation consolidé de 4,05 milliards de marks est en baisse de 23,1 % par rapport à 1993, *« qui avait été une année exceptionnelle »*, a indiqué le 29 mars Hilmar Kopper, président du directoire. Bien qu'il *« soit difficile de faire un pronostic »* en raison des incertitudes sur les taux d'intérêt et les taux de change, M. Kopper table pour 1995 sur un *« résultat nettement supérieur »* à celui de 1994.

■ **NUCLEAR ELECTRIC : le gouvernement britannique** envisage la privatisation de l'industrie nucléaire civile, une mesure qu'il avait écartée lorsque l'électricité avait été dénationalisée en 1990. Le Premier ministre, John Major, a confirmé cette éventualité le 29 mars dans un entretien au Daily Telegraph : *« La principale préoccupation est la sécurité. Si nous sommes rassurés sur ce point, nous pouvons envisager de confier Nuclear Electric au secteur privé. »* Cette cession de Nuclear Electric, le groupe public de production pour l'Angleterre et le Pays de Galles, pourrait faire entrer deux milliards de livres (16 milliards de francs) dans les caisses de l'Etat.

■ **ROYAL DUTCH SHELL : le groupe pétrolier anglo-néerlandais** Royal Dutch Shell a annoncé le 29 mars une réduction de 30 % de ses effectifs avant la fin 1995 aux sièges de La Haye et de Londres, où travaillent actuellement 4 000 salariés environ. Parallèlement, sera mis en place une *« nouvelle structure centrale »* dès 1996, qui sera *« plus simple, plus flexible, plus proche des clients et moins coûteuse »* que la structure actuelle.

■ **AXA : le groupe d'assurances français** a dégagé en 1994 un résultat net consolidé part du groupe de 2,268 milliards de francs, en hausse de 11 % sur 1993, a annoncé le 30 mars Claude Bébéar, son président. Cette croissance est due à l'amélioration des résultats techniques de l'assurance-dommage, la poursuite du redressement de la filiale américaine Equitable, la disparition de la perte d'AXA Marine Aviation Transports UK, les très bons résultats de la réassurance et, enfin, la forte croissance de la contribution des services financiers en France.

■ **COMMERZBANK : la troisième banque allemande** souhaite acquérir la totalité du capital de la firme anglaise Jupiter Tyndall, spécialisée dans la gestion de fonds, a indiqué la banque jeudi 30 mars dans un communiqué. Elle propose aux actionnaires de Jupiter un prix d'achat de 420 pence par action.

■ **GROUPE BANQUES POPULAIRES : les Banques populaires** ont réalisé en 1994 un bénéfice net en hausse de 14,9 % à 1,57 milliard de francs, et s'attendent pour 1995 à la poursuite de l'accroissement de leur résultat, a indiqué, mercredi 29 mars, le président Jacques Delmas-Marsalet. Le groupe a été *« le seul réseau bancaire qui ait à la fois accru significativement ses encours de crédit et amélioré son résultat d'exploitation avant provision »*, souligne M. Delmas-Marsalet.

■ **PARIBAS : la Compagnie financière de Paribas** a annoncé, jeudi 30 mars, un bénéfice net part du groupe conforme à ses estimations, soit 1,715 milliard de francs en 1994, en hausse de 18,4 % sur 1993 (1,45 milliard).

■ **ESSILOR : le groupe d'optique** a annoncé, le mercredi 29 mars, un résultat net part du groupe de 386 millions de francs pour 1994, en hausse de 35 % par rapport à l'exercice précédent. Essilor, qui a bénéficié d'une croissance soutenue sur tous ses marchés, a vu son chiffre d'affaires progresser de 7 % à 6,3 milliards de francs.

M. Sarkozy écrit une lettre en faveur de M. Coencas

LE MINISTRE du budget, Nicolas Sarkozy, est intervenu au début de l'année en faveur de Michel Coencas, président de la Compagnie financière de Valois, placé en détention provisoire depuis le 22 février pour plusieurs affaires (*Le Monde* du 15 février) et libéré le 28 mars de la prison de Belfort. Selon *Le Canard enchaîné*, le ministre a adressé, le 17 janvier dernier, une lettre au député RPR niçois, Michel Estrosi, l'informant de l'abandon par l'administration fiscale d'une enquête le concernant, ainsi que son associé Jean-Claude Bennarrosh. Cette lettre répondait à une intervention du vice-président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur appelant *« l'attention* [de Nicolas Sarkozy] *sur la situation fiscale de la SA Valois Industries à la suite de la vérification de comptabilité dont elle a fait l'objet au titre des exercices clos de 1989 à 1991 »* et contestant *« le redressement (...) qui lui a été notifié pour 1990 »*.

Les deux hommes ont ainsi échappé à un redressement de 11 millions de francs, auxquels devaient s'ajouter les intérêts dus depuis 1989, date des faits, ainsi que les pénalités. Les faits étant prescrits, l'administration fiscale avait en effet invoqué l'abus de droit, que la direction générale des impôts, après intervention du médiateur de la République, Jacques Pelletier, n'a finalement pas jugé justifié. *« Une décision techniquement fondée, et indépendante des différentes tentatives qui ont pu être faites pour aider Michel Coencas »*, précise-t-on au ministère du budget, où l'on souligne que les pressions de Jacques Pelletier pour obtenir un geste en faveur de l'ex-président du club de football de Valenciennes auraient été insistantes. Le dossier a, de toute façon, été transmis au pénal.

V. Ma.

CarnaudMetalbox tourne la page de la crise

Le groupe dirige ses regards vers l'Europe de l'Est et l'Asie

Affichant un bénéfice de 950 millions de francs, le groupe est parvenu à absorber l'augmentation des matières premières et à supporter les désordres monétaires grâce aux restructurations menées pendant deux ans. Sa nouvelle organisation s'inspire de méthodes développées dans l'automobile.

APRÈS DEUX années de restructuration, CarnaudMetalbox commence à toucher les premiers dividendes de ses efforts. Le groupe spécialisé dans l'emballage métallique et plastique renoue avec ses périodes les plus fastes. Pour l'année 1994, il a enregistré un bénéfice net – part du groupe – de 950 millions de francs, en hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a progressé de 4,7 % à structure comparable à 24,8 milliards de francs.

Pourtant, les circonstances n'ont guère été favorables au groupe. Comme tous ses concurrents, CarnaudMetalbox a dû faire face à la hausse des prix des matières premières. Les augmentations ont été brutales et souvent difficiles à répercuter dans un contexte de baisse des prix. A ces tensions sont venus s'ajouter les effets des désordres monétaires en Europe. Les chutes de la lire, de la livre, de la peseta, dans lesquelles CarnaudMetalbox réalise près de 40 % de ses ventes, ont eu un impact négatif de 2 % sur le chiffre d'affaires. Malgré cela, CarnaudMetalbox a résisté. *« La maîtrise des coûts et l'amélioration de nos performances industrielles ont permis de compenser et même au-delà la pression sur les prix et les hausses des matières premières »*, explique Jürgens Hintz, président du directoire du groupe.

C'est le résultat de toute la mutation industrielle entamée depuis deux ans par CarnaudMetalbox. Bien qu'il soit d'abord un homme de mercatique – il a fait une grande partie de sa carrière chez Procter et Gamble –, M. Hintz a choisi de s'intéresser en priorité à la production, dès sa nomination à la tête du groupe en septembre 1992. S'inspirant de l'expérience d'autres groupes dont Valeo, CarnaudMetalbox a lancé dans ses 200 usines un programme baptisé World Class Manufacturing, reposant sur la qualité, les délais de livraison, les économies de matières premières, l'innovation. En un an, les gains de productivité ont augmenté de 8 %, la marge opérationnelle a été portée de 8,5 % à 8,8 %. *« Les pleins effets de ce programme se feront sentir dans deux à trois ans »*, estime Jürgen Hintz.

Dans le même temps, les équipes de direction ont été renouvelées et se sont internationalisées, intégrant des spécialistes de l'automobile ou de la grande distribution. La méthode a eu quelques succès. Dans la boîte boisson, les ventes de CarnaudMetalbox ont progressé de 28 % l'an dernier, deux fois plus que la croissance du marché.

AUTOFINANCEMENT

La situation financière s'est aussi améliorée. Avec un cash-flow de 2,5 milliards de francs, le groupe est parvenu à autofinancer tous ses investissements (1,9 milliard) et à diminuer son endettement net de 4,3 à 3,5 milliards en un an, soit 32 % de ses capitaux propres.

CarnaudMetalbox, toutefois, ne dispose pas de capacités financières suffisantes pour développer en même temps toutes ses activités (boîte alimentaire, boîte boisson, capsules, aérosols, emballage plastique, emballage flexible, plastiques pour les cosmétiques). *« Nous avons fait des choix »*, explique Jürgen Hintz. Le groupe entend d'abord porter toute son attention sur Eurosteel, qui regroupe toutes les activités de l'emballage acier en Europe. *« Nous sommes numéro un européen de l'emballage en fer blanc »*, souligne M. Hintz. Réalisant déjà 56 % du chiffre d'affaires du groupe, la division multiplie les initiatives pour conforter sa position sur les marchés, et, depuis deux ans, a ouvert des usines en Hongrie, en Slovaquie. Elle regarde attentivement la Pologne.

La branche santé-beauté, autre priorité du groupe, a moins de succès. En 1994, elle a enregistré une baisse de 1 % de son chiffre d'affaires, suite aux pressions sur les prix. Surtout, son alliance avec la société américaine Wheaton a échoué au dernier moment. Mais Jürgen Hinz n'a pas l'intention de renoncer à s'imposer dans ce secteur. *« Nos clients comme L'Oréal, Procter, Unilever sont des géants. Ils veulent pouvoir lancer leurs produits à l'échelle mondiale. Et en face, ils n'ont que des petits sous-traitants. Personne n'a plus de 3 % de ce marché de l'emballage »*, soutient le président de CarnaudMetalbox. Alors, Jürgen Hintz regarde toutes les sociétés américaines qui l'intéressent, comme il suit attentivement les possibles cessions que pourrait réaliser Pechiney aux Etats-Unis.

Mais CarnaudMetalbox pourra-t-il tout faire ? Car le groupe vise l'Asie. Déjà, il possède des usines en Chine, en Malaisie, en Thaïlande, au Vietnam, y réalise 6 % de son chiffre d'affaires et compte sur 20 % en l'an 2000. Cette expansion a été économe en capital car le groupe s'est systématiquement appuyé sur des partenaires locaux. Mais elle implique encore des investissements. Contrôlé à hauteur de 32 % par la CGIP présidée par Ernest-Antoine Seillière, le groupe arrivera-t-il à convaincre ses actionnaires de l'accompagner ?

Martine Orange





هكذا من الأصل

■ **LA COURONNE SUÉDOISE est tombée mercredi à son plus bas niveau historique face à la monnaie allemande, s'inscrivant à 5,33 pour un deutschemark.**

■ **LE TAUX sur les titres à 5 ans s'est inscrit mercredi à son plus bas niveau depuis la fin août 1994 lors de l'adjudication effectuée par le Trésor américain, à 6,994 %.**

■ **LA BANQUE DU PORTUGAL a acheté mercredi des escudos à 105,95 pour un mark pour éviter à sa devise de passer sous le seuil psychologique de 106 pour un deutschemark.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en hausse jeudi de 0,31 %, sous l'influence d'achats d'institutions financières à la veille de la fin de l'exercice fiscal 1994-1995.**

■ **L'OR A OUVERT EN BAISSE jeudi sur la place de Hongkong, l'once s'échangeant à 381,60 - 382,00 dollars, contre 382,90 - 383,20 dollars la veille en clôture.**

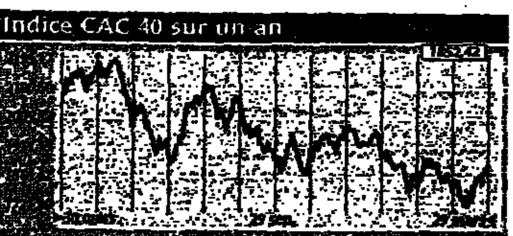
LES PLACES BOURSIÈRES

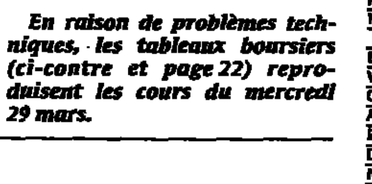
CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↘ 3 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	↘ MIB 30	↗ DAX 30

Hésitation à Paris

APRÈS UN DÉBUT de séance soutenu, la Bourse de Paris enregistrait jeudi une détérioration en dépit des bons résultats 1994 publiés ces dernières heures par diverses sociétés industrielles. En hausse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait une perte de 0,78 % une heure plus tard. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises perdaient toujours 0,75 % à 1 838,61 points. Le montant des échanges atteignait 1,3 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Les marchés obligataires étaient bien orientés, le Matif progressant de 0,30 % à 112,40 et le Pibor de 0,13 % à 92,47. Le Bund allemand montait de 0,34 %. En dépit du nouvel accès de faiblesse du dollar, le franc français faisait bonne figure face au mark à 3,5326 francs. Ce même jour se réunissait le conseil de la Bundesbank mais les opérateurs qui attendaient un geste étaient peu nombreux. Les bonnes surprises annoncées par diverses sociétés étaient saluées par le marché. Essilor gagnait 5,5 %, Sommer Allibert, 6,9 % et Hermès 0,3 %. Sidel s'appréciait de 1,1 % après l'annonce d'une hausse de 56,5 % des résultats.





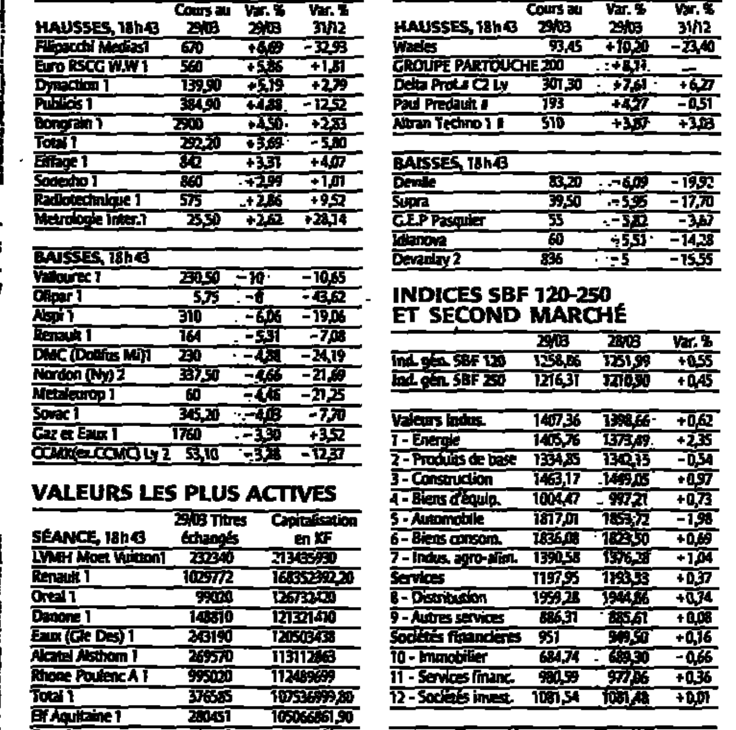
En raison de problèmes techniques, les tableaux boursiers (ci-contre et page 22) reproduisent les cours du mercredi 29 mars.

Renault, valeur du jour

JOUANT LE FAIT ACCOMPLI et émettant des doutes sur la progression des résultats à venir du groupe automobile Renault, les boursiers ont réservé un accueil plutôt froid à l'annonce du triplement du bénéfice. En effet, dès l'ouverture de la séance l'action Renault perdait 5,89% à 163 francs, tombant en cours de séance à 161 francs avant d'afficher à la clôture un recul de 5,31 % à 164 francs.

Cette chute s'est faite dans un marché très actif, le montant des négociations portant sur plus d'un million de titres, soit le double du chiffre traité mardi et quatre fois plus qu'au cours des séances précédentes.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 18h43	Cours au 29/03	Var. % 29/03	Var. % 31/12
Filipacchi Medias1	670	+6,69	−32,93
Euro RSCG W.W 1	560	+5,86	+1,81
Dynaction 1	139,90	+5,19	+2,79
Publicis 1	384,90	+4,88	−12,52
Bongrain 1	2900	+4,50	+2,83
Total 1	292,20	+3,69	−5,80
Eiffage 1	842	+3,31	+4,07
Sodexho 1	860	+2,99	+1,01
Radiotechnique 1	575	+2,86	+9,52
Metrologie Inter.1	25,50	+2,62	+28,14
BAISSES, 18h43			
Vallourec 1	230,50	−10	−10,65
Olipar 1	5,75	−8	−43,62
Alspi 1	310	−6,06	−19,06
Renault 1	164	−5,31	−7,08
DMC (Dollfus Mi)1	230	−4,88	−24,19
Nordon (Ny) 2	337,50	−4,66	−21,69
Metaleurop 1	60	−4,46	−21,25
Sovac 1	345,20	−4,03	−7,70
Gaz et Eaux 1	1760	−3,30	+3,52
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	53,10	−3,28	−12,37

VALEURS LES PLUS ACTIVES

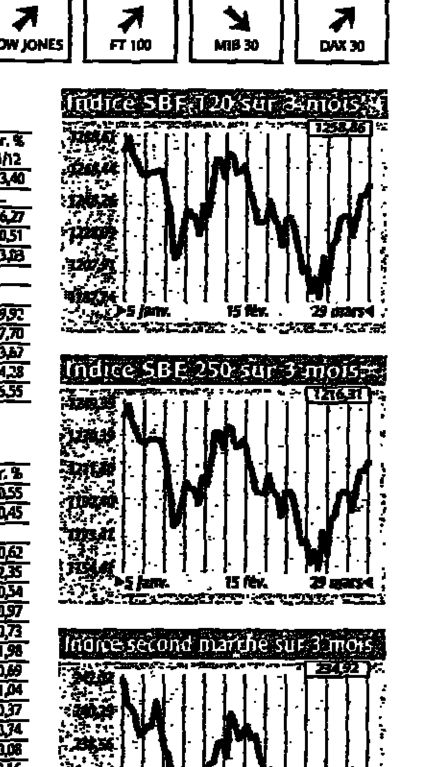
SÉANCE, 18h43	29/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	232340	213435930
Renault 1	1029772	168352392,20
Oreal 1	99020	126732420
Danone 1	148810	121321410
Eaux (Gle Des) 1	243190	120503438
Alcatel Alsthom 1	269570	113112863
Rhone Poulenc A 1	995020	112489699
Total 1	376585	107536999,80
Elf Aquitaine 1	280451	105066861,90
Carrefour 1	40270	95701580

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 18h43	Cours au 29/03	Var. % 29/03	Var. % 31/12
Waeles	93,45	+10,20	−23,40
GROUPE PARTOUCHE	200	+8,11	—
Delta Prot.# C2 Ly	301,30	+7,61	+6,27
Paul Predault #	193	+4,27	−0,51
Altran Techno 1 #	510	+3,87	+3,03
BAISSES, 18h43			
Devlie	83,20	−6,09	−19,92
Supra	39,50	−5,95	−17,70
G.E.P Pasquier	55	−5,82	−3,67
Idianova	60	−5,51	−14,28
Devanlay 2	836	−5	−15,55

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	29/03	28/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1258,86	1251,99	+0,55
Ind. gén. SBF 250	1216,31	1210,90	+0,45
Valeurs Indus.	1407,36	1398,66	+0,62
1 - Energie	1405,76	1373,49	+2,35
2 - Produits de base	1334,85	1342,15	−0,54
3 - Construction	1463,17	1449,05	+0,97
4 - Biens d'équip.	1004,47	997,21	+0,73
5 - Automobile	1817,01	1853,72	−1,98
6 - Biens consom.	1836,08	1823,50	+0,69
7 - Indus. agro-alim.	1390,58	1376,28	+1,04
Services	1197,95	1193,53	+0,37
8 - Distribution	1959,28	1944,86	+0,74
9 - Autres services	886,31	885,61	+0,08
Sociétés financières	951	949,50	+0,16
10 - Immobilier	684,74	689,30	−0,66
11 - Services financ.	980,59	977,06	+0,36
12 - Sociétés invest.	1081,54	1081,48	+0,01
Ind. Second Marché	234,92	235,32	−0,16



A Tokyo, gain sans conviction

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse jeudi 30 mars sous l'influence d'achats d'institutions financières et d'achats d'arbitrage sur indice. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 51,49 points, soit 0,31 %, à 16 512,22 points. La veille, Wall Street a fini sur un nouveau record à l'arraché, profitant d'une nette détente des taux d'intérêt à long terme après l'annonce d'une chute de 14 % des ventes de logements neufs en février. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 4 160,80 points en hausse de 8,99 points, soit un gain de 0,22 %. La chute des ventes de logements neufs a surpris le marché et a davantage dissipé les craintes d'accélération de l'inflation, provoquant une détente des taux d'intérêt.

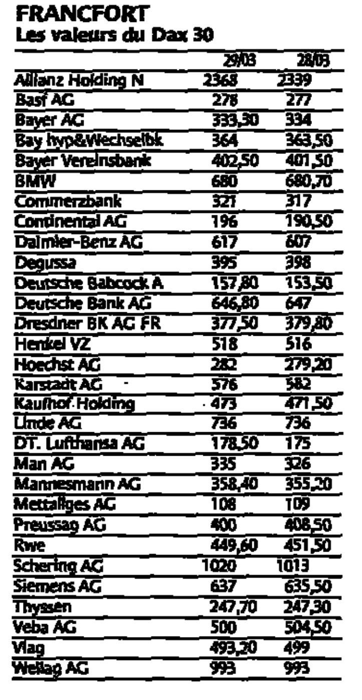
La hausse de Wall Street a bénéficié à la Bourse de Londres où l'indice Footsie a clôturé en hausse de 14 points (0,4 %). Il avait perdu jusqu'à 17 points dans la matinée, affecté par la faiblesse de la livre et du dollar. La Bourse de Francfort à clôturé en hausse mercredi, le DAX gagnant 0,41 % à 1 918,88 points, en raison d'une reprise technique après les pertes de la veille (− 1,83 %).

INDICES MONDIAUX

	Cours au 29/03	Cours au 28/03	Var. en %
Paris CAC 40	1852,42	[illegible]	+0,82
New-York/DJ indus.	4194,69	4151,88	+1,02
Tokyo/Nikkei	16460,70	16681,70	−1,34
Londres/FT100	3142,30	3128,38	+0,45
Francfort/Dax 30	1918,88	1910,96	+0,41
Frankfort/Commer.	710,97	715,02	−0,57
Bruxelles/Bel 20	1457,51	1456,99	+0,04
Bruxelles/Général	1292,49	1292,03	+0,04
Milan/MIB 30	13893	14034	−1,01
Amsterdam/Gé. Cbs	266,70	266,50	+0,07
Madrid/Ibex 35	264,23	265,71	−0,56
Stockholm/Affarsal	1116,09	1129,58	−1,20
Londres FT30	2406,40	2395,90	+0,44
Hong Kong/Hang S.	8732,75	8827,98	−1,09
Singapour/Strait t	2122,41	2104,28	+0,86

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	29/03	28/03
Alcoa	40,37	40,62
American Express	34,50	34,75
Allied Signal	38,75	38
AT & T	52	52,62
Bethlehem	15,62	15,25
Boeing Co	52,50	51,62
Caterpillar Inc.	53,87	51,87
Chevron Corp.	47,50	47,37
Coca-Cola Co	57,50	57
Disney Corp.	54,87	55,25
Du Pont Nemours&Co	59,87	60
Eastman Kodak Co	53,50	53,75
Exxon Corp.	66,37	66
Gén. Motors Corp.H	40,12	40,50
Gén. Electric Co	55	54,87
Goodyear T & Rubbe	36,12	35,37
IBM	83	84,50
Intl Paper	74,62	74,62
J.P. Morgan Co	61,75	61,75
Mc Don Dougl	56	56,25
Merck & Co.Inc.	43,37	43,50
Minnesota Mng.&Mfg	57,87	57,62
Philip Moris	67	67,50
Procter & Gamble C	67,50	68,62
Sears Roebuck & Co	53,50	53,50
Texaco	65,62	65,62
Union Carb.	31,25	31,37
Utd Technol	69	67,75
Westingh. Electric	14,12	14
Woolworth	17,37	17,62

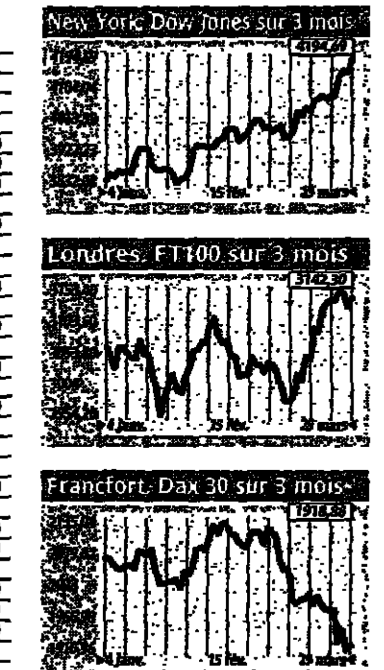


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	29/03	28/03
Allied Lyons	5,33	5,24
Barclays Bank	6,19	6,15
B.A.T. industries	4,35	4,35
British Aerospace	4,86	4,85
British Airways	3,98	3,96
British Gas	2,89	2,87
British Petroleum	4,29	4,25
British Telecom	3,94	3,88
B.T.R.	3,26	3,23
Cadbury Schweppes	4,51	4,53
Eurotunnel	2,48	2,43
Glaxo	7,10	7,07
Grand Metropolitan	3,91	3,89
Guinness	4,60	4,47
Hanson Plc	2,32	2,34
Great Ic	5,60	5,56
H.S.B.C.	7,12	7,08
Impérial Chemical	7,40	7,31
Lloyds Bank	5,99	6,04
Marks and Spencer	4,18	4,16
National Westminst	5,31	5,23
Peninsular Orienta	5,82	5,80
Reuters	4,82	4,74
Saatchi and Saatch	0,92	0,92
Shell Transport	7,05	7,03
Smithkline Beecham	5,02	5,01
Tate and Lyle	4,39	4,40
Univeler Ltd	12,15	12,10
Wellcome	10,53	10,49
Zeneca	8,80	8,78

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	29/03	28/03
Allianz Holding N	2368	2339
Basf AG	278	277
Bayer AG	333,30	334
Bay hyp&Wechselbk	364	363,50
Bayer Vereinsbank	402,50	401,50
BMW	680	680,70
Commerzbank	321	317
Continental AG	196	190,50
Daimler-Benz AG	617	607
Degussa	395	398
Deutsche Babcock A	157,80	153,50
Deutsche Bank AG	646,80	647
Dresdner BK AG FR	377,50	379,80
Henkel VZ	518	516
Hoechst AG	282	279,20
Karstadt AG	576	582
Kaufhof Holding	473	471,50
Linde AG	736	736
DT. Lufthansa AG	178,50	175
Man AG	335	326
Mannesmann AG	358,40	355,20
Mettallges AG	108	109
Preussag AG	400	408,50
Rwe	449,60	451,50
Schering AG	1020	1013
Siemens AG	637	635,50
Thyssen	247,70	247,30
Veba AG	500	504,50
Viag	493,20	499
Wellag AG	993	993

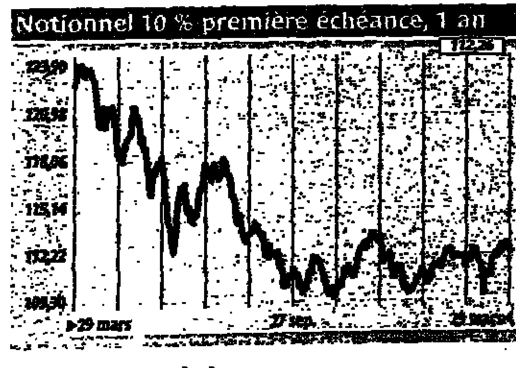


LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur obligations d'Etat françaises – a ouvert jeudi matin 30 mars en légère hausse, l'échéance juin gagnant 18 centièmes à 112,28. Le marché était peu actif, les opérateurs attendant l'issue du conseil de la Bundesbank, réuni à Francfort. Les économistes ne croyaient pas à un assouplissement de la politique monétaire allemande. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'établissait jeudi matin à 7,97 %, soit un écart de 81 points de base (0,81 %) par rapport aux emprunts d'Etat allemand de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme se détendaient légèrement, les taux à 3 mois revenant à 8,25 %, tandis que le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin progressait de 11 centièmes à 92,45. Le taux de l'argent au jour le jour s'inscrivait à 7,90 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,81	7,97	8,38	1,70
Allemagne	4,50	7,15	7,67	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,80
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	−0,20
Etats-Unis	6,13	7,15	7,41	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 29/03	Taux au 28/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,58	7,74	100,76
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,62	7,79	101,57
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,83	7,92	102,52
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,93	8,01	102,92
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,24	8,29	103,98
Obligations françaises	8,11	8,20	102,07
Fonds d'Etat à TME	−0,55	−0,52	99,47
Fonds d'Etat à TRE	−0,35	−0,33	99,07
Obligat. franç. à TME	−0,39	−0,49	99,49
Obligat. franç. à TRE	+0,18	+0,16	100,33

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 29/03	Vente 29/03	Achat 28/03	Vente 28/03
Jour le jour	7,87	—	[illegible]	—
1 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
3 mois	8,06	8,31	7,43	8,18
6 mois	7,75	8	7,50	7,75
1 an	7,37	7,62	7,25	7,55
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,01	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	8,43	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	8,28	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	7,80	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	7,68	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	6,88	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	7,06	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	7,23	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 29/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	107163	112,26	112,28	112	112,10
Sept. 95	693	111,78	111,90	111,74	111,72
Déc. 95	2	111,68	111,68	111,68	111,62
Mars 96	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	41743	92,30	92,40	92,22	92,34
Sept. 95	6588	92,98	93,07	92,97	93,03
Déc. 95	3717	93,08	93,18	93,08	93,15
Mars 96	1026	93,09	93,09	93,03	93,04
ECU LONG TERME					
Juin 95	3042	82,20	82,20	82,02	82,10
Sept. 95	—	[illegible]	—	[illegible]	82,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 29/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	30857	1824	1854	1819	1853
Avril 95	13558	1832	1865	1829,50	1863,50
Mai 95	5257	1829	1857	1829	1862
Juin 95	861	1814	1837,50	1811	1844

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 4,8805	↗ 1,5125	↗ 97,4500	↗ 3,5384	↘ 7,8720

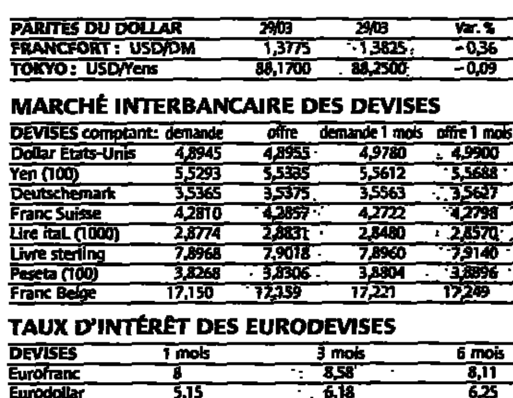
Le dollar toujours sous tension

LE BILLET VERT s'échangeait, jeudi matin 30 mars, à 1,38 mark, 88,20 yens et 4,87 francs. La séance de mercredi avait été marquée par de nouvelles tensions, le billet vert tombant jusqu'à 1,3725 mark, 88 yens et 4,84 francs. Cette rechute du dollar a provoqué un recul du franc face à la monnaie allemande (3,54 pour un mark). La couronne suédoise est, pour sa part, tombée à un plus bas niveau historique de 5,33 pour un mark.

Le sous-secrétaire américain au Trésor a affirmé que *« les Etats-Unis restent totalement engagés dans une politique budgétaire et monétaire saine, nécessaire à une croissance contenue, à une inflation faible et à un dollar fort et stable »*. Le ministre allemand des finances a écarté l'idée de nouvelles interventions des pays du G 7 en faveur du dollar, estimant que celles-ci *« n'ont aucune chance contre la spéculation »*.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/03	% 28/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	353,8400	+0,27	341	365
Ecu	6,4470	−0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,8805	−1,28	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	17,1730	+0,26	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	315,9500	+0,34	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,8710	−1,31	2,6500	3,2200
Danemark (100 krd)	88,5100	−0,21	83	95
Irlande (1 iep)	7,9015	−0,59	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8720	−0,48	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,1580	−0,09	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	66,6300	−1,55	63	73
Suisse (100 F)	429,2500	+0,32	413	437
Norvège (100 k)	78,9900	−0,27	75	84
Autriche (100 sch)	50,2730	+0,28	48,7000	51,8000
Espagne (100 pes.)	3,8255	−0,37	3,6000	4,2000
Portugal (100 esc.	3,3450	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,4729	−1,49	3,3000	3,9000
Japon (100 yens)	5,5335	−0,09	5,4000	5,7500
Finlande (mark)	112,2000	−0,39	107	118



PARITES DU DOLLAR	29/03	29/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,3775	1,3825	−0,36
TOKYO : USD/Yens	88,1700	88,2500	−0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8945	4,8955	4,9780	4,9900
Yen (100)	5,5293	5,5335	5,5612	5,5688
Deutschemark	3,5365	3,5375	3,5563	3,5627
Franc Suisse	4,2810	4,2857	4,2722	4,2798
Lire ital. (1000)	2,8774	2,8831	2,8480	2,8570
Livre sterling	7,8968	7,9018	7,8960	7,9140
Peseta (100)	3,8268	3,8306	3,8804	3,8896
Franc Belge	17,150	17,359	17,221	17,249

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	8	8,58	8,11
Eurodollar	5,15	6,18	6,25
Eurolivre	6,58	6,31	6,58
Eurodeutschemark	5	4,13	4,15

L'OR

	cours 29/03	cours 28/03
Or fin (k. barre)	60500	60000
Or fin (en lingot)	61200	60750
Once d'Or *Londres*	382,35	383
Pièce française(20f)	355	352
Pièce suisse (20f)	352	351
Pièce Union lat(20f)	353	355
Pièce 20 dollars us	2310	2340
Pièce 10 dollars us	1280	1270
Pièce 50 pesos mex.	2290	2260

LE PÉTROLE

En dollars	cours 29/03	cours 28/03
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	16,67	16,69
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	29/03	28/03
Dow-Jones comptant	188,51	186,73
Dow-Jones à terme	273,77	271,92
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2939	2971
Cuivre à 3 mois	2905	2947
Aluminium comptant	1794	1842
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5640	5780
Etain à 3 mois	5680	5825
Zinc comptant	1001,50	1028,50
Zinc à 3 mois	1027	1055
Nickel comptant	7515	7692
Nickel à 3 mois	7515	7692

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,71
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1372	1361
Café (Londres)	3031	3015
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 MARS

Liquidation : 21 avril
Taux de report : 7,50
Cours relevés à 18 h 43

CAC 40 ↗ PARIS
+0,83 %
CAC 40 : 1852,42

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	6920	6980	+ 0,87	1
B.N.P. (T.P)	970	969	- 0,10	30
Cr.Lyonnais(T.P.)	836	836	—	22
Renault (T.P.)	1839	1815	- 1,31	24
Rhone Poulenc(T.P)	1985	1985	—	1
Saint Gobain(T.P.)	1150	1175	+ 2,17	15
Thomson S.A (T.P)	1080	1075	- 0,46	1
Accor 1	566	569	+ 0,53	12
Air Liquide 1	768	782	+ 1,82	1
Alcatel Alsthom 1	418	427	+ 2,15	29
Alcatel Cable 1	350,50	349	- 0,43	10
Alspi 1	330	310	- 6,06	28
AGF-Ass.Gen.France	155,90	151,50	- 2,82	12
Axa 1	248,30	252,70	+ 1,77	27
Bail Invest. 1	800	800	—	12
Bancaire (Cie) 1	538	544	+ 1,12	30
Bque Colbert C2#	65,70	64,20	- 2,28	15
Bazar Hot. Ville 2	522	528	+ 1,15	14
Berger (M) 2	1462	—	—	15
BIC 1	770	766	- 0,52	16
BIS 1	363,80	360	- 1,04	1
B.N.P. 1	235,10	241	+ 2,51	8
Bollore Techno.1	477,30	485	+ 1,61	15
Bongrain 1	2775	2900	+ 4,50	17
Bouygues 1	530	537	+ 1,32	31
Canal + 1	591	594	+ 0,51	18
Cap Gemini Sogeti 1	169,80	173,60	+ 2,24	10
Carnaudmetalbox 1	179,50	180	+ 0,28	15
Carrefour 1	2363	2392	+ 1,23	26
Casino Guichard 1	147,80	149	+ 0,81	10
Casino Guich.ADP 1	116,90	117	+ 0,09	10
Castorama Dl (Li) 1	772	780	+ 1,04	20
C.C.F. 1	211,20	215	+ 1,80	27
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54,90	53,10	- 3,28	30
Cegid (Ly) 1	435,10	435	- 0,02	26
CEP Communication 1	480	489	+ 1,88	1
Cerus Europ.Reun 1	82	82	—	1
Cetelem 1	986	1010	+ 2,43	30
CGIP 1	1087	1080	- 0,64	15
Chargeurs 1	1017	1012	- 0,49	27
Christian Dior 1	440	441	+ 0,23	1
Ciments Fr.Priv.B1	222,90	223	+ 0,04	30
Clarins 1	416	411	- 1,20	19
Club Mediterranee 1	450	455,50	+ 1,22	5
Coflexip	273	271,50	- 0,55	—
Colas 1	797	789	- 1	29
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15
Comptoir Moder. 1	1505	1500	- 0,33	14
CPR 1	334	333	- 0,30	1
Cred.Fon.France 1	523	533	+ 1,91	17
Credit Local Fce 1	395	401,90	+ 1,75	15
Credit Lyonn.CIP 1	224,90	220	- 2,18	1
Credit National 1	346,50	340	- 1,88	1
CS(ex.CSEE) 1	323,90	317,50	- 1,98	29
Damart 1	4730	4750	+ 0,42	27
Danone 1	814	819	+ 0,61	13
Dassault-Aviation 1	382	378	- 1,05	20
Dassault Electro 1	314,80	313	- 0,57	6
De Dietrich 1	2600	2600	—	17
Degremont 1	358,80	350	- 2,45	6
Der.R.N-P.Cal#Li 2	73,60	75	+ 1,90	—
DMC (Dollfus Mi) 1	241,80	230	- 4,88	20
Docks France 1	732	720	- 1,64	26
Dynaction 1	133	139,90	+ 5,19	10
Eaux (Gle Des) 1	497,70	495,80	- 0,38	4
E.B.F 1	945	936	- 0,95	6
Ecco 1	627	638	+ 1,75	1
Eiffage 1	815	842	+ 3,31	3
Elf Aquitaine 1	372,90	379,30	+ 1,72	8
Eridania Beghin 1	774	772	- 0,26	12
Essilor Intl 1	775	760	- 1,94	4
Essilor Intl ADP 1	560	555	- 0,89	4
Esso 1	616	611	- 0,81	16
Eurafrance 1	1412	1427	+ 1,06	21
Euro Disney 1	12,65	12,65	—	23
Euro RSCG W.W 1	529	560	+ 5,86	2
Europe 1-1	1337	1325	- 0,90	6
Eurotunnel 1	19,95	19,50	- 2,26	—
Filipacchi Medias 1	628	670	+ 6,69	22
Finextel 1	78,50	77	- 1,91	27
Fives-Lille 1	399	400	+ 0,25	3
Fromageries Bel 1	4610	4650	+ 0,87	28
Galeries Lafayet.1	2245	2250	+ 0,22	5
GAN 1	146	143	- 2,05	5
Gascogne (B) 1	494,80	480	- 2,99	13
Gaz et Eaux 1	1820	1760	- 3,30	20
Geophysique 1	272	277	+ 1,84	12
G.F.C. 1	351,10	351,90	+ 0,23	26
Groupe Andre S.A. 1	448	448	—	14
Groupe De La Cite 1	814	825	+ 1,35	20
GTM-Entrepose 1	358	360	+ 0,56	10
Guilbert 1	455	457,50	+ 0,55	5
Guyenne Gascogne 1	1370	1369	- 0,07	3
Havas 1	351	356,50	+ 1,57	1
I.D.I.A 1	137	134	- 2,19	30
Imetal 1	462,20	456	- 1,34	29
Immeubl.France 2	330,10	330,90	+ 0,24	14
Immob.Phenix 1	50	51,10	+ 2,20	9
Ingenico 1	75	75	—	2
Interbail 1	335	335	—	30
Intertechnique 1	552	554	+ 0,36	29
Jean Lefebvre 1	310	311	+ 0,32	10
Klepierre 1	589	586	- 0,51	31
Labinal 1	789	776	- 1,65	6
Lafarge Coppee 1	358,10	366	+ 2,21	12
Lagardere (MMB) 1	113	115,30	+ 2,04	7
Lapeyre 1	312	319	+ 2,24	2
Lebon 2	246,50	246	- 0,20	6
Legrand 1	6910	6960	+ 0,72	1
Legrand ADP 1	4530	4526	- 0,09	1
Legris indust. 1	361	357	- 1,11	10
Locindus 1	785	788	+ 0,38	4
LVMH Moet Vuitton 1	914	927	+ 1,42	30
Lyonnaise Eaux 1	442,90	441,70	- 0,27	22
Marine Wendel 1	348,10	341,50	- 1,90	30
Matra-Hachette 1	106,50	109,20	+ 2,54	6
Metaleurop 1	62,80	60	- 4,46	4
Metrologie Inter.1	24,85	25,50	+ 2,62	—
Michelin 1	205	208,40	+ 1,66	7
Moulinex 1	116	115	- 0,86	14
Navigation Mixte 1	986	975	- 1,12	6
Nord-Est 1	136,50	138	+ 1,10	8
Nordon (Ny) 2	354	337,50	- 4,66	—
NRJ # 1	404	397	- 1,73	12
Olipar 1	6,25	5,75	- 8	—
Oreal 1	1265	1294	+ 2,29	28
Paribas 1	283	279	- 1,41	6
Pechiney CIP 1	315	317	+ 0,63	8
Pechiney Intl 1	117,60	115,90	- 1,45	1
Pernod-Ricard 1	342,80	350	+ 2,10	12
Peugeot 1	652	643	- 1,38	3
Pinault-Prin.Red.1	1100	1115	+ 1,36	20
Plastic-Omn.(Ly) 1	496	490	- 1,21	27
Poliet 1	410	414,80	+ 1,17	1
Primagaz 1	906	921	+ 1,66	10
Promodes 1	1085	1089	+ 0,37	10
Publicis 1	367	[illegible]	+ 4,88	20
Radiotechnique 1	559	575	+ 2,86	9
Remy Cointreau 1	164,60	161	- 2,19	1
Renault 1	173,20	164	- 5,31	—
Rexel 1	742	744	+ 0,27	4
Rhone Poulenc A 1	115,30	111,80	- 3,04	1
Rochette (La) 1	52,80	52,35	- 0,85	25
Roussel Uclaf 1	706	710	+ 0,57	16
Rue Imperiale(Ly) 1	3500	3500	—	8
Sade (Ny) 1	170	170	—	27
Sagem 1	2730	2730	—	8
Saint-Gobain 1	593	596	+ 0,51	29
Saint-Louis 1	1494	1514	+ 1,34	29
Salomon (Ly) 1	1849	1868	+ 1,03	30
Salvepar (Ny) 2	403	402	- 0,25	30
Sanofi 1	276,20	275,80	- 0,14	27
Sat 2	1910	1910	—	8
Saupiquet (Ns) 1	1200	1175	- 2,08	19
Schneider 1	342	344,70	+ 0,79	13
SCOR S.A 1	111	109,50	- 1,35	22
S.E.B. 1	510	507	- 0,59	9
Sefimeg 1	292	289	- 1,03	11
SEITA 1	130	131	+ 0,77	—
Selectibanque 1	139,20	141,50	+ 1,65	12
SFIM 2	915	915	—	11
SGE 1	162,60	162	- 0,37	9
Sidel 1	1368	1355	- 0,95	13
Simco 1	403	400	- 0,74	26
S.I.T.A 1	614	608	- 0,98	4
Skis Rossignol 1	1341	1334	- 0,52	30
Sligos 1	375	380	+ 1,33	8
Societe Gale A 1	540	542	+ 0,37	6
Sodexho 1	835	860	+ 2,99	3
Sommer-Allibert 1	1687	1690	+ 0,18	26
Sophia 1	427	420,50	- 1,52	30
Sovac 1	359,70	345,20	- 4,03	16
Spie Batignolles 1	230,50	230,60	+ 0,04	31
Spir Communic. 1	441,90	435	- 1,56	27
Strafor Facom 1	627	621	- 0,96	15
Suez 1	241,80	240,20	- 0,66	29
Synthelabo 1	248	247,90	- 0,04	27
Technip S.A. 1	270	275	+ 1,85	—
Thomson-CSF 1	129,10	128,70	- 0,31	12
Total 1	281,80	292,20	+ 3,69	28
UAP 1	118,90	119,40	+ 0,42	5
UFB Locabail 1	338	338,10	+ 0,03	30
UGC DA (M) 1	154	153	- 0,65	20
Ugine S.A 1	340	330	- 2,94	[illegible]
UIC 1	96	93,10	- 3,02	5
UIF 1	425	415	- 2,35	29
UIS 2	203	200	- 1,48	5
Unibail 1	462,90	451	- 2,57	18
Union Assur.Fdal 1	502	502	—	15
Valeo 1	256	254,10	- 0,74	7
Vallourec 1	256,10	230,50	- 10	16
Via Banque 1	300	300	—	30
Worms & Cie 1	245	243,90	- 0,45	13
Z Gr.Zannier #Ly 1	125,40	126,80	+ 1,12	9
Zodiac 1	570	579	+ 1,58	24
Elf Gabon 1	962	942	- 2,08	27

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
ABN Amro Holding 1	175,10	180	+ 2,80	7
American Express 1	175	169,20	- 3,31	[illegible]
Anglo American 1	265	263	- 0,75	[illegible]
Amgold 1	415	415	—	[illegible]
Arjo Wiggins App.1	20,65	19,90	- 3,63	15
A.T.T. 1	259,40	261,80	+ 0,93	[illegible]
Banco Santander 1	168	161,30	- 3,99	[illegible]
Barrick Gold 1	116,60	118	+ 1,20	[illegible]
B.A.S.F. 1	980	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Bayer 1	1192	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Blenheim Group 1	16	15,95	- 0,31	[illegible]
Buffelsfontein 1	35,10	[illegible]	- 2,14	[illegible]
Chase Manhattan 1	172	173,80	+ 1,05	15
Cordiant PLC 1	7,30	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Daimler Benz 1	2141	[illegible]	- 0,98	[illegible]
De Beers 1	123,90	[illegible]	- 2,83	12
Deutsche Bank 1	2261	[illegible]	+ 1,24	28
Dresdner Bank 1	1348	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Driefontein 1	63	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Du Pont Nemours 1	293,90	[illegible]	- 0,14	14
Eastman Kodak 1	260,80	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
East Rand 1	5,50	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Echo Bay Mines 1	47,55	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Electrolux 1	225	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Ericsson 1	313	[illegible]	- 3,80	[illegible]
Exxon Corp. 1	327	321,60	- 1,65	18
Ford Motor 1	127,30	127	- 0,24	[illegible]
Freegold 1	58	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Gencor Limited 1 ■	16,10	16	- 0,62	[illegible]
General Electric 1	268,90	[illegible]	- 1,74	25
General Motors 1	215,20	211	- 1,95	10
Generale Belgique 1	319	319	—	[illegible]
Grd Metropolitan 1	31,50	[illegible]	- 3,17	[illegible]
Guinness Plc 1	36	[illegible]	- 1,39	[illegible]
Hanson Plc 1	19,75	19,40	- 1,77	6
Harmony Gold 1	40,30	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Hewlett-Packard 1	605	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Hitachi 1	47,50	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Hoechst 1	985	[illegible]	- 0,91	[illegible]
I.B.M 1	419	418,40	- 2,05	10
I.C.I 1	58,60	[illegible]	+ 0,17	3
I.T.T. 1	507	[illegible]	- 1,18	1
Ito Yokado 1	229	[illegible]	- 0,17	—
Matsushita 1	73,50	[illegible]	+ 2,11	9
Mc Donald's 1	171,10	[illegible]	+ 0,53	17
Merck and Co 1	210,60	[illegible]	- 0,24	3
Minnesota Mining 1	293,10	[illegible]	- 3,14	12
Mitsubishi Corp. 1	59,50	[illegible]	- 1,85	9
Mobil Corporat. 1	450,70	[illegible]	—	10
Morgan J.P. 1	304,90	[illegible]	- 1,77	14
Nestle SA Nom.1	4726	[illegible]	- 0,66	30
Nippon MeatPacker 1	64,70	[illegible]	—	29
Norsk Hydro 1	185,50	[illegible]	- 3,12	26
Petrofina 1	1410	1404	- 0,43	19
Philip Morris 1	333,10	329	- 1,23	10
Philips N.V 1	160	162,20	+ 1,38	26
Placer Dome Inc 1	111,10	[illegible]	+ 1,71	27
Procter Gamble 1	339	[illegible]	- 1,80	15
Quilmes 1	220,50	220	- 0,23	18
Randfontein 1	30,45	[illegible]	+ 1,81	31
Rhone Poul.Rorer 1	211	207,50	- 1,66	28
Royal Dutch 1	581	581	—	27
R T Z 1	65	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Sega Enterprises 1	245	245	—	14
Saint-Helena 1	44	45,50	+ 3,41	17
Schlumberger 1	292,50	[illegible]	- 1,54	7
SGS Thomson Micro.	156,10	[illegible]	—	—
Shell Transport 1	56,90	56,45	- 0,79	3
Siemens 1	2259	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Sony Corporation 1	243	[illegible]	- 1,40	1
Sumitomo Bank 1	103,20	103	- 0,19	9
T.D.K 1	225,10	[illegible]	- 0,40	14
Telefonica 1	60,05	[illegible]	- 0,08	17
Toshiba 1	32,50	[illegible]	+ 1,54	9
Unilever 1	625	[illegible]	—	31
Unit.Technologie 1	334,10	[illegible]	- 1,86	10
Vaal Reefs 1	331,50	[illegible]	+ 1,66	17
Volkswagen A.G 1	1220	[illegible]	—	2
Volvo (act.B) 1	87	83,90	- 3,56	2
Western Deep 1	146,60	[illegible]	+ 2,66	17
Yamanouchi 1	106,60	[illegible]	- 0,66	7
Zambia Copper 1	3,07	[illegible]	- 0,33	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 18 h 43

MERCREDI 29 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,70	3,575 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	101,45	6,311
CEPME 9% 89-99 CA#	103,95	5,474
CEPME 9% 92-06 TSR	104,70	6,879
CFD 9,7% 90-03 CB	109,10	1,382 d
CFD 8,6% 92-05 CB	103,15	1,107
CFF 10% 88-98 CA#	106,45	4,329
CFF 9% 88-97 CA#	102,61	4,364
CFF 10,25%90-01CB#	110	0,392 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	103,95	7,437
CLF 9%88-93/98 CA#	103,20	1,381
CNA 9% 4/92 CB	104,60	8,112 d
CRH 8,6%92/93/94CB	101,93	6,432 d
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,48	0,557
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,73	0,990
EDF 8,6% 92 CA#	103,50	8,341
Em.Etat10,26%86 CA	102,48	0,477
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,92	4,208
Finansder 9%91CB#	105,35	3,033 o
Finansd.8,6%92 #CB	102,75	1,437
Floral9,75% 90 CA#	107	6,625 ↓
OAT 8,7%5/88-95CA#	100	7,341
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,70	1,557
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,18	6,451
OAT 9,90%85-97 CA#	105,43	2,875 ↓
OAT 88-98 TME CA	99,80	1,276 ↑
OAT 9/1998 TRA	—	3,278
OAT 9,50%88-98 CA#	105,15	7,210
OAT TMB 87/99 CA	99,30	1,116 ↑
OAT 8,125% 99 CA#	101,60	6,856 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	103,45	0,023 o
OAT 85/00 TRA CA	101,25	4,074
OAT 10% 5/2000 CA#	109,14	8,384
OAT 01 TME CA	98,65	1,276 ↑
OAT 8,5% 11/02 CA#	103,45	2,888
OAT 8,50% 2019 CA#	101,78	3,610
OAT 8,50%92-23 CA#	101,95	7,871
PTT 11,2%85-95 CB#	102,35	3,424
SNCF 8,8% 87-94CA	102,35	1,326 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	325	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel 2	407	405
Bains C.Monaco 2	695	712
B.N.P.Intercont.2	230	228,80
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) 2	9,80	10,75 d
Cambodge ◆	815	815
Carbone Lorraine 2	699	698
CBC 1	220	219
Centenaire Blanzy	257	259
Ceragen Holding ◆	29	29
Champex (Ny) ◆	15	15
CIC Un.Euro.CIP 1	298	299
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2817	[illegible]
Cpt Lyon Alem.2	380	380
Concorde-Ass Risq2	720	725
Gpe Valfond ex.CMP ◆	14,85	14,85
Credit Gen.Ind.	24,05	24,20
Darblay ◆	500	500
Didot Bottin	600	600
Eaux Bassin Vichy ◆	2730	2730
Ecia 1	634	624
Ent.Mag. Paris	3950	3855
Eridania Beghin CI	769	761
Fidei(exImmofice)2	115	119
Finalens	334	315
F.I.P.P. ◆	115	115
Fonciere (Cie)	525	530
Fonciere Euris	184,90	[illegible]
Foncina #	459	[illegible]
France I.A.R.D.	535	[illegible]
France S.A 1	695	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont 1	275	285
Genefim	157	158
Gevelot ◆	1116	1116
G.T.I (Transport) 2	400	400
Immobail 2	272	[illegible]
Immobanque 2 ◆	800	[illegible]
Im.Marseillaise 2	5300	5250
Invest.(Ste Cle.)	1410	1400
Lille Bonnieres	1790	[illegible]
Locafinanciere ◆	420,10	[illegible]
Louvre 1	198	[illegible]
Lucia ◆	85	[illegible]
Machines Bull ◆	22,10	[illegible]
Monoprix ◆	169,90	[illegible]
Metal Deploye ◆	455	455
Mors 2 #	15,70	[illegible]
Navigation (Nle)	75	[illegible]
Origny-Desvroise ◆	1365	1365
Paluel-Marmont	335	335
Pap.Clairefont(Ny)	830	[illegible]
Parfinance 2	177	174
Paris Orleans	295,20	[illegible]
Piper Heidsieck	885	[illegible]
Porcher	220	[illegible]
Promodes (CI) ◆	825	[illegible]
PSB Industries 2Ly	401,50	[illegible]
Rochefortaise Com.	185	[illegible]
Rosario 2	209	[illegible]
Rougier #	739	[illegible]
S.A.F.I.C.Alcan ◆	289	[illegible]
Saga	274,90	[illegible]
Salins du Midi 2	371	[illegible]
Savoisienne M. ◆	156	[illegible]
Silic 2	680	[illegible]
S.I.P.H. ◆	152	[illegible]
Sofal ◆	300	[illegible]
Sofio	336	[illegible]
Sofiram act.a reg. ◆	73,35	[illegible]
Sofragi ◆	3711	[illegible]
Soudure Autogene ◆	945	[illegible]
Sovabail ◆	409	[illegible]
Taittinger 1	2400	[illegible]
Tour Eiffel ◆	287	[illegible]
Elyo 2	255	[illegible]
Vicat 2	528	[illegible]
Virax ◆	130	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G.AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1402
Commerzbank AG	1128	1119
Fiat Ord	19	19
Gevaert	250	258
Gold Fields South	125	125
Johannesburg Cons.	117	117
Kubota Corp	32,80	[illegible]
Montedison act.ep.	4,80	[illegible]
Olympus Optical	45,60	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	175,10	[illegible]
Robeco	328	[illegible]
Rodamco N.V.	142,90	[illegible]
Rolinco	326,70	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 18 h 43

MERCREDI 29 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #	50,70	52,05
AFE 2 #	454	450,60
Algie 2	244,90	250
Alain Manoukian(Ly)2#	100	100
Albert S.A (Ns)	126,10	126,80
Altran Techno 1 #	491	510
Arnault Associes	501	509
Axime (ex.Segin)	265	275
B.A.C. ◆	23,70	[illegible]
Bque Picardie (Li)	610	607
Bque Sofirec (M)	490	480
Bque Tarneaud(B)#	214,50	213
Bque Vernes	624	624
Beneteau #	346	346
B I M P	80	76
Boiron (Ly) 1 #	450	450
Boisset (Ly)#	280	280
Brioche Pasq.(Ns)1	545	540
But S.A. 1	925	925
Cardif SA 1	583	575
CDA-Cie des Alpes2	139	135
C.E.E 2#	430	426,50
CEGEP #	160	157,70
Cermex 2 # (Ly)	300	300
CFPI	267	288
Change Bourse (M)	202,50	203,50
Christ.Dalloz 2 #	727	728
Cipe France Ly 2 #	630	635
CNIM CA#	228,50	224
Codetour	298	297
Comp.Euro.Tele-CET	156	150,80
Conflandey S.A.	326	326
C.A. de la Brie 2	358	358
C.A.Gironde (B)	434	434
C.A.Haute Normand.	370	375
C.A.Ille & Vilaine	325,50	326
C.A.Indre et Loire	304,50	304,40
C.A. Paris IDF 1	704	700
C.A.de l'Isere Ly	375	[illegible]
C.A.Loire Atl.(Ns)	355	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire	815	815
C.A. du Loiret CCI	459	456
C.A.Morbihan (Ns)	346	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	430	432
C.A. Oise CCI	239	[illegible]
C.A.Pas de Calais	415	[illegible]
C.A. Somme CCI 2	238	238,50
C.A.Toulouse (B)	338	338
CFJPE(exGAN part)2	97	96
Chaine et Trame #	275	271
C.A. Midi CCI#(Ly)	211	215
Credit de l'Est	426	426
Creeks ◆	111	111
Dapta-Mallinjoud 2	132	131
Darnal Expansion#2	45,90	44,50
Dauphin OTA	246	247
Delta Prot.# C2 Ly	280	[illegible]
Desquenne Giral	129,80	127,90
Devanlay 2	880	[illegible]
Deveaux(Ly)	550	548
Devernois (Ly)	453	458
Ducros Serv.Rapide ◆	73	73
Ecco Trav. Tempo 1	325	322,90
Elysee Inv. 1	31,50	30
Emin-Leydier# (Ly)	600	600
Eramet 2	320	319,90
Europ.Extinc.(Ly)#	278	278
Europ Propulsion 2	320	325
Expand 2 ◆	338	338
Factorem	461	[illegible]
Faiveley #2	264	263,80
Finabail 2	128	127,90
Finacor 2	148	148
Fininfo	449	[illegible]
Fructivie 1	499,90	500
Gautier France 2#	346,50	349,50
Gel 2000 2	115,10	115
GFI Industries #	355,20	359
Girodet # (Ly)	67	67,50
GLM S.A.	380	385
Grandoptic.Photo #	385	388
Gpe Guillin # Ly	131	131
Kindy #	181	181
Guerbet 2	326,90	324,90
Hermes Internat.1#	624	618
Hurel Dubois ◆	394	394
ICBT Groupe # 2	164	164
I.C.C. 2	188	[illegible]
Idianova	63,50	[illegible]
Immob.Hotel. 2 #	78	[illegible]
Installux (Ly)2	504	[illegible]
Int. Computer #	132	132
Invest.Paris 1	132,10	[illegible]
IPBM 2	99,50	[illegible]
J.Clairbois(Ly) ◆	112,10	[illegible]
Lambert-Riviere ◆	411,20	[illegible]
M6-Metropole TV 2	320,90	320
Manitou 2#	417,50	[illegible]
Manutan	445	[illegible]
Marie Brizard 2	1220	1220
Maxi-Livres/Profr.	418	[illegible]
Mecadyne	171	171
Mecelec 2 (Ly)	119	[illegible]
MGI Coutier 2#	526	[illegible]
Michel Thierry# 2	705	[illegible]
Monneret Jouet #	100	[illegible]
Naf-Naf 1#	124,90	[illegible]
Norbert Dentres.2#	404,70	[illegible]
N.S.C Schlum.2 Ny	988	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin.1	650	[illegible]
Onet	900	[illegible]
Paul Predault #	185,10	[illegible]
P.C.W. 2	85	85
Petit Boy #	100	[illegible]
Pier Import	96	97
Pochet 2	1150	1150
Poujoulat Ets (Ns)	209,80	209
Radiall 2#	320,50	325
Rallye(Cathiard)Ly	146,20	[illegible]
Reydel Indust.Li 2	1060	[illegible]
Robertet #	1140	[illegible]
Rouleau-Guichard 2	495	[illegible]
Securidev 2 #	115	115
Sediver 2 #	214	[illegible]
Serbo 2	435	[illegible]
Siparex (Ly) #	77,80	77,80
Smoby (Ly) 2	549	[illegible]
Sofco (Ly)	137	[illegible]
Sofibus ◆	417	[illegible]
Sogepag 2 #	124,90	[illegible]
Sogeparc (Fin) 1	605	[illegible]
Sopra 2	299	[illegible]
Steph.Kelian #	98	[illegible]
Sylea 2	468	467
Teisseire-France	212	215
TF1-1	439,90	438
Thermador Hold(Ly)	460	460
Trouvay Cauvin 2#	163,40	160
Unilog 2	295,20	298
Union Fin.France 1	461	470
Via Credit(Banque) ◆	136,10	136,10
Viel et Cie #	149	149
Vilmorin et Cie#2	367,30	356,90
Virbac	496	500

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation -- sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 29 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34770,95	34770,95
Actimonétaire D	31191,61	31191,61
Amplia	108883,27	108883,27
Amplitude Monde D ◆	664,60	645,24
Antigone Trésorerie	802250	802250
Arbitr. Court Terme	8865,40	8865,40
Asie 2000	607,61	589,91
Associa Première	35118,90	35118,90
Associc	1085,62	1085,62
Atout Amérique	100,69	98,23
Atout Asie	88,92	86,35
Atout Futur C	518,07	505,43
Atout Futur D	503,79	491,50
Aurecic	1317,15	1278,79
Avenir Alizes ◆	1805,27	1769,87
Axa Valeurs PER ◆	145,81	141,56
Cadence 1	1032,15	1021,93
Cadence 2	1022,09	1011,97
Cadence 3	1010,65	1000,64
Capimonetaire	7570,20	7562,64
Capioblig	7469,32	7395,37
Capitacic ◆	1543,85	1521,03
Cicamonde	1109,69	1077,37
Coexis	1583,79	1554,26
Comptavalor	2147,08	2143,86
Crédit Mutuel Capital ◆	1498,66	1469,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	795,33	795,33
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap ◆	91,13	88,69
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	88,93	86,55
Créd.Mut.Ep.J	21118,97	21118,97
Créd.Mut.Ep.long.T ◆	203,73	198,28
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1034,62	1006,93
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1067,56	1038,99
Dieze	1574,63	1545,27
Ecocic	1119,52	1086,91
Ecupar ◆	126,16	122,49
Ecur. Actions futur	186,28	180,85
Ecur. Distrimonétaire ◆	10216,62	10216,62
Ecur. Expansion ◆	298183,11	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2582,17	2506,96
Ecur. Investissement ◆	151,93	147,50
Ecur. Monepremière	10286,07	10286,07
Elanciel D ◆	111,33	108,09
Elicash	862144,11	862144,11
Emergence Poste D ◆	91,75	89,08
Eparcic	4443,03	4443,03
Eparcourt-Sicav ◆	204,54	204,03
Epargne-Unie	1405,20	[illegible]
Eufi Cash capi ◆	9407,67	9407,67
Eurco Solidarité	1167,74	1156,18
Eurocic Leaders	1167,75	1133,74
Eurodyn	1338,02	[illegible]
Fonsicav	17834,81	17799,21
France Garantie ◆	267,98	267,45
France Obligations	469,86	465,21
Francic	476,91	463,02
Francic Pierre	107,26	104,14
Francic-Regions	1378,19	1338,05
Gestilion	18028,20	18028,20
HLM Monétaire	17129,37	17129,37
Indicia ◆	1061,11	1035,04
Intensys D ◆	109,09	108,82
Interoblig	5442,10	5388,22
Intersélection Fce	504,66	494,76
Japacic ◆	165,05	160,24
Jeunepargne ◆	336,23	331,26
Latitude C ◆	2729,44	2725,35
Lion 20000	15813,74	15813,74
Lion Association	10751	[illegible]
Lion Institution	36582,46	[illegible]
Lionplus	1202,08	[illegible]
Lion Trésor	2220,67	[illegible]
Livret Bourse Inv.	575,71	[illegible]
Livret Portefeuil.	753,05	[illegible]
Méditerranée ◆	205,64	[illegible]
Mensuel CIC	10105,04	[illegible]
Moneden	83907,25	[illegible]
Moné-Dis	10215,71	[illegible]
Mone.J	10934,30	[illegible]
Monévalor	50404,38	[illegible]
Mutualité dépôts ◆	16631,51	[illegible]
Natio Court Terme	12885,77	[illegible]
Natio Court Terme2	350648	350648
Natio Epargne	21672,79	[illegible]
Natio Ep. Capital	13371,45	[illegible]
Natio Ep. Croissance	1854,37	[illegible]
Natio Ep. Obligations	209,12	205,02
Natio Epargne Retraite	126,09	123,62
Natio Epargne Trésor	9438,60	9419,76
Natio Epargne Valeur	469,12	458,92
Natio France Index	976,27	957,15
Natio Immobilier	1126,05	1103,97
Natio Inter	1667,52	1634,82
Natio Monétaire	5066,30	5061,24
Natio Opportunités	137,37	134,68
Natio Patrimoine	1323,32	1297,37
Natio Perspectives	1108,31	1086,58
Natio Placements	72116,94	72116,94
Natio Revenus	1016,33	1006,27
Natio Sécurité	11564,01	[illegible]
Natio Valeurs	897,23	879,64
Nord Sud Dévelop. ◆	1863,21	1859,49
Oblicic-Mondial	2977,41	[illegible]
Oblicic-Régions	1080,51	[illegible]
Oblifutur	3359,50	3296,86
Oblig. tres caté.	206,95	203,89
Oblilion	1632,25	1614,09
Oblisécurité Sicav ◆	15873,51	[illegible]
Oblitys D ◆	524,68	[illegible]
Oraction	1356,24	[illegible]
Pervalor	573,95	[illegible]
Plénitude D ◆	144,93	[illegible]
Poste Croissance C ◆	3296,46	[illegible]
Poste Gestion C ◆	40490,20	[illegible]
Première Oblig. C	11877,22	[illegible]
Première Oblig. D	11055,16	[illegible]
Proficius	938,91	[illegible]
Rentacic	159,41	[illegible]
Revenus Trimestr. ◆	5164,09	[illegible]
Revenu-Vert	1130,75	[illegible]
St-Honoré Pacifique	688,25	[illegible]
St-Honoré Réal.	18274,24	[illegible]
Sécuricic	2101,07	[illegible]
Sécuritaux	1688,22	[illegible]
Sensivalor	32156,77	[illegible]
SEVEA ◆	103,38	[illegible]
SFI-CNP Assur	697,29	[illegible]
S.G. France opport. C	1380,87	[illegible]
S.G. France opport. D	1348,86	[illegible]
S.G. Monde opport. C	907,99	[illegible]
S.G. Monde opport. D	907,99	[illegible]
Sicav Associations	2232,49	[illegible]
Sicav 5.000	474,62	[illegible]
S.I. Est ◆	1176,37	[illegible]
Slivafrance	748,77	[illegible]
Slivam	412,40	[illegible]
Slivarente	217,77	[illegible]
Slivinter	482,21	[illegible]
Sogenfrance C	1258,18	[illegible]
Sogenfrance D	1176,09	[illegible]
Sogépargne	299,80	[illegible]
Sogevar	1063,17	[illegible]
Soginter	1518,50	[illegible]
Solstice D ◆	2262,32	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	11529,43	[illegible]
State Street Act. France ◆	11079,81	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1310,22	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	921,89	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1293,24	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1011,12	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	571,76	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1312,68	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1220,78	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	12719,69	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	948,26	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1157,53	1129,30
State Street Trésorerie ◆	12616,27	12616,27
Stratégie Actions	905,77	878,93
Stratégie Rendement	1605,02	1554,50
Synthesis	13308,08	13047,14
Thésora D ◆	800,58	792,65
Trésor Plus	1571,80	1556,24
Trésor Trimestriel	1003,94	994
Trésoricic	160652,54	160652,54
Trilion	5030,44	4965,88
Uni-Associations	120,41	[illegible]
Uni-Foncier	1191,76	1162,69
Unifrance	572,09	558,14
Uni-Garantie C	1447,85	1420,86
Uni-Garantie D	1256,78	1233,35
Uni Régions	1352,51	1319,52
Univar	283,28	283,28
Univers Actions	1489,94	1453,60
Univers Obligations	1948,41	1912,08
Valorg ◆	2302,37	[illegible]
Valrea	32506,77	32490,52
Winterthur St-Honoré	237,81	227,08

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ESPACE Le premier élément de la future station spatiale internationale Alpha devrait être lancé en novembre 1997. Quand elle sera complète, vers 2002, elle comprendra des modules habitables construits par les Etats-Unis, la Russie, l'Europe et le Japon et constituera un superbe laboratoire en orbite autour de la Terre, à 400 kilomètres d'altitude. ● LES DIFFICULTÉS budgétaires des différents partenaires rendent cependant l'avenir du projet de plus en plus incertain. Les participants au onzième symposium de l'Académie internationale de l'espace, réunis cette semaine à Toulouse, ne cachent pas leur pessimisme. ● LES EUROPÉENS viennent de « réaffirmer leur détermination » à adhérer à ce projet. Mais ils n'ont pas encore pu s'accorder sur le financement de cette participation dont ils ont, pourtant, réduit le volume de près de moitié.

Le projet de station orbitale Alpha n'enthousiasme pas les Européens

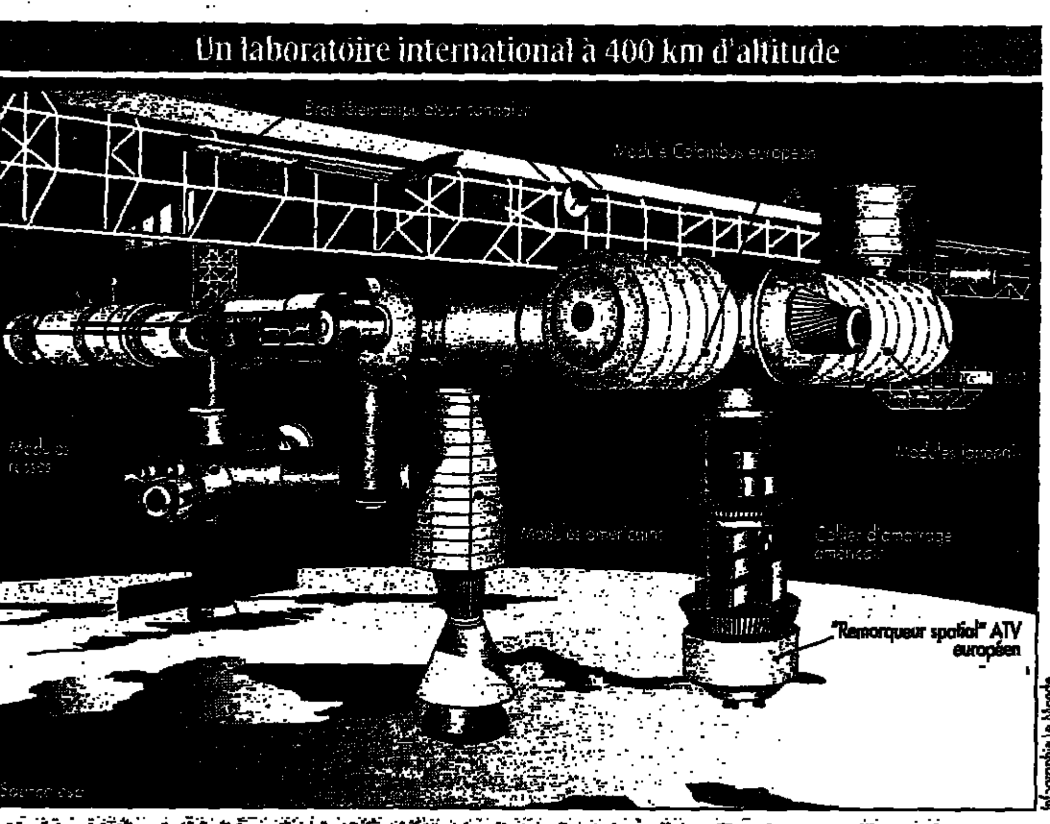
Présenté comme un modèle de coopération scientifique mondiale, le complexe spatial, qui devrait être opérationnel en 2002, est menacé par les difficultés budgétaires des différents partenaires du programme

LE PROGRAMME est alléchant, les « vues d'artiste » diffusées par la NASA et son homologue européen superbes. Un impressionnant ballet spatial pour construire un modèle de coopération scientifique et technologique mondial. Et tout cela, pour demain. Le premier élément de la station spatiale internationale Alpha sera en effet lancé dès novembre 1997, affirme Arnold Nicogossian, directeur adjoint pour les opérations et les vols spatiaux à la NASA.

« *Développé conjointement par les firmes russe Krunitchev et américaine Lockheed* », ce « bidon » fournira la puissance électrique et servira de centrale de navigation au futur ensemble que constituera la station. Dans le courant de 1998, il sera rejoint par un « module de service », à la fois atelier et habitation, dérivé de la station Mir et entièrement conçu par les Russes. Sur ces fondations, les Américains pourront alors installer des adaptateurs qui leur permettront de greffer le premier laboratoire américain (fin 1998) et les deux modules construits par le Japon (janvier et mars 2000).

UNE SUITE DE RENONCEMENTS

Si tout va bien, une autre pièce, le COF (Colombus Orbital Facility) européen, complétera cet ensemble en janvier 2001. Puis viendra le tour d'un petit module italien et celui de deux autres éléments américains : une grande centrifugeuse (lancement prévu octobre 2001) et un module d'habitation (juin 2002). La station pourra alors être occupée en permanence par six personnes. Tout cela sera assemblé à l'aide d'un bras télémanipulateur construit par le Canada et monté sur une poutre de 90 mètres supportant aussi les panneaux solaires. Dix-sept vols de navettes américaines et treize tirs de fusées russes Proton seront nécessaires pour amener à pied d'oeuvre le matériel et les hommes.



La future station spatiale internationale Alpha, dans sa dernière configuration, telle que l'imaginent, pour l'instant, la NASA et l'Agence spatiale européenne.

Ce superbe projet, qu'un scénariste hollywoodien oserait à peine imaginer, aurait pu être le thème central du onzième symposium que l'Académie internationale d'astronautique a organisé, du 27 au 31 mars, à Toulouse. Pourtant, à l'exception d'une allocution prononcée par Arnold Nicogossian lors de la journée d'ouverture, ces sept jours de travail sur le thème « L'homme dans l'espace au service de la science et de la technologie » sont paradoxalement tournés vers le passé avec cent vingt communications consacrées à la station russe Mir, aux navettes américaines ou à des expériences à terre.

Aucun programme de recherche préparé pour la future station Alpha ne devait, en principe, leur être soumis. Aussi, malgré l'optimisme forcé affiché en public par les responsables d'agences spatiales, l'ambiance, dans les couloirs, n'était pas à l'optimisme. De fait, ce projet, tel que l'a présenté Arnold Nicogossian aux congressistes de Toulouse, n'est que le dernier stade d'une suite de renoncements. Essentiellement américaine à l'origine, la station Alpha n'est devenue internationale que par nécessité financière, après que le Congrès, crise économique oblige, lui a régulièrement « rogné les ailes » à chaque débat budgétaire.

Fin mars, la Maison Blanche a d'ailleurs demandé à la NASA d'économiser 5 milliards de dollars supplémentaires sur cinq ans. Et, si les parlementaires de Washington ont voté cette année le milliard de dollars nécessaire à la poursuite du programme Alpha, c'est surtout pour... sauvegarder des emplois, affirment les sceptiques. C'est probablement la raison pour laquelle M. Nicogossian tient à affirmer, contre toute vraisemblance, que la station « *est américaine à plus de 75 %* », s'appuyant pour sa démonstration sur le fait que la NASA paye rubis sur l'ongle tout le matériel développé ou fabriqué par Moscou. Les autres partenaires, en revanche, échangent leur participation contre des droits d'utilisation de la station.

Depuis un certain temps déjà, ils se demandent si le jeu en vaut vraiment la chandelle. Officiellement, pourtant, tous sont partants. Avec plus ou moins d'entrain. Vendredi 24 mars, le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) a « *réaffirmé la détermination de l'Europe à jouer un rôle actif* » dans ce projet. Mais il s'est bien gardé d'évoquer le coût de cette coopération, qui divise les Etats membres, laissant le soin de trancher à leurs ministres, qui se réuniront les 18, 19 et 20 octobre à Toulouse. Pour obtenir cet accord de principe, la direction de l'ESA a dû réduire de 45 % les propositions qu'elle avait faites au conseil il y a quelques mois. Au prix de l'abandon d'un projet de capsule habitée défendu par la France.

EXCELLENT BANC D'ESSAI

Cela n'empêche pas Jean-Daniel Levi, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), de soutenir publiquement Jean-Jacques Dordain, directeur associé chargé de la planification et de la stratégie à l'ESA, quand ce dernier estime que « *l'Europe n'a jamais envisagé de s'exclure* » du projet Alpha, « *symbole politique important* » et « *excellent banc d'essai pour les futures missions lointaines* ». M. Levi n'en souligne pas moins que, contrairement à ce que considère l'Allemagne, les vols humains ne sont pas « *la priorité des priorités* » pour la France, qui, en période de crise budgétaire, préfère préserver l'espace utile (lanceurs, observation de la Terre, télécommunications).

En privé, certains responsables français ajoutent que la station n'aura aucune retombée financière et que l'on peut très bien s'en passer pour faire de la science. Et un industriel important du spatial estime carrément qu'« *il ne faut pas y aller* ». « *Nous sommes inquiets ; nous aurions préféré une résolution plus ferme de l'ESA. Mais une défection européenne ne remettrait nullement en cause la station Alpha* », affirme Arnold Nicogossian. C'est vrai sur le plan purement technique, mais l'effet psychologique serait redoutable. Cela pourrait fournir aux congressistes américains un prétexte pour tuer ce projet qui, estime un expert – pourtant grand admirateur de l'épopée spatiale –, ne survit que par « *acharnement bureaucratique* ».

Jean-Paul Dufour

L'Europe réduit ses ambitions

Dans l'état actuel des négociations, la participation européenne à Alpha se limiterait au module COF (financé à 56 % par l'Allemagne) et à l'ATV (Automated Transfer Vehicle), une sorte de « remorqueur spatial » capable de conduire des charges (lancées par une fusée ou une navette) jusqu'à la station et de placer cette dernière sur une orbite plus haute. Les Européens voudraient aussi payer une partie du coût d'entretien et de fonctionnement d'Alpha en nature, par des missions de leur futur lanceur lourd Ariane-5.

L'enveloppe budgétaire sur laquelle discuteront les ministres européens en octobre a, ainsi, pu être ramenée à 1,72 milliard d'écus (11,05 milliards de francs) sur cinq ans (1996-2000) grâce à l'abandon de la capsule qui devait servir au transport des astronautes sous le nom de CTV (Crew transport vehicle) ou de « chaloupe de sauvetage ». Après l'avion spatial Hermès, c'est le second des projets défendus par la France à être abandonné par l'ESA.

Les séjours prolongés dans l'espace ne sont plus indispensables

QUATRE CENT TRENTE-SEPT jours ! Le cosmonaute russe Valéri Poliakov a pulvérisé le record de durée de séjour dans l'espace, détenu, avant lui, par ses compatriotes Youri Romanenko (326 jours en 1987), puis Vladimir Titov et Moussa Manarov (366 jours ensemble en 1988). Les épreuves imposées à ces squatters orbitaux présentent-t-elles un intérêt scientifique réel ? Beaucoup en doutent même si les recherches biomédicales sur l'homme seront l'une des activités majeures menées à bord de la future station internationale Alpha.

Pour Antonio Guell, spécialiste de médecine au Centre national d'études spatiales (CNES), ce qui compte, ce sont moins les records que la muliplication des séjours de durée moyenne effectués par un grand nombre d'individus. Car, si les connaissances accumulées lors des premiers séjours orbitaux permettent aujourd'hui aux chercheurs d'en réduire sérieusement les effets néfastes, on constate qu'après six mois passés dans l'espace les répercussions sur la santé des astronautes ne s'aggravent plus guère avec le temps.

La pesanteur joue un rôle important dans le fonctionnement du corps humain habitué, sur Terre, à être attiré « vers le bas ». Sa disparition brutale provoque des désordres neuro-sensoriels qui se traduisent par le mal de l'espace (analogue au mal de mer) et un certain déséquilibre postural. De simples inconvénients qui disparaissent généralement au bout de quelques jours. Il n'en est pas de même d'autres effets physiologiques, beaucoup plus gênants. L'absence de pesanteur perturbe profondément le fonctionnement du système cardiovasculaire, entraînant un afflux du sang vers la partie supérieure du corps. Elle provoque, aussi, une décalcification importante, notamment des os des jambes et des vertèbres lombaires.

DES MOYENS SIMPLES

Pour lutter contre ces phénomènes, les médecins ont recours à des moyens étonnamment simples. Un régime alimentaire adéquat et, surtout, deux à quatre heures par jour d'exercices physiques faisant travailler les os porteurs suffisent à supprimer presque complètement la décalcification. « *Elle varie désormais entre zéro et cinq pour cent, selon les individus* », affirme Antonio Guell. De la même manière, les perturbations du système cardiovasculaire sont contrecarrées par des séances de LBNP (Lower body negative pressure), un dispositif qui enferme la partie inférieure du corps et y attire le sang par aspiration.

Moyennant ces précautions, les longs séjours en orbite ne posent plus de problème majeur. Certes, quelques inconnues subsistent. On observe ainsi une perturbation du système immunitaire difficile à expliquer. « *Extrêmement variable selon les individus, elle est peut-être à mettre sur le compte du stress plutôt que sur celui de l'apesanteur* », estime Antonio Guell. Restent les problèmes psychologiques. Mais la solution dans ce domaine passe par une sélection et un entraînement sévères des équipages qui peuvent avantageusement être réalisés sur Terre, par exemple dans les locaux exigus des bases polaires.

Toutes ces recherches visent à préparer les séjours sur la future station orbitale Alpha, mais aussi de très hypothétiques voyages interplanétaires vers Mars. Un objectif aussi lointain justifie-t-il un tel déploiement de moyens techniques et financiers ? Pour leur défense, les spécialistes de médecine spatiale soulignent l'intérêt fondamental de leurs recherches et arguent, comme le fait Antonio Guell, que certains de leurs résultats sont déjà utilisés en médecine « terrestre ». C'est le cas pour le traitement de l'hypotension artérielle orthostatique et de certaines formes d'insuffisance cardiaque avec gros oedème pulmonaire. Mais c'est aussi celui d'autres études que les médecins cherchent à adapter à la lutte contre l'ostéoporose, qui frappe les femmes au moment de la ménopause.

J.-P. D.

L'innovation à La Villette

FIDÈLES à leur vocation, les Entretiens de La Villette, consacrés à l'innovation dans l'enseignement, la recherche et l'industrie, proposent aux enseignants, du jeudi 30 mars au samedi 1er avril, à la Cité des sciences et de l'industrie de Paris, une rencontre avec des chercheurs, des industriels, des économistes et des historiens. Mais, cette année, l'idée retenue par les organisateurs de ce rendez-vous ne consiste plus seulement à présenter des innovations illustrant un thème particulier mais à inviter les participants à débattre de l'innovation en soi.

Comment naît une innovation? De quelles interactions entre la recherche et l'industrie est-elle le produit ? Que subsiste-t-il du mythe de l'entrepreneur génial, rebelle, têtu et isolé ? Autant de questions qui seront soulevées au cours des six conférences, des trois tables rondes, mais surtout des quarante et un ateliers prévus.

Citroën en profitera, par exemple, pour montrer comment fonctionne le dispositif de contrôle actif du roulis appliqué à son modèle Xantia Activa, pendant que Renault fera preuve de ses capacités d'innovation en montrant en quoi leur contenu technologique fait de ses concepts-cars des laboratoires ambulants. Le Commissariat à l'énergie atomique y dira pourquoi les rayonnements ionisants occupent désormais une place majeure dans les innovations en « imagerie médicale de diagnostic ». Il y sera question, en même temps, de la biotechnologie des microalgues et de la microconnectique, c'est-à-dire de l'ensemble des microtechnologies destinées à assurer des liaisons électriques entre puces électroniques. Le lycée Niepce de Chalon-sur-Saône y exposera « *Filomène* », une maquette d'atelier conçue dans le cadre d'un projet international qui se propose de développer, avec un budget de 1,3 million de francs, de nouvelles méthodes pédagogiques dans l'enseignement des technologies de pointe, tandis que, plus modestement mais tout aussi résolument, *Le Monde de l'éducation* présentera sa nouvelle formule.

Mais, selon certaines rumeurs l'innovation la plus surprenante pourrait venir, cette année, des travaux engagés par la Société d'application des gaz (groupe Shell) et l'université Lyon-III pour la mise au point de nouveaux appareils de cuisson miniatures...

■ **NUCLÉAIRE** : une commission d'enquête a rendu, lundi 27 mars, un avis défavorable au projet de la Cogema, qui souhaite stocker 265 000 tonnes d'uranium appauvri à Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne). Son dossier, juge la commission, laisse apparaître des « *anomalies ou oublis regrettables* », aucune garantie n'étant notamment apportée « *quant à la nature du produit entreposé* ». La préfecture de la région Limousin a rappelé que cet avis n'était que consultatif. La Cogema, pour sa part, souligne que les points relevés « *peuvent trouver des solutions et ne sont pas de nature à remettre en cause le projet* ».

■ **ENVIRONNEMENT** : environ 300 cadavres de pingouins ont été découverts, lundi 27 mars, sur les plages landaises de Lit-et-Mixe et Saint-Julien-en-Born. Les victimes, qui appartiennent aux deux espèces torda et guillemot et vivent généralement sur les côtes de Grande-Bretagne, n'ont révélé aucune trace d'hydrocarbure ni de pollution marine. Selon un vétérinaire, ils présentaient une pathologie pulmonaire et intestinale dont la cause n'a pu être déterminée. A moins que ces oiseaux, affaiblis par l'hiver, n'aient été terrassés par le mauvais temps qui a sévi en France à la fin de la semaine dernière.

■ **BUREAUTIQUE** : les télécopieurs ont la parole. A l'intention des travailleurs « nomades », plus souvent sur le terrain ou chez leurs clients qu'à leur bureau, le service d'études communes de La Poste et de France Télécom (SEPT) a développé un dispositif permettant de lire des télécopies à distance, sur simple appel téléphonique. Ce « *serveur de lecture vocale de télécopie* » est en effet doté d'un système de reconnaissance optique de caractères et de synthèse vocale. Pour l'instant, le système reconnaît et synthétise le français et l'espagnol. Une version pour l'anglais et l'allemand est à l'étude.

■ **ÉTHOLOGIE** : une population de 80 chevreuils, réintroduits dans le Vaucluse, se sont répartis sur près de 2 000 hectares en fonction de leur âge et de leur sexe. Cette étude, menée pendant deux ans par des chercheurs du laboratoire de géographie de l'environnement (Géode), unité associée CNRS-université Toulouse-II, a montré que les adultes s'installaient vite dans une zone restreinte, proche du point de lâcher, alors que les jeunes recherchent une implantation plus éloignée et mettent plus de temps à acquérir un domaine. De même, les mâles vont tout de suite plus loin que les femelles, puis se stabilisent plus vite.

L'équipe de France de football est toujours en quête d'une âme et d'une stratégie

En Israël, les Bleus ont fait une nouvelle démonstration de leurs lacunes offensives et tactiques

L'équipe de France de football a une nouvelle fois déçu en faisant match nul (0-0) avec celle d'Israël, mercredi 29 mars à Tel-Aviv, dans un *match comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe de 1996*. Avec ce quatrième match nul en cinq rencontres, les Français *restent à la troisième place du groupe 1, à quatre* points de la Roumanie, qui a battu la Pologne (2-1), et à deux points derrière les Israéliens.

TEL-AVIV
de notre envoyé spécial

Dans l'intérêt supérieur du football français, il faudrait maudire Bernard Lama. En écartant les ballons qui annonçaient la défaite, en maintenant du bout des doigts le décor familier et branlant de ces 0-0 qui *empêchent d'éclairer trop crûment* les coulisses, le gardien français n'a sans doute pas rendu service à son équipe. En évitant des buts, il a remplacé à lui tout seul le couple Papin-Cantona qui a si longtemps fait office de cache-misère.

Son talent a momentanément préservé les chances de qualification française pour le championnat d'Europe de 1996, au prix d'un nouveau report de l'inéluctable examen de conscience du football national. Il a retardé le moment où le mythe d'une défense imperméable ne compensera plus la réalité de l'impuissance offensive et l'inexistence d'un milieu de terrain, où le pécule des points gagnés à l'extérieur ne cachera plus la misère d'un système *de jeu*.

Cette heure pourrait sonner d'autant plus rapidement que l'équipe de France a déjà régressé à la vitesse de quatre buts en deux ans. En février 1993, elle était venue chercher en Israël, d'un 4-0, l'une des victoires les plus convaincantes de la période Gérard Houllier. Mercredi soir, sur le même terrain, elle ne pouvait se contenter que d'un des matches nuls les plus typiques de l'ère Aimé Jacquet. Il n'était pas question pour elle d'effacer la faute d'une défaite face aux mêmes adversaires, au Parc des Princes, le 13 octobre 1993. Mais elle n'a pas réussi à en corriger les erreurs.

AIMÉ JACQUET À CONTRE-TEMPS

Aimé Jacquet peut toujours plaider le mauvais concours de circonstances. Depuis le début de la saison, le sélectionneur se retrouve à contre-temps du championnat de France. A l'automne, il hésitait à introduire des joueurs nantais dans son équipe au moment où ceux-ci écrasaient leurs rivaux de leur talent et de leur allant. Il les incorpore en masse au printemps, et mise tout sur leurs qualités offensives quand la fatigue use leur *domination* sur la compétition nationale. Mercredi soir, leur lassitude résumait celle de toute l'équipe face à l'enthousiasme israélien. Les hommes en forme du moment, tel un Vincent Guérin impressionnant avec le Paris SG depuis un mois, étaient restés en France parce qu'il ne s'intégraient pas dans le système de jeu mis en place par Jacquet.

Mais quel système ? Au-delà de la *fatigue et de la stérilité offensive*, c'est bien l'absence d'une identité de football qui est apparue criante à Tel-Aviv. Les Israéliens construisaient leurs attaques méthodiquement, s'approchaient du but en ayant réfléchi à la meilleure manière de déstabiliser l'adversaire. Les Bleus, eux, donnaient l'impression d'avancer à l'aveuglette et d'avoir perdu la carte d'un terrain qu'aucune pensée n'avait quadrillé pour eux à l'avance. Corentin Martins, à l'aise à Auxerre dans son rôle de meneur de jeu, courait en tous sens pour essayer d'attraper le ballon. Il était comme un joueur à qui l'on aurait confié une mission, tout en oubliant de tenir au courant ses camarades. Marcel Desailly et Paul Le Guen tentaient de le suppléer pour diriger la manœuvre. Mais s'ils demeurent des récupérateurs de ballons, les deux footballeurs restent trop prisonniers de leur nature de demis défensifs pour colorer leurs relances d'un vrai souci de création.

C'est là que les événements du stade Ramat-Gan accusent une nouvelle fois Aimé Jacquet. Homme d'échecs successifs en clubs – à Bordeaux, Montpellier, puis Nancy – l'ancien adjoint de Gérard Houllier gribouille aujourd'hui des schémas tactiques avec la hantise de la défaite. Fuyant les incertitudes d'un *jeu ambitieux, il préfère broyer ses* angoisses entre deux blocs. Celui de la défense ne regroupe pas moins de six joueurs, qui peuvent toutefois remercier Bernard Lama d'avoir préservé par son talent, mercredi, leur série flatteuse de cinq matches sans but encaissé.

Dans le bloc offensif, c'est aux quatre derniers joueurs disponibles – Martins et les Nantais – de se débrouiller comme ils peuvent. En se contentant de remplacer Eric Cantona et Jean-Pierre Papin *« poste pour poste »*, le sélectionneur avait avoué bien avant le match qu'il ne possède guère d'autre idée en la matière que l'accommodement des vieilles recettes qui ne sont pas parvenues à envoyer l'équipe de France en Amérique. Tant pis si le style des Nantais et de l'Auxerrois ne se coule pas dans ce football sans âme. Tant pis si leur maladresse et leurs blocages sous le maillot bleu se trouvent décuplés par la mauvaise qualité des ballons qu'ils reçoivent.

Car entre les deux blocs, il n'y a rien. La notion de milieu de terrain créateur et animateur du jeu avait dépéri depuis la fin du « carré magique » des années 80. Elle était à Tel-Aviv vide de sens et de joueurs. Pas une passerelle ne relie les deux blocs voulus par l'homme qui les regarde du banc de touche. Sur la *feuille de match, Aimé Jacquet* ne couche pas forcément les mauvais noms. Il oublie simplement de leur demander de jouer ensemble. Le sélectionneur a ainsi créé une équipe sans moyens de communication, avec des principes à l'opposé de ceux qui ont servi à Luis Fernandez pour façonner, avec le PSG, deux matches de référence, face au FC Barcelone : l'entraîneur parisien n'avait pas craint de dégarnir sa défense pour renforcer son milieu, de manière à alimenter correctement ses attaquants.

« JEU FRILEUX »

Aimé Jacquet ne recherche sans doute pas ces matches d'anthologie. Mercredi soir, il se satisfaisait de l'invincibilité sauvée de justesse, même si c'est au prix d'une descente en dessous du niveau de l'équipe israélienne, en progrès constants. Vivement critiqué ces *dernières semaines* – par un Michel Platini qui déplorait dans *L'Equipe* le *« manque de personnalité »* de la formation, par Just Fontaine qui s'en prenait dans *France-Football* à son *« jeu frileux »* – le sélectionneur se contente de survivre au jour le jour à l'accumulation des faits qui prouvent qu'il n'est pas l'homme de la situation.

De la piteuse prestation de mercredi, il ne porte pas tous les torts. Les joueurs auraient aussi des explications à fournir sur le manque d'envie et la pénurie de talent qui les frappe lorsqu'ils revêtent le maillot de l'équipe de France. Mais Aimé Jacquet sait qu'il évitera d'en endosser la responsabilité tant que les dirigeants du football, qui l'ont nommé faute de mieux, ne règleront pas leur propre impuissance à prendre *des décisions*. En attendant, selon son expression favorite, l'équipe de France se retrouve en *« grand danger »* sur tous les terrains d'Europe, et sans doute aussi sur le sien dès son prochain match contre la Slovaquie, fin avril.

Jérôme Fenoglio

La radio au secours de la télévision

Radio Monte-Carlo a racheté, mercredi 29 mars, les emplacements publicitaires prévus pour vanter des alcools autour du stade de Tel Aviv pour la rencontre Israël-France. Si ces publicités litigieuses avaient été diffusées, le résultat des négociations sur l'application de la loi Evin qui ont eu lieu sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports aurait été compromis.

Ces négociations ont fait l'objet d'un texte établissant *« les principes de télédiffusion »*, adressé le 29 mars par le Conseil supérieur de l'audiovisuel aux chaînes (*Le Monde* du 4 mars et daté 26-27 mars) : ainsi est-il posé, d'une manière générale, que *« la présence de publicités pour des boissons alcooliques lors de manifestations sportives se déroulant à l'étranger, et dont la retransmission en France serait susceptible, si elle faisait preuve de complaisance, d'engendrer des risques de contentieux, doit susciter la vigilance »* des parties intéressées (annonceurs, intermédiaires, fédérations sportives et diffuseurs). Le texte précise que cette vigilance s'impose à l'égard de toute boisson alcoolique, française ou étrangère. *« Le diffuseur doit avoir pour objectif premier l'information à caractère sportif,* note le texte du CSA, *et s'abstenir de faire preuve de complaisance à l'égard des publicités concernées, ne participer en aucune manière à leur mise en place ni trouver un intérêt quelconque dans leur diffusion et éviter que les moyens techniques dont il dispose ne favorisent leur visualisation. »*

La procédure de dépôt de bilan de l'OM est engagée

Elle devrait aboutir d'ici la mi-avril

IL NE S'AGIT PLUS d'hypothèses ni de rumeurs. Constatant l'état de cessation de paiement de l'Olympique de Marseille, le président du tribunal de commerce de la ville, Fernand Arnaud, a rendu, lundi 20 mars, une ordonnance intimant aux dirigeants de l'OM de déposer le bilan du club dans un délai de quinze jours, comme la loi l'exige. Au-delà du 3 avril, ce délai pourrait être prorogé d'une dizaine de jours, soit après la demi-finale de Coupe de France PSG-OM le 11 avril. Si, à échéance, la direction de l'OM n'a pas rempli ses obligations, le tribunal se saisira d'office et placera le club en redressement judiciaire.

Au début de l'été dernier le tribunal de commerce de Marseille, temporisant, avait désigné trois juges-enquêteurs chargés de surveiller la situation financière du club et, en particulier, de s'assurer que celui-ci remplissait ses engagements à l'égard du moratoire (portant sur 74,5 millions de francs de dettes fiscales et sociales) accordé par le ministère du budget. Mais l'OM n'a pu faire face à ses difficultés. Le nouveau moratoire récemment consenti par le ministère *du budget au sujet de deux redressements*, d'un montant de 16,5 millions de francs (*Le Monde* du 17 février) n'a rien réglé. Dans ces conditions, les trois juges-enquêteurs, Pierre Dubiton, Bernard Noailles et Alain Beudon, ont été amenés à constater, il y a une dizaine de jours, que le club était en état de cessation de paiement *«manifeste»*.

Le rapport qu'ils ont remis au président du tribunal de commerce évalue à 240 millions de francs, *«au minimum»*, l'insuffisance de l'actif par rapport au passif. *L'OM*, sans trésorerie, ne peut plus régler ses dettes exigibles – même en tenant compte des recettes à réaliser – et il a pris, de surcroît, de nouveaux retards dans le paiement de ses charges sociales et de la TVA. L'ordonnance, *qu'il a rendue le 20 mars* par M. Arnaud, *«après avoir beaucoup consulté»*, nous a-t-il déclaré, a été communiquée au parquet de Marseille. Désormais, le processus de dépôt de bilan est irréversible.

L'éventuelle mise en redressement judiciaire ne signifierait pas la mort de l'OM. L'entreprise continuera à être exploitée pendant une *période d'observation* d'au moins six mois, au cours de laquelle sera élaboré un plan de redressement par voie de cession. *«Le premier souci de l'administrateur*, précise M. Arnaud, *sera, naturellement, de maintenir les contrats des joueurs.»*

LA SOLUTION DE LA SEM

La solution envisagée par le tribunal de commerce passe par la création d'une société d'économie mixte (SEM) à objet sportif associant la ville de Marseille, le département, la région (détenteurs, avec l'association à objet sportif prévue par la loi, de 51% du capital) et des partenaires privés. Cette SEM, dont le capital n'excéderait pas 40 millions de francs (20 millions de francs apportés par les collectivités publiques et 20 millions par des sponsors), se porterait candidate à la reprise de l'actuelle société d'exploitation de l'OM sans avoir l'obligation d'apurer le passif du club. Elle servirait, en fait, de structure d'accueil à des repreneurs qui pourraient, à terme, se substituer aux trois collectivités par transformation de la SEM en société anonyme à objet sportif.

La mairie de Marseille préconise cette solution depuis plusieurs mois (*Le Monde* du 13 janvier) *«à condition*, précise Philippe Chotard, secrétaire général de la ville, *que l'OM ne soit pas rétrogadé en national !»*. Le règlement sportif prévoit en effet la rétrogradation automatique d'une division d'un club en cas de dépôt de bilan. Si l'OM termine dans les trois premiers du championnat de France de D2 – ce qui lui permettrait d'accéder en première division – il restera en deuxième division. Dans le cas contraire, Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football, a déjà annoncé qu'il rechercherait un *«artifice juridique»* pour éviter à l'OM d'être rélégné dans la catégorie inférieure.

Le conseil régional de PACA a *donné son accord pour participer* à la SEM. Reste le conseil général des Bouches-du-Rhône, dont le président (PS) Lucien Weygand est pour le moment hostile, avec Bernard Tapie, à un dépôt de bilan avant la fin de la saison.

Guy Porte

Voile : « Mighty-Mary » et « Stars-and-Stripes » devant les juges

LE SYNDICAT AMERICA³ (*Mighty-Mary*) a déposé une réclamation, mardi 28 mars, après sa défaite contre Dennis Conner. Celui-ci avait profité des réparations de la voie d'eau qui avait failli provoquer le naufrage de *Stars-and-Stripes* (*Le Monde* du 28 mars) pour faire monter une quille différente. Une disqualification de *Stars-and-Stripes* entraînerait la participation de *Mighty-Mary* à la finale des défenseurs contre *Young-America*, d'ores et déjà qualifié. Dans l'autre cas, une victoire suffirait à Dennis Conner lors de ses trois dernières régates des demi-finales pour se qualifier.

Chez les challengers, le Néo-Zélandais Peter Blake, manager-navigant de *Team-New-Zealand*, a confirmé son forfait pour les trois dernières régates des demi-finales. Assuré de sa qualification, il devrait retrouver John Bertrand et *One-Australia* en finale de la Coupe Louis Vuitton qui débutera le mardi 11 avril. Une victoire contre *Nippon*, vendredi 31 mars, suffirait au skipper australien, vainqueur de la Coupe en 1983, pour assurer sa participation à la finale des challengers.

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Eliminatoires

GROUPE 1 :

Roumanie-Pologne	2-1
Israël-France	0-0
Slovaquie-Azerbaïdjan	4-1

Classement : 1. Roumanie, 11 ; 2. Israël, 9 ; 3. France, 7 ; 4. Slovaquie, 5 ; 5. Pologne, 4 ; 6. Azerbaïdjan 0.

GROUPE 2 :

Chypre-Danemark	1-1
Espagne-Belgique	1-1

Classement : 1. Espagne, 13 pts ; 2. Macédoine, Danemark, Chypre et Belgique, 5 ; 6. Arménie, 1.

GROUPE 3 :

Turquie- Suède	2-1
Hongrie-Suisse	2-2

Classement : 1. Suisse, 10 pts ; 2. Turquie, 7 ; 3. Suède, 6 ; 4. Hongrie, 2 ; 5. Islande, 0.

GROUPE 4

Slovénie-Estonie	3-0
Lituanie-Croatie	0-0
Ukraine-Italie	0-2

Classement : 1. Croatie, 13 pts ; 2. Italie, 10 ; 3. Lituanie, 7 ; 4. Slovénie, 5 ; 5. Ukraine, 4 ; 6. Estonie, 0.

GROUPE 5

République tchèque-Biélorussie	4-2
Luxembourg-Norvège	0-2
Pays-Bas - Malte	4-0

Classement : 1. Norvège, 13 pts ; 2. Pays-Bas, 11 ; 3. Rép. tchèque, 8 ; 4. Biélorussie et Luxembourg, 3 ; 6. Malte, 1.

GROUPE 6

Eire-Irlande du Nord	1-1
Autriche-Lettonie	5-0

Classement : 1. Portugal, 12 ; 2. Eire, 10 ; 3. Irlande du Nord, 7 ; 4. Autriche, 6 ; 5. Lettonie, 3 ; 6. Liechtenstein, 0.

GROUPE 7

Albanie-Moldavie	3-0
Bulgarie-Pays-de-Galles	3-1
Géorgie-Allemagne	0-2

Classement : 1. Bulgarie et Allemagne, 12 pts ; 3. Géorgie et Moldavie, 6 ; 5. Albanie et Pays de Galles, 3.

GROUPE 8

Russie-Ecosse	0-0
Saint-Marin-Finlande	0-2

Classement : 1. Grèce, 12 pts ; 2. Finlande, 9 ; 3. Ecosse, 8 ; 4. Russie, 5 ; 5. Saint-Marin et îles Féroé, 0.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Demi-finales

Coupe Louis-Vuitton : *Team New Zealand* b. *One Australia* de 2 min. 39 s ; *Tag Heuer Challenge* (NZ) b. *Nippon* de 2 min. 26 s.

Classement : 1. *Team New Zealand*, 9 pts ; 2. *One Australia*, 5 ; 3. *Tag Heuer Challenge*, 4 ; 4. *Nippon*, 0.

Coupe Citizen : *Young America* b. *Mighty Mary* de 1 min, 11 s.

Classement : 1. *Young America*, 7 pts ; 2. *Stars and Stripes*, 3 ; 3. *Mighty Mary*, 2.

هكذا من الأصل

Sanary, havre des écrivains allemands avant-guerre

Fuyant le régime nazi, de nombreux intellectuels se replièrent dans ce petit port varois avant de partir pour l'Amérique

SANARY
de notre envoyé spécial

Sanary, *« capitale mondiale de la littérature allemande »* : le passant se demande s'il ne s'agit pas d'une fanfaronnade. Le petit port méditerranéen fut en effet dans les années 30 le refuge d'un grand nombre d'intellectuels allemands poursuivis par la haine des nazis. C'est l'un d'eux, le journaliste Ludwig Marcuse, qui, avec humour, se permit de décerner à Sanary ce titre honorifique.

Plus de cinq cents opposants, Allemands ou Autrichiens, vinrent s'installer entre 1933 et 1942 dans le Var, et s'y fixèrent, à Sanary surtout, à Bandol ou au Lavandou, explique Jeanpierre Guindon, enseignant à Aix-en-Provence, qui depuis dix ans s'attache à reconstituer ce que fut leur existence.

Thomas Mann fut sans doute le plus connu. *« J'avais onze ans. On le voyait passer en chapeau mou. On disait que c'était une célébrité »*, se souvient un vieux Sanarien. Le Prix Nobel séjourna deux étés, en 1933 et en 1935, à Sanary, dans la villa « La Tranquille », tout au bout du chemin de la Colline, qui s'élève depuis le port jusqu'à la pointe du Bau-Rouge. Là, à l'envoyé spécial du *New York Times*, il confia dès 1933 que l'Allemagne était *« intenable »* et qu'il ne pourrait y retourner *« avant que la justice et la liberté n'y aient été rétablies »*. Résidant en Suisse, l'écrivain émigrera aux Etats-Unis en 1938. Il ne revit jamais l'Allemagne.

Pourquoi Mann avait-il choisi Sanary ? *« La localité était déjà connue dans les années 20, grâce aux peintres »*, poursuit Jeanpierre Guindon. Le critique d'art Meier-Graefe s'était installé en 1929 à Saint-Cyr-sur-Mer et le peintre Walter Bondy, qui était juif, à Sanary en 1932. Le mouvement s'accéléra avec l'arrivée de Hitler au pouvoir.

Sur le seuil de son jardin au fond duquel se devine une ancienne bastide, Marcelle Cavet, fille d'un ancien maire de Sanary, parle avec modestie du séjour du peintre Erich Klossowski et de sa compagne Hilde Stieler : *« Ils sont restés chez nous de 1933 à 1944. Ma famille louait des meublés. Lui était un homme fin, toujours habillé de noir. Il m'apprenait l'allemand. Leur rejet du nazisme était total. Mais des gens reprochaient à ma mère de loger une « espionne ». Certains de ces exilés sont partis aux Etats-Unis, d'autres sont restés dans la région et sont décédés dans l'anonymat et le dénuement le plus complet. »* Erich Klossowski, le père du peintre Balthus et de l'écrivain Pierre Klossowski, est mort à Sanary en 1952.

Tous forment des groupes qui se rencontrent selon leurs affinités culturelles et politiques. Une communauté hiérarchisée, précise Jeanpierre Guindon. *« Il y avait les « grands », ou qui se considéraient comme tels, Feuchtwanger, Schickelé – né en Alsace, mais écrivain de langue allemande –, Meier-Graefe, Thomas Mann et son frère Heinrich. »*

Mais il y a aussi des auteurs, des journalistes, des critiques, qui n'ont pas publié des best-sellers. On ne se mélange pas trop. Certains, comme Alfred Kantorowicz, ont fait partie des Brigades internationales. Et Feuchtwanger, qui a été reçu par Staline, polémique avec Gide, qui a publié en 1936 son *Retour de l'URSS*. Les intellectuels français engagés apportent leur soutien. Les éditeurs font le voyage de Sanary. Après les bûchers de livres, il devient dangereux de publier en Allemagne. La boutade de Marcuse a sa part de vérité.

Les Sanariens observent ces déplacements avec curiosité. Des voitures de luxe déposent sur la plage des jolies femmes qui affrontent la vague du premier janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre. *« Thomas Mann et Lion Feuchtwanger avaient beaucoup d'argent, ils étaient traduits dans le monde entier. Sanary en a profité »*, affirme Jeanpierre Guindon. Curiosité qui se change ensuite en indifférence amusée, puis au fur et à mesure que la guerre s'approche en franche hostilité.

Alma Mahler, en pleine errance, a échoué l'été 1938 à Sanary et a déniché sur le port *« une vieille tour de guet »*, pour y installer son ultime compagnon, l'écrivain Franz Werfel, juif autrichien. Alma est désemparée. *« Je sentais d'avance ce qui arriverait*, écrit-elle dans son journal. *Je voulais m'en aller de ce pays pestiféré. Mais Franz s'entêtait dans son idée de rester accroché à ce dernier bout d'Europe, et refusait de partir. Nous devions le payer cher. »*

Septembre 1939. Ils sont sous surveillance. Perquisition. *« Les gendarmes étaient les moins dangereux. Nous leur donnions beaucoup d'argent, et lorsqu'il faisait froid, un grog bien chaud : ils étaient faciles à contenter. La mairie recevait des sommes plus importantes. »* Et puis un jour, Franz est brutalement contrôlé, presque agressé sur la place du marché. *« Vous êtes communiste ? »*. *« Non »*, répond Franz. *« Mais vous écrivez pour les pauvres ? »*. *« J'écris pour tous, riches ou pauvres. »*

La vie est devenue *« odieuse »* à Sanary. Franz est malade. Hitler est à Paris. Il faut fuir. Les exilés de Sanary sont désormais menacés physiquement. Le 17 mai 1940, le maire de la cité a averti le préfet que l'offensive allemande entraîne une certaine *« nervosité »* qui rend son administration *« difficile »*. Peu après, il a souligné que la présence de ces émigrés, à proximité de Toulon, *« n'est pas sans présenter des inconvénients du point de vue de la défense nationale »*. Certains seront internés, ou placés en résidence surveillée, d'autres se sont même engagés dans l'armée française, et entreront plus tard dans la Résistance. Lion Feuchtwanger, lui, âgé de cinquante-six ans, qui réside à Sanary depuis 1933, et qui est juif, a été interné un moment en septembre 1939 au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, puis il a été relâché.

« La localité était déjà connue dans les années 20 grâce aux peintres »

Peu importe que l'auteur du *Juif Süss* soit vilipendé à longueur de journée par Goebbels sur Radio-Berlin. Un soir de mai 1940, Lion apprend qu'il doit être à nouveau interné, comme tous les ressortissants allemands, et se présenter à la mairie. L'écrivain est sensible à la beauté de Sanary, aux *« découpes fantasques »* de la côte, et il apprécie la *« franche jovialité des Méditerranéens »*. Soudain, écrira-t-il, *« le paysage perdit sa couleur. »* Lion Feuchtwanger fut conduit au camp des Milles. Il y reçut le matricule 187.

L'article 19 de la convention d'armistice, signée quelques semaines plus tard, ordonnait à la France de livrer à l'occupant les citoyens allemands recherchés par les nazis. Aidé par le vice-consul américain à Marseille, qui le fit s'évader du camp de Saint-Nicolas, près de Nîmes, une annexe des Milles, où il avait échoué, Lion Feuchtwanger réussit à passer outre-Atlantique.

Régis Guyotat

★ Sur le port de Sanary (Var), au-dessus du jeu de boules, une plaque inaugurée en 1987, rappelle le séjour des intellectuels allemands. Une quarantaine de noms sont inscrits. Disponible en librairie, une brochure rédigée par Barthélemy Rotger, historien local, permet de localiser sur un plan les villas occupées par les plus illustres de ces exilés.




Bibliographie

● *Questions et réponses, conversations et entretiens (1913-1955)*, de Thomas Mann, Ed. Belfond 1985.
● *Ma vie*, Alma Mahler, Hachette 1988. L'épouse du compositeur est peu tendre pour Sanary.
● « L'internement au camp des Milles et dans ses annexes (septembre 1939-mars 1943) », André Fontaine, in *Zone d'ombres 1933-1944*, sous la direction de Jacques Grandjonc et Theresia Gruntner, Ed. Alinea 1990.
● *Le Diable en France*, de Lion Feuchtwanger, Ed. Jean-Cyrille Godefroid 1985. Dans cet ouvrage, préfacé par Luc Rosenzweig, l'écrivain raconte son internement au camp des Milles, et sa fuite pour échapper aux nazis.

PHILATÉLIE

Honneur à la sidérurgie lorraine

APRÈS LES TIMBRES sur le pays de la Saulx, l'an passé, et sur la malterie de Stenay, en février dernier, l'est de la France est encore à l'honneur avec un timbre à 2,80 F, *Sidérurgie lorraine*, qui sera mis en vente générale le 3 avril. En attendant, toujours en avril, ceux consacrés aux Vosges et aux métiers de la forêt.

Lorraine et sidérurgie semblent indissociables. Si, dans l'entre-deux guerres, la Lorraine produisait la presque totalité du fer, les trois quarts de la fonte et de l'acier français, la moitié du fer européen, la fin des années 60 marque le déclin de cette prospérité. La concurrence des minerais exotiques, le glissement de la sidérurgie vers les ports, Dunkerque ou Fos-sur-Mer, conduisent la région à se reconvertir dans les technologies de pointe : ainsi, la Sollac est aujourd'hui le premier producteur européen de tôles minces et les rails d'Hayange, par exemple, sont commercialisés dans plus de quatre-vingts pays.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Pierre Béquet, qui signe un timbre très personnel, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Vente anticipée les 1er et 2 avril, à Hayange (Moselle), au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle Le Molitor, place de la Résistance-et-de-la-Déportation.
★ Souvenirs philatéliques : 15 F port inclus (enveloppes, carte) auprès de R. Heckel, 1, rue Saint-Eloi, 57700 Neufchef (tél. : 82-84-27-39).

VENTES

Précieux nécessaires

LORSQUE « nécessaire » est devenu substantif, ce fut par nécessité, au début du XVIIIe siècle : le *« must »* n'était pas encore passé dans la langue française. Nécessaire désigne un ensemble de menus objets que la mode a rendus indispensables, groupés dans un étui ou un coffret aménagé. Proposés à l'époque par les marchands de frivolités, les modèles de poche se présentent sous la forme d'un étui recouvert de galuchat, de marqueterie de paille, ou de vernis Martin, la matière qui imite les laques d'Extrême-Orient et l'émail. Les plus précieux sont en or, argent ou vermeil, rehaussés, parfois, d'émail ou de pierres fines. Tous répondent à des besoins différents : coudre, écrire, couper, curer, mesurer.

De nombreux nécessaires font partie de la vente d'objets de vitrinequi aura lieu à Drouot le 3 avril. Les plus courants contiennent un couteau, des ciseaux, des tablettes en ivoire sur lesquelles on écrit, à l'aide d'un porte-plume ou porte-mine, un passe-lacet (pour les chemises, manches, vestes ou corsages qui se laçaient au lieu de se boutonner), un cureton pour les ongles, une pince, une cuiller.

NACRE ET OR

Tous ces instruments miniatures doivent être complets et en bon état, en particulier les ciseaux et les couteaux, souvent usés et abîmés. La plupart des nécessaires sont montés sur or, et leurs prix dépendent plus de la rareté des formes et de la beauté du décor que de l'ancienneté. On attend 28 000/30 000 francs d'un modèle en or mouluré orné de panneaux de nacre sculptée, réalisé vers 1740 ; 27 000/28 000 francs d'un exemplaire en agate monté sur or, au poussoir serti d'un petit diamant, vers 1750 ; et 17 000/18 000 francs d'un nécessaire en galuchat monté sur or, vers 1770, dont les ciseaux sont en mauvais état.

Spécifiquement féminins, les nécessaires à couture contiennent au moins un dé, des ciseaux, un étui à aiguilles, accompagné suivant la taille de l'étui de poinçons, passe-lacet, pelote, petit flacon, crochet, coupe-papier, canif, etc. Un modèle du XVIIIe siècle en cuir marron, doré au petit fer, est estimé 4 000/4 500 francs. Tout aussi féminin, un nécessaire à odeurs, en forme de coffret : il se compose de deux flacons en cristal, d'un polissoir et d'une brosse en nacre et or, de grattoirs en acier. Fabriqué dans l'atelier de James Cox, à Londres, vers 1770, il est en agate grise et or ciselé et se vendra probablement 60 000 francs.

En dehors des usages courants, chacun pouvait commander un nécessaire sur mesure et selon son idée, son métier ou ses centres d'intérêt. Un étui gainé de peau de chagrin, rehaussé d'encadrements en or mouluré, contenant compas et mesure en plus des outils habituels, daté vers 1780, obtiendra environ 8 000 francs. Dans le même esprit, un étui en pomponne (métal doré du XVIIe siècle) à décor repoussé renferme une lorgnette dont le réglage s'effectue à l'aide du couvercle, un étui à tablette, une pince, un couteau et des ciseaux. Fabriqué vers 1750, il est estimé 8 000 francs.

Catherine Bedel

★ Richelieu-Drouot, lundi 3 avril à 13 h 30. Exposition le 1er de 11 heures à 18 heures et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Pescheteau-Badin-Godeau-Leroy, 16, rue de la Grange-Batelière. 75009 Paris. Tél. : 47-70-88-38. Expert Claude Vergne.

■ **VENTES** : Paris, quai Branly. 29 mars-3 avril. Villefranche : 30 mars-2 avril. Marseille, Villefranche-sur-Saône, Guémené-Penfao : 31 mars-2 avril. Nogent-sur-Marne : 31 mars-3 avril. Paris, boulevard de Reuilly, Lyon-7e, La Réole (33), Bar-le-Duc, Nevers, Reims, Joigny, Montreuil-sous-Bois et Mandres-les-Roses (94) : 1er - 2 avril. Fontainebleau : 31 mars-9 avril.

Pluies faibles au nord, soleil au sud

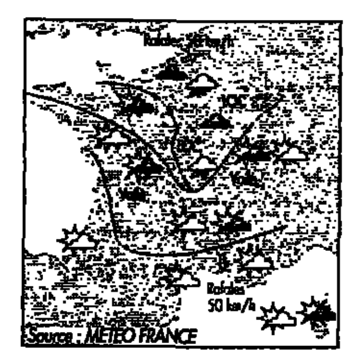
L'ANTICYCLONE des Açores n'empêchera pas de laisser pénétrer sur le nord du pays une perturbation peu active. En revanche, les régions du Sud seront bien protégées avec un radoucisement sensible.

Vendredi matin, de la Bretagne à la Normandie jusqu'au Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera couvert avec quelques gouttes. De l'Ile-de-France à la Bourgogne jusqu'aux régions du Nord-Est, les nuages seront abondants avec quelques flocons de neige vers les Ardennes. Le vent de sud-ouest soufflera à 50 km/h en rafales sur les côtes de la Manche. Sur les régions au nord de la Loire, le vent de sud-ouest sera faible, mais apportera un peu de douceur. Des Pays-de-Loire au Centre jusqu'au Massif Central et à la région Rhône-Alpes, les nuages élevés envahiront le ciel. Les nuages bas seront souvent denses dans les vallées des Alpes du Nord. Du Poitou à l'Aquitaine jusqu'à la région Midi-Pyrénées, le ciel sera clair ou peu nuageux, après dissipation de quelques brouillards locaux. Sur le pourtour méditerranéen et les Alpes du Sud, le soleil brillera largement. Le mistral soufflera à 60 km/h en rafales.

Vendredi après-midi, de la Haute-Normandie aux régions Nord, jusqu'à l'Ile-de-France et aux régions Nord-Est, le temps sera gris et humide avec quelques flocons de neige sur les Vosges à faible altitude. Sur la Bourgogne et la Franche-Comté, les nuages seront de plus en plus nombreux au fil des heures avec un peu de pluie en cours d'après-midi. Sur les Alpes du Nord, le ciel sera très nuageux et quelques flocons tomberont par endroits en soirée. De la Bretagne au Centre jusqu'au Massif Central, les nuages seront nombreux, et les éclaircies resteront rares. En Manche, le vent s'orientera à l'ouest, soufflant à 40 km/h en rafales. Sur le reste du pays, le soleil sera au rendez-vous.

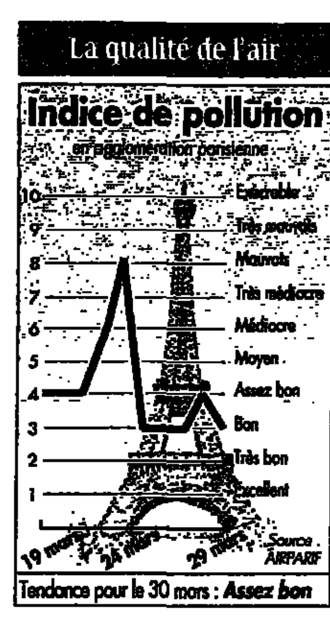
Les températures minimales iront de 3 à 6 degrés sur les régions Nord-Ouest et plus fraîches ailleurs, avec – 1 à 3 degrés en général . Près des côtes, il fera plus doux avec 5 à 6 degrés. L'après-midi, le thermomètre marquera 12 à 15 degrés à l'Ouest, 6 à 8 degrés au Nord-Est, et 12 à 14 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

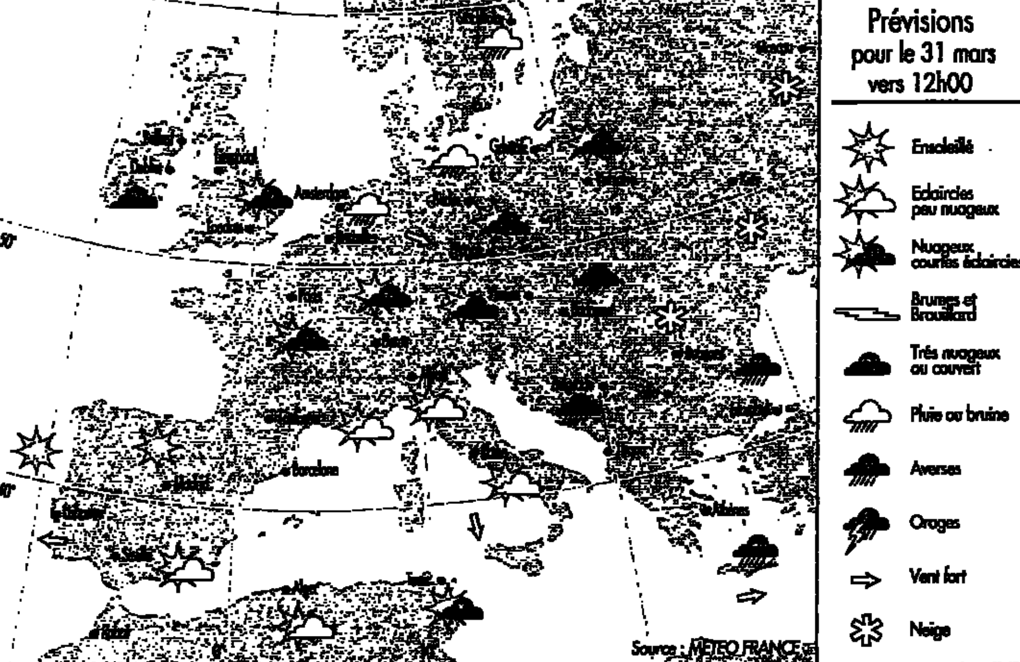


Prévisions pour le 31 mars vers 12h00

La qualité de l'air



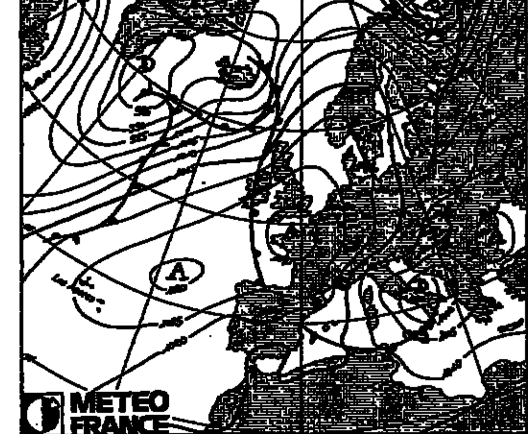
Tendance pour le 30 mars : **Assez bon**



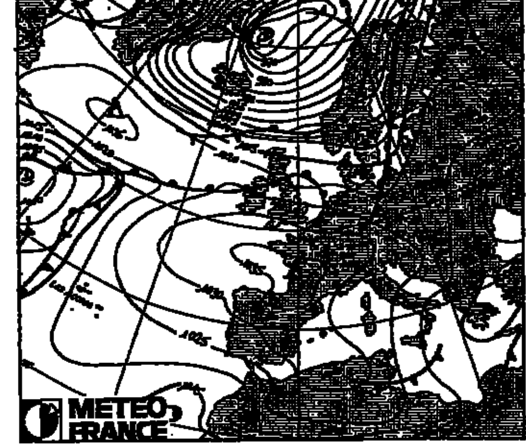


TEMPÉRATURES du 29 mars 1995 maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	16/7
BIARRITZ	13/3
BORDEAUX	14/1
BOURGES	9/–2
BREST	9/2
CAEN	7/1
CHERBOURG	8/–3
CLERMONT-F.	9/–1
DIJON	7/–1
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	7/1
LILLE	7/–1
LIMOGES	7/–1
LYON, BRON	9/1
MARSEILLE	17/3
NANCY	7/–1
NANTES	10/–1
NICE	20/3
PARIS	8/2
PAU	13/1
PERPIGNAN	18/5
POINTE-A-PIT.	30/21
RENNES	9/–2
ST-D.-RÉUNION	29/23
ST-ÉTIENNE	8/–1
STRASBOURG	6/0
TOULOUSE	14/0
TOURS	9/–2
ÉTRANGER	
ALGER	25/8
AMSTERDAM	7/–1
ATHÈNES	14/8
BANGKOK	34/26
BARCELONE	25/8
BELGRADE	10/0
BERLIN	3/–3
BOMBAY	29/20
BRASILIA	28/21
BRUXELLES	7/0
BUCAREST	5/–5
BUDAPEST	7/0
BUENOS AI.	23/14
CARACAS	30/23
CHICAGO	7/3
COPENHAGUE	5/–3
DAKAR	23/18
DJAKARTA	30/23
DUBAI	24/16
DUBLIN	8/5
FRANCFORT	4/–3
GENÈVE	6/0
HANOI	23/21
HELSINKI	–2/–7
HONGKONG	22/20
ISTANBUL	9/5
JÉRUSALEM	19/10
KIEV	5/–2
KINSHASA	28/21
LE CAIRE	27/14
LIMA	24/19
LISBONNE	23/14
LONDRES	10/–1
LOS ANGELES	21/11
LUXEMBOURG	5/–3
MADRID	21/6
MARRAKECH	27/14
MEXICO	29/14
MILAN	12/2
MONTRÉAL	12/–4
MOSCOU	3/–6
MUNICH	2/–4
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	29/17
NEW YORK	12/5
PALMA DE MAJ.	21/10
PÉKIN	15/5
PRAGUE	2/–7
PRETORIA	22/14
RABAT	24/13
RIO DE JAN.	32/24
ROME	16/5
SAN FRANC.	17/8
SANTIAGO	26/10
SÉVILLE	30/16
ST-PÉTERSB.	3/–6
STOCKHOLM	4/–5
SYDNEY	22/15
TENERIFE	25/20
TOKYO	12/7
TUNIS	22/12
VARSOVIE	4/–4
VENISE	11/3
VIENNE	8/0



Situation le 30 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le père et l'enfant

ON LES ATTENDAIT depuis tant d'années, depuis toujours. Maintenant, ils vont revenir, ils reviennent. Parmi les milieux ruraux, parmi la campagne française, qui, cette saison, ne demande qu'à prospérer, les problèmes du reclassement dans l'existence normale de la patrie sont moins âpres qu'ailleurs. Le retour représente surtout la conclusion heureuse d'une tragique aventure qui a bouleversé la sérénité laborieuse des familles unies.

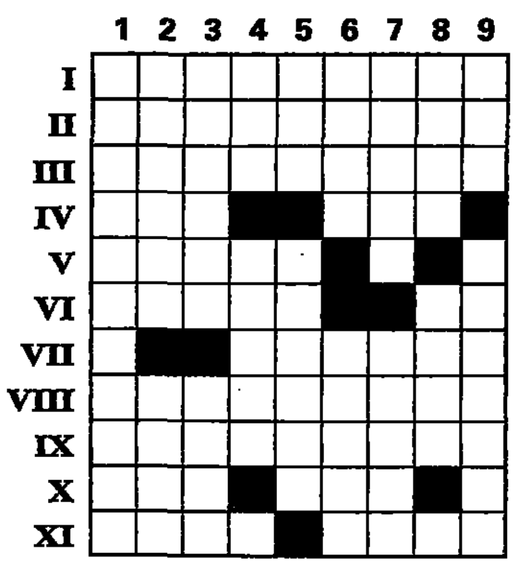
Cet homme tout jeune revient des premiers. Cultivateur actif et délié. Marié la veille de la guerre. Envisageant le bonheur calme dans le patient labeur, à peine eut-il le temps de connaître son fils. Et les jours ont passé, chassant trop lentement les jours. L'enfant a six ans aujourd'hui. La jeune femme, réfugiée chez ses parents, cultivateurs eux aussi, n'a pas vécu une heure sans escompter le retour, Et l'enfant a quotidiennement entendu parler de l'absent. Il s'est exalté à la pensée de l'absent. Inconsciemment peut-être, mais si fortement ! Et quelle réflexion obscure et intense parfois chez les enfants ! Lui, il attendait le retour. Il est récompensé de sa foi ingénue et sans défaillance.

L'autre matin, il a ressenti une sorte d'émotion grave. Il était fier, mais comme intimidé dans son élan. Puis l'intimité s'est vite établie. Il ne quitte son père d'un instant ni d'un pas. Le père s'attendrit presque, parce que l'enfant précoce suit déjà les travaux de la ferme. Le père s'attendrit et il s'émerveille. Mystères de l'hérédité, instinct d'imitation ! Qu'est cela ? Le père constate et il est ravi. Il n'exprime guère son ravissement. Il le laisse affleurer seulement dans ses regards et dans ses silences. Le père et l'enfant sont de vieux camarades inséparables. Ils ne se sont jamais, jamais quittés.

J. Ernest-Charles
(31 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6530



HORIZONTALEMENT

I. Femmes qui tirent profit de leurs bonnes actions.– II. Elle a intérêt à bien ouvrir ses portugaises. – III. Qui ont des qualités d'espèces. – IV. Bon jus. Légumineuses. – V. Lieu d'arrêt. – VI. Endroit où l'on envoie paître. Participe. – VII. Troncs de palmiers. – VIII. Un personnage biblique ne les eut pas à l'œil. – IX. Sur lequel on ne peut rien bâtir. – X. Qui sont comme dans un camp. On se découvre quand il arrive. – XI. Elément dans le calcul d'un quotient. Un ensemble de pulsions.

VERTICALEMENT

1. Où l'on peut trouver un bon air. – 2. Suivit. Ce peut être une femme de... chambre. – 3. En Sologne. Lac. – 4. Sur un chantier naval. Se plaignit d'une façon vraiment maladive. – 5. Ville du Nigéria. Est parfois morbide. – 6. Dans les Pyrénées-Orientales. Ne buvait pas par plaisir. – 7. Vieux mais à la mode. C'est parfois mettre en quatre. – 8. De grosses tranches. Crier. – 9. Possessif. Bien surveillées.

SOLUTION DU N° 6529

HORIZONTALEMENT

I. Acétylène. – II. Réveiller. – III. Cri. Nauru. – IV. Hâte. Oc. – V. Imam. Oint. – VI. Vise. Scie. – VII. Is. Râ. Tee. – VIII. Stoïciens. – IX. Testeur. – X. Esse ; Léon. – XI. Messe.

VERTICALEMENT

1. Archivistes. – 2. Céramistes. – 3. Evitas. Ossu. – 4. Té. Émérite. – 5. Yin. Ace. – 6. Llanos. Iule. – 7. Elu. Ictères. – 8. Néronien. Os. – 9. Eructées. Ne.

Guy Brouty

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada: « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800/428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Samedi 1er avril

■ **L'HÔTEL DE POULPRY**, actuelle Maison des polytechniciens (45 F), 10 h 30, 12, rue de Poitiers (S. Rojon-Kern).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 60 F), 11 heures, sortie du métro Assemblée-Nationale (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (55 F + prix d'entrée), 11 h 30, au pied des marches (Europ explo).

■ **COUVENTS DE LA RUE SAINT-JACQUES** au XVIIe siècle (40 F), 14 h 30, sortie du métro Port-Royal (Approche de l'art).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Whistler (23 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **LE VILLAGE DE LA GOUTTE-D'OR** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Barbès-Rochechouart (Europ explo).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **LES GALERIES DU PALAIS-ROYAL** (55 F), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (37 F + 20 F), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 15 h 30, place de l'Hôtel de Ville face à la poste (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SUISSE.** Swissair a ouvert dimanche 26 mars une liaison Zurich-Cracovie qui est assurée trois fois par semaine. L'aéroport de Cracovie devant être bientôt fermé pour travaux, les avions venant de Zurich atterriront à Katowice, à 70 kilomètres à l'ouest, et leurs passagers seront acheminés gratuitement à Cracovie par cars. – *(AFP.)*

■ **CONGO.** Le trafic ferroviaire entre Brazzaville et le port de Pointe-Noire a repris, après une interruption d'une semaine provoquée par une série d'agressions contre des trains de passagers. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La Daxueshi Aviation Development Co. of Xinjiang, première compagnie aérienne chinoise privée, a effectué ses premiers vols samedi 26 mars. – *(AP.)*

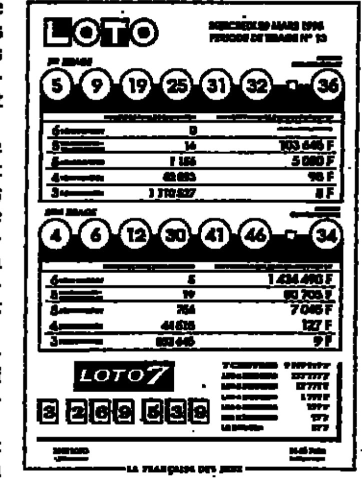
■ **SUÈDE.** Des chutes de neige et un vent violent ont perturbé en début de semaine la circulation dans le centre de la Suède. Des routes et des voies ferrées ont été bloquées et des retards allant jusqu'à une demi-heure ont été enregistrés à l'aéroport de Stockholm. – *(AFP.)*

■ **MONDE.** Le trafic mondial de passagers utilisant l'avion a atteint plus de deux milliards de personnes en 1994, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'année précédente. Les Etats-Unis conservent la première place : parmi les dix aéroports les plus fréquentés, huit sont américains.
Le numéro un mondial reste l'aéroport O'Hare de Chicago, suivi par ceux d'Atlanta et de Dallas. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** En collaboration avec IBM, Accor va mettre en place un système de réservation décentralisé entre les hôtels du groupe (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis et hôtels de loisir). Opérationnel en 1996 dans 1 000 hôtels, ce système baptisé Resaccor, qui complétera le système Resinter actuellement en service, permettra aux ordinateurs des établissements Accor de dialoguer directement entre eux sans l'intermédiaire d'un ordinateur central. – *(AFP.)*

■ **LIBAN.** L'Etat libanais a lancé un appel d'offres pour la construction d'un tronçon du périphérique de Beyrouth. Le projet prévoit notamment une autoroute à double voie de 10 kilomètres, des routes parallèles, cinq échangeurs et des ponts suspendus entre Nahr al-Maout et Dbayié, au nord-est de la capitale. Deux portions sont en cours de construction et les études relatives à la quinzaine de tronçons restants devraient être terminées d'ici six mois. – *(AFP.)*

JEUX



CONTENTIEUX Un mois après celle du Musée Pouchkine à Moscou, une autre exposition s'ouvre, jeudi 30 mars, au Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg présentant des œuvres d'artistes français saisies par les troupes d'occupation soviétiques en Allemagne, au lendemain de la deuxième guerre mondiale. ● LA RESTITUTION de ces trophées, qui se comptent par millions, pose un problème diplomatique et législatif complexe, notamment entre Bonn et Moscou. ● LES RUSSES refusent pour l'instant de rendre ce trésor qu'ils considèrent comme une légitime compensation des pillages organisés par le IIIe Reich dans leur pays. Mais des œuvres d'art en provenance de Pologne, de Hongrie, des Pays-Bas, de France compliquent encore le problème. ● D'AUTRES EXPOSITIONS seront organisées pour révéler au public une partie des collections conservées dans les réserves des musées russes.

Les trophées de l'armée rouge exposés à Saint-Pétersbourg

Le Musée de l'Ermitage présente soixante-quatorze tableaux de peintres français saisis par les troupes soviétiques en Allemagne. Un échantillon des « prises de guerre » que Moscou refuse de restituer

SAINT-PÉTERSBOURG
correspondance

À la fin de la guerre, des unités spéciales formées d'officiers soviétiques accompagnés de critiques d'art firent main basse sur des collections entières d'œuvres d'art, propriété de musées ou de particuliers, sur le territoire de l'Allemagne vaincue. Combien de ces « trophées de guerre » l'armée rouge a-t-elle ainsi rapportés en URSS et entreposés, sous le contrôle du KGB, dans les caves des musées de Moscou et de Saint-Pétersbourg ? Quels trésors s'est-elle appropriés à titre de compensation des dommages subis des mains des nazis ? Ce fut, cinquante ans durant, l'un des secrets les mieux gardés de l'État soviétique. Avec la perestroïka, l'ouverture des archives et la publication d'un certain nombre d'ouvrages, on commence seulement à avoir une idée plus précise de ces richesses dont l'exposition du Musée Pouchkine de Moscou (*Le Monde* du 2 mars) a donné un premier aperçu.

Celle qui s'ouvre jeudi 30 mars au Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, intitulée « Les chefs-d'œuvre inconnus », va raviver le problème compliqué de la restitution, qui envenime les relations entre Bonn et Moscou.

L'existence du butin soviétique a été rendue et publique au milieu des années 50 lorsque, pour des raisons politiques, Nikita Khrouchtchev a décidé de remettre à Walter Ulbricht, premier secrétaire du SED en République démocratique allemande (RDA), les innombrables trésors de la Galerie de Dresde : tableaux, livres, documents sonores, partitions, archives... En tout, près de deux millions d'objets. Auparavant, au cours de l'été 1956, plusieurs milliers d'œuvres d'art avaient déjà été discrètement rendues à un autre « pays frère » : la Pologne. Tout cela ne constituant qu'une infime partie du butin saisi en Allemagne et dans les pays occupés, on peut mesurer l'importance du nombre d'« objets déplacés » qui se trouvent encore en Russie.



« Baigneurs en plein air », 1890-1891, huile sur toile, de Paul Cézanne. Collection Otto Krebs.

OPÉRATION PLANIFIÉE

C'est dire aussi que le chiffre de 1 208 000 « objets de musée » avancé aujourd'hui paraît largement sous-évalué. Il ne prend en compte, en effet, que le pointage effectué par l'ancien Comité aux affaires artistiques près le conseil des ministres de l'URSS, et ne tient aucun compte des « prises de guerre » effectuées par les ministères (on disait « commissariats du peuple » à l'époque) de la défense et de l'éducation, par l'Académie des sciences de l'URSS, et de nombreuses organisations. Pas plus qu'il n'intègre les innombrables pièces volées par des officiers (même des maréchaux) pour leur propre compte et qui ne sont évidemment répertoriées sur aucune liste.

Des archives retrouvées récemment confirment que cette razzia était le résultat d'une opération méticuleusement planifiée avant même la fin du conflit. En février 1945, Vladimir Bontch-Brouevitch, l'un des rares « léninistes » à avoir survécu à la Grande Terreur, à l'époque directeur du Musée de la littérature, suggéra à Staline de créer à Moscou une sorte de musée de l'art mondial, regroupant les « trophées » récupérés. Il considérait aussi que l'Union soviétique était en droit de *« se faire restituer »* tout son *« patrimoine national »*, où qu'il se trouve.

Pour cela, il aurait fallu faire venir du Musée du Vatican toute la section russe et slave, des Pays-Bas et du Danemark des objets liés à Pierre le Grand, etc. Saugrenue, cette idée reflète néanmoins l'état d'esprit des dirigeants soviétiques, pris d'euphorie à l'approche de la victoire.

PROBLÈMES DE DROITS

L'histoire de la saisie et de la réappropriation des objets d'art dans l'Allemagne vaincue est encore mal connue. On sait que pour éviter les dommages des bombardements aériens, les Allemands avaient placé un grand nombre d'œuvres d'art dans des mines désaffectées ou dans des cachettes insolites – la tour du zoo ou l'abattoir central de Berlin – que les occupants mirent longtemps à dénicher. Selon Evgraf Kontchine, journaliste russe qui, dans les années 70, était en contact avec le général Leonid Zorine, ancien chef de la direction des réparations et restitutions de l'administration militaire soviétique en Allemagne, la célèbre collection d'Otto Krebs, magnat allemand de l'assurance, n'a été découverte qu'en 1948, grâce aux informations transmises par un *« critique d'art allemand »* dont le nom demeure à ce jour secret. Cette collection est justement le pivot de l'exposition de l'Ermitage *(voir ci-dessous)*.

La réapparition de ces chefs-d'œuvre a provoqué une série de querelles diplomatiques entre Moscou et Bonn, et une série de contentieux juridiques avec les héritiers des anciens propriétaires ou leurs représentants.

La requête la plus importante viendra, sans doute, de la célèbre société parisienne Wildenstein, qui représente la succession des frères Scharf (la collection de Gerstenberg) et une partie de celle d'Otto Krebs. D'autres pays font valoir leurs droits. C'est le cas, notamment, de la Hongrie, sur des tableaux ayant appartenu autrefois à des industriels hongrois d'origine juive – les barons Mohr Lipot Herzog et Ferenz Hotvania. Sur la liste des objets « confisqués » figurent, en effet, beaucoup d'œuvres dont les propriétaires sont morts dans les chambres à gaz, sans laisser d'héritiers. Leurs droits, selon la Hongrie, reviennent à l'État. Mais ce pays était un adversaire de l'Union soviétique durant la guerre...

C'est avec l'Allemagne que le conflit est évidemment le plus aigu. Il dépasse largement le cas des tableaux présentés à Moscou et Saint-Pétersbourg. L'accord conclu par la commission bilatérale germano-russe ne peut entrer en vigueur à cause de l'attitude généralement hostile du Parlement russe. Il porte en particulier sur quatre cents œuvres de la collection de la Kunsthalle de Brême, prise personnelle d'un officier soviétique, Viktor Baldine, historien d'art de formation et futur directeur du Musée d'architecture de Moscou. Ce dernier les a conservés avec soin et a voulu les restituer, des années après. Elles ont été confisquées par les autorités russes et il est douteux qu'elles puissent regagner prochainement leur pays d'origine. Les parlementaires russes exigent en effet qu'on les considère comme une compensation des dommages que les occupants nazis ont causés aux trésors culturels russes. Ces dommages sont, certes, énormes, mais peuvent-ils être compensés par l'expropriation violente et unilatérale d'autres trésors culturels ? D'autant que, selon la convention de La Haye de 1954 sur la défense des trésors culturels dans le cas d'un conflit armé, les œuvres d'art ne peuvent en aucun cas être considérées comme « trophées de guerre ». La situation est, pour l'instant, bloquée.

« OUVRIR LES CACHETTES »

D'après son directeur, Mikhaïl Piotrovski, le Musée de l'Ermitage détient encore une grande quantité d'œuvres d'art graphique, plus de sept cents tableaux, les manuscrits persans de la Bibliothèque de Vienne et les collections du Musée des arts asiatiques de Berlin. Le ministre de la culture, Evgueni Sidorov, avoue que, n'étant pas en mesure de résoudre seul ce problème, il s'en tient à ce qui relève de sa compétence et affirme : *« Il faut le plus vite possible ouvrir toutes les cachettes et montrer les trésors qui y sont enfermés. »* La réalisation de ce projet se traduira par de nouvelles expositions. En septembre, le Musée Pouchkine présentera des dessins de la collection de Frantz Königs, un banquier allemand émigré aux Pays-Bas dans les années 30. Les dessins d'Antoine Watteau, appartenant à cette collection, constitueront à eux seuls un événement majeur.

Au début de l'année 1996 aura finalement lieu l'inauguration de l'exposition « L'or de Priam », les trésors découverts au XIXe siècle par Schliemann sur le site de Troie et que Moscou ne compte en aucun cas restituer à qui que ce soit. *« Finalement*, soutient Evgueni Sidorov, *qu'importe le propriétaire de ces tableaux ? Les frontières sont pratiquement ouvertes. Veut-on voir des tableaux impressionnistes ou les trésors de Schliemann ? Il suffit d'acheter un billet et de se déplacer où ils sont exposés. Moscou, Paris, Berlin, n'est-ce pas la même chose ? »*

Arkadi Vaksberg

Un casse-tête juridique

Comment résoudre le casse-tête juridique que constitue la restitution des œuvres saisies ? Cette question ne s'étant jamais posée dans le passé, ni l'ancienne législation soviétique, ni la nouvelle législation russe ne fournissent les moyens de régler le problème. La différence entre objet *« déplacé légitimement »* et *« illégitimement »* n'est pas nettement établie dans le droit russe, et, bien sûr, les juristes adoptent des positions contradictoires. Le Parlement russe prépare une *« loi sur la propriété des œuvres d'art dont les propriétaires ont disparu à la suite de la seconde guerre mondiale ou de ses conséquences »*, dont l'intention est transparente : la non-restitution des œuvres. Mais la loi d'un seul pays concerné peut-elle servir de base juridique pour régler un différend international ? D'autant qu'il s'agit d'une loi établie après les événements faisant l'objet du conflit.

De Degas à Van Gogh

L'EXPOSITION de Saint-Pétersbourg propose un choix de soixante-quatorze toiles. Elles appartenaient à des collectionneurs allemands : Otto Krebs, magnat des assurances qui avait bâti sa fortune dans l'entre-deux-guerres à Manheim, Otto Gerstenberg, richissime aristocrate, les industriels Friedrich Siemens et Bernhard Keller et deux femmes, dont on ne connaît que les noms, Alice Mayer et Monika Sachs. *Le Jardin*, de Claude Monet, « provient » quant à lui de la Kunsthalle de Brême. Il y a là au total vingt-trois peintres représentés, une longue suite de quinze Renoir, sept Cézanne, six Monet, cinq Pissarro, cinq Degas et encore des tableaux de Delacroix, Daumier, Courbet, Gauguin, Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Manet, Sisley, Signac, Matisse et Picasso.

Ces tableaux français, impressionnistes et postimpressionnistes pour la plupart, sont, pour certains, à peu près inconnus et les autres passaient pour détruits ou disparus. C'est le cas de l'un des chefs-d'œuvre de cette anthologie, *la Place de la Concorde* de Degas, qui n'avait plus été vue en public depuis 1912. Or il s'agit là d'une des toiles majeures de l'impressionnisme, exécutée en 1875 selon un cadrage photographique dont Degas était pour lors le seul à se servir avec rigueur. Deux autres toiles se distinguent de l'ensemble, la très acide *Femme à l'ombrelle* de Toulouse-Lautrec et la très voluptueuse toile de Gauguin intitulée *Piti teina (Les deux sœurs)*, peinte en 1892 durant le premier séjour tahitien de l'artiste.

Deux Van Gogh figurent au catalogue, *Paysage avec une maison et un laboureur* et *la Maison blanche*. A propos de ce dernier, une polémique s'est développée depuis que des conservateurs allemands ont laissé dire que l'œuvre leur paraissait d'une surprenante fraîcheur. S'agirait-il d'une copie récente d'après l'original, dont l'histoire est connue grâce à la correspondance de Van Gogh ? Et qu'était cette *Maison blanche* qu'un avocat de Francfort a proposée à Christie's en décembre dernier au nom d'un supposé client venu de l'Est ? A en croire les conservateurs russes, cependant, ces doutes seraient déplacés et « leur » toile la seule et la vraie.

Ph. D.

Un test pour les relations germano-russes

BONN
de notre correspondant

Les œuvres exposées au Musée Pouchkine, à Moscou, et à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, n'ont fait que relancer un conflit ouvert depuis la fin de la guerre froide. L'Allemagne redevenue souveraine réclame avec force l'ensemble des œuvres saisies par l'armée rouge après la capitulation de l'Allemagne en 1945. Parmi les innombrables trésors qui sont conservés en Russie se trouvent des Dürer, Rembrandt, Cranach, Botticelli, Van Gogh, Monet, Cézanne... mais également des bibliothèques, des archives, et le trésor de Priam, découvert à Troie par l'archéologue Heinrich Schliemann à la fin du siècle dernier.

L'attitude de blocage adoptée depuis quelques mois par les autorités russes est qualifiée d'*« inacceptable »* par le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, qui profite de chacun de ses passages à Moscou pour aborder ce dossier. Pour le chef de la diplomatie allemande, cette affaire est un « *test* » qui met en jeu la *« bonne qualité des relations entre les deux pays »*. Malgré la dureté du ton, le gouvernement allemand ne peut se permettre de faire éclater une crise grave entre les deux pays. A l'occasion de la guerre en Tchétchénie, le chancelier Kohl a été l'un des dirigeants occidentaux les plus compréhensifs vis-à-vis de Boris Eltsine.

PROMESSES

L'Allemagne s'appuie non seulement sur la convention de La Haye de 1907 (qui prévoit que les œuvres d'art ne peuvent être considérées comme des prises de guerre), mais également sur le traité d'amitié et de bon voisinage, signé avec la Russie en 1990, et sur un accord bilatéral de 1992. Ces deux documents prévoient explicitement que *« les œuvres d'art disparues ou saisies illégalement sur le territoire de l'une ou l'autre des parties seront rendues à leurs propriétaires ou à leurs ayants droit »*. Une commission *ad hoc* a aussi été constituée en mars 1994. Ses travaux, pour l'instant, n'ont débouché sur aucun résultat concret, même si Boris Eltsine a promis, lors d'une visite à Bonn au printemps de 1994, que l'Allemagne récupérerait bientôt les 6 000 livres les plus précieux de la bibliothèque de Gotha (Thuringe). Comme signe de sa bonne volonté, le président russe avait lui-même apporté dans ses valises cinq ouvrages de cette bibliothèque.

Pour leur part, les Allemands estiment avoir rendu la quasi-totalité des biens emportés par les nazis sur le territoire soviétique (un ensemble évalué officiellement à 500 000 œuvres d'art). Les autorités russes, d'ailleurs, ne réclament rien de la sorte à l'Allemagne, mais justifient leur attitude en soulignant que ces œuvres représentent une compensation par rapport aux destructions infligées au patrimoine russe par les troupes du Reich entre 1941 et 1945. Les autorités allemandes craignent qu'un projet de loi, actuellement en cours de discussion à Moscou, ne confirme la position des nationalistes russes les plus durs, mais aussi – et surtout – qu'une partie des œuvres disparues soient en train de rejoindre les circuits du marché noir et de la mafia.

Lucas Delattre

Yannis Kokkos met en scène la véritable première pièce de Racine

Un feu de bois rythme « La Thébaïde », jouée avec brio par Redjep Mitrovitsa et Jean-Yves Dubois

Les deux premières pièces qu'écrivit Racine ne trouvèrent pas preneur. La troisième, *La Thébaïde*, est « grecque », et le grand décorateur d'origine grecque Yannis Kokkos la met en scène, aujourd'hui, sur la scène de la Comédie-Française. Racine s'est plaint d'avoir été gêné, quand il écrivait cette pièce à Uzès, par le chant des cigales, mais les stances d'Antigone ont déjà la touche divine de la poésie racinienne.

LA THÉBAÏDE, de Jean Racine. Mise en scène, décor et costumes : Yannis Kokkos. Avec Redjep Mitrovitsa, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Alexandre Pavloff, Malik Faraoun, Catherine Samie, Nathalie Nerval, Anne Kessler. *COMÉDIE-FRANCAISE*, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 40-15-00-15. En alternance. 25 F à 170 F.

Juste au centre de la scène, Yannis Kokkos fait danser la grande flamme rouge d'un feu. C'est très brillant et très vivant, une flamme qui danse. Yannis Kokkos a pris le risque de circonscrire l'attention du public, tout le temps de *La Thébaïde*, sur cette flamme. Le feu, contrairement aux costumes, aux maisons, c'est une chose qui n'a pas changé au cours des millénaires. Pendant que la pièce file, comment ne pas se dire : c'était cette même flamme que regardait Euripide quand il écrivait *Les Phéniciennes*, que regardait Racine quand il écrivait *La Thébaïde*, que nous regardons, sur la scène du Théâtre-Français, aujourd'hui.

Parmi les textes reproduits dans le programme, il y a un passage d'une lettre que Racine écrit, d'Uzès, à son ami Le Vasseur, en novembre 1661 : *« J'y allais pour voir le feu de joie qu'un homme de ma connaissance avait entrepris. »* Un feu de joie, dans ce temps-là, ce n'est pas le grand feu de bois des derniers soirs de camp scout, mais un feu d'artifice. Il est donné à Nîmes, et Racine ment : il n'est pas allé à Nîmes pour voir des éclats de fusées, mais pour repérer les salons de coiffure. Racine se voit obligé de se faire tonsurer, car il s'est exilé à Uzès pour obtenir, par l'entremise de son oncle Antoine Sconin, un *« bénéfice »*, une rente versée par un monastère. Et il en décrochera un, pas fameux, celui du prieuré de Sainte-Pétronille, à Epinay, du côté d'Angers.

Il n'était pas besoin, pour cela, d'être prêtre, mais il fallait se faire tonsurer, et Racine, qui soignait sa mine, se cherchait un coiffeur capable de lui biseauter une tonsure presque invisible. Si Racine était allé quérir, à Uzès, de l'argent gagné à ne rien faire, c'est qu'il venait de rater une carrière de dramaturge. C'était son rêve, le théâtre. A vingt ans, il écrit une pièce, *L'Amasie*. Et bien qu'il se soit fait aider par une jeune actrice, M[lle] Roste, de la troupe du Marais, la pièce ne trouve pas preneur.

Quelques semaines de doute. Racine, qui n'a pas grand-chose devant lui, obtient par son cousin Nicolas Vitart un « emploi de proximité » : chef de travaux intérimaire au château de Chevreuse, chez le duc de Luynes : *« Je commande à des maçons, à des vitriers, et à des menuisiers, qui m'obéissent assez exactement. »* Il reprend du poil de la bête, il écrit, titre provisoire, *Les Amours d'Ovide*, en compagnie d'une autre actrice, M[lle] de Beauchâteau. Nouveau refus.

Racine est furieux : *« J'ai bien peur que les comédiens n'aiment à présent que le galimatias, pourvu qu'il vienne du grand auteur. »* Quel grand auteur ? Vous devinez qui. Il fait les nuits blanches de Racine, qui, dans ses lettres, cite des vers du *Cid* : *« La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau. »* Racine, à Uzès, a tout de même des heures libres : *« Je lis des vers, je tâche d'en faire. »* Et, quoiqu'il se dise *« tout le jour étourdi d'une infinité de cigales qui ne font que chanter de tous côtés, mais d'un chant le plus perçant et le plus importun du monde »*, il médite une troisième pièce de théâtre. Ce sera *La Thébaïde*. Refusée par les comédiens du roi, seuls à savoir jouer les tragédies. Racine va trouver la troupe de Monsieur (directeur, Molière), qui ne sait bien jouer que les comédies, mais qui accepte *La Thébaïde*, peut-être sur la recommandation de La Fontaine.

> Le feu, contrairement aux costumes, aux maisons, c'est une chose qui n'a pas changé au cours des millénaires

L'auteur, cette fois, n'a pas pris de risques. Il s'appuie sur les Grecs, ces pères fondateurs, et leur géniale famille d'Œdipe et de Jocaste. Racine les lit, prend des notes qui sont, étrangement, plutôt bourgeoises que tragiques : *« Les femmes aiment parler ! »* (quand le choeur est féminin). *« Elle se plaint qu'elle n'a pas été présente à ses noces »* (c'est Jocaste que son fils Polynice a négligé de prévenir). *« Les douleurs de l'enfantement redoublent l'amour pour les enfants »*...

Yannis Kokkos, grand scénographe, a dressé, pour *La Thébaïde*, un délire optique de palais détruits, de fresques, de chevaux d'Apollon, de mains de naufragés qui se tendent, de cloisons de plâtre brisées par les bombes. Les toits, aussi, d'une Thèbes moderne vus par un missile espion.

Au centre, son feu de joie est un peu la flamme de l'acteur inconnu, car Jocaste (Catherine Samie), Antigone (Anne Kessler), et d'autres, sont moins des acteurs qui jouent une tragédie que des acteurs qui tâchent d'imiter des acteurs en train de jouer une tragédie. C'est moins une affaire de manque de moyens, car ce sont d'excellents acteurs, qu'une question d'état d'esprit, ou de nature.

Deux des participants, Redjep Mitrovitsa (Etéocle) et Jean-Yves Dubois (Polynice), n'ont pas à tâcher d'imiter quoi que ce soit : ils ont le tragique en eux, il leur suffit d'être là.

Michel Cournot

Les coups de théâtre de Riccardo Muti

De la fosse à la scène, le chef italien de la Scala de Milan garde le goût du spectacle

MOZART : « Symphonie Jupiter », DVORAK : « Huitième symphonie », Orchestre National de France, direction Riccardo Muti SALLE PLEYEL, les 29 et 30 mars, 20 heures (le concert du 30 est diffusé en direct sur France-Musique). De 50 F à 220 F. Tél. :45-63-07-96

Riccardo Muti est un dinosaure. Riccardo Muti est une pile atomique, un surgénérateur d'énergie. Riccardo Muti appatient au passé et à l'avenir. Personne n'est encore né pour contrecarrer une telle assurance, une si évidente certitude d'être adulé et de le mériter. Mais en admirant sa superbe crinière et ses pas chaloupés, mercredi soir, au pupitre de l'Orchestre national de France, en entendant les cris pâmés d'une salle en délire, on se disait que ce genre de spectacle était d'un autre temps, que l'ère des chefs charismatiques était passée.

Mais non. Les auditeurs en ont un besoin évident. Ils adorèrent le jeune Maazel, le jeune Mehta. Identification, cette fois, à un quinquagénaire beau comme un dieu et bétonnant ses passes comme un joueur de tennis ? La musique entre, alors, pour une bien petite part dans le mécanisme.

ALLIANCE CONTRE NATURE

Le programme que le directeur musical de la Scala de Milan avait choisi avec l'Orchestre national était en soi un coup de théâtre. Après le finale de la *Symphonie Jupiter* – testament orchestral d'un Mozart partagé entre le style fugué et le style galant pour réconcilier les deux par la grâce – dans quel abîme de perfection ou de complexité plonger ? Muti ose la *Huitième symphonie* de Dvorak, son pittoresque douteux, la vulgarité insurpassée de son finale à variations. Et ça marche.

L'alliance contre nature du Viennois cérébral et du Tchèque « amoureux des grands espaces » se conjugue sous la forme d'un slogan publicitaire : Muti le conciliateur. Mais comment peut-on battre *alla breve* avec tant de noblesse, avec une technique aussi discrète et sûre, le menuet de la *Quarante et unième symphonie* de Mozart, soulever d'un geste tout un orchestre, lui imposer une texture, des ligatures aussi déliées ? Puis faire danser comme un ours ce même orchestre sur l'un de ces trois temps bohémiens frelatés dont Dvorak avait le secret ? En y mettant, de plus, le coup de rein, le regard en coin, la soudaine immobilité traîtresse du séducteur ? Il est douloureux de penser qu'un musicien de la taille de l'altier Napolitain aime ces deux œuvres à égalité.

Il les joue. Mozart avec retenue. Dvorak comme un pantin. L'Orchestre national reste dans les deux cas égal à lui-même. A l'arrière, des pupitres solos enviés par les meilleures formations du monde. Sur le devant, un pupitre de cordes ne jouant ni très juste ni très précisément ensemble, les violoncelles meilleurs que les violons, les contrebasses faibles, une balance générale incertaine.

Bien sûr, il faut faire la part de l'acoustique bizarre de la Salle Pleyel. Mais quand, à deux reprises, Muti fait un geste véhément pour faire sortir un contrechant de violoncelles (après le thème des trompettes, dans le premier mouvement de la symphonie de Dvorak). Et que, deux fois de suite, rien ne sort du côté des violoncelles, on émet deux hypothèses. Soit le son de l'Orchestre national n'est pas assez malléable pour réaliser les coups d'éclats et les coups de théâtre imaginés par Muti. Soit les gestes de Muti n'ont pas toujours l'efficacité que l'on croit. Il y va un peu des deux, probablement.

Anne Rey

Les films baltes renouvellent le cinéma nordique au Festival de Rouen

ROUEN
de notre envoyé spécial

Le cinéma nordique, dans les grands festivals internationaux, apparaît souvent empêtré dans un académisme et une lourdeur accentués par le recours presque systématique aux valeurs sûres du théâtre et de la littérature. Le paysage dessiné par une manifestation qui lui est entièrement consacrée, comme celle qui vient pour la huitième fois de se dérouler à Rouen du 17 au 26 mars, est plus contrasté, mais les constantes demeurent, aussi bien pour les films suédois que danois, norvégiens, islandais ou finlandais. Cette uniformité relative justifie l'existence d'un tel festival, mais limite la portée des espoirs que l'on peut placer dans ces cinématographies, dont l'avenir demeure trop soumis à l'émergence de talents par définition singuliers, comme le sont ceux des frères Kaurismaki en Finlande ou de Lars Von Trier au Danemark.

La constante la plus repérable cette année encore à Rouen était la présence écrasante de l'enfance dans les films. Sur les huit longs métrages soumis à l'appréciation du jury, quatre s'inscrivaient dans cette tradition, dont *Croix de bois, croix de fer*, du Norvégien Marius Holst, Grand Prix du festival, et *Carl*, du Danois Erik Clausen, biographie du compositeur Carl Nielsen. *Jours de cinéma*, de l'Islandais Fridrik Thor Fridriksson, qui devrait être prochainement distribué en France, est également centré sur l'enfance et décrit la découverte du cinéma, puis de la vie à la campagne, par un jeune garçon, au début des années 60. La reconstitution d'époque est tellement impeccable et la réalisation si appliquée qu'elles finissent par glacer une œuvre qui, de surcroît, sort trop rarement du cadre imposé du récit d'apprentissage.

MANQUE D'ÉCLAT

Ce conformisme formel handicape également un film comme *La Grande Roue*, du Suédois Clas Lindberg, évocation pourtant intéressante de la vie de deux « mauvais garçons » et de la jeune femme dont ils partagent les faveurs. Rien de très neuf, donc, sous le soleil de minuit tel que la sélection officielle en dispersait les rayons pour composer un programme de bonne tenue, mais manquant d'éclat.

La nouveauté, il fallait aller la chercher dans le panorama des cinémas baltes. En provenance de Lituanie, d'Estonie et de Lettonie, des films témoignent en effet, bien qu'encore avec une certaine timidité, de l'émergence possible de cinématographies neuves, dont les inévitables tâtonnements et la normale maladresse sont compensés par un évident désir d'expression.

Plus que les films de fiction, encore très marqués par l'esthétique télévisuelle, les documentaires présentés traduisent la volonté des cinéastes d'explorer au moyen du cinéma des terres presque vierges. Un des plus remarquables d'entre eux, *In Paradisum*, de Sulev Keedus (Estonie), met en parallèle le récit de la femme d'un tueur, elle-même incarcérée, et une description de la vie dans les prisons estoniennes. Etonnant de précision, de force et de sobriété, le film entrouvre une porte dans laquelle les cinéastes nordiques pourraient être tentés de s'engouffrer, en délaissant au passage les recettes peu inventives qu'ils ont trop souvent tendance à suivre à la lettre.

Pascal Mérigeau

DANS LES SALLES

LA LUNE ET LE TÉTON

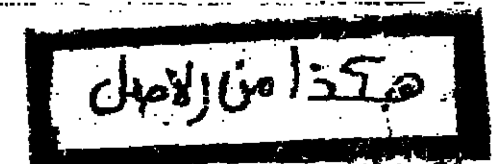
Film hispano-français de Bigas Luna. Avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Biel Duran (1 h 30).

C'est une histoire de seins. Ceux que la mère de Tété, un petit Catalan, offre à son nouveau-né plutôt qu'à son aîné. Ceux d'Estrella (Mathilda May), sur lesquels le gamin reporte son affection, avide de se gorger d'un lait dont il est convaincu qu'il est offert à la femme par l'homme. Dans ce film de l'Espagnol Bigas Luna, on trouve encore un artiste pétomane (Gérard Darmon) qui place tant d'énergie dans l'exercice de son art qu'il ne peut plus satisfaire aux exigences sexuelles d'Estrella... laquelle se console dans les bras de Miquel, un copain de Tété, dont elle aime la voix, les larmes et la forte odeur de pieds. Tété puisera dans cet apprentissage sentimental la force et le courage de parvenir enfin au sommet de la pyramide humaine dont son père dirige l'érection. Ainsi pourra-t-il se vanter d'*« en avoir plus qu'un taureau »*. Conclusion harmonieuse, pour un film qui permet aux dames d'exhiber leurs tétons et aux messieurs de se hisser au niveau intellectuel que la sagesse populaire prête à la lune. ***P. M.***

STAR TREK GENERATIONS

Film américain de David Carson. Avec William Shatner, Patrick Stewart, Malcolm McDowell (1 h 50).

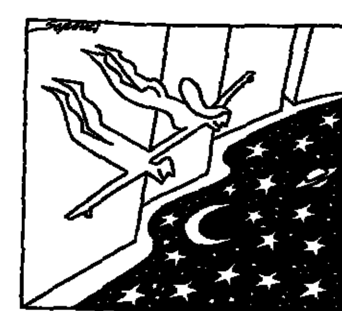
Le label Star Trek est une excellente affaire, gentiment prospère, quoique moins agressive que McDonald's ou Burger King. Il se vend à travers le monde une centaine de recueils *Star Trek* par heure, la série originale fait l'objet d'un culte ; elle a donné naissance à une suite, puis à une autre, une quatrième est en préparation. Il y a déjà eu six longs métrages, un septième est en chantier. La recette est simple : quincaillerie de haut niveau, personnages familiers, technologie de pointe dans le domaine des effets spéciaux. Il est indispensable, cependant, que lesdits effets spéciaux gardent un côté bout-de-ficelle un peu kitsch. Si le fil conducteur de *Star Trek Generations* est un ruban intergalactique qui projette des décharges électriques propres à menacer l'équilibre de l'univers, le résultat à l'image est une gerbe d'étincelles qui tient du court-circuit dans un grille-pain. On déplore l'absence de M. Spock (Leonard Nimoy), le Vulcain aux oreilles pointues, mais on remarque la présence de stars invitées, notamment Malcolm McDowell (*Orange mécanique*), qui mord à belles dents dans son personnage de méchant intergalactique. ***Henri Béhar***



هكذا من الاصل

Danses d'avril pour ne pas perdre le fil

Un choix très sélectif de compagnies allemandes



ANITA MATHIEU, qui, à la Ferme du Buisson, est en charge de la programmation danse, invite chaque année, depuis cinq ans, des chorégraphes qui inventent en liaison avec les arts platiques. Hervé Robbe, avec la vidéaste Valérie Urréa, sur une musique de Cécile Le Prado, a inventé un univers de lumières d'aquarium et de miroirs dans lequel les corps s'étirent et prennent la pose. Des écrans introduisent une autre distance entre le vivant et sa représentation. Une démonstration sur le réel toute en élégance fin de siècle. Exactement l'inverse de *Factory*, où les danseurs devaient bouger fissa de peur de prendre une sculpture sur les pieds. Parmi les Allemands : Susanne Linke, qu'on ne présente plus, est là. La dernière chorégraphie, *SOS*, de Gerhard Bohner. Et puis il y a cette Wanda Golonka, accompagnée du plasticien Va Wölfl, qui sont de grands explorateurs d'espace.

★ Du 31 mars au 8 avril à la Ferme du Buisson, allée de la Ferme, Noisiel, 77 Marne-la-Vallée. Tél. : 66-62-77-77. De 65 F à 110 F. Possibilités d'abonnement : de 130 F à 160 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Downset, Shootyz Groove. Downset et Shootyz Groove tirent de leur colère contre la société américaine une énergie décuplée encore par la violence du rock hardcore et les scansions du rap. Depuis le succès de *Rage Against The Machine*, ces groupes savent que leur audience peut dépasser de beaucoup le circuit underground.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II), Paris-13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 30. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 90 F à 100 F.

Mireille. Mireille, à 88 ans, chante à nouveau sur les planches de Chaillot, dans une mise en scène de Jérôme Savary : *Le Carrosse* (paroles d'Henri Contet), *Ce petit chemin* (paroles de Jean Nohain) et, bien entendu, *Couché dans le foin*, 1932. En première partie, les Bouchons.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. 20 h 30, les 30 et 31 mars et les 1er, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 avril ; 16 h 30, les 2, 9 et 16 avril, jusqu'au 30 avril. Tél. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

Aldo Romano « Prosodie ». Batteur, chanteur, compositeur, touché par les rimes et les rythmes des mots – à écouter dans *Prosodie*, Verve/Polygram – Aldo Romano, esprit fin et libre, convie ses amis du jazz (Pilc, Fresu, Benita, Di Batista...) pour une soirée.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 30. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.

Eliane Elias Trio. Pianiste d'origine brésilienne, Eliane Elias a formé le trio qui convient à ses envies d'aventures sur le clavier avec Marc Johnson, soliste de l'échange à la contrebasse et Satoshi Takeishi, batteur versé dans les rythmes et les couleurs du *latin jazz*.
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, hôtel New-York Euro Disney. Mo RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 30 et 31. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

ARTS

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Cent costumes de l'Opéra
Bibliothèque-musée de l'Opéra, 8, rue Scribe, Paris-9e. Mo Opéra. Tél. : 47-42-07-02. De 10 heures à 17 heures. Du 3 avril au 30 septembre. 30 F.

Zoran Music
Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris-8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 4 avril au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Martine Aballéa, Julio Galán
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril.

Accrochage des collections photographiques de Brassaï
Centre Georges-Pompidou, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril.

Jean-Michel Alberola, Matthew Barney, Marc Newson
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris-14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 avril. 30 F.

Mogens Andersen
Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris-8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Arte povera 1965-1972
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Jean-Pierre Bertrand
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris-3e. Mos Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Sylvia Bossu
Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, Paris-4e. Mo Bastille. Tél. : 42-78-32-24. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Louise Bourgeois
Centre Georges-Pompidou, cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 10 avril.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris-2e. Mo Bourse, 4-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.

Le Centenaire de la Biennale de Venise
Centre Georges-Pompidou, grand foyer, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 avril.

C'est à vous, monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.

Eduardo Chillida
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 mai.

Philippe Cognée
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Cremonini
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris-7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Dogon
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris-16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 25 avril. 20 F, gratuit le mercredi.

Willie Doherty
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Double mixte
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris-1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 17 avril. 35 F.

Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16e. Mos Trocadéro, Iéna. Bus 22, 30, 32, 63, 72, 82. Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures ; jeudi, vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 mai. 25 F.

GS Art 95, prix de la Jeune Création
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 mai.

Jeux de nappes
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris-1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris-6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 avril.

Patrick Lanneau
Galerie Area, 10, rue de Picardie, Paris-3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-68-66. De 14 heures à 19 heures ; jeudi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 avril.

Catherine Lee
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 avril.

Luigi Mainolfi
Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris-7e. Mo Varenne. Tél. : 44-39-49-39. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 15 avril. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 29 avril.

Annette Messager
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16e. Mos Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 mai. 27 F.

Micromégas
American Center, 51, rue de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy ; bus : 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 juin.

Sarah Moon, Kasimir Zgorecki
Centre national de la photographie, hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8e. Mos Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 mai. 30 F.

Noces tissées, noces brodées, costumes et parures féminins de Tunisie
Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil, Paris-12e. Mo Porte-Dorée. Tél. : 44-74-84-80. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 35 F.

Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).

Rêves d'alcôves ou la Chambre au cours des siècles
Musée des arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris-1er. Mo Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.

Riera I Arago
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mo Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 20 mai.

Le Rijksmuseum d'Amsterdam et la peinture néerlandaise
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris-7e. Mo Assemblée-Nationale, bus : 63, 83, 84, 94. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 mai.

Salon de mars 1995
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris-7e. Mo Alma-Marceau, RER Champs-de-Mars, bus : 42, 63, 72, 80, 84, 92. Tél. : 44-94-86-80. De 12 heures à 20 heures ; samedi, dimanche de 11 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 3 avril. 50 F.

La Tour Eiffel et les débuts du cinéma français (1889-1929)
Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars, Paris-7e. Mo Iéna. Tél. : 44-11-23-23. De 9 h 30 à 23 heures. Jusqu'au 25 juin. 20 F (accès au premier étage), escaliers : 12 F.

Whistler (1834-1903)
Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 avril. 36 F, dimanche : 24 F. Billet jumelé avec visite du musée : 55 F.

Robert Wlérick
Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris-15e. Mos Montparnasse-Bienvenüe, Falguière. Tél. : 45-48-67-27. De 10 heures a 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 14 mai. 27 F.

Alexandre Trauner
Maison de l'acteur, 1, rue du 11-Novembre, 92 Montrouge. Tél. : 47-35-69-30. Du lundi au vendredi de 10 heures à 19 heures et suivant les spectacles. Jusqu'au 15 avril. Théâtre, place du 8-Mai-1945, 78 Fontenay-le-Fleury. Tél. : 34-60-26-16. Mardi et vendredi de 10 heures à 12 heures et de 17 h 30 à 19 h 30 ; mercredi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 heures. Jusqu'au 10 avril.

Baumgarten, Gee, Kitahara, Lévénez, Oppenheimer, Horacio
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 h 30 ; mardi de 13 h 30 à 21 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er mai.

Hélène Reimann, styliste de l'ombre (1893-1987)
L'Aracine-musée d'art brut, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle, 93 Neuilly-sur-Marne. Tél. : 43-09-62-73. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi, mercredi. Jusqu'au 11 juin.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS
Film américain de Tom Shadyac, avec Jim Carrey, Sean Young, Courteney Cox, Tone Lõc, Dan Marino (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BEFORE SUNRISE
Film américain de Richard Linklater, avec Ethan Hawke, Julie Delpy (1 h 41).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

FADO, MAJEUR ET MINEUR
Film français de Raoul Ruiz, avec Jean-Luc Bideau, Melvil Poupaud, Ana Padrao, Jean-Yves Gautier, Arielle Dombasle, Bulle Ogier (1 h 50).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT
Film franco-britannique de Roman Polanski, avec Sigourney Weaver, Ben Kingsley, Stuart Wilson, Krystia Mova, Jonathan Vega, Rodolphe Vega (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LA LUNE ET LE TÉTON
Film franco-espagnol de Bigas Luna, avec Mathilda May, Miguel Poveda, Gérard Darmon, Biel Duran, Albert Folch, Genis Sanchez (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

MARIE DE NAZARETH
Film français de Jean Delannoy, avec Myriam Muller, Didier Bienaimé, Francis Lalanne, Marc de Jonge, Myriam Mézières, Jean-Marc Bory (1 h 50).
George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MONSTRE
Film franco-italien de Roberto Benigni, avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14).
VF : UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

STAR TREK GÉNÉRATIONS
Film américain de David Carson, avec Patrick Stewart, Jonathan Frakes, Brent Spiner, Levar Burton, Michael Dorn, Gates McFadden (1 h 55).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ANNA
de Nikita Mikhalkov,
avec Anna Mikhalkov.
Franco-russe, couleur et noir et blanc (1 h 40).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPÂT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel.
Français (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CALENDAR
d'Atom Egoyan,
avec Arsinée Khanjian, Ashot Adamian, Atom Egoyan.
Canadien (1 h 12).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CASA DE LAVA
de Pedro Costa,
avec Inès Medeiros, Isaach de Bankolé, Edith Scob, Pedro Hestnes, Sandra Do Canto Brandao, Cristiano Andrade Alves.
Portugais-français (1 h 50).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CHEVAL ASSASSINÉ
d'Ulrich Rogalla,
avec Mathias Fuchs, Rachel Thielbeer, Uwe Hacker.
Allemand (1 h 35).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'ÉMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

EN MAI FAIS CE QU'IL TE PLAIT
de Pierre Grange,
avec Eric Challier, Valérie Gabriel, Jean-Claude Dreyfus, Renaud Le Bas, Nathalie Ortega, Fred Saurel.
Français (1 h 22).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

JLG/JLG
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTE CAUSE
d'Arne Glimcher,
avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Capshaw, Blair Underwood, Ruby Dee, Ed Harris.
Américain (1 h 45).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié, Philippe Léotard.
Français (2 h 50).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊT-À-PORTER
de Robert Altman,
avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea.
Américain (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PRINCIPIO Y FIN
d'Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
d'Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

AMERICA, AMERICA
d'Elia Kazan,
avec Stathis Giallelis, Frank Wolf, Harry Davis.
Américain, 1964 (3 h).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Une grève des journalistes empêche la parution de « La Tribune Desfossés »

La rédaction du quotidien économique refuse qu'on lui impose un directeur recruté à l'extérieur

LE QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE *La Tribune Desfossés*, propriété du groupe Desfossés international (DI), filiale de Louis-Vuitton-Moët Hennessy (LVMH, présidé par Bernard Arnault), n'était pas présent dans les kiosques, jeudi 30 mars, en raison d'une grève de vingt-quatre heures votée à l'unanimité, la veille, par les quatre-vingts journalistes du quotidien.

Ce mouvement de grève est dû à l'annonce, par Pierre Antoine Gailly, PDG de DI, de l'arrivée d'un nouveau directeur de la rédaction, « *recruté à l'extérieur* » du journal, et dont l'identité devrait être divulguée vendredi 31 mars. Parmi les noms qui circulent avec le plus d'insistance figurent ceux de Jean-Marc Sylvestre (chef du département « France » à TF 1), de Jean de Belot (rédacteur en chef adjoint aux *Echos*) et surtout de Stéphane Denis, un ancien du *Quotidien de Paris*, aujourd'hui éditorialiste à Europe 1.

Depuis que Philippe Labarde, aujourd'hui membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), a quitté son poste de directeur de la rédaction de *La Tribune* il y a un an (*Le Monde* du 28 février), son adjoint, François Roche, dirigeait en fait la rédaction. Mais la présidence de DI – que ce soit Daniel Piette ou son successeur, Pierre Antoine Gailly –, s'est toujours refusée à avaliser sa fonction réelle et à lui donner le titre adéquat.

INDÉPENDANCE MISE EN CAUSE

Le départ pour *InfoMatin* de Didier Pourquery, auparavant adjoint au directeur et donc numéro deux de la rédaction de *La Tribune*, semble avoir incité la direction de DI à imposer un nouveau venu. Dans un communiqué diffusé le 29 mars, la rédaction de *La Tribune* juge que cette désignation, « *faite sans aucune concertation* », révèle « *un mépris insultant* » et « *une méconnaissance absolue du mode de fonctionnement* » de la rédaction.

« *D'un côté, la direction nous explique que tout va bien et de l'autre qu'elle va "parachuter" quelqu'un de l'extérieur*, note un membre de la société des rédacteurs, *ce qui nous apparaît comme un désaveu du travail opéré par François Roche et par la rédaction et comme un acte grave vis-à-vis de l'indépendance du journal.* »

Les journalistes font notamment valoir la bonne santé de *La Tribune Desfossés*, dont la diffusion payante en 1994 s'établit à 70 500 exemplaires en moyenne, soit une hausse de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Ils réclament à la direction de l'entreprise de « *reconsidérer sa décision et de confirmer François Roche, actuellement directeur adjoint de la rédaction, dans ses fonctions, en lui attribuant le titre de directeur de la rédaction* ».

Enfin, les journalistes assurent avoir décidé cette grève de vingt-quatre heures « *dans le but d'obtenir l'ouverture d'une concertation avec la direction* » et « *se réserver le droit de reconduire la grève* ». Une rencontre devait avoir lieu entre la société des rédacteurs et M. Gailly, jeudi matin, et la rédaction devait ensuite se réunir à nouveau en assemblée générale. Les autres titres de DI (*Agéfi, Investir*) ne sont pas touchés par la grève à *La Tribune*.

Y.-M. L.

La Générale occidentale autorisée à entrer dans le capital d'Euronews

LES ACTIONNAIRES d'Euronews, chaîne européenne d'information en continu, ont approuvé, mardi 28 mars, un protocole d'accord, qui devrait être signé cette semaine, autorisant l'entrée de la Générale occidentale (G. O.), filiale d'Alcatel, dans le capital de la chaîne. En janvier, la G. O. avait donné un « *oui de principe* » pour acquérir la majorité des 49 % que les actionnaires publics d'Euronews souhaitent céder au privé pour 110 millions de francs. Massimo Fichera, président de la chaîne, avait, en octobre 1994, estimé la valeur de son entreprise à 200 millions de francs. Toutefois, en préalable à la signature de l'accord définitif, qui devrait intervenir au plus tard le 31 mai, la filiale d'Alcatel devrait faire effectuer un audit financier et organisationnel de la chaîne. Selon ses conclusions, la G. O. pourrait être amenée à revoir l'importance ou le montant de sa participation. En 1994, Euronews avait enregistré un déficit de 85 millions de francs pour un budget annuel de 175 millions de francs (*Le Monde* du 24 janvier). A la faveur de l'arrivée de la G. O., les 17 télévisions publiques, actionnaires d'Euronews devraient organiser, pendant un mois, un nouveau tour de table. France Télévision, la RAI, la RTVE et la SSR, noyau dur de la chaîne, pourraient saisir cette occasion pour hausser leur participation au capital de la chaîne européenne d'information en continu.

■ **PUBLICITÉ : le groupe Publicis a annoncé, mercredi 29 mars, avoir réalisé en 1994 un résultat net part du groupe de 120,5 millions de francs, en léger recul (– 4,3 %) sur les 126 millions de 1993. Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 20 milliards de francs, en progression de 10 %, du fait de l'acquisition du groupe FCA (Feldman Calleux et associés).**

Le nouveau mensuel « Liberal » prône le dialogue en Italie

ROME
de notre correspondante

Faciliter le dialogue entre catholiques et laïques et désamorcer les querelles factieuses entre gauche et droite pour donner au jeu démocratique italien sa pleine maturité : tel est le but, ambitieux mais salutaire, que s'est fixé un nouveau mensuel, en vente depuis mercredi 22 mars, dans les kiosques italiens. Son nom : *Liberal*, à l'image de cette Italie libérale, ouverte et tolérante qu'il voudrait voir se construire.

Mais aider à respecter l'adversaire dans un jeu d'alternance revisité et redonner le sens d'une certaine éthique et de la responsabilité à une politique qui n'a eu que trop tendance à s'emballer ces derniers mois ne sera pas tâche aisée. Trois intellectuels, venus d'horizons culturels aussi variés que Giorgio Rumi, historien catholique qui écrit dans *l'Osservatore romano*, Ernesto Galli Della Loggia, éditorialiste libéral du *Corriere della Sera* ou encore Ferdinando Adornato, parlementaire de l'aire progressiste, ont relevé le défi, aidé par une dizaine d'industriels.

La revue, au format tabloïd, comporte une centaine de pages où graphisme et esthétique sont pris en compte. Elle est vendue au prix de 10 000 lires (environ 30 francs). Pour être viable, estiment ses créateurs, il lui faudra se stabiliser à 10 000 exemplaires vendus en kiosque et 5 000 abonnements environ. Le premier numéro, d'assez bonne tenue, propose une réflexion sur le nouvel ordre mondial signée Warren Christopher, une analyse du centre-gauche par Romano Prodi, candidat « anti-Berlusconi », et un étonnant dialogue entre le cardinal de Milan, Carlo Maria Martini, et l'écrivain Umberto Eco à propos de l'éthique et de la foi. Parmi les collaborateurs de prestige dont les noms sont cités figurent notamment Jacques Delors, Miriam Mafai, Barbara Spinelli.

M.-C. D.

Le groupe britannique Pearson acquiert les productions Grundy

***LE GROUPE DE MÉDIAS** britannique Pearson a annoncé, mercredi* 29 mars, qu'il avait acquis la société Grundy Worldwide, l'un des premiers producteurs mondiaux de programmes télévisés, pour 279 millions de dollars (1,4 milliard de francs). Grundy, qui était contrôlé à hauteur de 85 % par son fondateur Reg Grundy, est basé en Australie et produit notamment le feuilleton à succès « Neighbours », diffusé deux fois par jour sur la BBC en Grande-Bretagne, et le jeu « Questions pour un champion » en France. L'acquisition devrait être finalisée en mai. Pour le semestre clos en décembre, Grundy a réalisé un bénéfice imposable de 11,9 millions de dollars (60 millions de francs) sur des ventes de 43 millions (250 millions). Ses programmes sont diffusés *dans 60 pays et elle possède plus de 4 000 heures de fictions et* 1 000 heures de jeux dans sa bibliothèque.

JEUDI 30 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55) Invité : Pascal Obispo.
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Série : Julie Lescaut. Week-end, de Marion Sarraut, avec Véronique Genest, Jérôme Anger. *Après la découverte d'un cadavre, Julie mène l'enquête sur un vidéo club très étrange.*
22.30 Magazine : Sans aucun doute. Les cartes bancaires ; Jusqu'où peut-on aller pour maigrir ?
0.50 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Histoires naturelles (et 5.05) ; 1.50, TF1 nuit (et 3.35, 4.10) ; 2.00, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 4.20, Série : Côté Cœur ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : *Dans la chaleur de la nuit.*
15.40 Tiercé à Auteuil.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.10 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.00).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel *(et 2.20)*. Invités : Frédéric François et Pascal Brunner.
19.50 America's Cup.
19.59 Journal.
20.20 Carnets de campagne. Invité : Jacques Delors
20.55 Météo, Point route.

21.05 Magazine : Envoyé spécial. L'habit fait le moine ; Jeunesse à vendre ; Tae Kwon Do. *La dictature de l'image et de l'apparence. La jeunesse russe. En Corée, un sport et un art martial.*
22.50 Cinéma : Fatal Beauty. ■ Film américain de Tom Holland (1987).
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.05 Le Cercle de minuit. Invités : Arielle Dombasle, Raoul Ruiz, Rachid O, Annette Messager, Smaïn, Jacques Pomon ; Chronique de Jean-Claude Brisseau et Jacques Tiano ; Musique : Archi Shepp.
2.50 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.30, 24 heures d'info ; 4.50, Voltigeur du Mont-Blanc ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : André Gagnon, Jean-Claude Bouttier, Pierre Schott.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pierre Lazareff*, d'Yves Courrière.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Fanny. ■■■ Film français de Marc Allégret (1932).
23.05 Météo, Journal.
23.40 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. L'Inde, les Tourments du siècle (2/2). 1977-1994.
0.45 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open des Baléares.
1.15 Musique Graffiti. *Mouvements perpétuels*, de Poulenc, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, suivi de Six minutes élection présidentielle.
20.05 Vu par Laurent Boyer.
20.10 Série : Madame et sa fille.
20.40 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. *1965 : on vote pour le président. En octobre 1962, 61 % des Français se prononcent par référendum pour l'élection du président de la République au suffrage universel. En 1965, 85 % des Français se rendent aux urnes pour arbitrer le duel de Gaulle-Mitterrand.*

20.55 Cinéma : Enfants de salauds. ■ Film britannique d'André De Toth (1968).
23.00 Cinéma : Carnosaur. □ Film américain d'Adam Simon (1992).
0.25 Fréquenstar (et 3.25).
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.30, Venise, cité des doges ; 4.20, You Africa ; 5.15, Culture pub.

CANAL +

13.35 Cinéma : Je t'aime quand même. ■ *Film français de Nina Companeez* (1993).
15.15 ▶ Cinéma : Jeanne la Pucelle, Les Prisons. ■■ Film français de Jacques Rivette (1994).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Les vingt ans de *Fluide Glacial*.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : D'une femme à l'autre. □ Film franco-britannique de Charlotte Brandström (1993).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Made in America. ■ Film américain de Richard Benjamin (1992, v.o.).
0.05 Cinéma : Boxing Helena. □ Film américain de Jennifer Chambers Lynch (1992).
1.45 Série : Babylon 5. L'Attaque des Narns (1/22).
2.30 Surprises (30 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Aide sociale troisième âge.
14.00 Magazine : L'Esprit du sport. Invité : Yves Coppens.
15.45 *Les Ecrans du savoir.* Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô ! la Terre (rediff.) ; Ma souris bien-aimée (rediff.) ; L'Œuf de Colomb (rediff.) ; Cinq-sur cinq (rediff.) ; Au fil des jours (rediff.) *Langues : espagnol et anglais.*
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Howard Castle.
18.30 Le Monde des animaux. Carnassiers et végétariens.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Vingt-quatre heures dans la vie du député européen Daniel Cohn-Bendit.
19.30 Documentaire : Villa Sunset. De Paul Martinsen.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : De quoi j'me mêle ! Présentée par Daniel Leconte. Banlieues, guerre et paix.
20.45 Les Soldats de Dieu. D'Eric Pierrot et Khaled Melha.
21.30 Débat. (et à 23.05). *Animé par Daniel Leconte, avec* Hervé Mécheri, Mᵉ Arnaud Montebourg, Barbara John, Farouk Sen, Adil Jazouli, Rachid Benaïssa, Mimouna, Nadia Samir, Patrick Weill, Farid Aichoune, Hassan Iquioussen, Khaled Melhaa.
22.15 Les Lumières de la zone. De Tewfik Farès et Mouloud Mimoun.
23.00 Débat. *Politique d'intégration et/ou d'assimilation. Les chances à l'école sont-elles égales ?*
23.40 Le Cotton Club au Ritz. De Nigel Finch.
0.45 Johnny Hallyday All Access. Chronique d'une tournée. De Claude Ventura (rediff, 120 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Les Seins de glace. ■ Film français de Georges Lautner (1974). Avec Claude Brasseur. 21.45 Court métrage. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 La Marche du siècle. 0.15 Tell Quel. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.05 La Télévision en otage. De Jean-Marc Seban et Claire Emzen. 20.00 BD : Spécial X. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk [6/65]. Navires de guerre. 21.20 Tayarra : chamelle du désert. De Christophe Moold. 22.15 Jeunesse et homosexualité. De David Adkin. 23.35 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake. 0.00 Les Kennedy : destin tragique d'une dynastie. De Philipp Whitehead et Marylin H. Mellowes [1/3]. Otages du destin. 0.50 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [59/65]. Le Filon du comstock : Virginia City (50 min).

***PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première* infos (et 0.35). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.05). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 Indiscrétions. ■■ Film américain de George Cukor (1940, N., v.o.). 23.20 Concert : Les Quatre Saisons. Enregistré en 1984. 0.45 Concert : Carla Bley Sextet. Enregistré au Festival de Terrasa (Espagne) en 1987 (65 min).

CANAL J *17.35 Les Triplés. 17.40 Bof.* 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, *Les P'tits Lardons* ; 18.20, *Tip top clip* ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.50, Jeux vidéo ; 19.00, *Montre-moi ta ville* : Nairobi ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Suivez-moi jeune *homme.* □ *Film français de Guy Lefranc* (1958, N.). Avec Dany Robin. 21.25 Série : *Seinfeld. 21.55 Road Test. 22.10 Chronique* du front. 22.15 Hair. ■■ Film américain de *Milos Forman (1979, v.o.). 0.20 Souvenir* : Quatre temps (65 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Prime de risques. 23.20 Série : Equalizer. 0.05 Le Club. 1.00 Série : La Comtesse de Charny (50 min).

MCM *19.30 Blah-Blah Groove.* 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. *21.00 Y'a débat (et 0.00). 22.00* MCM Rock Legends. Duran Duran. 23.00 Radio mag. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. *23.00 The Report.* 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Sport de combat. Arts martiaux : compétition de nunchaku. 21.00 Catch. 22.00 Football. Euro 96. 0.00 Golf. Le Toshiba Senior Classic. 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Sea Fury. ■ Film britannique de Cyril Raker Endfield (1958, N., v.o.). 20.30 Adrien. □ Film français de Fernandel (1943, N.). 21.45 Tarzan et la femme-léopard. ■ Film américain de Kurt Neumann (1946, N., v.o.). 22.55 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). 0.20 La mort frappe trois fois. ■ Film américain de Paul Henreid (1964, N., v.o., 110 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Léviathan. □ Film *américain de George Pan Cosmatos (1988).* 20.30 La Patrouille infernale. ■ Film américain de Stuart Heisler *(1954). 21.55* Le Meilleur de la vie. ■ Film français de Renaud Victor (1984). Avec Sandrine Bonnaire. 23.30 Bugsy Malone. ■ Film britannique d'Alan Parker (1976). 1.00 Le Bazar de Ciné-Cinémas (45 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 4. Le scat dans le jazz français. 20.30 Fiction. Terre des Maures, de Catherine Zambon. 21.28 Poésie sur parole. Les théorèmes poétiques, avec Basarab Nicolescu (4). 21.32 Profils perdus. Le cinéma a cent ans. *Lumière, père et fils (1840-1954). 22.40* Les Nuits magnétiques. La question du double. *3. Allons jouer dans les tombeaux. 0.05 Du* jour au lendemain. Paul Bénichou (Selon Mallarmé). *0.50 Coda. Linda Sharrok ou les* exorcismes de la chamane noire (4). 1.00 *Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le* combat des femmes albanaises ; 1.59, Le Procès de Jeanne, de *Dominique Gérard* ; 3.25, Les coulisses du théâtre en France, par Jean-Louis Barrault ; *3.56, Jean Tortel* (2) ; 6.07, Marc Riboud (Angkor. Sérénité bouddhique) ; *6.36, L'Œuf de Colomb* ; 6.46, Un été brésilien.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. En *direct de la salle Pleyel, à Paris,* par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo *Muti* : Symphonie nº 41 Jupiter, de Mozart ; Symphonie nº 8, de Dvorak. 22.00 Soliste. *Margaret Price, soprano.* Œuvres de Schubert : Der Morgenkuss nach einem Ball *D 264, Ins stille Land D 403,* Im Freien D 880, Am Fenster D 878, Sehnsucht D 879, *Der blinde Knab D 833.* 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. Cantate pour elle pour soprano, harpe et bande magnétique, de Malec, Françoise Kubler, soprano, Frédérique Garnier, harpe ; Ikhoor pour trio à cordes, de Xenakis, par les membres du quatuor Arditti. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres d'Ives, Chopin. 0.00 Tapage nocturne. Gaumont, cent ans d'histoire du cinéma. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Pierre Méhaignerie et Mgr Gérard Defois.

France-Inter, 19 h 20 : Lionel Jospin (« Objections »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

La chronique incomplète du plus grand des « travaux »

Réalisé avec peu de moyens, un film retrace l'histoire du chantier de la Bibliothèque nationale de France

AVRIL 1990 : l'architecte Dominique Perrault organise une *« visite guidée »* sur le chantier de la future Bibliothèque nationale de France, dont la création avait été annoncée par le président de la République une vingtaine de mois auparavant. Le « guide » est un peu perdu, cherchant à l'horizon quelques points de repère susceptibles de baliser l'espace qui reste à construire. Jusqu'au 4 mars 1995, dernier jour de tournage, Madeleine Caillard aura filmé les grandes étapes de la progression du *« plus monumental des grands travaux du double septennat mitterrandien »*, selon les termes employés par Frédéric Edelmann dans *Le Monde* du 28 mars.



Les mots du créateur et le silence des fourmis qui exécutent

Chronologiquement, il ne manque que les tout débuts de cette grande aventure, la réalisatrice achevant alors un autre film sur la future bibliothèque : une « simulation » de dix-huit minutes réalisée à partir des plans de l'architecte et destinée à convaincre chercheurs et grand public de la valeur du projet. Bien qu'enregistrée de loin en loin, au rythme de six à huit jours de tournage par an, cette sorte d'agenda de la construction relate clairement et sobrement, dans ses grandes lignes, les quatre années d'évolution du chantier.

La construction d'un mur circulaire destiné à empêcher les infiltrations, le creusement du sol – jusqu'à quinze mètres de profondeur – et le pompage de l'eau dans le gigantesque rectangle ainsi délimité, le remplissage, l'élévation des tours, etc. Du sable au béton, du béton au verre et du verre au bois, les matériaux sont les grandes vedettes de ce document. C'est bien le moins pour ces inamovibles composants du projet.

Il reste qu'on aurait aimé en savoir davantage sur les polémiques qui ont accompagné le projet, et surtout sur ce *« millier »* d'ouvriers dont on apprend l'arrivée sur le chantier à la date du 17 janvier 1992. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment perçoivent-ils le projet tel qu'il prend corps sous leurs yeux – et de leurs mains ? Sont-ils fiers, déçus, indifférents, passionnés ? De tout cela, cette *Naissance d'une bibliothèque* ne nous dit rien. Bien au contraire, le film se réduit à des allers et retours entre le bureau de Perrault et la poussière du chantier, entre les mots du créateur et le silence des fourmis qui exécutent.

« C'est une grande occasion ratée, convient volontiers Madeleine Caillard. *Et je ne crois pas qu'il y en aura d'autre. Il y avait matière à réaliser une formidable coupe transversale sur les métiers du bâtiment. Les ouvriers présents étaient parmi les meilleurs de chaque profession. Je me suis battue pour essayer de le faire admettre à l'Établissement public de la bibliothèque, qui finançait le document. Ils n'ont rien voulu savoir. »* L'objectif premier était certes de construire une bibliothèque et non de produire un film. Mais, à partir du moment où celui-ci a été décidé et financé, pourquoi lui réserver une portion aussi congrue ?

Selon la réalisatrice, les différentes entreprises qui ont participé à la construction auraient pu financer une partie du supplément nécessaire à l'élaboration d'un document plus ambitieux. Ces partenaires potentiels n'ont pas été contactés, à l'exception d'un seul, un sous-traitant spécialisé dans le béton qui dispose désormais – mais à usage exclusivement interne – d'un film de quinze minutes sur « son » métier. Pourquoi surtout, fait significatif, avoir « confisqué », comme le révèle Madeleine Caillard, les six jours de tournage prévus pour l'année 1992, aux seules fins de filmer des séminaires et colloques animés par les responsables du projet ?

Inaugurée jeudi 30 mars par le président de la République, la Bibliothèque nationale de France repose aujourd'hui sur ses quatre tours. Mais combien de souvenirs entourant l'élaboration de ce lieu de mémoire sont irrémédiablement effacés ?

Jean-Baptiste de Montvalon

★ « Tous les savoirs du monde », La Cinquième, vendredi 31 mars, à 14 heures.

Sida et bons sentiments

par Agathe Logeart

QUAND IL ARRIVE sur sa grosse moto noire, on sait déjà que bientôt il repartira. C'est le jeu, car «L'Instit» ne fait jamais que passer un mois par ici, un mois par là, quand il remplace un maître absent. Il est le révélateur des mesquineries, le redresseur de torts, le Zorro des persécutés et le pourfendeur des ignorances.

On peut choisir de s'agacer de son côté cucu la praline. C'est assez facile. L'étalage télévisé de bons sentiments provoque parfois le même écœurement que les gâteaux trop sucrés. On est libre de ricaner, de faire la fine bouche, de préférer des mets plus sophistiqués. On peut aussi choisir de se laisser aller et d'accepter en toute bonne conscience la simplicité de la fable.

Jusque-là, le village vivait bien. Tout le monde avait bonne mine, dans ce coin de Midi aux jolies maisons ocre. Les gamins jouaient ensemble, comme tous les gamins du monde. Les parents étaient tous copains, dans ce village où l'on ronronnait sous le soleil. Et puis le sida leur était tombé dessus, faisant éclater les amitiés, les solidarités de façade.

L'aubergiste si sympa était tout à coup devenu tricard, dès que la communauté avait découvert sa maladie. A l'école son petit garçon avait été mis en quarantaine. Les bonnes bouilles s'étaient vite déformées sous les rictus dégoûtés. L'ignorance, les peurs irraisonnées avaient rendu méchants des gens, adultes et enfants, qui ne croyaient pas l'être plus que la moyenne nationale.

Comme d'habitude, l'Instit avait fait son boulot. Il avait semé sur le chemin les petits cailloux blancs du bien et du mal. Il avait chassé les craintes idiotes des contagions fantasmées. L'air de rien, il avait donné à tout le monde une bonne leçon d'instruction civique. C'était sans doute un peu caricatural. Mais si cela ne faisait pas de mal, cela ne pouvait que faire du bien.

Le petit garçon avait retrouvé ses copains, et le père avait fini par être réintégré dans le cercle villageois pas très fier de s'être si mal conduit. Gérard Klein-l'Instit pouvait enfourcher sa grosse moto en direction de nouvelles aventures, comme à chaque fois il laissait un monde meilleur derrière lui. Regarder un épisode de «L'Instit», sur France 2, ce n'est pas fatigant et c'est faire une bonne action par procuration.

Dans un autre genre, TF1 ne tenait pas un discours bien différent, en revenant dans « Le Droit de savoir » sur la soirée qui avait réuni, il y a un an, toutes les chaînes de télévision pour une opération commune de lutte contre le sida. Les images étaient plus hard, les discours plus scientifiques. Mais quelque chose du même ordre se passait là. On avait honte de la pudibonderie écœurante avec laquelle sont encore traités les toxicomanes. On avait de l'admiration pour ces femmes aux yeux clairs qui vivent comme elles peuvent avec leur séropositivité ou celle de leur compagnon. Elles étaient douloureuses, mais aussi citoyennes, vivantes et dignes. Elles nous regardaient au fond des yeux.

VENDREDI 31 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Médecin à Honolulu.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Trois filles à la maison ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 23.55). Invité : Django Edwards.
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal.
20.20 Face à Une. Invités : Antoine Waechter, Jean-François Hory.
20.35 La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Le Collège Saint-Vincent. De John N. Smith, avec Johnny Morina, Henri Czerny [2/2]. *Peter Lavin est arrêté. Le témoignage de Kevin est primordial pour l'accusation.*

22.30 Magazine : Tout est possible. Invité : Smaïn. Les parents terribles ; Mal-aimés ou paranos ? ; La presse à scandale a-t-elle tous les droits ?
0.50 Journal et Météo.
1.00 Programmes de nuit. Jeu : Millionnaire ; 1.35, Histoires naturelles (et 3.40, 5.05) ; 2.30, TF1 nuit (et 3.40, 4.10) ; 2.40, La Pirogue ; 3.20, Mésaventures ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Code Lisa.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.45).
19.55 America's Cup.
19.59 Journal.
20.20 Carnet de Campagne Invité : Robert Hue
20.40 Météo et Point Route

20.55 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Deuil à Cognac, de Jean-Jacques Kahn, avec Pierre Santini, Nicole Courcel.

22.40 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Plaisirs de la chère, plaisirs de la chair. Invités : Michel Onfray (*La Raison gourmande*) ; Jean-Marie Bourre(*La Diététique de la performance*) ; Willy Pasini (*Nourriture et amour, deux passions dévorantes*) ; Jean-Luc Hennig (*Brève histoire des fesses*) ; Juliette Boisriveaud.
23.50 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Khaled.
1.20 Journal, Météo, Journal des courses.
2.10 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 4.15, 24 heures d'info ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Sauvette*, de Jacques Réda.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Nuit blanche. *La vie, par moins 40° et dans la nuit polaire, d'un port de Sibérie, Dudinka.*

21.50 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud. Invité : Renaud. Inde : les femmes du Mithila ; Japon : les chevaux sumo ; Cuba : l'homme à la photo.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Invité : André Langaney. Les bébés sont polyglottes ; L'Organisation du désordre ; QI, dans la mesure du possible ; L'intelligence ou Madame sans-gène ; Penser avec le cœur.
0.20 Court métrage : Libre court. Le Betour de l'enfant prodigue, de Frédérick Laurent.
0.40 Musique Graffiti. Danse : *Des étoiles en herbe*, le Kirov à l'Opéra (15 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Nick Mancuso.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Portraits de campagne. Les Écologistes : Dominique Voynet et Antoine Waechter.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Caraïbes offshore. De Douglas Schwartz, avec Hulk Hogan, Martin Brubaker. *Episode pilote de la série qui remplacera Les Nouvelles Aventures de Superman à partir du 5 avril à 19 heures. Le héros en est Hulk Hogan, le catcheur blond, qui jouait son propre rôle dans Rocky 3.*

22.30 Série : Aux frontières du réel.
23.30 Série : Les Contes de la crypte.
23.55 Magazine : Secrets de femmes.
0.25 Magazine : Dance Machine Club.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, Le Ballet royal ; 4.20, Coup de griffes (Paco Rabanne) ; 4.45, E = M 6 ; 5.05, Culture pub ; 5.35, Mode 6 (Spécial Thierry Mugler).

CANAL +

13.35 Cinéma : Le Temps d'un week-end. □ Film américain de Martin Brest (1992).
16.05 Magazine : Le Journal du art (rediff.).
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Téléfilm : Arrêt d'urgence. De Denys Granier-Deferre.
17.40 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.05 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ Téléfilm : Facteur VIII. D'Alain Tasma, avec Nicole Garcia, Roland Bertin.

22.00 Documentaire : Chronique d'une vie d'éléphant. De Martyn Colbeck et Cynthia Moss.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Germinal. ■■■ Film français de Claude Berri (1993).
1.33 Surprises.
1.40 Cinéma : Dr Rictus. ■ Film américain de Manny Coto (1992, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Bénévole dans un service de soins palliatifs.
14.00 Tous les savoirs du monde. De Madeleine Caillard.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô ! la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps : Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Guerriers des temps anciens. Les Vikings.
18.30 Le Monde des animaux. Carnivores, portraits de tueurs : petits et meurtriers.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Paysages. 4. Treis-Karden, vallée de la Moselle, Rhénanie-Palatinat, Allemagne, de Jean-Loïc Portron et Pierre Zucca.
20.00 Le Patrimoine des Bédouins. Les chameaux de Dubaï, de Juliane Gissler.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Téléfilm : Seul parmi les femmes. De Sönke Wortmann, avec Thomas Heinze, Jennifer Nitsch. *Un macho devient « l'esclave » d'une communauté de féministes. Comedie réalisée par le cinéaste allemand le plus en vue de la toute nouvelle génération.*

22.10 Documentaire : Un dieu au bord de la route. De Stéphane Breton. *La présence d'Ogun, le dieu du fer, en pays Yoruba, au Nigeria. En compagnie du Prix Nobel de littérature Wole Soyinka.*
23.05 Cinéma : Etoile sans lumière. ■ Film français de Marcel Blistène (1945, N.).
0.30 Johnny à la Cigale. De Claude Ventura (rediff.).
2.05 Mission accomplie. De Serge Avédikian (20 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 L'Hebdo. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. 0.00 Intérieur nuit. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.25 ▶ Rugby : cent ans de finales. De Jacques Alain-Raynaud. Voyage dans la mémoire du rugby français. 20.35 La Télévision en otage. De Jean-Marc Seban et Claire Emzen. 21.30 Le Grec. De Jean Afanassieff. 21.55 Force brute. De Robert Kirk [6/65]. Navires de guerre. 22.45 Tayarra : chamelle du désert. De Christophe Moold. 23.40 Jeunesse et homosexualité. De David Adkin. 1.00 Les Veilleurs de la nuit. De Ken Oake (25 min).

PARIS–PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 1.00). 19.45 Archives. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Opéra : Mlada. De Rimski-Korsakov. Enregistré au théâtre du Bolchoï à Moscou en 1992 (150 min).

CANAL–J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Les P'tits Lardons ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Sébastien et la Mary Morgane ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL–JIMMY 20.00 The Muppet Show. 20.30 Chronique moscovite. De Pavel Lounguine. 20.35 ▶ Le Meilleur du pire. La Nuit du Crédit Lyonnais. 0.00 La Semaine sur Jimmy. 0.10 Série : Les Envahisseurs. Trahison (55 min).

SÉRIE–CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. Le Couloir de la mort. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 L'Invité de marque. Le Suprême NTM. 21.30 Autour du Groove. 22.00 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Snooker. Résumé. Championnats du monde de trick shots 1995, au Pillansburg Room de Sun City (Botswana). 21.00 Equitation. En direct. Coupe du monde : jumping international de Paris, au Palais omnisports de Paris-Bercy. 23.00 Catch. 0.00 F1 « Grand Prix » Magazine. Résumé. Le Grand Prix du Brésil. 0.30 Moto. Résumé. Le Grand Prix d'Australie à Eastern Creek. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ–CINÉFIL 19.05 L'Escale du bonheur. ■ Film américain de Roy Del Ruth (1938, N., v.o.). Avec Sonja Henie. 20.30 Sola. ■ Film français d'Henri Diamant-Berger (1931, N.). 21.45 L'Homme aux lunettes d'écaille. ■■ Film américain de Douglas Sirk (1947, N., v.o.). Avec Claudette Colbert. 23.25 Le Couple invisible. ■■ Film américain de Norman McLeod (1937, N., v.o.). Avec Cary Grant. 0.55 Au cœur de l'orage. ■■ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1946, N., 80 min).

CINÉ–CINÉMAS 18.55 Téléfilm : Loin de chez soi. De Robert Markowitz (1981) avec Timothy Hutton, Brenda Vaccaro. 20.30 Hollywood 26. 21.00 The Indian Runner. ■■ Film américain de Sean Penn (1990). Avec David Morse. 23.00 Les Années sandwiches. ■■ Film français de Pierre Boutron (1988). Avec Wojtek Pszoniak. 0.45 Aux frontières de l'aube. ■■ Film américain de Kathryn Bigelow (1985, 95 min). Avec Adrian Pasdar.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Le scat dans tous ses états. 5. Le scat dans le jazz français. 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. Le Secret. Avec Françoise Bonardel, Pierre-Michel Klein, Alice Chalanset. 21.30 Musique : Black and Blue. Basie en public. Avec Don Waterhouse. 22.40 Les Nuits magnétiques. La question du double. 4. Six personnages en quête d'auteur. 0.05 Du jour au lendemain. Paul Bennichou, écrivain. 0.50 Coda. Linda Sharrok ou les exorcismes de la chamane noire (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Le jeu des nuages et de la pluie ; 3.17, Biographie de Nathalie Sarraute ; 4.45, Un été brésilien ; 4.54, Nuits magnétiques : parce que c'est Giono ; 6.13, Le Gai Savoir : Christine Berger.

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Hessischer Rundfunk, Mitteldeutscher Rundfunk et Saarländischer Rundfunk). En direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Vladimir Fedosseiev : Tristan et Isolde (prélude et mort d'Isolde), de Wagner ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129, de Schumann. Janos Starker, violoncelle ; Pelléas et Mélisande, musique de scène op. 80, de Fauré ; Poème de l'extase op. 54, de Scriabine. 22.30 Musique pluriel. Eux aussi ont soixante-dix ans ou presque ! Génération Boulez. 5. Pour un monde noir : pour la femme noire, d'après Rama-Kam, de David Diop, de Chaynes, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy ; Poème symphonique, de Nigg, par l'Orchestre symphonique de Québec, dir. Simon. Streatfield. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mozart, Beethoven. 0.00 Jazz club. En direct du Club Manhattan, à l'hôtel New York à Euro-Disneyland, Paris, Eliane Elias, piano, Marc Johnson, contrebasse, Satoshi Takeishi, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector. Œuvres de Debussy, Stravinsky, Lutoslawski, Chostakovitch, Nielsen, Sibelius, Brahms, Kuhlau, Bach, Delalande, Scarlatti, traditionnelle de Bali, Janequin, Corelli, Locatelli, Schubert, J. Strauss, Chopin, Wieniawski, Kodaly.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Nicolas Sarkozy (« L'invité de Richard Artz »).
RMC, 7 h 50 : Renaud Muselier (« La Politique autrement »).
8 h 15 : Marie-France Garaud (« Crible »).
Europe 1, 18 heures : En direct de Lille avec Pierre Mauroy (« Découvertes »).

Introuvables

par Pierre Georges

POUR VIVRE heureux, vivons Schuller ! Il est parti en vacances. Il n'est pas rentré de vacances. Il ne rentrera, notre conseiller général RPR aux semelles de vent, que quand les vents auront tourné.

Didier Schuller n'est pas en fuite. Nuance, il est en congé de présidentielle. Il a pris gîte et couvert *ailleurs pour ne plus* subir le complot *« juridico-médiatique »* ourdi contre lui. Il ne se cache pas. Il s'esbigne dans l'attente de jours meilleurs, de démocratie plus accorte, *« d'un nouveau chef de l'Etat qui ressuscite les principes du droit »*.

Les vacances de M. Schuller sont délicieuses. Il n'est pas recherché, du moins pas encore. Donc il se cache comme innocent en liberté. Et deux précautions valant mieux qu'une, il couine par avance qu'il n'a rien fait, quand précisément *personne officiellement ne* lui reproche d'avoir fait quoi que ce soit.

Mais c'est qu'à force de n'avoir rien fait, il finirait par intriguer. Les juges, ces temps-ci, sont pleins de *sollicitude* pour les gens qui n'ont rien fait et se terrent pour cette raison précise. Imaginons, et on l'imagine fort bien, qu'un magistrat convoque M. Schuller par pure perversité, pour lui gâcher ses vacances. *Il lui faudrait rentrer,* illico, sans attendre la résurrection imminente des principes de droit. *Il lui faudrait prendre* le premier avion et se garder à l'atterrissage de tout personnage qui lui tendrait un sac plein de « biscuits », vieux piège à Maréchal. Il lui faudrait cesser d'être non recherché et *déjà introuvable.*

Mais il n'est pas que ce conseiller en congé, comme concierge planquée dans l'escalier, pour demeurer momentanément introuvable. Il y a aussi ce grand, ce fameux débat télévisé qu'il sont un certain nombre à réclamer sur l'air des lampions. Le débat, le débat ! Cela fait un peu penser à cette admirable émission-phare de TF1, cette « Roue de la fortune », quand la claque scande : *« Le million ! Le million ! »*.

A la grand-roue de la présidentielle, Balladur et Jospin *veulent débattre.* Et Chirac *ne* veut pas. Balladur et Jospin veulent en débattre, derechef *sur le pré.* Et Chirac *s'y refuse.* Il faut le comprendre cet homme ! Quand lui voulait, Balladur ne voulait point. Maintenant qu'il fait la course en tête, on lui demande de réintégrer le peloton. Ce n'est pas convenable !

Cela ressemble en tout cas furieusement à un de ces ténébreux casse-têtes infligés à nos chères têtes blondes. Sachant que trois candidats partent avec *respectivement 27 %, 21 %* et 20,5 % dans la course à l'Elysée, à partir de quel moment peut-on espérer voir leurs trajectoires se croiser sur un plateau ? Insoluble ! Comme un pur exercice de calcul civique.

Cet introuvable débat aurait pourtant son intérêt. Il n'insulterait pas précisément la démocratie. *L'opinion,* un rien déboussolée, pourrait même espérer s'y faire une opinion. *Mais voilà, Chirac ne veut pas.* Il campe dans la non-demande en débat, comme d'autres dans la non-demande en mariage. *Il* attend son tour, le second, tradition oblige. La seule chose qui pourrait, peut-être, le faire changer *d'avis serait un* sondage d'opinion réclamant à une large majorité que débat se fasse. *Alors* sondeurs, à vos pannels !

La grève dans les transports publics est largement suivie

LE TRAFIC de la RATP était très fortement perturbé jeudi 30 mars, peu avant 6 heures, sur l'ensemble du réseau de la régie parisienne de transports. Neuf lignes de métro sur treize étaient fermées, et *« très peu de trains »* circulaient sur les lignes 3, 4, 9 et 13, indiquait la direction. Peu avant 9 heures, six *lignes restaient fermées.* Sur les autres, le trafic variait de 20 % à 50 % d'un service normal. Seul 20 % *du trafic était assuré sur* les lignes A et B du RER. Les services d'autobus fonctionnaient à 30 % en *moyenne,* avec *des disparités* selon les zones, a précisé la RATP. Environ 50 % des bus circulaient *dans le sud* et *l'est de la région parisienne,* beaucoup moins dans le nord.

A la SNCF, seulement un train sur quatre circulait sur l'ensemble de la banlieue parisienne jeudi matin à 6 heures. La ligne C du RER, exploitée par la société, ne fonctionnait que sur une moitié de sa longueur ; des navettes assuraient les dessertes entre Brétigny-sur-Orge et Invalides, mais ne poursuivaient pas au-delà en direction de Versailles. Sur toutes les autres destinations en Ile-de-France, le trafic était ralenti à raison d'un train sur quatre dans le meilleur des cas. Enfin, les interconnexions entre le réseau RATP et les lignes du RER n'étaient pas assurées.

UN TRAIN SUR QUATRE

En province, le trafic était très ralenti sur l'ensemble du réseau SNCF, avec au mieux un train sur quatre sur la plupart des destinations, *certaines étant* entièrement suspendues pour la journée, notamment pour certaines lignes TER (Transports Express Régionaux) sur Tours, Bordeaux, Nantes et Limoges. Sur le réseau TGV, seules les liaisons *Eurostar* et Paris-Lausanne étaient assurées normalement, les autres TGV circulant à raison d'un sur quatre en moyenne.

Sur les grandes lignes du réseau classique, le rythme est également d'un train sur quatre, y compris pour les transversales Strasbourg-Marseille, Lille-Montpellier et Bordeaux-Marseille. Enfin, les trains régionaux circulaient à raison d'un sur quatre sur Amiens, Metz, Nancy, Chambéry et Strasbourg, un sur trois sur Lille, un sur cinq sur Caen, Lyon et Dijon. Pas plus de deux aller et retour étaient prévus pour la journée sur Marseille et Reims. A Montpellier, Aix-en-Provence et Toulouse, ces deux aller et retour devaient être assurés par *autocar.*

Air Inter prévoyait d'assurer un vol sur deux, soit au total 252 dessertes *dont 38* seulement seront réalisées sous ses couleurs. Les autres vols seront effectués grâce à des affrètements (101 affrètements exceptionnels et 95 réguliers) et à 18 vols d'Air France.

Une société américaine propose aux parents un détecteur de drogues

POUR 20 DOLLARS, soit environ 100 francs, les familles américaines peuvent désormais déceler discrètement si des traces de drogues, dont la cocaïne, sont ou *non présentes* dans la chambre de leur enfant. Pour ce prix, la société Barringer Technologies leur fournit par correspondance un kit dénommé « DrugAlert ». A *la différence de tests d'analyse d'urine* déjà proposés aux familles américaines dans le même but, celui-ci peut s'effectuer en toute discrétion précise l'*International Herald Tribune* à la « une » de son édition du 30 mars.

En l'occurrence, il s'agit d'une compresse humide qu'il suffit de passer sur le bureau, les vêtements ou *les livres de l'enfant suspecté,* et de renvoyer tout aussi discrètement à la firme. Une filiale de celle-ci, Barringer Instruments, se charge alors de l'analyse avec un spectromètre Ionscan 400 qu'elle commercialise, mais dont l'achat serait prohibitif pour une famille, vu son prix : 50 000 dollars.

Après s'être intéressés aux entreprises, les fabricants d'appareils de dépistage se tournent donc désormais vers la clientèle des particuliers, en dépit des objections qu'une telle démarche peut soulever. En France, le comité d'éthique a pris position contre ce genre de pratique. *« Il n'existe aucune texte écrit interdisant aux laboratoires de procéder à ce type d'analyse,* précise le professeur Lafargue, directeur de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie. *Mais un consensus existe pour en limiter l'usage aux seules demandes formulées par un médecin. »*

DANS LA PRESSE
Conflits sociaux

LE FIGARO

Des hommes hautement responsables comme Jean Gandois, président du CNPF, ou *Jacques* Chirac et Édouard Balladur, ont bien précisé qu'ils étaient favorables à des hausses de salaires *« seulement dans les entreprises où cela était possible »* (...) Un tel message est forcément bien reçu dans un pays dont une grande majorité de la population – pourtant actrice de la vie économique – ne comprend pas toujours très bien les mécanismes de l'économie mondiale.

Antoine-Pierre Mariano

LIBÉRATION

Ces mouvements sociaux inattendus prennent quelque peu au dépourvu les candidats : ceux-ci n'aiment déjà pas trop être pris « à la lettre », et ils souhaitent encore moins être entendus « avant la lettre ». Ils savent que les espoirs, que la situation électorale les oblige aujourd'hui à encourager, feront demain les revendications qu'ils devront brider. D'ici là, il faudra retenir que cette campagne électorale ne prend de relief que grâce à ceux qui n'étaient pas invités sur ses tréteaux.

Gérard Dupuy

FRANCE-INTER

La France est bien coupée en deux. D'un côté, un secteur protégé qui fait grève. De l'autre, un secteur privé qui doit subir la situation alors qu'il a du mal à émerger. Paradoxe des paradoxes : le secteur public sera le premier à profiter de la reprise, alors même que ses personnels ont été relativement moins touchés par la crise. La responsabilité des politiques est aujourd'hui énorme.

Jean-Marc Sylvestre

■ **CHINE :** quarante mineurs ont été tués dans une explosion de gaz qui s'est produite lundi 27 mars dans une mine de la province centrale de Henan, rapporte jeudi 30 mars le *Quotidien des Travailleurs.* Selon des responsables locaux, l'accident serait dû à l'âpreté au gain et à l'incompétence de la direction. Entre le 1er janvier et le 15 mars, 573 personnes ont péri dans 92 accidents de mine en Chine. – *(AFP)*

■ **CINÉMA :** la justice égyptienne a autorisé, mercredi 29 mars, la projection de *l'Emigré,* le film du réalisateur égyptien Youssef Chahine, considéré comme blasphématoire par Al Azhar, la plus importante institution de l'islam sunnite (*Le Monde* du 9 mars). La cour d'appel du Caire a annulé le jugement du tribunal des référés, du 29 décembre 1994, interdisant le film. *L'Emigré,* film franco-égyptien, s'inspire de l'histoire de Joseph, fils de Jacob. Il conte l'histoire de Ram qui, il y a 3 000 ans, quitte la terre aride où il vit avec sa tribu pour l'Egypte des pharaons afin d'apprendre l'agriculture et maîtriser la nature.

■ **TURQUIE :** Ankara serait prête à retirer ses troupes du nord de l'Irak dans un bref délai et sous certaines conditions, a-t-on appris jeudi 30 mars de source proche du gouvernement turc. Selon cette source, la Turquie propose de *« retirer l'essentiel de ses troupes, tout en maintenant sur place une force résiduelle, dans le cadre d'une présence multinationale à laquelle participeraient les Etats-Unis ».* – *(AFP)*

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Vatican : Jean Paul II déclare hors la loi l'avortement et l'euthanasie 2
Russie : la coopération nucléaire *entre Moscou et Téhéran assombrit* les relations russo-américaines 3
Japon : le chef de la police a été la *cible d'un attentat à Tokyo* 4

FRANCE
Alsace : l'aménagement du territoire à l'heure européenne 9

SOCIÉTÉ
Affaires : La justice active ses enquêtes sur le financement du CDS et du PR 10
Santé : l'Agence *française du sang* face aux problèmes guyanais et antillais 12

HORIZONS
Débats : *Evangelium vitae* : loi de Dieu, loi des hommes, par Gérard Defois ; Le poids des incivilités, par Sébastian Roché ; Ethique de conviction, éthique de responsabilité, par Jean-François Mattei 16
Editoriaux : le président en campagne ; la raison québecoise 17

ENTREPRISES
Transports : les salariés d'Air Inter refusent la fusion avec Air France 19

AUJOURD'HUI
Sports : l'équipe de France de football est toujours en quête d'une âme et d'une stratégie 24
Loisirs : Sanary, *havre des écrivains* allemands avant-guerre 25

CULTURE
Théâtre : Yannis Kokkos met en scène la véritable première pièce de Racine 28

COMMUNICATION
Presse : une grève des journalistes empêche la parution de *La Tribune-Desfossés* 30

RADIO-TÉLÉVISION
Film : la chronique incomplète du plus grand des « travaux » 31

SERVICES

Abonnements	*26*
Agenda	*26*
Carnet	*14*
Finances et marchés	*20-21*
Météorologie	*26*
Guide culturel	*29*
Jeux	*26*
Radio-Télévision	*30-31*

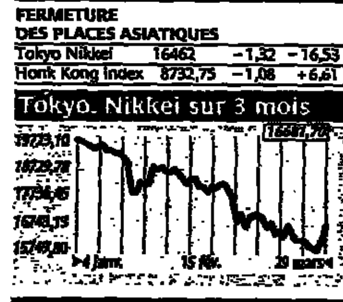
BOURSE

Cours relevés le mercredi 29 mars, à 18 h 43 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16462	−1,32	−16,53
Honk Kong index	8732,75	−1,08	+6,61

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/03	Var. en % 28/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1852,42	+0,83	−1,53
Londres FT 100	3142,30	+0,45	+2,50
Zurich	1188,82	−0,25	−4,15
Milan MIB 30	948	−0,84	−7,51
Francfort Dax 30	1918,88	+0,41	−8,91
Bruxelles	1292,49	+0,04	−6,99
Suisse SBS	970,65	−0,09	−6,50
Madrid Ibex 35	264,23	−0,56	−7,29
Amsterdam CBS	266,70	+0,08	−4,06

DEMAIN dans « Le Monde »

UN LIT POUR 10 FRANCS : accueil de nuit pour les sans-logis, dans le 18e arrondissement de Paris. Sleep-in abrite des jeunes, souvent toxicomanes. Nul ne cherche à leur imposer un traitement.

Tirage du *Monde* daté jeudi 30 mars 1995 : 476 545 exemplaires

هكذا من الاصل

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 31 MARS 1995

Ladislav Klima prophète et terroriste

Au tournant du siècle, ce philosophe tchèque soûlographe entreprit, à vingt-six ans, de répondre à Schopenhauer

LE MONDE COMME CONSCIENCE ET COMME RIEN
(Svet jako vedomi a nic)
de Ladislav Klima.
Traduit du tchèque
par Erika Abrams,
La Différence, 210 p., 138 F.

Voici un histrion dont Cioran eût aimé être l'hagiographe. Ladislav Klima semble avoir fait sien le mot de sainte Thérèse d'Avila : *« Dieu nous garde des saints moroses ! »* Le moins qu'on puisse dire est que la morosité est étrangère à notre trublion de Bohême, qui se voulait tout à la fois philosophe, moraliste, romancier, dramaturge et champion de beuveries. Dans les champs trop bien damés de la pensée, Ladislav Klima, ce bâtard de Diogène doté du tempérament d'un capitaine Haddock, joue l'épouvantail, prenant un malin plaisir à effrayer les picoreurs de sagesse avec ses énormes jurons, ses vaticinations ricanantes, ses sentences éthyliques.

> « La seule attitude raisonnable est le mépris de l'humain en totalité ! »

Klima le moraliste faisait l'éloge de la flatterie et du mensonge, de la crasse et de la paresse (*« Il faut souvent, pour se reposer, un sublime héroïsme »*). Klima le romancier proposait d'inventer un puantomètre capable de mesurer, dans chaque livre, le degré de *« comme il faut »*. Montrant l'exemple, il écrivit des romans (1) propres à hérisser les plumes des roitelets en quête de vertu : des romans où les scènes de torture viennent clore des appels à l'infanticide, où les ruminations scatologiques ouvrent l'anthologie des perversions sexuelles. Le tout déballé avec l'impétuosité d'un génie qui sait que la beauté naît du vil et vient de l'intérieur.

Ladislav Klima règne en prophète et en terroriste, avec pour seule arme son style *« antidiplomatique »* qui ne respecte que la force de frappe et l'*« intensité de la pensée »*. Chaque phrase doit résonner comme un coup de marteau et rappeler que la philosophie n'est pas un métier ni peut-être même un destin, tout juste un bluff qui confine celui qui s'y adonne dans une *« solitude phénoménale »*, avec toutefois pour récompense une *« radieuse hilarité »*.

Cette solitude phénoménale, Klima en a décliné tous les motifs dans sa brève *Autobiographie* (2), qui se révèle être l'inventaire de ses dégoûts : dégoût pour son enfance en Bohême (où il était né en 1878), dégoût pour ses frères et sœurs (parce qu'ils lui étaient *« trop proches »*), dégoût pour ses parents (parce qu'ils osaient lui être *« plus proches encore »*), dégoût suprême pour l'école. En totalité, dix-sept années vouées au culte du dégoût. Jusqu'à ce qu'*« en l'espace de huit mois »*, sa mère, sa grand-mère, sa tante et sa dernière sœur survivante disparaissent. Il toucha l'héritage (modeste) et, à vingt et un ans, quitta son père en enlevant sa belle-mère, *« âgée de vingt-quatre ans et qui ne pouvait évidemment pas très bien s'entendre avec un sexagénaire »*.

Commença alors dans les faubourgs de Prague une vie de rentier, qu'il mena jusqu'à la fin, *« malgré le manque total d'argent »*, et avec le secours du rhum et de l'*« alcool absolu »*. Une vie dédiée à la soûlographie, Klima se résolvant de temps à autre à prendre un emploi (comme contremaître, chauffeur d'une locomobile à pomper l'eau, gardien d'une usine à l'abandon...), où sa tâche se bornait à des *« beuveries continuelles »*, interrompues par quelques gribouillages, projets d'un livre qui devait s'appeler *Tout* et dont il réservait la publication à ses vieux jours. Au lieu de cet unique livre de philosophie qu'il promit à l'humanité, Klima en donna deux : l'un, en 1904 (il avait vingt-six ans et des ennuis d'argent), intitulé *Le Monde comme conscience et comme rien*, l'autre, *Traités et Diktats*, venant couronner, vingt et un ans plus tard, une période de *« lutte convulsivement héroïque contre tout »*, y compris l'alcool.

A quoi se réduisent nos existences ?, demande Klima. Réponse : au transbahutement dément du rocher de Sisyphe, ce dont nous nous accommodons par ailleurs fort bien. Mais s'il nous arrive, ce faisant, de nous fouler le petit orteil, nous en sommes malheureux... A vrai dire, notre pensée est si terriblement superficielle qu'elle ne survivrait pas à un instant de lucidité : nous triomphons sans peine de la bêtise d'autrui, nous ne venons jamais à bout de la nôtre.

Klima répétait volontiers qu'il considérait l'humanité avachie comme un dormeur qu'on ne peut réveiller qu'en l'égorgeant. Pour sa part, il avait adopté une vision du monde *« glacialement indifférente »*. Il comparait les socialistes à de petites vieilles payées pour pleurer aux enterrements et doutait qu'une révolution fût en mesure d'améliorer la société. Il prétendait aimer les humains à sa manière, c'est-à-dire comme des poux : *« Tous les penseurs sans exception*, écrivait-il, *ont pris l'homme trop au sérieux, comme s'il était quelque chose d'important (...). Ce qu'il en est du genre humain, à savoir s'il est réussi ou raté, devrait nous être éperdument égal : la seule attitude raisonnable est le mépris de l'humain en totalité ! »*

Le Monde comme conscience et comme rien est donc l'œuvre d'un *« sceptique sauvage »* qui rejette la logique, considère la manie systémique comme relevant du psittacisme, la philosophie comme un *« poignardement de fantômes »*, une futilité dont on ne peut même pas attendre quelque lumière, puisque penser ne signifie la plupart du temps que lancer des idées *« à droite et à gauche, au petit bonheur, pour qu'un quelque chose s'y accroche »*. Avant d'entrer dans le monde de Klima, il est donc recommandé d'abandonner tout espoir en la philosophie et de démasquer la morale comme une formule fondée sur l'*« instinct infâme de la rétribution »* (fais du bien aux autres pour qu'ils te paient en retour).

Placé sous le signe de Nietzsche et de Lichtenberg, *Le Monde comme conscience et comme rien* se présente comme un hommage, sous forme de réfutation, à Schopenhauer. Au commencement était la conscience : *« La conscience est la substance du monde, substance originaire, existant par elle-même, et le monde n'est qu'une multitude d'états d'esprit en interaction. »* Ces considérations aboutissent, dans *Traités et Diktats*, à la théorie du Moi Divin, autrement dit l'Egosolisme : *« Rien absolument n'existe, n'a jamais existé, n'existera jamais en dehors de ma conscience. »*

Le monde ne peut donc exister en dehors de ma conscience. Or qu'est-ce que le monde ? Une illusion. Qu'est-ce que la réalité ? Une supercherie. Qu'est-ce qu'aujourd'hui ? *« Le rire de demain »*. Tout n'est qu'apparence, *« tromperie intentionnelle »*. Le monde est son propre jouet, son propre bouffon. Et, cependant, c'est dans cette énorme mystification, dont il est à la fois l'auteur et la victime, que résident le mystère du monde, sa beauté et sa liberté. Nous en arrivons à la conclusion du syllogisme : le monde n'existe pas en dehors de ma conscience, or le monde est une mystification, donc le monde est le jouet absolu de ma Volonté absolue.

A ce syllogisme de la mystification, à ce testament de la philosophie, il convient d'ajouter un codicille : les livres de Klima sont des farces, des *« fantaisies se présentant comme apodictiques »*, conçues par un esprit qui tient le bluff pour la tendance fondamentale du monde et qui, à la question *« Pourquoi écris-tu ? »*, répond : *« Pour qu'on ne me comprenne pas. »*

Roland Jaccard

Klima en 1923 : « Il faut souvent, pour se reposer, un sublime héroïsme »

MILOS SRB

(1) Notamment *Les Souffrances du prince Sternenhoch*, *La Marche du serpent aveugle vers la vérité*, *le Grand Roman*, tous traduits aux éditions La Différence.

(2) In *Je suis la Volonté absolue*, textes divers de Klima regroupés en français sous ce titre (Café Clima éd.).







« Sortez-moi de là ! »

C'est un court roman au titre en forme d'autopsie : « Le Néant quotidien » Son auteur, Zoé Valdés, vient de quitter Cuba. A bout d'illusions

LE NÉANT QUOTIDIEN
(La Nada cotidiana)
de Zoé Valdés.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Carmen Val-Julian,
Actes Sud, 142 p., 79 F.
(En librairie le 5 avril).

A tous ces Parisiens, ces Parisiennes qui, l'autre semaine, ont succombé au charme tropical du Lider maximo, à sa voix, si douce, et à sa barbe fleurie, je recommande la lecture immédiate de *Néant quotidien*, un court roman écrit par une toute jeune Cubaine installée depuis peu à Paris avec sa petite famille. Nos fans de Fidel, même les plus enamourés, devraient trouver dans ces pages largement motif à ravaler leurs obscènes embrassades.

Bien des pays n'ont pas la vie facile et Cuba ne détient pas le monopole de la misère. Mais quand la faim se mêle à la peur, quand aux privations s'ajoutent les délations, les arrestations, les détentions, on comprend mieux le nombre des balseros, malgré les courants et les requins.

Oublions le premier chapitre, allégorique et boursouflé, de ceux qu'un éditeur ami ne devrait jamais laisser passer. L'histoire commence page 10 et serre le cœur jusqu'à la dernière phrase : *« Elle vient d'une île qui avait voulu construire le paradis. »*

Il était une fois, le 1er mai 1959, sur la place de la Révolution, une femme enceinte. Entourée d'un million de compatriotes, elle écoutait et acclamait Castro. Les douleurs la prirent. On dut la porter à bout de bras jusqu'à une voiture. Quand elle passa devant la tribune, le Che déposa sur son ventre le drapeau cubain. Pourquoi faut-il que ne dure jamais la fraternité des commencements ?

> « Elle vient d'une île qui avait voulu construire le paradis »

Dix ans plus tard, le père du bébé de mai marche vers Mazorra, l'asile d'aliénés. Il a donné sa vie au parti. Mais, un jour, il a douté, osé affirmer que la récolte de sucre n'atteindrait pas le chiffre mythique, le résultat tabou, 10 millions de tonnes. La révolution l'a sanctionné, délogé, cassé. Et maintenant il marche vers la porte de l'asile. Il secoue, secoue les grilles. Il veut entrer et hurle : *« Sortez-moi de là ! »* L'intérieur, l'extérieur, il a perdu tous ses repères. Dès que le malheur frappe, il n'est pire prison qu'une île.

Tout le roman, Dieu soit loué, n'est pas de cette même eau sinistre. Nous sommes sous les tropiques et dans les alizés. Le soleil brille, l'air vibre de tous les parfums et le sexe vit sa vie, somptueuse.

Avons-nous, dans nos livres, les mêmes rythmes érotiques qu'à Cuba ? La question mériterait enquête. Car dans la littérature de l'île une tradition s'installe qui veut qu'au huitième chapitre d'une œuvre les corps, trop longtemps sages, se libèrent et s'affolent. Lezama Lima, dans son *Paradiso*, avait montré l'exemple et les aventures d'un jeune héros macrogénital hantent encore la mémoire des amateurs. Zoé Valdés ne rate pas son rendez-vous. Et l'amant qu'elle nous décrit, son inventivité, sa tendresse et sa résistance, lui seront beaucoup enviés. Si je peux me permettre un conseil : qu'elle ne le sorte qu'en laisse ! Les Françaises sont gourmandes. Avec une belle santé, malgré sa détresse, avec humour et cocasserie en dépit des difficultés, avec des nostalgies à la Perec (« Je me souviens ») et une gouaille à la Zazie, Zoé Valdés raconte le quotidien dans la dernière réserve du socialisme, cette sorte de parc à slogans de plus en plus décrépi. Une fois de plus, après Soljenitsyne et Kundera, un roman dénonce mieux que tous les essais : le simple récit des jours vaut tous les anathèmes.

Je reviens moi-même de Cuba : le communisme y a laissé de beaux héritages, de vraies solidarités sociales, des enfants à l'école (même si les craies manquent) et des médecins partout (même si les pharmacies sont vides).... Le marché peu à peu s'installe. L'économie s'anime. Bref, contrairement aux idées reçues de ceux qui ne voyagent guère, la vie n'y est pas pire que dans la moitié du tiers-monde.

Pourquoi faut-il alors qu'un barbu assez pathétique, celui-là même que Paris vient de dorloter, garde en prison des opposants à une révolution déjà morte ?

Pourquoi faut-il qu'à ce dictateur des Etats-Unis imbéciles offrent, avec l'embargo, le plus efficace des alibis ?

Un jour, en poursuivant cette stratégie à la chinoise (ouvrir l'économie tout en gardant musclée la politique), Cuba passera du totalitarisme décadent au règne sans partage de la mafia. Merci, Fidel.

Erik Orsenna

★ Voir également le portrait de Zoé Valdés ainsi que de la poétesse Dulce Maria Loynaz et de la directrice du ballet de Cuba, Alicia Alonso, en page XII.

L'ÉDITION

■ Flammarion et les éditions du Cerf s'associent. Le groupe Flammarion et les éditions du Cerf viennent de signer un accord pour publier conjointement des ouvrages religieux. Le premier d'entre eux, l'encyclique *Evangelium Vitae* (*L'Evangile de la vie*) du pape Jean Paul II, tirée à *90 000 exemplaires, paraît* le 30 mars sous forme de coédition (cette encyclique devrait être publiée également par Mame-Plon, Le Centurion et Desclée de Brouwer). Par ailleurs, une série de livres de poche proposant des explications de textes religieux, et une collection de biographies de grands mystiques ou auteurs spirituels – inaugurée par une *Sainte Thérèse de Lisieux*, de Jean Chalon – devraient sortir dans le courant de 1996.

■ Lancement des éditions Textuel. Après une expérience de coéditeur, les éditions Textuel, dirigées par Marianne Théry et Luce Pénot, lancent, leurs propres ouvrages. Ceux-ci entendent *« s'intéresser à l'histoire, la politique, l'art et les faits de société sous un angle quotidien et proche »*. Trois titres sont annoncés pour avril et mai : *An 1000, an 2000, sur la trace de nos peurs*, de Georges Duby, *Les filles, on n'attend plus que vous !*, d'Elisabeth Weissman – ou la politique racontée par celles qui la font, avec des témoignages de Martine Aubry à Simone Veil –, et *Recomposer une famille : des rôles et des sentiments*, sous la direction d'Irène Théry. Ce titre est le premier d'une collection « Le penser-vivre », dirigée par Marc Augé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui se propose d'*« aider à comprendre les phénomènes qui affectent, au jour le jour, nos existences de personnes et de citoyens »*. (Textuel, 7, rue Lacuée, 75012 Paris. Tél. : (1) 49-28-56-85).

■ Prix littéraires. Prix du meilleur livre étranger à *L'Enfant loué*, de Joan Brady (Plon) ; prix Jean-Freustié à François Cérésa pour *La Femme aux cheveux rouges* (Julliard) ; prix Cazes-Brasserie Lipp à Jean Marin pour ses mémoires, *Petit bois pour un grand feu* (Fayard) ; prix littéraire Charles-Brisset de l'Association française de psychiatrie à Jim Grimsley pour *Les Oiseaux de l'hiver* (Métailié) ; prix Richelieu à Joseph Bergin pour sa biographie, *L'Ascension de Richelieu* (Payot) ; prix du livre RFO à Nelly Schmidt pour sa biographie *Victor Schœlcher* (Fayard) ; prix de l'essai Charles-Veillon à l'essai de Dzevad Karahasan *Un déménagement* (Calmann-Lévy) ; Prix franco-européen à Olivier Poivre d'Arvor pour *Les Petites Antilles de Prague* (J.-C. Lattès) ; prix du Palais littéraire à Alexandre Najjar pour *Comme un aigle en dérive* (Publisud) ; prix Rachid-Mimouni – nouvellement créé et attribué lors du 1er Salon « Livres du Sud » de Villeneuve-sur-Lot – à Juan Goytisolo pour l'ensemble de son œuvre ; prix Grand Atlas Maroc à Driss Chraïbi pour *L'Homme du livre* (éd. Eddif) ; prix Méditerranée à André Chouraqui pour *Moïse* (Le Rocher) et prix Méditerranée des jeunes à Dominique Bona pour *Gala* (Flammarion).

■ Un guide de l'écrivain. Conçu par la rédaction du magazine *Lire*, avec Jean-Luc Delblat, le *Guide « Lire » de l'écrivain* tente de répondre aux questions des auteurs qui cherchent une maison d'édition, veulent savoir comment présenter un manuscrit ou quel type de contrat accepter. Ce recueil pratique recense 250 maisons d'édition, 250 prix littéraires, 200 médias et revues, 500 aides à l'écriture et une quarantaine de manifestations littéraires (*Guide « Lire » de l'écrivain*, de Jean-Luc Delblat, éd. SPES, 290 p., 125 F).

■ Naissance des éditions Nykta. Créées à l'initiative de quelques auteurs qui s'étaient vu refuser leurs manuscrits, les éditions Nykta se lancent dans une aventure hasardeuse et informelle destinée à *« faire connaître les écrivains délaissés par les grandes maisons »* : irrégularité du rythme des publications, absence de programme préétabli, diffusion et distribution artisanales. Une étiquette cependant : *« découvreurs de nouveaux talents »*. A l'enseigne de cette auberge espagnole, trois titres sont publiés sous forme de souscription : *C'est toujours aux carottes que j'enlève mon chapeau* de Francine Dortel, *Les Tam-tams d'Eglantine* de Jean-Claude Poignant et un recueil de nouvelles de Marie-Odile Raso (éditions Nykta, 20, rue de la Résistance, 89300 Chamvres. Tél. : 86-51-52-83).

Les dagues et l'encensoir

De nombreuses rééditions saluent en France le centième anniversaire d'Ernst Jünger

Le vieil homme peut être satisfait, lui qui confiait il y a deux ans que son vœu le plus cher était d'atteindre cette date fatidique du 29 mars 1995 *(voir l'entretien dans « Le Monde des Livres » du 7 mai 1993)*. Ils sont peu nombreux les survivants de cet autre siècle. Ernst Jünger est même le seul à pouvoir encore arborer la Médaille pour le mérite, la plus haute distinction militaire prussienne décernée pour faits exceptionnels de bravoure. Il n'en reste qu'un, et il est celui-là.

Le personnage ne se retrouve pas pour autant seul survivant dans un monde qui ne serait plus le sien. Les cérémonies organisées autour de son centième anniversaire prouvent largement le contraire. Les éditeurs, tant en Allemagne qu'en France, ont mis les bouchées doubles pour marquer l'événement à leur manière. Jünger est toujours actuel, n'en déplaise à Peter Handke, qui se demandait déjà voici vingt ans combien de temps encore on allait nous *« servir cet auteur »*. Ernst Jünger ne se démode pas. Peut-être parce que ce Don Quichotte a su raviver et représenter à lui seul tous les grands courants de la littérature allemande, de l'humanisme au romantisme en passant par le mysticisme, le symbolisme et l'expressionnisme. Le germaniste Helmut Lethen résume ce mélange d'attitudes dans une formule malicieuse : *« Il voulait réunir en une seule personne John Wayne, Clausewitz et Rimbaud. »*

POLÉMIQUE

Il ne faut pas, pourtant, se laisser assourdir par les trompettes du jubilé. Derrière la fumée de l'encensoir, on voit briller l'éclat des dagues. Interdit de publication jusqu'en 1949, l'ancien officier a dû ensuite essuyer un feu nourri à la publication de chacun de ses nouveaux livres. Ce n'est pas tant son œuvre qui porte à contestation mais plutôt sa vie.

On n'a cessé, en effet, de discuter et de polémiquer pour mesurer le degré d'implication de l'écrivain dans la dictature national-socialiste *(voir l'article de Lucas Delattre dans « Le Monde » du 30 mars)*. Hostile à la République de Weimar, partisan de la droite révolutionnaire, il fut aussi un virulent opposant à Goebbels. Il n'a jamais porté dans son cœur un Hitler auquel il reprochait d'avoir sacrifié l'armée allemande et qu'il n'aurait pas été mécontent de voir éliminé dans un attentat. Mais on a aussi retrouvé des documents qui font tache dans une biographie. Ainsi, le *Spiegel* du 20 mars rappelle cette déclaration de 1930 : *« Pour le juif, même la plus infime chimère de pouvoir être allemand en Allemagne est irréalisable. »*

Jünger, pourtant, n'a pas longtemps hurlé avec les loups : il a eu l'intelligence de préférer l'abstraction à la propagande, la pensée à l'action. Moins à l'aise dans le genre romanesque – malgré les réussites de *Sur les falaises de marbre* et *Visite à Godenholm* –, que dans l'essai, la réflexion à la manière de Nietzsche et de Schopenhauer, il a peaufiné une image de penseur, de rebelle, de marginal aristocratique, de moraliste se dérobant aux sollicitations trop directes du temps : *« La bataille n'est que pour les parvis »*, écrit-il dans *Graffiti*, recueil de réflexions et d'aphorismes. Peu à peu, il s'est retiré dans la contemplation et l'observation de l'infiniment petit et de l'infiniment grand : *« La plus petite fleur pousse ses racines jusque dans l'infini… La modestie de l'apparence n'est qu'un voile tiré. »* (*Le Traité du sablier*.) C'est bien ce penchant pour une métaphysique qui ne dirait pas son nom qui fascine aujourd'hui, et s'il s'est beaucoup intéressé à la technique, c'est dans son rapport mythique avec l'Être ; le travailleur n'est pas l'ouvrier, il est l'*homo technicus* qui succède aux anciens ordres : le guerrier, le prêtre et le paysan.

Jünger n'a pas son pareil pour brasser les époques, les dieux et les titans, le temps et l'espace, maniant le glaive d'Alexandre avec une habileté virtuose. Car l'homme a du style – très bien servi en français par d'excellents traducteurs – et il faut une bonne dose de mauvaise foi pour déclarer que Ernst Jünger n'a jamais su écrire, comme l'a prétendu dernièrement un article du journal *Die Zeit*. A vrai dire, l'aura de Jünger est sans doute plus considérable en France qu'en Allemagne. L'attrait de la profondeur allemande, disent ceux qui, justement, le jugent superficiel !

SAGESSE

Dès 1960 en tout cas, Jünger fut l'un de ceux qui favorisèrent le rapprochement de chaque côté du Rhin, dédiant la réédition d'*Orages d'acier « aux combattants français de la première guerre mondiale »*. Il s'est résolument placé au-dessus de la mêlée. Et on aimerait aujourd'hui avoir une part de sa sagesse affichée, une petite place à côté de ce guetteur habitué aux chasses subtiles et qui, depuis un lustre, oppose à la déstabilisation universelle la pondération restauratrice d'une pensée elliptique, oraculaire.

Pierre Deshusses

★ Viennent d'être réédités chez Christian Bourgois : dans une traduction de Henri Plard, *Orages d'acier* (476 p., 140 F), *Le Traité du rebelle* (171 p., 70 F), *Le Nœud gordien* (155 p., 70 F), *Le Traité du sablier* (199 p., 70 F), *Graffiti/Frontalières* (313 p., 120 F) et *Visite à Godenholm* (152 p., 80 F) ; dans une traduction de François Poncet, *Les Nombres et les Dieux* (191 p., 100 F) et *Sens et Signification* (80 p., 70 F).

A paraître, en juin, chez le même éditeur : *Jardins et Routes* ; *Journal I et II* ; *Le Problème d'Aladin* ; *Une dangereuse rencontre* ; *Les Ciseaux*.

D'autre part, Gallimard édite, dans sa collection « Du monde entier », la version initiale du *Cœur aventureux*, paru en Allemagne en 1929 (traduction de Julien Hervier, 203 p., 100 F). Sous ce titre, on ne connaissait en français qu'une version profondément remaniée par l'auteur en 1938 et traduite – par Henri Thomas – en 1942.

DROIT DE CITER

« Une autre fois, j'allai au théâtre et j'y fus si familièrement traité par la dame du vestiaire que j'eus l'impression d'être son mari. Si j'avais été sincère, j'aurais dû dès lors prendre en charge cette femme que pourtant je ne connaissais pas. Sa manière d'être me liait à elle. Embrasé comme une bûche, je descendis la rampe et examinai les pieds de ma voisine. On laisse passer sans en profiter d'innombrables occasions de lier connaissance, d'établir un rapport entre soi et autrui, de partager gaieté et vision des choses. »

ROBERT WALSER, extrait de « La Rose » (1925), traduit de l'allemand par Bernard Lortholary (Gallimard, « l'Étrangère »)

CORRESPONDANCE

Sur « La Fronde » d'Orest Ranum

Dans « Le Monde des livres » du vendredi 17 mars, Christian Jouhaud a rendu compte de l'ouvrage de l'historien Orest Ranum, La Fronde. *A la suite de cet article, nous avons reçu la lettre qui suit, à laquelle Christian Jouhaud, maintenant les termes de son compte-rendu, n'a pas souhaité répondre à son tour.*

« Je tiens à remercier Christian Jouhaud pour la précision sur la provenance parisienne du *Manifeste des Bourdelois*. Le prince de Condé était à la tête de l'Ormée, et reconnu comme tel ; il y avait des Bordelais à son service à Paris, parfaitement au courant des conditions politiques et sociales dans la capitale de la Guyenne.

» En ce qui concerne le pouvoir de l'opinion au cours de la Fronde, les analyses faites par Hubert Carrier dans son ouvrage magistral sur *Les Mazarinades. La conquête de l'opinion* (Genève, Droz, 1989) ne sont-elles pas confirmées par le beau travail d'Hélène Merlin, *Public et littérature en France au XVIIe siècle* ? Voyez le compte-rendu par Roger Chartier dans *Le Monde* du 17 mars.

» Une révolution n'a évidemment pas les mêmes caractéristiques tout au long de l'histoire. Celle de 1648-1649 à Paris, menée par les officiers du roi et les Cours souveraines au nom du *« Soulagement du Peuple »*, a ses propres caractéristiques, et, pour celles et ceux qui l'ont vécue, elle a marqué une politisation exceptionnelle et profonde. Cette politisation, cette pulsion révolutionnaire et politique, par son image et son verbe, a sa part dans le démantèlement du pouvoir monarchique des années 1760-1780 (Voyez Le Paige, *Histoire du Parlement pendant la Fronde*).

» Quant aux fautes matérielles relevées par Christian Jouhaud dans l'édition française de *La Fronde*, il sait très bien, comme auteur, qu'elles sont inadmissibles et inévitables. Mon traducteur, mon réviseur, mon éditeur avaient été scrupuleusement attentifs : il restait donc quelques grains de cuscute qui ne valaient pas une dispute. »

Orest Ranum

États-Unis : Hannah Arendt intime

C'est un nouveau regard sur la personnalité d'Hannah Arendt que permet la première édition intégrale de sa correspondance avec la romancière américaine *Mary McCarthy*, publiée ces dernières semaines sous le titre *Between Friends : The Correspondence of Hannah Arendt and Mary McCarthy, 1949-1975* (Harcourt Brace). Hannah Arendt, de quelques années plus âgée que l'auteur du *Groupe* – elle est née en 1906, sa correspondante en 1912 –, estime que Mary McCarthy est une de ses rares lectrices à avoir compris certains de ses livres les plus controversés, comme son *Eichmann à Jérusalem* qu'elle avoue avoir écrit *« dans un curieux état d'euphorie »*. Les deux femmes commentent l'actualité de leur temps : Hannah Arendt se montre perspicace sur l'issue des événements de mai 1968 en France, et plus sensible qu'on ne le croirait aux épreuves d'Israël à la même époque. L'ancienne maîtresse et disciple d'Heidegger apparaît moins péremptoire et moins cassante qu'à l'accoutumée. Cependant, elle conserve, jusque dans l'intimité, la dent dure pour les intellectuels de son temps, notamment les Français des années 50 et 60, à l'exception d'Albert Camus pour lequel elle éprouve une affinité profonde : *« jamais un intellectuel français ne démissionne sur une question de principe*, affirme-t-elle, *à moins de s'associer à une autre clique. »* Sartre, Simone de Beauvoir, Jean Daniel sont la cible de son ironie, tout comme Vladimir Nabokov (*« Il y a quelque chose de vulgaire dans son raffinement »*) ou le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *The New Yorker* dans les années 50, Shawn, *« un autodidacte qui s'imagine que tout le monde est comme lui (…) impatient d'être bourré d'information »*. Au-delà de ces pointes, Hannah Arendt se livre également, dans cet échange épistolaire, à un commentaire de sa propre œuvre philosophique.

■ MRS PARKER FAIT ÉCOLE Dernier chic new-yorkais : les salons littéraires dans la lignée de Dorothy Parker et de la célèbre table ronde de L'Algonquin connaissent une nouvelle vogue. Il en existe une quinzaine, la plupart créés à l'initiative de journalistes. Les « salonistes » font de l'esprit, échangent leurs cartes de visite professionnelles ou privées, lisent leurs œuvres à haute voix, critiquent, s'amusent… Rien de bien brillant, ni de bien méchant. Loin donc de Mrs Parker et de son cercle d'habitués.

■ *ESPAGNE : LA CIBLE NORD-AMÉRICAINE* La communauté hispanisante des États-Unis représente plus de vingt-cinq millions de personnes, un marché extrêmement intéressant pour les éditeurs espagnols et, en particulier, Alfaguara, Planeta et Plaza y Janés. Planeta a conclu un accord de distribution avec Ballantine, du groupe Random House, pour une cinquantaine de titres d'auteurs espagnols ou hispano-américains et des traductions en espagnol d'auteurs à succès comme John Grisham ou Michael Crichton. Plaza y Janés a déjà son propre réseau de distribution dans l'Etat de New York, en Floride, au Texas et en Californie. Parallèlement, la chaîne de librairies Barnes & Noble offre à ses lecteurs un rayon espagnol. Pour le moment, une collection en espagnol a été lancée conjointement par Alfaguara et Vintage (une autre filiale de Random House). C'est grâce au livre de la romancière mexicaine Laura Esquivel, *Como agua para chocolate* (qui a donné lieu au film *Les Epices de la passion*), que le mouvement a été lancé, car il s'en est vendu aux Etats-Unis 1 million d'exemplaires en langue anglaise et 70 000 en castillan.

■ GRANDE-BRETAGNE C'est le rédacteur en chef de *The Independant on Sunday*, Ian Jack, qui prend la tête de la revue littéraire *Granta*. Sous l'impulsion d'un jeune étudiant américain, Bill Buford, *Granta* était devenue, à partir des années 80, une des principales revues littéraires internationales. Elle compte aujourd'hui plus de cent mille lecteurs. Le départ de Bill Buford pour *The New Yorker* a fait couler beaucoup d'encre et la relève ne va pas être facile à assurer, ne serait-ce que parce que *Granta* s'essouffle un peu et vit de ses grands *« coups »* passés.

■ RUSSIE La trilogie lyrique d'Alexandre Alexandrovitch Blok (1880-1921), *composée de 1898 à 1916, vient enfin de paraître* telle que le poète l'avait conçue. Dans sa collection « 1000 ans de littérature russe », l'éditeur pétersbourgeois Severo-Zapad rend ainsi hommage au principal représentant du symbolisme russe. Après deux éditions de l'œuvre inachevée, la trilogie lyrique n'avait été publiée qu'une *fois dans son intégrité, en 1916. Depuis cette date*, les poèmes étaient disséminés dans des *« morceaux choisis »*. De *La Belle Dame* à *L'Inconnue* puis au *Monde terrible*, les trois tomes retracent la vie et l'évolution littéraire d'Alexandre Blok, du romantisme au tragique.

BULLETINS, COLLOQUES ET SOCIÉTÉS

■ KOSTAS AXELOS ET LA QUESTION DU MONDE. Un colloque *sur ce thème, organisé* par le Collège international de philosophie, avec la collaboration de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine, se tiendra vendredi 7 et samedi 8 avril. Vendredi, de 9 h 30 à 13 heures (à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm 75005 Paris) ; vendredi après-midi, à partir de 14 h 30, et samedi matin à 9 h 30 (à l'amphithéâtre Stourdzé au carré des sciences, 1, rue Descartes, 75005 Paris). Dans le cadre de ce colloque, Kostas Axelos prononcera une conférence vendredi à 20 h 30, amphithéâtre Stourdzé.

■ UN COLLOQUE « IMAGES DE LA MALADIE : 1790-1990 », organisé par la Villa Gillet de Lyon se tiendra mercredi 5 et jeudi 6 avril au Musée d'art moderne de Saint-Étienne (Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. (16) 78-27-02-48).

■ L'ÉCRIVAIN, POÈTE ET CRITIQUE JEAN CASSOU, mort en 1986, est au centre d'une exposition organisée par la Bibliothèque nationale de France – à l'occasion du legs de ses archives – qui se tient à la Galerie Mansart jusqu'au 18 juin. Deux conférences accompagnent cette manifestation : « Jean Cassou, un homme libre en politique », par Nicole Racine, mercredi 5 avril à 18 heures et « Jean Cassou, un musée imaginé », par Pierre Georgel, mercredi 12 avril à 18 heures. Un livre de référence accompagne l'exposition (Bibliothèque nationale de France, Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, 75002 Paris).

■ LES AMIS DU ROI DES AULNES organisent des rencontres avec Milo Dor (jeudi 6 avril, à 18 h 30) et Christoph Hein (jeudi 18 mai, à la même heure), dans le cadre de leurs rendez-vous mensuels autour des lettres allemandes, à la Maison des écrivains (hôtel d'Avéjean, 53, rue de Verneuil, Rens. au (1) 48-06-79-05).

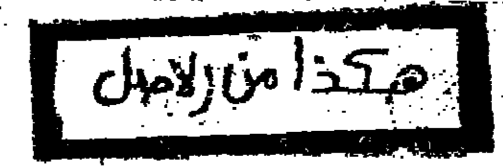
■ « LA MÉTAPHYSIQUE FACE AUX SCIENCES COGNITIVES », tel sera le thème du débat qui réunira, lundi 3 avril à 18 h 30, Roberto Casati, Alain de Libéra, Claudine Tiercelin et Frédéric Nef dans le cadre des « Revues parlées » du Centre Pompidou, petite salle, premier sous-sol.

■ « DÉSIR D'APHORISMES ». Un colloque international consacré à l'aphorisme poétique se tiendra jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 avril à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, dans le cadre du Centre de recherches en littératures modernes et contemporaines (Rens. : Christian Moncelet, CRLMC, faculté des lettres, 29, bd Gergovia, 63000 Clermont-Ferrand).

■ « ADEN ADEN. LA MAISON D'ARTHUR RIMBAUD ». Une exposition, conçue par José-Marie Bel, consacrée à la vie de Rimbaud au Yémen se tient jusqu'au 24 avril à la Maison de la poésie (terrasse du Forum des Halles, 101, rue de Rambuteau, 75001 Paris, tél. (1) 42-36-27-53).

■ « ANIMATION ET BIBLIOTHÈQUE : HASARDS ET NÉCESSITÉ ? ». Un colloque sur ce thème organisé par la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou se tiendra lundi 3 et mardi 4 avril, dans la grande salle, au premier sous-sol (Rens. : Francine Figuière, BPI, 19, rue Beaubourg, 75197 Paris Cedex 04, tél. (1) 44-78-45-08).

RECTIFICATIF
Mémorial glacé
Dans l'article de Nicolas Weill sur le livre de Calel Perechodnik *Suis-je un meurtrier ?* (« Le Monde des livres » du 24 mars 1995), nous avons omis d'indiquer le nom de l'éditeur. Il s'agit des éditions Liana Lévi.



Temps immobile

A travers la saga d'une famille fissurée par les deuils, Jocelyne François se penche sur son passé

LA FEMME SANS TOMBE
de Jocelyne François.
Mercure de France, 170 p., 110 F.

En 1980, Jocelyne François obtint le prix Femina pour son roman *Joue-nous « Espana »*. La même année *Le Jardin d'acclimation* d'Yves Navarre fut couronné par le prix Goncourt. Tous les deux avaient écrit le roman de leur vie « différente », avec âpreté pour Navarre, avec une tendre et sereine lucidité pour celle qui avait publié précédemment *Les Amantes*, où se conjuguait l'amour au féminin. Jocelyne François n'écartait pas les pesanteurs d'une société enfermée dans ses interdits, mais elle exaltait la liberté de choix de ce que l'on nomme, si lourdement, l'orientation sexuelle. Jocelyne François n'avait pas perdu le nord. Mariée, mère de trois enfants, elle ne s'aventurait pas dans la tragédie. Ni combat, ni solution de rechange : sans jamais cacher ses désirs, elle disait avoir simplement trouvé l'amour avec une femme, au plus profond d'une communion épanouie.

Jocelyne François écrit dans le silence. Des poèmes, des essais, son *Journal*. *La Femme sans tombe* est son cinquième roman. Sous les noms de Mathilde et d'Anne on retrouve le couple de femmes de ses romans antérieurs. La vie s'est écoulée, les enfants ont eu des enfants, la famille s'est fissurée dans le deuil. Au coeur ardent de son dernier roman veillent, en filigrane, les « amantes », mais l'écrivain veut raconter les autres, suivre les traces laissées par les personnes aimées, débusquer les péripéties de la tendresse, le vertige de la souffrance. *La Femme sans tombe* est un roman capital, celui, brûlant, qu'on redoute d'écrire. Jocelyne François a accepté de regarder l'envers du paysage.

Mathilde et Charles Dieudonné viennent d'assister aux funérailles de Marthe Dieudonné, qui a légué son corps à la science. Mais cette femme qui fut leur mère est morte depuis longtemps. Enterrée dans sa folie, sans mémoire, elle a fini ses jours recluse dans une maison spécialisée, le fil des émotions et des souvenirs s'était coupé. Des apprenties parques l'avaient mutilée des bienfaits illusoires qu'elle avait quémandés à grands cris. Son cadavre sera plus tard incinéré. C'est « la femme sans tombe », qui n'a pas appris à mourir parce qu'elle n'a pas su apprendre à vivre, réveillée trop tard après le décès de son mari, Sébastien, un homme sans audace, aveuglé par les misérables tabous de son époque. Marthe s'est absentée faute d'être regardée.

> *« Ces choses sont écrites du point de vue de l'ange »*

Charles et Mathilde ont cinquante ans et des poussières, de ces poussières qui pèsent parce qu'elles ont le goût des cendres. La mort ressuscite la femme oubliée qui fut désirable et bruissante d'attentes. Associée à la mort du père – survenue brusquement alors qu'ils étaient trop jeunes pour en mesurer la blessure –, la disparition en deux temps de la mère marque le frère et la soeur au fer noir du crépuscule. Mathilde, peintre, vit avec Anne, écrivain. Charles est marié, a trois grands enfants. Le dernier, Guillaume, Narcisse ébloui avant que d'être éclos, a refusé lui aussi la réalité et s'est noyé dans la folie, « une descente qui leur demeure opaque ».

Le roman de Jocelyne François est grave, surprenant de vérité. Magnifiquement nu. Il raconte les vies de trois générations de la petite bourgeoisie française qui, après avoir traversé les années 1939-1945, a cru retrouver intact le socle de certitudes qui lui tenait lieu de liberté : argent honnêtement gagné, dogmes catholiques, suprématie des diplômes et ambition sociale de bon aloi. Fondations qui s'effritent, idéal que Charles lui-même a cru perpétuer en toute impunité.

La Femme sans tombe est un roman autobiographique. Pour affronter ces événements intimes, longtemps indicibles, Jocelyne François a réparti la douleur sur plusieurs personnages. Mathilde et Anne auraient-elles échangé leur rôle ? *« Ces choses sont écrites du point de vue de l'ange »*, nous prévient l'auteur...

Ce roman est d'abord (avec un art consommé de la structure en abyme) la saga d'une famille plusieurs fois violentée par des morts imprévisibles : histoire de Marthe et de ses soeurs, histoire du couple Marthe-Sébastien, histoire de Mathilde et de son frère Charles (deux voix alternées, parfois pudiquement fondues en un duo déchirant). Il ne s'arrête pas à la chronique poignante de destins mis en perspective vers une improbable survie. En résonance absolue avec ce récit de surface, l'écrivain – le poète dont on connaît l'oeuvre exigeante – a écrit un livre souterrain sur un thème éternel et redoutable : la mémoire aux abords de la mort, ce qu'il nous reste du passé quand, de très loin, les gens aimés nous font signe. *La Femme sans tombe* est le roman du temps immobile. Les eaux immuables du Styx ne se souviennent que de fugaces instants, solidifiés à outrance. Un thème déjà partiellement abordé dans un très beau récit : *Le Sel*. Au-delà d'une quête fébrile, il y a l'art et les révélations de l'amour et de la volupté : *« C'est là que Mathilde et Anne reprirent le cours de leur vie, revinrent au cœur du sujet. Les enfants suivirent. Il arrive à Mathilde de fermer les yeux tant le sentiment de gratitude envers la vie l'envahit et la submerge. Que deux volontés s'accordent à ce point est un fait confondant. Tout le reste coule de source. »*

LOUIS MONIER

Jocelyne François, des « Bonheurs » au crépuscule

Sur l'écriture de Jocelyne François, on est toujours éloquent. Elle nous simplifie la tâche, donnant à chaque nouveau livre la quintessence d'un art parfaitement maîtrisé. On évoque la transparence, la pureté, bref la perfection de la phrase. Mais souligne-t-on assez que ce travail occulte, dont nous ne contemplons que la fluidité visible, n'est pas gratuit ? La romancière ne vise pas un esthétisme sans racines. Jocelyne François écrit sur la nécessité de ne pas se détacher des joies essentielles et croit aux vertus de la fiction qui combat le délabrement. Il faut un talent immense pour ne pas être pédant ni amidonné quand on explore de si grands espaces. Jocelyne François décrit le désespoir, sans amertume, sans ressentiment, avec une discrète allégresse qui suggère que la lumière peut s'infiltrer au plus profond de la désolation. Sa phrase – il faut bien qu'il y ait un secret – est ouverte à notre angoisse, suffisamment simple et discrète pour qu'elle s'y dilue, accueillante comme un refuge qui absorbe notre solitude, pleine de silence où le lecteur se repose, écoute, entend.

Ce que nous dit Jocelyne François a la puissance du poème. La vie est sans projet, hormis celui qu'on invente. L'amour – tel que le veut l'écrivain – est attention infinie, dialogue sans cesse repris, printemps en perpétuelle métamorphose. Les hivers eux-mêmes (la mère meurt par un temps clair de Noël) sont des traversées de la lassitude dont il ne faut pas trop vite se lasser. Le corps, bien sûr, exulte entre les orages (Mathilde a jadis chanté dans le même cabaret que Brel). La double mort de Marthe Dieudonné, victime de désirs déçus, de rêves inutiles, et prisonnière d'une société gonflée de faims insatiables, laisse un cruel message : ne perdons pas une miette de notre court voyage. Pleine solitude ou couple sans cesse cimenté de tendresse fraîche, acceptons *« le courant de vie qui nous prend en lui et nous dispense de toute autre action que de le sentir »*. Tel est le travail de l'écrivain. Tel est le miracle de ce très beau roman qui, entièrement occupé par la mort, nous réconcilie avec la vie. Le premier livre de Jocelyne François n'a-t-il pas pour titre *Les Bonheurs* ?

Hugo Marsan

★ **Les livres de Jocelyne François sont publiés au Mercure de France. *Joue-nous « Espana »* figure dans la collection « Folio ».**

Delay en errances

Le cheminement d'un écrivain en lutte contre les forces néfastes du temps

PASSAGE DES SINGES
de Claude Delay.
Ed. des Femmes, 137 p., 70 F.

Le passage des Singes existe à Paris. Il termine la rue des Rosiers, dans le Marais. La narratrice ne l'avait pas remarqué alors qu'elle était familière de cette rue où se trouvait naguère un célèbre hammam. Le nom était trop beau pour qu'un écrivain, psychanalyste de surcroît, ne s'y attarde pas (1). *« Cette appellation, telle une apparition, m'a fait comprendre que je m'engageais, j'arrivais. Par un de ces hasards qui signent le sens de notre vie, je pénétrais dans l'ère des singes où nos choix, nos désir rapatrient la jungle commune, trait pour trait, dans le temps programmé qui reste à vivre. »* Les singes, intermédiaires entre l'humain et l'animal, ou rappel de l'animal en l'homme, sont donc les divinités qui protègent le curieux récit poétique que publie Claude Delay.

Ce n'est pas un roman, ce n'est pas tout à fait un journal intime. L'ouvrage appartient à un genre qui a été largement exploité par Violette Leduc, à laquelle la romancière se réfère et qui sert, au fond, de modèle ou de guide dans l'errance intérieure et extérieure. Car de quoi nous parle Claude Delay ? D'elle, bien sûr, à un âge difficile, c'est-à-dire à un âge où c'est souvent d'âge que l'on parle, de vieillissement, de solitude, de beauté nostalgique, de désirs, d'angoisse, d'insomnies. Elle en parle avec crudité, violence, agressivité : *« Sainte Agressivité... Je vais lui inventer une niche, que dis-je, une chapelle. Moi, ma chapelle ne gît pas à la banque, elle vit entre mes côtes. »*

REGARD INTENSE

Et pourtant, le regard que l'écrivain pose sur le monde qui l'entoure, sur les lieux publics qu'elle fréquente (bains publics admirablement décrits, grands magasins, cafés, hôpitaux, dispensaires, rues) et sur elle-même est surtout intense et passionné. Les conversations de bar, les altercations avec les passants, les flâneries, les échanges de propos médicaux ne sont jamais anodins. Attentive aux formules inattendues, aux innombrables signaux poétiques de la vie, Claude Delay s'invente, sans le savoir ni le clamer, une force lorsqu'elle frôle la détresse. Des bennes à ordures la réveillent le matin ? *« Mes frères les boueux »*, dit-elle. Considère-t-elle ses tranquillisants ? *« Ce sont les bijoux des pauvresses »*, commente-t-elle, ou encore *« la pharmacopâtée »*.

Il n'y a rien de quotidien, rien de trivial dans la vie racontée par Claude Delay. Portant aux autres un intérêt apparemment cruel, en se plongeant dans l'existence commune, elle entre au plus profond de sa vie intime. Elle ne livre pourtant que de rares éléments autobiographiques, sinon, d'entrée, la mort de son père, une opération chirurgicale, le regret de n'avoir pu, pour des raisons physiques, être danseuse. Deux chiens-loups femelles – l'une morte et déjà lointaine, l'autre au bord de la mort – sont les cerbères bienveillants et inquiétants de ce cheminement, de cette lutte contre les forces néfastes du temps.

René de Ceccatty

(1) Un autre écrivain, Jean-François Vilar, a publié un roman au titre homonyme en 1984, aux Presses de la Renaissance.

Découverte sensuelle

Rachid O. raconte son enfance, ses premiers émois, ses premiers élans de cœur et de corps en un récit brut, franc et tactile

L'ENFANT ÉBLOUI
de Rachid O.
Gallimard, coll. « L'infini »
140 p., 78 F.

Tout est d'une évidence jubilatoire dans cette suite de récits qui sont autant d'étapes dans l'initiation de l'auteur au sexe, au plaisir et à l'amour. *« Rien ne me dérange »*, écrit d'ailleurs Rachid O. Il n'y a dans ce premier livre aucune culpabilité, pas la moindre tentation de justification moraliste, ou même la volonté de transgresser des interdits – à quoi bon d'ailleurs, puisque au Maroc *« un enfant fait ce qu'il veut jusqu'à l'âge de quinze ans »*. On n'aura donc droit à aucun méandre d'analyse psychologique épousé par une de ces phrases sinueuses qui donnent toujours l'impression de vouloir remonter jusqu'à la source d'une faute. Non, juste une écriture franche, brute, nette, qui, dénuée de la plus légère emphase qu'amène en général le besoin d'aveu ou de provocation, rappelle, par sa pureté parfois gauche, celle de Tony Duvert dans le *Journal d'un innocent*.

Ce qui compte dans le livre de Rachid O., c'est le physique, le toucher du monde, l'élan d'une sensualité précoce qui ne se dément jamais, s'affine simplement avec le temps. Que lui reste-t-il du hammam des femmes où il allait jusqu'à l'âge de six ans ? Un souvenir extrêmement lisse – celui du granit sur lequel il se laissait glisser sur le ventre d'un bout à l'autre de la salle de vapeur. Sa première perception du corps de la femme ? Un volume de chair très pâle qu'il pinçait parfois. Son approche de l'univers des hommes ? Une fête, grâce aux conversations des femmes qui parlaient d'eux en riant et dans le dos desquelles il se tenait en secret : c'était son feuilleton qu'il suivait émerveillé, au lieu d'aller regarder avec ses camarades *Sindbad et son perroquet* à la télévision. Sa première nuit hors de la maison familiale, à l'âge de sept ans ? Quelque chose de *« très sexuel »*, même s'il n'y a rien eu de plus que des attouchements, dans le lit d'une pièce toute dorée, entre un homme noir et Saloua, sa petite compagne de jeu. Son premier amour avec un adulte, son professeur ? Un baiser *« qui était du feu »* et le bonheur de la tenue entièrement blanche qu'il revêtait pour le rejoindre dans la nuit, avant l'école.

TENDRESSE INQUIÈTE

Et c'est tout naturellement que cela s'est passé ensuite « avec Antoine », dans la maison de Marrakech où il a vécu parmi les enfants du coopérant français, trop jeunes aussi pour *« être choqués par leurs relations »*. Simple panoplie de scènes de volupté, abrégé d'un épicurisme angélique ou aveugle, ce texte de Rachid O. ? Non, car au plaisir, dépourvu par ailleurs de toute arrogance, de toute volonté de captation, se mêle toujours une sorte de tendresse inquiète, parfois violente – quand il appréhende d'être exclu, rejeté – et surtout un besoin d'éblouissement, d'admiration, de reconnaissance, notamment à l'égard d'Antoine qui lui a appris le français si bien qu'il a l'impression que c'est devenu sa langue maternelle.

C'est avec le même naturel, la même simplicité, qu'il affirme dans l'avant-dernier récit : *« je suis musulman »*, avant d'évoquer la nuit de rêve et de liberté du ramadan quand il a lieu en été, le bien-être de ces soirs où les gens restent dehors extrêmement tard et sont plus gentils que d'habitude, *« hyperdélicats »*, attentionnés les uns aux autres. C'est avec une fierté ingénue qu'il écrit *« je ne cherche pas à imposer ma religion »* et dit qu'il a été choqué par le verset du Coran brodé sur la robe de Claudia Schiffer, en invitant, par cette discrète leçon de dignité, à ne pas être les voyeurs d'une autre culture. Etre musulman, dans son enfance, c'était *« être quelqu'un de bien »*. La meilleure image en était son père qui ne mentait pas, était bon, généreux, aidait les pauvres et ne s'est jamais opposé à quoi que ce fût, de toute son existence. Son père, auquel il consacre le dernier récit, le plus beau, l'a beaucoup aimé, et cette certitude d'une affection complice lui a sans doute permis de devenir un écrivain plein de joie et de rester, à vie, un enfant ébloui.

Jean-Noël Pancrazi

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'INTÉRIMAIRE, de Brigitte Lozerec'h
Publié en 1982, *L'Intérimaire*, de Brigitte Lozerec'h, donnait à entendre une voix nouvelle et insolite. Sa réédition nous fait découvrir ou mieux comprendre l'histoire d'une jeune femme solitaire, étrange et meurtrie. Sixième de dix enfants d'un couple somme toute banal, la narratrice raconte la honte d'un lourd secret, ses passions, ses amours coupables, la quête difficile d'une identité de compensation. C'est par le ton libre mais humble et l'authenticité profonde de la confession que ce roman de l'ordinaire des jours nous trouble et nous fascine, même si le lecteur d'aujourd'hui peut redouter de très rares passages un peu bavards (Fayard, 260 p., 120 F).

LE TÉMOIN IMAGINAIRE, d'Alain Ammar
Grand reporter sur TF 1, Alain Ammar publie son premier roman, une étrange histoire d'amour aux confins de la réalité et du mystère. Le narrateur est poursuivi par la mémoire d'une morte, Marie, et la réapparition de Gauthier, figure maléfique, double infernal du héros. Alain Ammar a écrit un récit habile où l'ambiguïté et le suspense se partagent une intrigue feutrée et romantique. *Le Témoin imaginaire* est un roman d'initiation, sous le signe d'une adolescence vivace (Spengler, 218 p., 90 F).

LE PLUS DUR RESTE A FAIRE, de Gilles Vidal
« Je ne fais aucun effort particulier question fringues », dit l'un des personnages – lui ? – de Gilles Vidal. Le romancier, de son côté, ne semble pas en faire beaucoup « question style », tant sa prose coule et fait paraître simple la complexité. Mais, comme disait Céline, le voyageur n'a pas à voir ce qui se passe dans la soute. De la sienne, Vidal tire toujours des bijoux, affinés avec soin. Amour, érotisme, joies ou douleurs, il saisit comme personne les riens du quotidien. Autant de textes courts qui en disent long et ne peuvent que séduire ceux qui aiment à la fois la vie et cet art qu'on appelle littérature (Le Castor astral, 45 p., 78 F).

LE DROMADAIRE DE BONAPARTE, de Tassadit Imache
Seuls les noyés n'ont *« plus honte à suivre le courant »*. Yasmine se veut la tête hors de l'eau, c'est-à-dire de son milieu familial, en banlieue. Aller à contre-courant, atteindre d'autres rivages, sans renier les siens. Pour but et moyen, la musique ; pour esquif, un violoncelle. Le sujet est beau, convaincant d'être traité sans artifice de situations ni de langage. Chez Tassadit Imache, simplicité rime avec efficacité (Actes Sud « Générations », 125 p., 85 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

QUELLE IMPORTANCE ?, de E. M. Forster
Quatre nouvelles de Forster, publiées à des dates différentes de sa longue vie et un jeu littéraire à quatre mains, dont l'écrivain anglais a écrit un épisode, composent ce recueil drôle, iconoclaste et singulièrement inconvenant. Un policier qui file le grand amour avec un vieux président de la République ébahi, un conservateur de musée circonspect face à une statue triomphante de vie, les retrouvailles pour le moins turbulentes d'un jeune officier et d'un camarade d'enfance : Edward Morgan Forster chante la joie de vivre, traque joyeusement le scandale et, pour notre plus savoureux plaisir, renverse d'un coup de plume étincelant d'humour les plus féroces tabous (traduit de l'anglais par Anouk Neuhoff, Christian Bourgois éd., 180 p., 90 F).

LA CHUTE DE NARCISSE, de Takis Théodoropoulos
Andréas Guionis est écrivain, il a quarante ans, l'heure des bilans dans un quotidien morne. Il parcourt la Grèce, mais l'intérêt majeur d'Andréas est l'écriture. Une existence inquiète dont il tente de traduire le malaise. Chryssa, belle New-Yorkaise d'origine grecque, photographe passionnée, vient arracher le narrateur aux tourments de cette vie sans espoir et le livrer aux sursauts d'événements accélérés. Andréas devient alors le héros d'un roman de passion et d'aventures, mais Narcisse finit toujours par se perdre dans son miroir (traduit du grec par Gilles Decorvet, Institut français d'Athènes/Actes Sud, 226 p., 118 F).

LE SEXE DES CERISES, de Jeanette Winterson
Très engagée dans le mouvement gay britannique, cette jeune romancière s'est amusée à laisser divaguer son imagination dans le Londres du XVII[e] siècle autour du personnage de la Femme aux chiens, une géante peu ragoûtante, et de son fils adoptif Jourdain. Le résultat est assez étrange, ni vraiment roman, ni vraiment conte, joliment écrit et traduit, mais difficile à suivre : on se laisse entraîner ou on reste au bord du chemin (traduit de l'anglais par Isabelle Delord-Philippe, Plon, coll. « Feux croisés », 186 p., 115 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LE SYMBOLISME TEL QU'EN LUI-MÊME, de Guy Michaud
Le Massacre poétique du symbolisme, de Guy Michaud, paru en 1947 et constamment réédité, reste une œuvre-clé pour comprendre l'ampleur et la diversité d'un mouvement qui a donné, à la fin du XIX[e] siècle, un *« frisson nouveau »*. Aujourd'hui épuisé, cet ouvrage reparaît sous un nouveau titre, en une version abrégée pour être accessible à un plus large public. Cette lecture passionnante est également nourrie de nombreuses études parues depuis l'édition originale (avec la collaboration de Bertrand Marchal et Alain Mercier, Nizet, 496 p., 250 F). Une autre étude, complémentaire, paraît dans le même temps : *La Création mythique à l'époque du symbolisme*, de François Gaubry (Nizet, 336 p., 230 F).

LE CORBEAU, d'Edgar Allan Poe, traduit par Mallarmé
L'actualité mallarméenne ne se dément pas. Après les ouvrages dont nous avons récemment rendu compte (« Le Monde des livres » du 3 mars), l'une des œuvres bibliophiliquement les plus cotées du poète – mué, pour la circonstance, en traducteur – reparaît dans une édition bilingue, conforme à l'édition originale illustrée par Manet. Mais cet ouvrage comporte aussi un intérêt majeur puisqu'il rassemble dans un dossier – réalisé par Michaël Pakenham – la correspondance inédite de l'éditeur, Richard Lesclide, tant avec l'artiste qu'avec le poète, ainsi que des commentaires de presse et diverses missives de Mallarmé se rapportant à cette édition de luxe qui ne fut ni simple ni heureuse (Séguier, 100 p., 180 F).

FEMMES D'ENCRIER, de Patricia Ferlin
Colette est célèbre, Rachilde et Gyp perdues de vue, Anna de Noailles en voie de l'être, Renée Vivien reléguée au seul scandale de ses amours saphiques, Marcelle Tinayre oubliée pour ne pas dire inconnue. Patricia Ferlin veut ressusciter ces écrivains sous le titre assez laid de *Femmes d'encrier* (on est femme d'encrier comme on est femme au foyer ; imagine-t-on un livre parallèle s'intitulant *Hommes d'encrier* ?). Heureux bien sûr de retrouver des femmes au destin passionnant, le lecteur n'aurait-il pas préféré une étude plus convaincante que ces vies rapidement romancées ? (Christian de Bartillat, 268 p., 120 F).

JEAN FOLLAIN, UN MONDE PEUPLÉ d'ATTENTE,
de Jean-Yves Debreuille
Jean Follain est un poète considérable et injustement négligé. Métaphysique à sa manière, préoccupée du monde réel et visible, sa poésie s'impose par sa simplicité – une simplicité extraordinairement concertée. A l'étude éclairante de Jean-Yves Dubreuille ont été ajoutées, outre des documents photographiques et des repères biobibliographiques, les quelques rares pages dans lesquelles Follain s'explique sur la poésie (Ed. Autres Temps, 97, avenue de la Gouffonne, 13009 Marseille, 214 p., 115 F).

Tourments bostoniens

Au travers d'une femme de la bonne société transformée par la passion, Susan Minot décrit le basculement d'un microcosme dans le XX[e] siècle

LA VIE SECRÈTE DE LILIAN ELIOT
(Folly)
de Susan Minot.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Alain Delahaye,
Gallimard, 295 p., 140 F.

Les mœurs des Bostoniens, leurs fantômes et leurs rêves, ont inspiré les romanciers américains de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci. Henry James, bien sûr, mais aussi William Howells, puis Upton Sinclair ont évoqué les grincements d'une société tiraillée entre la rigidité des vieilles conventions et l'attrait pour de nouvelles valeurs, de nouveaux appétits. C'est en héritière de cet intérêt mêlé de répulsion que Susan Minot semble avoir écrit *La Vie secrète de Lilian Eliot*. D'une écriture sèche, claire et cependant mystérieuse, son livre décrit l'imperceptible basculement d'un microcosme dans le XX[e] siècle. Derrière l'apparent classicisme de l'écriture, se dessinent des tempêtes individuelles qui ne peuvent éclore que dans la souffrance, faute de trouver une expression collective.


JACQUES SASSIER/GALLIMARD
Susan Minot, le contraire de l'immobilisme

Fine, blonde et réservée, Susan Minot parle d'un milieu social qu'elle a contemplé de loin, jadis, par l'intermédiaire de sa famille paternelle. *« Ma grand-mère et mon père ont vécu dans cette stricte société bostonienne qui m'a toujours révulsée »*, explique cette jeune femme de trente-huit ans, avant d'admettre que ce monde a peut-être laissé son empreinte sur elle. Une trace imperceptible, faite de retenue, de courtoisie, de demi-teintes. Un chromosome oublié, qui ne l'a pas empêchée d'échapper totalement à cette planète étroite pour humer l'air d'ailleurs.

Cet air de liberté, elle l'a respiré d'abondance auprès de ses parents, morts lorsqu'elle avait vingt et un ans et dont elle parle avec une incroyable tendresse. Auprès de ses frères et sœurs, aussi, la mouvante tribu qu'elle a peinte dans *Mouflets*, son précédent roman paru en France (1). Dans l'écriture, enfin, qu'elle travaille assidûment depuis l'âge de quatorze ans, accumulant derrière elle des pages et des pages de texte. Travailler, toujours et beaucoup, avec acharnement. Non seulement sur les mots, mais aussi à d'autres tâches plus ingrates : *« J'ai été serveuse pour financer ma participation à des ateliers d'écriture, lorsque j'ai voulu comparer ma production à celle des autres, affiner ma sensibilité. »*

Aujourd'hui installée à New York et dégagée de ce type de corvée, elle se dit encore *« sans repos »*, écrivant, voyageant d'un lieu à l'autre, composant le scénario d'un film de Bertolucci dont le tournage débutera en mai. Tout le contraire de l'immobilisme fatal, irrespirable qui pèse sur la vie de Lilian Eliot. Tour à tour happée par la passion, puis résignée, cette femme vit à la fois le passage d'une époque à l'autre et la succession de différents états intérieurs. Faisant usage d'un procédé romanesque classique, l'auteur enchâsse la petite histoire dans la grande par un système de renvois implicites.

La grande histoire, c'est le glissement des comportements, des espoirs et des représentations du monde provoqué par les secousses de la Grande Guerre. La petite, c'est le parcours de Lilian Eliot, jeune fille de la bonne société déchirée entre les contraintes imposées par son éducation et un amour irrégulier, ferment de désordre, de joies violentes et de chagrins ravageurs. D'emblée, Susan Minot suggère la pression de l'ordre social en mettant en évidence l'importance de l'étiquette, celle des traditions, celle de la classification : le bottin mondain, les arbres généalogiques sont des manières de mettre tout un monde en boîte, à l'abri des rayons trop aigus de la guerre ou du krach économique. Comme Gilbert, le mari dépressif de Lilian, les êtres vivent *« emprisonné[s] dans un aquarium »*.

L'héroïne se meut donc dans un univers où le temps semble s'être arrêté. L'écriture calme et détachée, froidement humoristique, se fait même la complice de cet immobilisme, décrivant à loisir des réceptions, des intérieurs guindés, des mets et des habitudes comme si elle collait aux règles immuables du groupe qu'elle reflète. Mais Lilian Eliot porte en elle la tempête, ne serait-ce que par son absence de compétence ou de goût pour une activité précise, en dehors d'*« un certain talent pour ressentir les choses »*. Tout comme la guerre rend *« ceux qui en étaient revenus différents de tous les autres »*, la passion la transforme profondément, beaucoup plus que ne pourrait le laisser croire sa vie monotone. Et si cette bourrasque ne l'emporte pas tout à fait, c'est parce que les êtres, comme les époques, ne sont pas faits d'un seul bloc, ne basculent pas d'un seul coup. Il faut un peu de temps, Susan Minot le sait bien, pour passer d'un siècle à celui qui le suit.

Raphaëlle Rérolle

(1) Gallimard, 1993.

Le rêve de l'absent

Sincérité, simplicité guident cette enquête d'une jeune femme sur son père disparu. Mais Mona Simpson manque de souffle...

L'OMBRE DU PÈRE
(The Lost Father)
de Mona Simpson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marianne Véron,
Calmann-Lévy, 513 p., 149 F.

Voici le récit d'une quête obsessionnelle : celle du père disparu, et donc celle des origines et de l'identité. Mona Simpson, une jeune romancière née de père syrien et de mère américaine, présente, dans ce deuxième roman, la suite de *N'importe où sauf ici* (1) qui retraçait la relation de haine et d'amour entre une mère et sa fille et qui connut un succès immédiat aux Etats-Unis.

« Nous demandons trop à ce monde », déclare Maryan Atassi, la protagoniste principale de *L'Ombre du père*. Ceux qui traversent l'existence, gardant en eux l'espoir mal défini d'une vie meilleure, risquent fort de s'apercevoir en fin de course qu'ils sont passés à côté de la réalité, avec les maigres chances de bonheur qu'elle comporte. Tel est le constat mélancolique sur lequel commence ce livre. De ceux qui, d'une manière fébrile, *« attendent quelque chose »*, Maryan dit qu'ils ont la foi ; des autres, qu'ils sont *« de ce monde »*. L'héroïne et sa mère appartiennent, de toute évidence, à la première catégorie. Leur cas est décrit en quelques mots : *« Nous croyions, ma mère et moi, en une vie complètement différente de celle que nous avions. Nous voulions de la lumière. Nous croyions au paradis. Nous pensions qu'un homme nous y conduirait... »* Cet homme – le mari regretté et attendu, le père absent qui abandonna sa fille alors qu'elle était enfant – alimente, par le mystère qui subsiste autour de sa disparition, rêves, désirs et constructions imaginaires. Si le mot foi est d'emblée utilisé, c'est que la recherche d'un personnage absent, dont dépendent la forme du monde et son explication, est un peu semblable à celle de Dieu. Maryan ne peut vivre tant qu'elle n'a pas retrouvé son père et son enquête, d'un détective privé à l'autre, la mène de pays en pays, des Etats-Unis jusqu'en Egypte d'où John Atassi est originaire.

« L'INFINI PREND FIN »

Rassurons le lecteur : Maryan Atassi finira par retrouver ce père tant désiré. Au bout de quatre cent cinquante pages, *« l'infini prend fin »*, c'est-à-dire qu'il est comblé par une simple forme humaine, dotée de qualités et de faiblesses et que n'auréolent plus ni rêves, ni espoirs, ni désirs : *« Il suffit de disparaître pour devenir le dieu de quelqu'un. Et peut-être suffit-il de réapparaître pour redevenir un simple mortel. »* Cet objectif atteint, il reste à *« chercher ailleurs »* : les questions demeurent en fait sans réponse et les quêtes sans fin.

Ce roman de la sincérité, écrit en phrases simples et économes, donnant volontiers dans l'aphorisme, a souvent des accents justes et touchants parce qu'on les sent puisés dans l'expérience personnelle ; de jolis épisodes le ponctuent, telle la brève liaison sans paroles de Maryan et d'un jeune Arabe rencontré au Caire. D'où vient alors que ces cinq cents pages nous semblent si longues, si ce n'est que le parti pris de simplicité, quand il ne s'accompagne pas de rigueur et de force, ne suffit pas à retenir l'attention du lecteur ? En outre, une telle abondance de détails et de scènes quotidiennes, reliées de façon lâche et mises sur le même plan, donnent le regret de ces textes autobiographiques au style tendu, où chaque détail est porteur de sens et contribue à l'effet de l'ensemble.

Christine Jordis

(1) Flammarion, 1989.

POÉSIE

Etudes inachevables

VENT, UNE ÉTUDE. 3. LEÇON D'ADIEU
de Jean-Baptiste de Seynes.
Obsidiane, « Les Solitudes »
96 p., 80 F.

Les poèmes ne tombent pas toujours comme des feuilles mortes dans un recueil que l'on referme, lorsqu'il comporte assez de pages. Ils peuvent aussi s'insérer dans un dessin, ou bien, comme c'est ici le cas, chercher, être en quête de ce dessein. *Leçon d'adieu* est ainsi le troisième état d'une « étude » entamée avec *Âge poreux* (1990) et continuée par *Vif* (1994).

« La paupière d'un enfant qui se ferme fait avalanche. » La tension et la correspondance que cette phrase indique, le rapport étroit entre l'infime et ce qui le dépasse infiniment, sont au cœur du poème de Jean-Baptiste de Seynes. La durée humaine, intime, est incluse dans une histoire qui l'use, la torture : *« L'heure est immense / – on fusille dans la chambre voisine. »* *« L'œuvre amnésie du monde inachevable »* peut-elle compenser cette perte ? La *« phrase unique se déployant du naître et du mourir »* que le poète inscrit en des vers haletants, douloureux, balbutiants parfois, ne ferme pas l'histoire ni le monde. C'est sa noblesse et sa beauté.

P.K.

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE

La pourpre et le néant

Le cardinal de Bérulle est l'une des figures centrales du « siècle des saints ». C'est aussi un grand prosateur

CONFÉRENCES
Œuvres complètes, tome 1
de Pierre de Bérulle.
Introduction et notes
de Michel Dupuy,
traduit du latin
par Auguste Piedagnel,
Cerf/Oratoire de France,
338 p., 180 F.

Les grandeurs littéraires du XVII[e] siècle sont en général amputées de leur dimension la plus explicitement spirituelle. Si Pascal, Malebranche, Fénelon et Bossuet sont comptés dans le panthéon du Grand Siècle, saint François de Sales, pour ne citer que lui, est souvent laissé à la marge, aux bons soins des seuls théologiens et des historiens du christianisme. Et il est rare de voir l'auteur du *Traité de l'amour de Dieu* considéré pour ce qu'il est, cependant, en plénitude : l'un des plus magnifiques écrivains de son époque.

Le cardinal Pierre de Bérulle est une autre figure appartenant à ce chapitre négligé de l'histoire des lettres. Ce nom, qui ne doit plus guère parler qu'à la mémoire des spécialistes et à celle de quelques anciens élèves des oratoriens, est pourtant inscrit au seuil de ce que son premier disciple, le Père de Condren, appela le *« grand siècle des saints »*. Inspirateur de toute l'Ecole française de spiritualité, fondateur d'ordres, maître spirituel et mystique, Bérulle est bien l'un des plus éminents représentants du catholicisme français de la Contre-Réforme – catholicisme auquel le concile de Trente avait donné sa forte armature dogmatique en même temps que la liberté de déployer, dans tous les arts, une esthétique qui se voulait le témoignage visible et péremptoire de la gloire de Dieu.

Injuste, la relégation de Bérulle en des territoires éloignés de la littérature est cependant compréhensible. Savant dans les matières sacrées, et non humaniste ou « honnête homme » au sens où on l'entendra plus tard, Bérulle est bien un écrivain exclusivement religieux, chez lequel il serait vain de chercher des profondeurs ou des hauteurs profanes. Cela ne l'empêche nullement de se montrer un admirable prosateur dans maintes pages de son œuvre, comme dans son *Elévation sur sainte Madeleine* (1) ou dans ses *Discours sur les grandeurs de Jésus*, dignes en tous points de Bossuet, qui voyait d'ailleurs en lui *« un homme vraiment illustre et recommandable »*.


GIRAUDON/MUSÉE DU LOUVRE

« Il faut regarder Dieu et non pas soi-même »

« CULTE DU NON-MOI »

« Bonhomme d'Eglise et de Sorbonne, onctueux, pesant, naïf, maladroit jusque dans ses finesses, il n'a pas grand air. Nulle grâce naturelle, nul charme. Un sérieux constant et d'ailleurs sans majesté. Dans ses lettres, pas un sourire (...) Bérulle n'a jamais été jeune. » Il est probable que ce portrait sans aménité dessiné par l'abbé Brémond – dans le troisième volume de son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (1921) – soit proche de la vérité. Les peintures et les gravures qui nous sont parvenues semblent le confirmer. Né en 1575, au château de Sérilly près de Troyes, douze ans après la fin du concile de Trente, trois ans après la Saint-Barthélemy, alors qu'Henri III vient de succéder à Charles IX, Bérulle grandit à Paris. Il *« n'est pas des plus grands, mais touche aux plus grands »*, souligne l'un de ses commentateurs, Jean Dagens. Son père, conseiller au Parlement, meurt alors qu'il a sept ans. Sa famille maternelle veut le faire entrer dans la magistrature, mais c'est la religion qu'il choisit. « *Il poursuit*, écrit encore Brémond, *paisible, tenace, son propre développement, comme s'il vivait dans un désert. L'oraison, la Bible, les Pères, et ses cahiers de Sorbonne, il semble n'avoir pas eu d'autres maîtres.* » Elève du collège jésuite de Clermont, où l'on remarque très tôt son esprit *« mâle »* et *« pénétrant »*, son jugement *« sûr »*, sa *« tendre »* dévotion, puis à la Sorbonne et au Collège royal, il est ordonné prêtre en 1599. L'un des traits principaux de la pensée théologique de Bérulle fut d'ailleurs d'exalter le caractère mystique et sacrificiel du sacerdoce.

Rien de saillant donc dans le caractère ou la psychologie de ce dignitaire de l'Eglise, qui choisit de rester dans le monde plutôt que de se faire moine, et à propos duquel le même Brémond, contemporain de Maurice Barrès, put parler de *« culte du non-moi »*. *« Le monde était mon chemin et non pas mon but »*, disait-il, et aussi : *« Il faut regarder Dieu, et non pas soi-même. »* Comme chez beaucoup de grands auteurs spirituels, on est cependant frappé par sa capacité d'être tout à la fois un contemplatif, un mystique et un homme d'action – il introduit, avec six religieuses espagnoles disciples de sainte Thérèse d'Avila, le Carmel réformé en France (2), puis en 1611, sur le modèle de saint Philippe de Néri, l'ordre français de l'Oratoire. Controversiste redouté, il déploya aussi, malgré sa répugnance, une intense activité politique, surtout sous le règne de Louis XIII – c'est lui qui négocia à Rome, en 1624, le mariage entre Henriette de France et le prince de Galles, futur Charles I[er] d'Angleterre –, avant d'entrer en conflit avec Richelieu, qui ne l'aimait pas et qui le moqua dans ses *Mémoires*. Fait cardinal en 1627, deux ans avant sa mort à l'autel, Bérulle termina sa vie dans la disgrâce politique.

Bourgoing, un autre disciple du cardinal, qui préfaça la première édition des œuvres complètes en 1644, estime que Bérulle *« a renouvelé en l'Eglise l'esprit de religion, le culte suprême d'adoration et de révérence à Dieu »*. Homme d'expérience plus que de doctrine, Bérulle, que le pape Urbain VIII désigna sous le nom d'*« apôtre du Verbe incarné »*, appuie toute sa dévotion sur le théocentrisme, ou, plus précisément, le christocentrisme. Cette pensée, dont il n'est bien sûr pas l'inventeur, mais à laquelle il a donné une force extraordinaire, détermine une sorte de mouvement perpétuel de l'être qui doit chercher à *« adhérer »* – autre notion fondamentale de la spiritualité bérullienne – à son créateur.

VERS UN NÉANT IDÉAL

« Dieu, explique le cardinal, *nous créant en cet univers nous a donné un instinct et mouvement de retour vers lui-même (...) et ce mouvement est inséparable de la créature et durera éternellement »* ; le Christ est *« le vrai centre du monde et le monde doit être un mouvement continuel vers lui »*. L'homme est ainsi appelé à s'élever de son néant initial à un néant idéal, un néant de grâce dans lequel il s'abîme, se conformant à l'admirable et pascalienne définition que Bérulle donna de la créature : *« C'est un ange, c'est un animal, c'est un néant, c'est un miracle, c'est un centre, c'est un monde, c'est un Dieu, c'est un néant environné de Dieu, indigent de Dieu, capable de Dieu et rempli de Dieu s'il veut... »*.

Le style de Bérulle est singulier. L'équilibre, le balancement ordonné des périodes n'empêche pas, favorise, au contraire, les élans. A la force de conviction et à la capacité de raisonner avec rigueur, il joint une ardeur sans cesse jaillissante. Esprit spéculatif, il cherche moins à convaincre qu'à amener doucement son lecteur, avec une sorte de tendresse qui participe de l'objet même dont il parle, à partager son point de vue. Il s'enflamme pour la cause qui le possède, sans jamais rien perdre de ses moyens. Même son ennemi Richelieu notait *« la modération ordinaire de M. de Bérulle qui va insensiblement à ses fins »*.

Les *Conférences*, qui datent des années 1611-1615, ne sont sans doute pas l'œuvre la plus marquante de Bérulle. Essentiels pour comprendre l'évolution et la formation de sa pensée, ces pièces brèves et ces fragments étaient destinés à l'instruction des communautés ou bien à des particuliers. Ils se présentent souvent sous forme d'épîtres, d'entretiens, de questions et de réponses, commandés par le déroulement de l'année liturgique, des fêtes et du calendrier des saints. Supports pour la méditation et l'oraison, ces textes contiennent des vues pratiques et des « conseils » ; ils donnent ainsi accès aux formes de dévotion et de piété qui furent celles du Grand Siècle et qui perdurèrent bien au-delà.

Dirigée par Michel Dupuy, l'édition complète des *Œuvres* de Bérulle devrait comporter, selon le plan publié en tête du volume des *Conférences*, quatorze volumes (3), dont cinq de correspondance.

Patrick Kéchichian

(1) Publiée dans la collection de poche « Foi vivante », présentée par Joseph Beaude (Cerf, 1987). On pourra également se reporter à une superbe épître aux Pères de l'Oratoire, de Bérulle, publiée sous le titre *Un néant capable de Dieu*, accompagnée d'un court texte de Charles du Bos (Arfuyen, 1987, 48 p., 50 F).

(2) Vient de paraître un essai de Stéphane-Marie Morgain, *Pierre de Bérulle et les carmélites de France* (Cerf, préface de Guy-Thomas Bedouelle, 590 p., 240 F).

(3) Le tome 2, déjà paru, est constitué du texte latin des *Conférences* (306 p., 240 F).

Sur la spiritualité française du XVII[e] siècle ont récemment paru : *L'Anatomie de l'âme. De François de Sales à Fénelon*, de Mino Bergamo (traduit de l'italien par Marc Bonneval, éd. Jérôme Millon, 200 p., 140 F) ; *Le Sang de Port-Royal*, de Dominique de Courcelles (L'Herne, 156 p., 150 F) ; *Consolation et réjouissance*, d'Etienne Binet, jésuite baroque contemporain de Bérulle (préface de Claude-Louis Combet, Jérôme Millon, 358 p., 175 F) ; enfin l'essai de Philippe Sellier, *Pascal et saint Augustin*, est réédité (Albin Michel, 426 p., 85 F).

Un Anglais romantique

Edward Trelawny côtoya à la fin de leur vie Shelley et Byron. Les portraits qu'il nous laisse sont des morceaux d'anthologie

LES DERNIERS JOURS DE SHELLEY ET BYRON
d'Edward John Trelawny.
Traduit de l'anglais
et présenté par André Payot,
José Corti, 329 p., 125 F.

Durant l'été 1819, un jeune Anglais fortuné, Sir John Edward Trelawny, villégiature à Lausanne. Pour tromper l'ennui spécifique que distillent les rives lémaniques, il prie un libraire de l'initier à la littérature allemande en lui traduisant des pages de Schiller, Kant ou Goethe. Les jours coulent paresseusement entre les plaisirs de la natation et ceux de la lecture, lorsque le libraire découvre dans un lot de livres neufs en anglais? *la Reine Mab*, de Shelley.

Il ne sait rien de l'auteur, sinon qu'il est encore presque un adolescent et que ses blasphèmes et son athéisme ont dressé contre lui les honnêtes gens. Il en parle à Trelawny qui souhaite aussitôt *« goûter, lui aussi, au fruit défendu »*. Wordsworth, qu'il rencontre chez des amis, le dissuade de s'intéresser à un poète aussi médiocre (*« Je ne savais pas encore*, note Trelawny, *qu'un auteur reconnu ne lit jamais les écrits de ses contemporains, si ce n'est pour les éreinter »*), mais rien désormais n'arrêtera Trelawny dans sa quête de Shelley.

Trois ans plus tard, à Pise, Trelawny se trouve enfin face au poète. Il a peine à croire que ce visage féminin et candide soit celui de l'auteur de *Nécessité de l'athéisme*. Muet d'étonnement, il note dans ses carnets qu'il ne parvient pas à imaginer que ce garçon imberbe à l'air si doux puisse être un monstre en guerre avec le monde entier, excommunié par les Pères de l'Eglise, privé de ses droits civils, rejeté par sa famille et dénoncé comme le fondateur d'une école satanique.

LUMINEUX

Bref, il est définitivement conquis par Shelley et les quelques mois qu'il passera en sa compagnie compteront parmi les plus lumineux de son existence. Il les relatera, au seuil de la vieillesse, dans un petit livre, *Les Derniers Jours de Shelley et Byron*, écrit dans le plus admirable désordre, la paresse de l'auteur, c'est lui-même qui nous en avertit dans sa préface, l'ayant détourné d'un travail plus méthodique. Quand il mourra, en 1881, à quatre-vingt-neuf ans, il reposera, comme il l'avait demandé, dans le cimetière protestant de Rome, aux côtés de Shelley, dans la tombe qu'il avait fait creuser en 1822 pour son ami.

Se lier à Shelley, c'était aussi avoir à supporter Byron, ses aigreurs, sa fatuité, son despotisme. *« Connaître personnellement un écrivain*, écrit Trelawny, *revient trop souvent à détruire l'illusion qu'ont créée ses ouvrages ; écartez le voile qui recouvre le sanctuaire de votre idole, regardez-le en bonnet de nuit, vous aurez sous les yeux un vieux garçon, un pédant insupportable, un prétentieux pincé, un flagorneur servile, un poseur effronté ou, au mieux, un homme ordinaire. »*

A ce propos, Trelawny, qui s'engagea très jeune dans la marine anglaise et qui déserta pour se battre aux côtés du corsaire français De Ruyter, égratigne la légende d'un Byron excellant à la nage, à la boxe ou à l'escrime. Sa volonté s'exerçait dans un seul domaine : la diététique. Quant aux hommes, il les connaissait surtout à travers La Rochefoucauld et Machiavel, sans négliger le prisme de sa vanité.

Mais, lorsqu'à Missolonghi, où il l'avait rejoint, Trelawny écarta le drap noir qui dissimulait le cadavre de Byron, il comprit quelle malédiction enchaînait *« cet esprit fier et aérien et la pesante glèbe »* : les deux pieds étaient bots, et les jambes desséchées jusqu'au genou. Comme pour se venger de la nature qui l'avait mis au monde *« à moitié achevé »*? suggère Trelawny, il en raillait les œuvres et les trahisons avec une morgue digne de Lucifer et ce fut finalement ce sentiment morbide qui lui fit entreprendre sa dernière croisade don-quichottesque en Grèce.

Dans *Les Derniers jours de Shelley et Byron*, la page la plus hallucinante est celle où Trelawny et Byron brûlent le corps de Shelley que la mer, après le naufrage de son bateau, a ramené sur la côte. Trelawny s'oppose à ce qu'il considère comme une profanation – Byron a, en effet, l'habitude d'utiliser des crânes en guise de gobelet. Tous deux versent sur le cadavre de leur ami plus de vin qu'il n'en avait bu de sa vie, lequel, avec l'huile et le sel, donne des flammes capricieuses d'un jaune chatoyant.

Dans cette fournaise, Trelawny remarque que le cœur est resté intact. Il met sa main dans le feu pour y retirer cette précieuse relique, cependant que Byron, ne supportant plus ce spectacle, nage dans la mer.

Trelawny se souvient de l'indifférence, voire du dégoût, que Shelley manifestait à l'égard de la vie. Une fois déjà, il l'avait sauvé de la noyade. Lorsqu'il avait repris conscience, Shelley avait dit : *« Je vais toujours au fond du puits, c'est là que se trouve la vérité, à ce qu'on dit. Une minute de plus, je la trouvais et vous ne rapportiez qu'une coquille vide. Manière bien simple de se débarrasser de son corps. »*

Trelawny suggère que Shelley s'aimait moins que rien au monde. Se protéger soi-même est, dit-on, la première loi de la nature ; pour lui, c'était la dernière, et la seule peine qu'il fît jamais à ses amis vint de son indifférence absolue à tout ce qui le concernait.

Lorsque Trelawny lui demanda un jour pourquoi il se proclamait athée, alors que tout nous est incompréhensible, Shelley lui répondit : *« C'est un mot outrancier qui coupe court à la discussion, un diablotin qui épouvante les fous, une menace pour intimider les sages. Il me sert à exprimer l'horreur que j'ai de la superstition. Je l'ai repris comme on relève un gant, pour braver l'injustice. Les duperies du christianisme sont fatales au génie et à l'originalité ; elles brident la pensée. »*

Lorsque Shelley se noya, il n'avait pas trente ans. Sans doute est-ce le privilège des poètes de mourir jeunes. Et, parfois, d'avoir à leur côté un témoin qui entretiendra leur légende. Dans ce rôle, Trelawny est la perfection même.

R. J.

Proust et l'éthique

MARCEL PROUST, LE NARRATEUR ET L'ÉCRIVAIN
de Roger Laporte.
Ed. Fata Morgana
44 p., 54 F.

Dans un bref essai sur la métaphysique platonicienne qui sous-tend *La Recherche*, Roger Laporte écrit : *« Peu d'écrivains, en dehors de Kafka, ont comme Proust soumis à une haute exigence d'ordre éthique le rapport de l'écrivain à son œuvre. »* Certes, il est vrai que le scepticisme, le nihilisme, la hantise du néant affleurent constamment chez Proust, mais sa méditation sur la mort, sans comporter de conclusion définitive, indique combien il a été imprégné par la théorie du cercle : tout se passe, en effet, « comme si », avant la vie ici-bas, nous avions vécu dans un autre cercle (Proust parle du *« fait d'obligation contractée dans une vie antérieure »*) et que, *« volens nolens »*, nous étions tenus de nous soumettre à des lois inconnues qui sont la trace en nous d'un passé immémorial. Mort à jamais ? Qui peut le dire...

D'ailleurs, note Roger Laporte, nul mieux que Proust – qu'on songe au télégramme que le narrateur reçoit à Venise et qu'il croit être d'Albertine – ne nous apprend que la mort ne coïncide pas avec la fin de notre existence, qu'elle ne se réduit pas au trépas, mais que nous ne cessons de mourir – à nous-même et aux autres – tout au long de notre vie.

Il faut lire ces pages élégantes, subtiles, émouvantes de Roger Laporte comme on écouterait une confidence : à travers Proust, c'est de lui qu'il nous parle et de la dure ascèse qu'implique l'acte d'écrire, une ascèse que le narrateur de *La Recherche* tentera sans cesse d'éluder, sans parvenir jamais à lui échapper.

R. J.

★ Chez le même éditeur, Roger Laporte publie un autre volume, « A l'extrême pointe : Bataille et Blanchot » qui regroupe deux études sur ces auteurs (dessins d'Axel Cassel, 70 p., 66 F.)

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


H. CLEEVE

ET QU'UN SEUL SOIT L'AMI
La Boétie
de Jean-Michel Delacomptée.
Gallimard,
coll. « L'un et l'autre »,
200 p., 98 F

Le fantôme d'Etienne

Bien avant Cocteau et Radiguet, ou Rimbaud et Verlaine, deux hommes représentèrent l'idéal de l'amitié, dans leur lointain XVI[e] siècle. Montaigne et La Boétie paraissaient même avoir été désignés pour faire éternellement ce métier. Les lycéens de France n'avaient que de faibles lumières sur le second. *« Ah oui ! l'ami de Montaigne... »*, c'était tout ce qu'ils pouvaient en dire. Ils savaient à peine son prénom, Etienne, et encore moins qu'il avait écrit, à dix-huit ans, un *Discours de la servitude volontaire*. Une rue portait le nom de La Boétie dans le huitième arrondissement, mais cela ne suffisait pas. Combien de Parisiens connaissent M. Vavin, par exemple ? Et qui pourrait retracer la carrière du général Lepic ? Les lycéens avaient des excuses, car on ne trouvait aucune biographie de ce jeune homme qui était passé rapidement sur la planète, de 1530 à 1563. C'est toujours pareil avec les météores. On se demande s'ils ont vraiment existé. La Boétie restait *« une ombre »*, dont certains adolescents *« rêvaient en classe, les yeux tournés vers les vitres grises »*, comme le dit Jean-Michel Delacomptée, qui a déjà consacré une étude à Madame (1). Vous savez, Henriette-Anne d'Angleterre, que Bossuet (le meilleur spécialiste français de l'oraison funèbre) immortalisa en 1670, avec le célèbre *« Madame se meurt, Madame est morte ! »*. Après Henriette, voici Etienne avec le *« Parce que c'était lui ; parce que c'était moi »* de Montaigne. Jean-Michel Delacomptée est sûrement amoureux de ces somptueux raccourcis qui inaugurent les genres littéraires comme de très beaux navires.

Cependant, éprouvant quelques soupçons devant cette amitié légendaire, trop belle et trop parfaite, il a mené sa propre enquête sur ce sentiment démodé, comme le sont presque tous les sentiments à notre époque. Né à Sarlat, dans le Périgord, La Boétie séduisit très vite sa province et fit mesurer à ses contemporains les mystères de la précocité. Il *« rayonnait »*, écrit Jean-Michel Delacomptée, malgré sa *« physionomie rebutante »* et l'ingratitude de ses traits. Ce que Montaigne appelait sa *« mésavenance »*. Etienne avait, en effet, toutes les qualités : la fermeté, le courage, le souci de l'intérêt général et le dégoût de la corruption. Ajoutez à cela, naturellement, les fulgurances de l'esprit et l'acuité de l'intelligence. De quoi faire rêver toutes les Républiques... Durant l'été 1548, en Guyenne, la révolte populaire contre les rapines du pouvoir et de ses serviteurs fut sévèrement réprimée. Et la « sévérité royale » tourna presque partout à la férocité. C'est probablement à la suite de cet été meurtrier que La Boétie rédigea la première version du *Discours de la servitude volontaire*. Il s'étonnait devant la résignation des peuples : comment se pouvait-il que, né pour être libre, l'homme consentît si facilement à l'esclavage et devînt si souvent le complice de la tyrannie ? Plus tard, on parlerait de ce texte comme d'une *« illumination »*, et l'on comparerait Etienne avec Arthur. Mais, pour l'audace de la pensée, ce n'était pas la peine d'aller chercher Rimbaud. Moins de cent ans après le jeune homme du Périgord et ses méditations sur *« la servitude »*, il y eut, en effet, Descartes et son *« cogito »* pour confirmer les vertus de la clarté française dans la bataille contre le despotisme ou l'obscurantisme.

A dix-huit ans, La Boétie composa également des sonnets pour une demoiselle inconstante et coquette. Il la surnommait *« Dordogne »*, mais elle repoussa ses avances. Etienne n'avait pas de chance avec les jolies personnes... En 1552, il poursuivit ses études à l'université d'Orléans, où l'on menait une existence très austère, loin des rêveries et des frivolités amoureuses. *« Un chandelier à la main dans l'obscurité de l'aube »*, Etienne et ses camarades, *« vite débarbouillés »*, se hâtaient vers l'amphithéâtre, pour écouter *« les lectures savantes »*. A l'heure du déjeuner, ils *« se délassaient en lisant Sophocle, Aristophane, Démosthène ou Virgile »*. Leur professeur, Anne du Bourg, recommandait le « libre examen » de toutes les choses... La Boétie compléta et révisa, sans doute, son *Discours* à la lumière de cet enseignement. Après quoi il entra au Parlement de Bordeaux, pour y devenir le plus jeune magistrat de France, grâce à une *« dispense royale »*. Les météores accomplissent souvent ce genre de performance... La (brillante) réputation d'Etienne parvint aux oreilles de Montaigne, lequel eut aussi l'occasion de lire le manuscrit du *Discours*. Il avait deux ans de moins et fut très attiré par cet *« aîné magique »*. Il eut le « coup de foudre » pour La Boétie avant même de le rencontrer.

De l'amour et de l'amitié... Le premier a besoin de voir, selon Jean-Michel Delacomptée. Et la seconde a besoin d'entendre. Dès lors, tout était consommé quand les deux jeunes gens se rencontrèrent vers 1557, à l'occasion d'une fête. Montaigne avait *« reconnu »* Etienne avant de le *« connaître »*. Et la *« laideur »* de celui-ci n'enleva rien à l'admiration que l'on avait pour son âme. Cependant, ni les charmes, ni les qualités, ni les vertus que l'on trouve chez l'autre ne suffisent à expliquer les affinités électives. Elles rejoignent sans doute le mystère de vivre : *« Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant :* Parce que c'était lui ; parce que c'était moi. » La phrase allait faire pâlir des générations de lycéens... Mais, si l'on en croit Jean-Michel Delacomptée, le « coup de foudre » fut moindre chez La Boétie que chez Montaigne. Vers la fin de sa vie, lorsqu'il se remémora encore ce qu'il appelait son *« accointance »* avec Etienne, Michel se contenta d'écrire d'abord : *« Parce que c'était lui. »* C'est plus tard qu'il ajouta : *« Parce que c'était moi. »* Combien de jours, de semaines ou (peut-être) d'années après ? En tout cas, il avait fallu que ce *« moi »* devînt *« la matière d'un livre »* pour se rendre légitime.

(1) *Madame, la cour, la mort*, Gallimard. Voir « Le Monde des livres » du 20 novembre 1992.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

ADAN BUENOSAYRES
de Leopoldo Marechal.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Patrice Toulat,
préface de Julio Cortazar,
Grasset/Ed. Unesco, 610 p., 165 F.

L'Enfer portègne

En 1949, dans un article de la revue *Realidad* de Buenos Aires, que l'éditeur a eu la bonne idée de mettre en préface à la traduction française d'*Adan Buenosayres*, Julio Cortazar prenait la défense du plus étrange, du plus indéchiffrable des romans : *« La publication de ce livre est à mes yeux un événement hors du commun dans l'histoire des lettres argentines, et sa multiple démesure assurément digne de la plus vive attention »*, écrivait-il. *« Rarement on aura vu livre moins cohérent,* poursuivait, fasciné, le jeune Cortazar – qui n'avait pas encore écrit *Marelle*. *Le lecteur a constamment l'impression que l'auteur, appuyant le compas sur la page blanche, le fait tourner de manière si tourneboulée que le résultat est un renne rupestre, un dessin paranoïaque, un garde grec, un arc de fête florentine du Cinquecento ou le huit formé par une figure de tango canaille. »* Un livre maudit d'un auteur maudit, passé inaperçu lors de sa publication en 1948, reconnu dans les années 60 comme un des textes fondateurs du nouveau roman latino-américain.

Associé aux grands mouvements d'avant-garde des années 20 et 30, collaborateur de la revue *Proa*, que dirigeait Borgès, puis du mouvement Martin Fierro (1), considéré comme un des grands poètes argentins de ce siècle, auteur dramatique prolifique, ami de Macedonio Fernandez, Leopoldo Marechal (1900-1970) est resté inconnu, exclu. Issu d'une famille française – son grand-père paternel, communard, s'était exilé en Uruguay –, il avait, dans sa jeunesse, des idées socialistes qui tourneront au populisme. Instituteur, il traverse, dans les années 30, une crise religieuse, devient un catholique pratiquant. En 1943, il adhère au mouvement péroniste et va être chargé de la culture au ministère de l'éducation, se coupant alors du milieu intellectuel et de ses amis de jeunesse. Aussi se retrouve-t-il seul. Roger Caillois, qui allait créer la collection « La Croix du Sud » et nous faire découvrir Borgès, ne le connut pas... Après la chute de Peron, en 1955, va commencer pour lui ce qu'il a appelé sa période de *« robinsonisme »* : on ne l'édite plus, on ne joue plus ses pièces de théâtre, mais il continue, paraît-il, à en écrire.

Commencé en 1930, lors d'un séjour à Paris qu'il évoque avec nostalgie dans son livre, composé lentement en quelque dix-sept années, *Adan Buenosayres* se veut, selon son auteur, *« une épopée épique, lyrique et métaphysique de Buenos Aires »*. Un pèlerinage spirituel au long d'un itinéraire profondément portègne (l'édition française comporte heureusement un indispensable lexique argentin-français !). Le personnage principal, un jeune poète amoureux, Adan-Adam, le « premier homme », indissociable de cette ville dont il porte le nom – cité infernale et apocalyptique qui se confond pour Marechal avec le Dublin d'*Ulysse*, lieu des cercles de l'Enfer de Dante –, est à la recherche d'une femme, à la fois Dulcinée et Beatrice, qui ne l'aime pas. Sa quête finira dans une église vide, auprès du Christ à la main brisée : *« Il me fut seulement donné de te suivre sur les traces dangereuses de la beauté ; et j'ai perdu mon chemin et je m'y suis attardé ; jusqu'à oublier qu'il n'était qu'un chemin, que je n'étais qu'un voyageur ; que toi seul est la fin du voyage. »*

> *« Une épopée épique, lyrique et métaphysique de Buenos Aires »*

Dès le prologue, nous faisons connaissance avec la bande d'amis qui accompagnent le héros vers sa dernière demeure, *« tenant à bout de bras un cercueil de modeste facture (quatre planches fragiles), si léger qu'il ne nous semblait point contenir la chair vaincue d'un homme mort, mais la subtile matière d'un poème achevé »*. Ils sont six, l'auteur compris, piliers de bistrot, compagnons de boisson, érudits du *« Parnasse de la criollitude »*. Croqués avec une ironie féroce. Sans doute reconnaissables pour ceux qui ont bien connu Borgès ou Ocampo... Marechal nous prévient, dans un *« prologue indispensable »*, qu'Adan lui a confié avant de mourir deux manuscrits, qu'il présente dans les deux dernières parties de ce roman à l'étrange construction, puisque l'important réside dans les cinq premières parties, dans lesquelles l'auteur présente son ami vivant, son extraordinaire nature, les actions mémorables dont il fut le témoin, entrant dans les rêves de ce *« tisserand de fumées »* : *« Combien de positions inventées ai-je prises, depuis mon enfance !* confesse Adan au Christ à la main brisée. *J'avoue avoir imaginé alors la mort de ma mère et en avoir souffert en songe, comme si elle eût été véritable. J'avoue avoir vaincu le champion mondial Jack Dempsey, au Madison Square de New York, sous les clameurs frénétiques de cent mille spectateurs. J'avoue avoir fait sauter la banque de Monte-Carlo lors d'une soirée prodigieuse, puis être parti, riche d'or et de mélancolie, entre une double rangée de brelandiers courtois et de belles prostituées internationales. »*

Pour aboutir au sentiment de gâchis et à l'angoisse d'une vie... *« L'histoire de ma vie est une succession de fins et de commencements, d'ascensions et d'effondrements qui alternent avec une douloureuse exactitude. Depuis mon enfance, j'ai appris à frémir, au faîte de mes joies, de la proche douleur dont je sais l'avènement proche ; et jamais je ne vécus un dimanche au bonheur duquel ne se mêlât l'ombre d'un lundi menaçant. »*

Attention ! Cette explication, trop cartésienne, trop simplificatrice, n'en est pas une, et ne rend pas compte de l'infinité d'approches et de la variété de styles et de ruptures de ton d'une narration alliant une prose virgilienne ou classique du Siècle d'or à une scatologie difficilement supportable. Une prose rythmée de paroles de tangos et de milongas ou de chansons à boire dans les bars à la mode, tandis que tous les sens restent chargés de mémoire : l'*estancia* de son enfance toute pleine de l'odeur des chevaux, *« haleines végétales et sueurs agricoles »*, la fumée de l'*asado*, l'odeur de tannerie dont le seul souvenir lui donne la nausée. De plus, la lecture d'*Adan Buenosayres*, déconcertante même pour des Argentins, l'est évidemment bien davantage pour nous qui ignorons l'importance des « martinfierristas », auxquels est dédiée *« cette histoire limpide et enthousiaste »*. Histoire qui nous met en présence du formidable bouillonnement des idées chez ces intellectuels délibérément francophiles pour qui le voyage en Europe est un rituel (après Paris et Amsterdam, Adan s'arrêtera à Florence plusieurs semaines, le temps de lire *La Divine Comédie*).

Le livre mythique d'un poète qui vous égare souvent, mais qui mérite quelques efforts en pariant sur l'intelligence (*« L'intelligence est un don métaphysique : on naît intelligent comme on naît blond »*). Un monument de l'*« argentinité »* qui prend place, dans la littérature sud-américaine, à côté de *Marelle*, de Cortazar, de *Paradiso*, de Lezama Lima, de *Terra nostra*, de Fuentes, du *Partage des eaux*, de Carpentier.

(1) Héros du roman de José Hernandez (1834-1886), épopée nationale de l'Argentine, exaltant le mythe populaire du *gaucho*. Il donna naissance, dans les années 20, à un mouvement – entre ultraïsme et criollisme – et à une revue essentielle dans l'histoire littéraire de l'Argentine.

Passage en revues
LITTÉRATURES

Nouveaux élans

« Contretemps »
Expliquant, dans un langage qui semble faire de l'hermétisme vertu, le projet et les desseins de la nouvelle revue qu'il dirige – *Contretemps* – le psychanalyste René Major, se garde bien, c'est le moins qu'on puisse dire, de tomber dans la facilité. Placée sous la double égide de Lacan et de Derrida, inspirateur du projet et présent dans ce premier cahier avec un texte sur le peintre Puglia, la revue souhaite, si l'on a bien compris, faire de la figure temporelle, mais aussi spatiale, du contretemps, un instrument permettant d'outrepasser *« les conventions sociales et l'histoire de ses codes, ses fictions et ses simulacres, ses dates et ses noms »*.

La « quatrième de couverture » du numéro, qui résume et vulgarise la déclaration d'intention de René Major insérée en tête du cahier, se termine par cette question : *« Le contretemps serait-il comme la respiration adverse du temps qui court ? Comme la contrée où, courant sa chance, l'inattendu arriverait à ce temps-ci, juste à temps ? »* Pour nous aider à répondre à cette interrogation – dont on voudra bien nous pardonner de ne pas mesurer immédiatement toute la portée –, on se reportera à l'excellent sommaire de ce premier *Contretemps*, qui se présente sous une forme luxueuse et inventive.

Il s'ouvre sur un texte de Maurice Blanchot (déjà paru en 1992 chez Ulysse fin de siècle à Dijon) sur l'anacrouse dans les poèmes de Louis-René des Forêts. Outre des textes d'Hélène Cixous, Jacques Roubaud, Roger Laporte (sur l'épisode des Pèlerins d'Emmaüs dans saint Luc), Michel Deguy, Jean-Luc Nancy, Michael Fried (Courbet et Hegel), Gilbert Lascaux (« illustrant » Antonio Segui)... on trouvera dans ce cahier des propos de Vieira da Silva (recueillis par notre collaboratrice Geneviève Breerette) sur Pierre Boulez, la musique et la peinture et un texte de Paule Thevenin sur Jean Genet. Notons enfin l'intéressante et très accessible variation de Geoffrey Bennington sur le contretemps (Ed. Transition-L'Age d'homme, 250 F).


CAGNAT

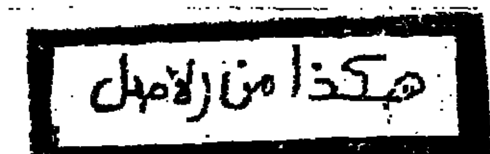
« Main de singe »
Mutation importante pour deux revues : l'excellente *Main de singe*, qui se consacre aux diverses modernités littéraires, françaises mais surtout étrangères, a changé – pas seulement de format : *« Par nature, la* Main de singe *n'imite aucune concurrence. Seulement, après quatre ans de parution sauvage, elle commençait à s'auto-imiter. Mais s'en est rendu compte à temps »*, explique Dominique Poncet dans l'éditorial d'une heureuse nouvelle formule. Dans le premier numéro de celle-ci (n° 13) on trouvera notamment un texte du Hongrois Peter Esterhazy, un entretien avec l'Américain Guy Davenport et des poèmes du Basque Bernardo Atxaga. Dans le cahier suivant, qui vient juste de paraître, un dossier sur Julian Rios, que l'on a appelé le « Joyce espagnol », et des textes d'un autre Espagnol important, José Angel Valente (Ed. Comp'Act, 157 Carré Curial 73000 Chambéry, 75 F).

« Le Nouveau Recueil »
Recueil, qui devient *Le Nouveau Recueil*, tout en gardant exactement la même présentation et en suivant la même numérotation, connaît un changement beaucoup plus profond. La précédente équipe, animée par Richard Millet, a fait place à une nouvelle, dirigée par Jean-Michel Maulpoix, qui fut d'ailleurs à l'origine de la revue. Dans l'éditorial de ce *Nouveau Recueil*, le comité de rédaction fait mention de *« divergences fortes »* avec la précédente équipe et souligne : *« Nous ne nous croyons pas assiégés dans la citadelle de la langue française, contre les murs de laquelle viendraient battre les vagues des envahisseurs. »* Ce propos renvoie clairement au type de graves dérives que les lecteurs de *Recueil* avaient pu constater depuis plusieurs années, et dont nous nous étions, ici même, fait l'écho. Très logiquement, ce numéro 34 est placé sous le signe des « Toasts et tombeaux », avec un sommaire passionnant dans lequel on trouvera Jude Stefan, James Sacré, Daniel Oster, Yves Charnet, Jean Delabroy, Richard Rognet, Yves Peyré et deux textes peu connus de Jean Paulhan sur la mort de Charles-Albert Cingria (Ed. Champ Vallon, 90 F).

« La Voix du regard »
« Revue littéraire sur les arts de l'image », créée par des élèves et anciens élèves de l'Ecole normale de Fontenay, *La Voix du regard* s'est donnée pour ambition de prêter une voix à cet oeil qui, selon Claudel, « écoute » autant qu'il voit, de lui *« rendre sa force critique et son activité créatrice »*. Aucune des formes récentes des arts de l'image, notamment la télévision, n'est négligée. Animée par Guillaume Soulez, *La Voix du regard* vient de décider de consacrer, à partir du même projet initial, chaque cahier à un thème et d'en concéder la responsabilité. Jocelyn Maixent a donc choisi, pour ce numéro 7/8, la mer. Plage ou rivage, limite du hublot ou perte du regard à l'horizon, cités marines ou englouties, peinture et littérature, cinéma, poésie (avec quelques vers d'*Amers* de Saint-John Perse, illustrés par des dessins d'un ami du poète, Robert Petit-Lorraine, en 1961, et un poème d'Hédi Kaddour)... Les auteurs présents dans ce numéro ont eu amplement l'occasion d'exercer leur pertinence. Signalons un entretien avec Régis Debray sur l'eau et l'image, et une étude de Guillaume Soulez sur l'émission de télévision « Thalassa » (*La Voix du regard*, 29 rue Mayet, 75006 Paris, 70 F).

Et aussi...
Signalons plus rapidement diverses parutions : dans la revue surréaliste *Pleine marge* (n° 20) des notes de voyage de Wolfgang Paalen, peintre et écrivain d'origine viennoise, soutenu par Breton avant la guerre, qui s'exila d'Europe en 1939 et s'installa au Mexique où il mourut en 1959 (Ed. Peeters-France, 52, bd Saint-Michel, 75006 Paris, 120 F). Dans *Poésie* (n° 70) un très bel ensemble sur la « Poésie yiddish de l'anéantissement » préparé par Rachel Ertel et qui fait suite à son anthologie paru au Seuil en 1993, sous le titre *La Langue de personne* (éd. Belin, 60 F.) La cinquième livraison de *La Rivière échappée* est consacrée au poète et traducteur Jean-Claude Schneider ; il s'agit plus de jeux d'échos et de correspondances poétiques que d'études sur l'oeuvre de Schneider (*La Rivière échappée*, Kernaléguen, La Chiffardière 35440 Dingé, 90 F.)Enfin, signalons la parution du premier numéro de *L'Année Baudelaire*, dirigée par John E. Jackson et Claude Pichois, qui prend la suite des *Etudes baudelairiennes*, paru en Suisse à La Baconnière de 1959 à 1991 ; ce premier numéro rassemble les contributions à un colloque intitulé « Baudelaire, Paris, l'allégorie » (Klincksieck, 95 F.)

P. K.



هكذا من الاهمال

LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

LE DROIT DE CUISSAGE
La fabrication d'un mythe
XIII[e] - XX[e] siècle
d'Alain Boureau.
Albin Michel,
coll. « L'Évolution de l'humanité »
330 p., 140 F.

Histoire d'une histoire

Dans le chapitre des *Essais* intitulé « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue », Montaigne écrit : *« Celui qui me semble avoir très bien conçu la force de la coutume, qui le premier forgea ce conte, qu'une femme de village ayant appris à caresser et porter entre ses bras un veau dès l'âge de la naissance, et continuant toujours à ce faire, gagna cela par l'accoutumance, que tout grand bœuf qu'il était, elle le portait encore. Car c'est en vérité une violente et traîtresse maîtresse d'école que la coutume. »* A la suite de quoi, Montaigne énumère, tirées de ses lectures, quelques curiosités ethnographiques qui illustrent la tyrannie coutumière : ici les femmes *« pissent debout et les hommes accroupis »*, *« ailleurs les vieux maris prêtent leurs femmes à la jeunesse pour s'en servir »*, ailleurs encore *« si c'est un marchand qui se marie, tous les marchands conviés à la noce couchent avec l'épousée avant lui. (...) Si un officier se marie, il en va de même ; de même si c'est un noble ; et ainsi des autres, sauf si c'est un laboureur ou quelqu'un du bas peuple : car lors c'est au seigneur à faire ; et si on ne laisse pas d'y recommander étroitement la loyauté pendant le mariage. »*

Voilà donc évoqué, sans qu'il soit nommé, le fameux « droit de cuissage ». Comme un exemple exotique du relativisme moral, comme une application particulière aussi d'un rite prénuptial commun à toute une société. Nulle part, Montaigne n'indique que le « droit du seigneur » existe ou a existé en France. C'est pourtant bien en France que ce symbole sexuel de l'oppression sociale hante depuis des siècles l'imaginaire collectif, le débat public et les polémiques savantes. L'enquête menée par Alain Boureau cherche à comprendre pourquoi et comment.

Saluons d'abord l'artiste. Boureau, qui est médiéviste de profession, chevauche sans peur et sans reproche sur les terres des seigneurs de l'histoire moderne et contemporaine. Il est aussi à l'aise avec Beaumarchais, Charles Du Cange, Louis Veuillot ou Dupin l'Aîné qu'avec les chroniqueurs du XIII[e] siècle, les cartulaires et les auteurs de lettres de rémission. Des uns comme des autres, il connaît les stratégies politiques, les contours idéologiques, les plans de carrière et l'environnement intellectuel. Et l'évocation toute récente du droit de cuissage à propos du débat sur le harcèlement sexuel ne le prend pas au dépourvu. Au besoin, il convoquera même Freud, Mozart, les frères Goncourt ou les anthropologues allemands du XIX[e] siècle. Cette manière allègre, insolente et quelque peu intimidante de bousculer les redoutes universitaires enchante. On sent bien, à ces signes et à d'autres, une volonté de « faire l'histoire » autrement. Sans réduire notre connaissance du passé à la saisie d'effets de langage.

Alain Boureau prend en charge deux objets de nature différente. Le droit de cuissage et la permanence de son pouvoir mythique du XIII[e] siècle à aujourd'hui. Permanence d'autant plus problématique que, Boureau le démontre sans appel, ce droit est une fable. Soit qu'on ait sollicité des textes qui parlaient d'autre chose, soit qu'on ait rapporté et réactualisé des légendes et des mythes – celui du Minotaure par exemple –, soit encore qu'on ait fabriqué des contes, à des fins politiques et religieuses. Nulle trace avérée, en tout cas, d'un quelconque droit sexuel du seigneur, qu'il se nomme cuissage, jambage, cullage ou autre mot suggestif. Ce qui ne veut pas dire que les seigneurs ne pratiquaient pas le viol, mais c'est une autre histoire.

Cela établi, la partie la plus passionnante de l'enquête commence. Il nous importe finalement assez peu, en 1995, de savoir si nos très lointains ancêtres observaient ou non des coutumes qui hérissent notre morale, sauf qu'ils étaient chrétiens. En revanche, savoir comment perdure une croyance, comment de siècle en siècle, elle peut se raviver, redevenir actuelle pour s'insérer dans des débats majeurs, s'illustrer dans des romans, se fondre dans le paysage social et intellectuel, ce n'est pas curiosité pure. Alain Boureau, en 1988, avait déjà entrepris une enquête de ce type à propos d'une autre légende insubmersible, celle de la Papesse Jeanne (1). Ici comme là s'impose une évidence : une construction imaginaire, un objet faux peuvent être un fait historique réel, aux fonctions bien plus riches qu'une bataille, un traité ou une institution.

A chaque époque s'inventent des milliers de fictions. La plupart d'entre elles s'évaporent, comme nos romans et nos articles de journaux. Un petit nombre peut survivre un temps, dans une communauté linguistique, sociale ou géographique où il a trouvé le terrain d'accueil qui lui convenait. Puis la nature du terreau se modifie et la fiction se fane. On ne la trouve plus guère qu'à l'état de trace, de poussière. Parfois de gentils passéistes rassemblent la poussière et rêvent de lui réinsuffler la vie ; cela s'appelle folklore. Mais il y a aussi des fictions qui prennent. Pas forcément tout de suite. La légende du droit de cuissage apparaît pour la première fois dans un texte de 1247 ; elle est reprise dix ans plus tard, mais il faut ensuite attendre plus d'un siècle pour qu'on en refasse usage. Fabriquée dans un contexte socioculturel qui lui donnait son sens, elle disparaît du paysage pour refleurir, apparemment identique à elle-même, dans une tout autre configuration. Pourvue d'un autre parfum donc. Comme s'il existait dans l'histoire naturelle des fictions, une loi de sélection qui permettait à certaines d'entre elles de franchir le temps sans même avoir besoin de s'adapter.

Alain Boureau suit à la trace les vicissitudes de la légende et son extraordinaire capacité à être réemployée au gré des besoins et des discours d'une époque. Au Moyen Age, elle sert, sur le mode fréquent du persiflage, à promouvoir les valeurs de la liberté et de la grâce contre l'emprise galopante de l'argent. A partir de la fin du XVI[e], le droit de cuissage est utilisé par des juristes proches du roi pour dévaluer le prestige symbolique des seigneurs et de l'Eglise. Au XVIII[e] siècle, Voltaire, les encyclopédistes et *Le Mariage de Figaro* en font une machine de guerre contre « la réaction féodale » ; la Révolution, un symbole, haïssable entre tous, de la perversion morale de l'ancien régime. Au XIX[e] siècle, lors de la grande querelle des années 1854-1882, la dispute sur le cuissage est le noyau autour duquel se cristallisent les plus violentes oppositions politiques et religieuses. On invente le Moyen Age, modèle héroïque des temps du bon peuple, des cathédrales et de la foi pour les partis de l'Ordre, profondes ténèbres du fanatisme, de l'obscurantisme et de l'aliénation pour les gens du Mouvement. Un autre mythe, et bien vigoureux. Si l'on doute des préoccupations d'actualité qui guident les empoignades d'historiens, qu'on lise Veuillot. Au lendemain de la Commune de Paris, le pamphlétaire de la droite catholique réédite son gros ouvrage sur *Le Droit du seigneur au Moyen Age*, paru en 1854, et lui ajoute une préface : « Le peuple qui fournit son large contingent des 100 000 prostituées de Paris a voté contre les pauvres bourgeois en haine du droit du seigneur qu'ils sont accusés de vouloir RÉTABLIR. » La vérité ou la fausseté des faits étaient le cadet des soucis de Veuillot comme de ses contradicteurs.

Boureau jette de belles lumières sur l'histoire et sur les manières de l'écrire. Il demeure, de son propre aveu, des points d'ombre. D'abord celui-ci : pourquoi la légende du cuissage, que l'on rencontre un peu partout dans l'Europe médiévale, ne s'est-elle vraiment cristallisée qu'en France ? L'historien avance quelques hypothèses rapides et astucieuses, mais le lecteur attend des preuves. Même attente pour ce qui est des raisons formelles du succès du mythe. Les écrivains aimeraient avoir des réponses : comment une fiction doit-elle faire pour avoir quelque chance de survivre, de surnager sur l'océan silencieux des histoires mortes ?

Il est probable que le cuissage doive quelque chose de sa résistance à l'aura de trouble un peu graveleux qui l'environne. Lier dans une même gerbe la tyrannie du pouvoir, la domination sexuelle et la liberté individuelle risque de saisir l'imagination aussi longtemps qu'existera la menace ou la crainte d'un abus sexuel perpétré par un dominant. Les commerçants ont pris aujourd'hui le relais des historiens et des romanciers pour réactiver la hantise et la replacer dans le décor par excellence du drame contemporain : l'entreprise. Mais on voit bien, à lire le roman de Michael Chrichton *Harcèlement*, que l'inversion des rôles transforme le scandale du cuissage en vaudeville fripon. Il ne s'agit que d'une figure de style, d'une vulgaire dénaturation du mythe, comme le pratiquent les parodistes. Malgré ces avatars, malgré la mise à mort impeccable que vient d'exécuter Alain Boureau, il y a tout à parier que le droit de cuissage poursuivra sa longue carrière. Il fait relâche, jusqu'à sa prochaine représentation.

(1) *La Papesse Jeanne*. Aubier, 1988. Réédité dans la collection de poche « Champs » en 1993.

Version originale

Conférence au sommet pour le tibétain

A Dharamsala, en Inde, s'est tenue la première Conférence nationale des écrivains tibétains Objectif : sauver, par un ambitieux programme de modernisation et de traductions, une langue menacée

A Dharamsala, capitale indienne du gouvernement tibétain en exil, vient de se tenir la première Conférence nationale des écrivains tibétains, organisée par l'institut Amnye Machen et rassemblant, autour du thème « Littérature pour la liberté », quelque soixante-dix intellectuels venus du Tibet occupé aussi bien que de la diaspora d'Asie et d'Europe.

Le plus vieux avait soixante-dix ans : Rakra Rimpotché, un « vénérable », comme dit son titre, grand érudit et réputé l'un des meilleurs écrivains tibétains classiques. Il venait de Suisse, où il vit en exil depuis l'invasion de son pays. Le plus jeune ? Vingt ans : il écrit de belles et violentes nouvelles dont les héros sont amoureux de fleuves – les grands cours d'eau de l'Asie, l'Indus, le Brahmapoutre, le Mékong, le Yang-tseu-kiang ne naissent-ils pas dans le haut plateau tibétain ? Mais il y avait aussi, autour des tables de l'Hôtel Bhagsu, où se tenait la conférence, des poètes bottés et chevelus tout juste arrivés de l'Amdo, une des trois provinces du Tibet, aujourd'hui annexée à la Chine, et une nonne au crâne lisse chargée de superviser l'édition d'un recueil, en vingt-cinq volumes, de textes écrits par des Tibétaines ainsi qu'un dictionnaire biographique de femmes célèbres du pays dont le souvenir avait échappé à la mémoire masculine. Sans compter quelques discrets universitaires venus du Ladakh – ce district du Cachemire qu'on a surnommé le Petit Tibet, car il abrite une importante communauté de réfugiés – et le rédacteur en chef, népalais, d'un journal en langue tibétaine. Tous avaient répondu à l'invitation de l'institut Amnye Machen, un centre d'édition et de recherches laïc, créé en 1992 à Dharamsala par un quatuor d'intellectuels en exil désireux de faire contrepoids au pouvoir religieux d'un gouvernement qui ne sépare pas le temporel du spirituel : Jamyang Norbu, romancier, scénariste, éditorialiste ; Lhasang Tsering, éducateur et activiste ; Pema Bhum, ancien professeur de littérature à l'Institut des minorités de Lanchou, en Chine, et Tashi Tsering, brillant historien. *« C'est bien beau de parler de démocratie comme le fait le gouvernement en exil,* commentait Tashi Tsering, *mais encore faut-il s'en donner les moyens, les instruments. Il n'y a pas de pays libre sans liberté d'expression ! »*

« MANGTSO »

La presse était donc à l'ordre du jour de la conférence avec une exposition, « Cent ans de presse au Tibet », montrant des extraits du plus vieux journal tibétain, *The Tibet Mirror* (1925-1963), et de *Mangtso* (« démocratie »), un bimensuel fondé en juin 1990 par Pema Bhum, et tiré aujourd'hui à deux mille exemplaires. *« Le seul journal tibétain indépendant au monde »*, disent les bulletins d'abonnement. *« Les ailes d'une mouche frappant contre un rocher »*, ironisent les autorités chinoises à propos de *Mangtso*, qui publie des nouvelles du Tibet occupé, des bandes dessinées caricaturant l'occupant mais aussi des éditoriaux parfois critiques sur le gouvernement en exil.

Pendant ces trois jours de mars, il fut débattu, outre de la presse, de « Littératures en prison » et de « Littérature de propagande », des « Limites sociales et politiques de la littérature tibétaine contemporaine » et de « Littérature féminine »...

Et, si ces tables rondes pouvaient évoquer celles qui réunissaient hier des victimes d'autres « goulags », un souci singulier fit l'unanimité : celui non seulement d'arracher à l'oubli un parler (1) menacé de disparition au sein du Tibet occupé mais, en exil, de donner à la langue écrite, engourdie par des siècles d'isolement, tout l'arsenal d'une modernisation : non seulement des claviers d'ordinateur, mais une grammaire informatique, des logiciels ainsi que de nouvelles conventions de style et de ponctuation, des simplifications qui la rendront plus apte à s'adapter aux règles du journalisme, du théâtre et du cinéma. Le dalaï-lama lui-même, qui était l'invité d'honneur de la conférence – après tout, n'est-il pas le seul des écrivains tibétains à avoir signé quelques best-sellers internationaux ? – a invoqué devant les participants, la nécessité de *« moderniser la langue écrite et d'unifier le système phonétique pour pouvoir exprimer, en tibétain, tous les termes scientifiques et étrangers »*.

OUVERTURE AU MONDE

Car, religieux ou laïcs, les conférenciers de Dharamsala ont préconisé l'ouverture au monde comme outil de survie dans un exil qu'avec leur optimisme indéracinable les Tibétains ont su transformer en occasion de passer en quelques années d'une société quasi féodale au XXI[e] siècle, en digérant, en temps accéléré, les meilleurs acquis des cultures occidentales et notamment l'esprit démocratique.

C'est le sens de l'ambitieux programme de traductions, en langue tibétaine, qu'a entrepris l'institut Amnye Machen et dont ont pris connaissance les participants de la conférence de Dharamsala : si hier encore la Bible était le seul grand texte de la littérature mondiale traduit en tibétain, la Déclaration d'indépendance américaine, les textes de Thomas Paine, le célèbre pamphlétaire de la révolution outre-Atlantique, mais aussi les écrits du Mahatma Gandhi, libérateur de l'Inde – un classique de Gandhi, *Hind Swaraj*, est disponible, en tibétain, depuis octobre 1994 – feront bientôt l'objet d'une traduction dans la langue des grands lamas. En attendant Montaigne, Descartes, Saint-Exupéry (*Le Petit Prince*) et *La Chanson de Roland*, que les directeurs de l'Institut Amnye Machen rêvent de publier...

Et tandis qu'au soir du 17 mars un rebelle poète de l'Amdo entamait une ode à l'Amnye Machen – la chaîne montagneuse qui donne son nom à l'institut organisateur –, résonnaient les mots que le romancier polonais Czeslaw Milosz, Prix Nobel de littérature en 1980, avait adressés aux membres de la conférence de Dharamsala pour les assurer de son soutien : *« Vous avez beaucoup d'amis dans le monde et vous devez être convaincus que ce que vous écrivez aujourd'hui dans la solitude et l'isolement sera un jour reconnu, qu'on s'en souviendra avec gratitude. »*

Sylvie Crossman

(1) On estime que dans le monde, aujourd'hui, environ dix millions de personnes parlent le tibétain.

Au fil des lectures

Une vie de tortue

Ce n'est pas parce que Florence Seyvos est devenue, avec deux livres remarqués, *Gratia* et *Les Apparitions* (1), une romancière « pour grandes personnes » qu'il faut l'oublier lorsqu'elle revient aux petites. Surtout lorsqu'elle leur donne un conte tel que ce *Pochée*, épuré, vibrant comme une longue note tenue au violon (ce même violon dont les accents ponctuent magnifiquement l'histoire sur le disque compact qui accompagne le livre).

Une note qui serre la gorge, toutefois. Car Pochée, la petite tortue, a perdu tout plaisir de vivre le jour où Pouce, son compagnon, a reçu une pierre sur la tête. Et rien n'y fait plus : ni les fraises des bois, ni la rhubarbe du jardin, ni Truc, l'escargot-peintre venu se réfugier chez elle, en attendant la pluie. Florence Seyvos sait être grave avec légèreté. Rendre le tremblé des sentiments sans qu'apparaissent une seule fois les mots absence, chagrin, deuil. Jolie trouvaille : Pochée entretient avec Pouce une correspondance imaginaire – c'est-à-dire une correspondance réelle avec elle-même – qui lui permettra de mieux comprendre ce qui lui arrive, et de redevenir *« une tortue très gaie »*. Des années plus tard, Pochée, grand-mère, écoutera sans la détromper les rêves d'avenir de l'une de ses dix-sept petites-filles. En repensant sans doute aux siens. Ainsi va la vie. Même celle des tortues. Mais attention aux cœurs sensibles !

Fl. N.

▶ *Pochée*, de Florence Seyvos, L'Ecole des loisirs, coffret toilé comprenant un livre de 64 p., magnifiquement illustré par Claude Ponti, et un disque compact où Irène Jacob et Pascal Légitimus racontent l'histoire de Pochée sur une musique pour violon, clarinette et guitare de Jean-Pierre Seyvos, 185 F. A partir de 6-7 ans.

(1) Editions de l'Olivier, 1992 et 1995. « Le Monde des livres » du 24 février.

Un virtuose des sentiments

Que faire lorsqu'on a quinze ans et que, comme Samuel, on se trouve livré à soi-même dans un grand immeuble au milieu d'une cité ? Lorsque sa mère est à la maternité après avoir mis au monde une petite demi-sœur et que son *« presque père »* est rarement là, puisqu'il travaille à bord de ces trains qui, la nuit, relient Paris à Vienne ou Budapest ? Que faire ? Laisser la vie partir à vau-l'eau, délicieusement, dormir sans se déshabiller, manger du saucisson avec du chocolat chaud ? Samuel ne se refuse rien de tout cela. Mais cette parenthèse dans le temps ordinaire est surtout l'occasion d'étranges rencontres. Avec Desdémone, la gardienne de l'immeuble, qui sait voir dans l'avenir ; ou Pozzo, ce clochard-philosophe qui pense que *« la terre est notre immense prison, la ville notre cellule (...) et l'appartement où on vous boucle une chaîne à votre corps rivée par trop d'habitudes »*. Approche séduisante pour un garçon de quinze ans. Mais la plus décisive de ces rencontres est sans doute celle de l'illustrateur, Claude Conti – en hommage à son presque homonyme ? –, qui lui enseigne que nous vivons dans *« une suite de plans infinis superposés, dont nous ne connaissons jamais qu'une seule intersection, celle que nous nommons réalité ou monde. Tout petit fragment du visible, et d'interconnexions bien plus larges faites du passé de chacun et de son histoire propre, de génération en génération depuis l'agglomération de poussière où cristallisa par hasard ce qui la pense »*. Pérégrinations de Samuel, bribes d'une légende allemande, lettres du père à une vieille dame de Bretagne : tous ces genres différents s'entrelacent – roman, récits épistolaires, poésie, chansons –, toutes ces lignes narratives se font écho, illustrant, une fois de plus, la virtuosité de François Bon. Au bout du compte, ces quelques jours auront eu des vertus maïeutiques. Symboliquement, Samuel aura accouché, lui aussi. De quoi ? D'une autre conception du monde, d'une image toute neuve de lui-même : une naissance aura suscité une renaissance.

Fl. N.

▶ *Dans la ville invisible*, de François Bon, éditeur Gallimard Jeunesse, coll. « Page blanche », 125 p., 59 F. A partir de 13 ans et pour bons lecteurs.

Emotions australes

Australie 1880. Sydney s'apprête à accueillir le prince de Galles venu célébrer le centenaire de la fondation de la ville. L'occasion est prétexte à un vaste coup de filet policier afin de nettoyer la ville de ses bandes de délinquants qui rappellent péniblement le peuplement pénitentiaire à l'origine de la colonie australe.

Pour avoir voulu secourir l'un de ses camarades, Jeremy va connaître la geôle puante et, après un simulacre de justice, la déportation vers une cannaie où les enfants sont vendus à un propriétaire sans états d'âme. Mais la tempête qui assaille, en route, le navire lui révèle sa vraie nature : il sera marin, mieux, gabier, ce *« seigneur qui a le gréement pour domaine »*. Avant d'y parvenir, il lui faudra surmonter la disparition de ses frères, éprouver la déception des amis qui trahissent, aborder la vie avec l'insolence et la légèreté du kookabura, ce volatile dont le ricanement servait de cri de ralliement à nos oisillons chassés du nid social. Seul échoue celui qui perd son rêve. Ivre de liberté et d'air du large, Jeremy est de taille pour une aventure dont on attend déjà les prochains épisodes.

Des romans noirs, roses, d'aventure ou d'histoire, français et étrangers : c'est tout l'éventail de ce genre littéraire qu'entend couvrir Casterman avec sa nouvelle collection « Romans », dont la première livraison comprend – outre *Le Cri du kookabura* –, une douzaine de titres pour les « 8 et plus » et « 10 et plus ». A cet âge, remarque l'éditeur, *« on parle plus volontiers de lecture, privilégiant l'action de lire à l'objet lui-même »*. Si les premières émotions romanesques sont les plus marquantes, voici un nouveau vivier où en puiser de belles.

Ph. J. C.

▶ *Le Cri du kookabura*, de Jean Ollivier, illustré par Christophe Blain, Casterman, coll. « Romans Casterman », 216 p., 48 F. A partir de 10 ans.

Délices ambiguës

Pour mettre en scène sa nouvelle série, « Chair de poule », dont les six premiers titres sortent ces jours-ci, Bayard-Poche n'a pas ménagé ses « accroches ». Les quatrièmes de couverture sonnent comme des avertissements : *« Attention danger. Stop ! pyramide hantée. Halte ! habitants maléfiques... »* Et le lecteur – ou le non-lecteur, puisque c'est plutôt lui qui est visé : le préadolescent de 10 à 13 ans, moins attiré par les livres que par sa console vidéo – aura compris qu'on lui propose là une collection « sur mesure », directement importée des Etats-Unis, avec juste ce qu'il faut d'étrange, d'impossible et de suspense pour aiguiser son goût des histoires à faire dresser les cheveux sur la tête. Il n'en fallait pas plus pour susciter la controverse dans le monde des « prescripteurs » de littérature de jeunesse. Les uns soulignent le savoir-faire de R. L. Stine, son art du rebondissement servi par des chapitres courts – une manière à mi-chemin entre Stephen King et Mary Higgins Clark, transposée pour un public jeune. Les autres se demandent si ces lectures en appelleront d'autres, de plus haute densité littéraire. Ou si ces livres resteront un phénomène à part, un peu comme « Les livres dont vous êtes le héros ». Force est toutefois de constater que les enfants ont moins d'états d'âme. Au collège André-Maurois de Limoges, des élèves de sixième résumaient ainsi leur impression sur *La Malédiction de la momie* et *La Nuit des pantins* : *« Même quand on n'aime pas lire, on a envie d'en savoir plus. »* Et puis, de toute façon, *« on a tellement peur, qu'on n'ose même pas refermer le livre »*.

Fl. N.

▶ *La Malédiction de la momie, La Maison des morts, La Nuit des pantins, Dangereuses photos, Prisonniers du miroir, Méfiez-vous des abeilles*, de R. L. Stine. Bayard-Poche, coll « Passion de lire », série Chair de poule, environ 140 p., 27,50 F. A partir de 10 ans.

Petit Chaperon rouge et grand Claverie

Une « formidable conteuse » pour grand-mère, Lascaux et Toulouse-Lautrec ont formé cet auteur-illustrateur qui propose une version iconoclaste du conte de Perrault

Sur le thème « L'aventure et ses passions », Lire à Limoges, la douzième Fête du livre de la capitale limousine, se déroulera place de la République, les 7, 8 et 9 avril. Expositions, spectacles, ateliers d'écriture, ateliers d'arts plastiques, concours... : les animations pour la jeunesse y seront nombreuses, orientées plus particulièrement autour de la « passion de l'art », avec, comme fil conducteur, l'histoire du Petit Chaperon rouge. *Les écoles et collèges de la ville y seront étroitement associés, et notamment le collège André-Maurois, avec lequel l'équipe du « Monde des livres » mène, depuis septembre, une expérience d'initiation aux diverses formes du journalisme littéraire. Dans ce cadre, la classe de 6e 4 du collège André-Maurois a rencontré et interviewé Jean Claverie, l'auteur-illustrateur d'un* Petit Chaperon rouge *résolument moderne et iconoclaste. Nous publions ici, à partir des idées des enfants, un portrait de Jean Claverie, mis en forme avec l'aide de leur professeur de français, Martine Ezquerra.*



D.R.

Petit Chaperon rouge et Wolf – roi de la casse

Le professeur nous avait avertis : *« J'ai appelé Jean Claverie très tôt ce matin. Eh bien, il n'a pas l'air drôle du tout : du genre grincheux, vraiment pas communicatif ! »* Et puis... surprise ! l'homme de la situation, un quadragénaire souriant, avec une petite couette poivre et sel et un boléro fleuri, avait une allure jeune et détendue. Il parlait comme nous. Il plaisantait. Finalement, nous reconnaissions bien là l'auteur de *L'Art du pot* et du *Petit Chaperon rouge* (1).

PASSIONNÉ DE BLUES

« J'écris les livres que j'aurais aimé lire quand j'étais petit. Et j'essaie d'amuser les parents aussi bien que les enfants. » Jean Claverie a illustré des contes anciens : ceux de Perrault ou d'Andersen. Il a travaillé avec des écrivains d'aujourd'hui, comme Michel Tournier, Beatrix Beck ou Susie Morgenstern. Mais il a aussi créé ses propres albums (2), tels que *La Batterie de Théophile* et le magnifique hommage à Memphis Slim, *Little Lou Story*. On y devine sa passion pour la musique noire, et pour le blues en particulier. L'auteur confirme : *« Je joue de la guitare, de l'orgue et du piano dans un orchestre de jazz où je bouche les trous à l'occasion. »*

C'est à une grand-mère exceptionnelle, *« la plus formidable des conteuses »*, qu'il doit son appétit pour la lecture. *« Elle connaissait* Barbe-Bleue *– histoire qui m'épouvantait – à la virgule près. Elle avait également une façon incroyable de détacher les syllabes en prenant bien son temps pour dire :* « Tire la che-vil-lette et la bo-bi-nette cher-ra. » Elle savait éveiller les terreurs délicieuses de *Jérémie Peur de rien*, et apaiser ensuite les cauchemars. Si bien que lui, Jean Claverie, a gardé en mémoire mille images de contes, de *Riquet à la houppe*, où l'on apprend que la beauté est d'abord celle du cœur, à *Peau d'Ane*, dont les images de sanglier dépouillé continuent de le hanter.

Mais qu'est-ce qui l'a poussé, pour autant, à proposer encore une nouvelle version du *Petit Chaperon rouge*, dont il existe à peu près soixante formes différentes ? D'abord le désir de *« dépoussiérer ce très vieux conte en y laissant la marque de [ses] propres empreintes »*, explique Jean Claverie. Et aussi le plaisir, identique à celui qu'on éprouve quand on fait du jazz, *« de reprendre le thème et d'improviser, de jouer dessus. Comme en cuisine, il suffit de réunir les ingrédients*, dit-il. *Ensuite on fait la sauce à sa façon »*.

Prenons donc trois générations d'une même famille : la grand-mère, souffrante et éloignée, la mère et la fille. Un espace à traverser, le lieu de tous les dangers. Un voyou à l'affût. Une rencontre inévitable. Une issue fatale. Eh bien, direz-vous, il n'y a pas de quoi fouetter un loup ! Mais Claverie a prévu l'objection. *« La forêt, au Moyen Age, était hantée par les pilleurs et les bandits de grand chemin. On évitait de la traverser ; si on y était obligé, on le faisait au plus vite. Vous, les enfants, vous allez pique-niquer en forêt le dimanche sans courir le moindre danger. Alors, je me suis demandé ce qui pouvait la remplacer de nos jours. Et j'ai pensé à un immense cimetière de vieilles bagnoles ! A côté de la casse se trouve un bosquet. Bosquet m'a fait penser à bûche ; bûche à galette ; cela m'a donné l'idée de la pizza. Il y avait un camion, à l'époque, près de chez moi, qui vendait des pizzas et je me rappelle que je disais à mon fils que s'il ne travaillait pas à l'école, on lui achèterait un « camion-pizza ». C'est ce camion que j'ai mis dans mon livre. »*

Voici le décor planté. Nous sommes dans une banlieue pavillonnaire, grise et inhumaine à souhait, à la fin du XXe siècle. Au centre, occupant toute la place, la casse de Wolf (le loup), bordée de murs sans fin. Seule tache de couleur : le petit camion de Mamma Gina (la mère), à l'ombre d'un maigre boqueteau.

En fait, c'est Wolf-Roi de la casse, le héros ; loup plus qu'humain, sorte de loubard en blouson de cuir noir, jean, baskets et peigne à grandes dents coincé dans le ceinturon. Il nous fascine, lui et son univers de ferraille, batteries, pots d'échappement, bulldozers aux mâchoires béantes, tanks figés dans une attitude menaçante, montagnes de pneus et de carcasses rouillées.

La grand-mère ne fait, hélas, qu'une très courte apparition, mais quel régal ! Modèle de grand-mère branchée, pas malade pour un sou, qui zappe allégrement, le casque sur les oreilles. Ses cassettes préférées ? *Rio Bravo, Le Baron de Münchhausen, Buster Keaton...* Coquette et raffinée, elle porte des lunettes « ailes de papillon » et a décoré son poste de télévision d'une gondole, en souvenir d'un lointain voyage amoureux. Son dentier repose proprement dans un verre, sur la table de nuit.

Quant à Mamma Gina, c'est une femme « libérée » qui vit seule, et ne craint pas de pratiquer une autodéfense efficace ! Comme on le voit, les clins d'œil provocateurs se succèdent à un rythme infernal. A tel point que c'est le rappel du conte traditionnel qui étonne, comme l'inattendue formule magique destinée à ouvrir la porte de la grand-mère, là où on aurait pu s'attendre, en bonne logique, à un Digicode !

CRAYON ET PASTEL

Deux rencontres décisives ont inspiré à Jean Claverie le désir de dessiner. La première s'est faite dans les grottes de Lascaux, la seconde au musée Toulouse-Lautrec d'Albi. Il travaille au crayon à papier et au pastel sec tamponné au chiffon, ce qui donne une couleur très légère qui ne cache pas le dessin. *« J'aime bien laisser la marque du dessin*, explique Claverie. *Un peu par honnêteté ; c'est comme les architectes qui laissent la trace de leur coffrage. »*

Il dessine vite des tas de brouillons, des croquis (en argot des « crobards »). Il peut ainsi sélectionner le meilleur et envisager toutes les solutions possibles. Le cadrage est à ses yeux très important : c'est lui qui donne toute sa force au dessin. À ce titre, *Le Petit Chaperon rouge* est un modèle du genre. L'étau se resserre autour de l'enfant, au fur et à mesure que le cadre cerne de plus en plus étroitement le monstre sanguinaire, jusqu'au moment de l'absorption ! Mais la lumière et la couleur sont aussi très importantes. Dans ce conte, que Jean Claverie appelle un conte de *« mise en garde »*, *« le rouge a une valeur symbolique : c'est le sang, l'interdit, la violence »*. Et le bleu profond où est plongée la chambre, une fois la grand-mère avalée, sert au mieux le projet du loup attendant sa nouvelle proie et se félicitant de constater que *« ce soir-là, la TV diffuse un film noir »*.

Quant à l'image finale, elle montre un loup assagi, repenti en apparence, et qui s'est reconverti dans la grande distribution de pizzas. Son gros camion s'éloigne, mais Wolf se retourne et fait un signe amical à deux petits chaperons, l'un bleu, l'autre jaune, sur le chemin de l'école...

« L'histoire continue, c'est comme ça, un loup reste un loup, il faut qu'il croque ! »

(1) *Le Petit Chaperon rouge*, de Jean Claverie, Albin Michel Jeunesse, 28 p., 79 F. Les livres de Jean Claverie sont publiés, pour la plupart, chez Alain Michel et Gallimard Jeunesse.

(2) Jean Claverie, qui enseigne à l'école des beaux-arts de Lyon et à l'école Emile-Cohl, a remporté de nombreux prix graphiques à Bratislava (1983) et à Bologne (1991) ainsi que le Totem de l'album du Salon du livre de jeunesse de Montreuil, en 1990, et le prix Sorcière de l'album décerné par l'Association des libraires spécialisés jeunesse.

Au magasin des rêves

La librairie Rev'en pages fête ses dix ans

Au cœur de Limoges, la minuscule librairie Rev'en pages, toute tapissée de bois clair, ressemble un peu à une cabine de bateau. Un espace feutré, protégé du monde extérieur, où l'on vient s'embarquer pour les grands espaces qui s'ouvrent dans les livres. Il y en a ici plus de cinq mille – albums, romans, documentaires pour tous les âges et tous les goûts, à quoi s'ajoutent des cartes, des jeux, des mobiles... A tel point qu'il faut enjamber, parfois, les piles et les cartons, tant la place fait défaut.

Manque-t-on de repères pour s'orienter dans cet océan d'ouvrages ? Arlette Pragout explique, interroge, conseille. De coup de cœur en coup de cœur, il n'est pas impossible que la conversation finisse dans l'escalier, où sont accrochés les lettres et les dessins des auteurs et des illustrateurs accueillis à Limoges. Et cette année encore, sur le stand de Rev'en pages, à la Fête du livre, on pourra venir rencontrer Olivier Douzou, l'auteur de *Jojo la Mache*, Joëlle Jolivet, cette jeune graphiste dont il faut admirer le trait, Dominique Gaussen, le portraitiste iconoclaste de Louis XIV et de Napoléon, et aussi Agnès Desarthe, Véronique Deiss, Florence Seyvos, Kathy Couprie, Jacques Duquennoy....

La fête terminée, Arlette Pragout reprendra le chemin des crèches, des écoles, des collèges. La librairie Rev'en pages a beau fêter ses dix ans cette année, Arlette Pragout est convaincue qu'il faut continuer, plus que jamais, à plaider la cause du livre de jeunesse : séduire les professeurs, échanger avec les bibliothécaires, organiser des animations avec les documentalistes, aller sur les routes à la rencontre des lecteurs. Il est vrai qu'en Limousin la tâche ne manque pas : des trois départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, Rev'en pages reste, encore aujourd'hui, la seule librairie spécialisée pour la jeunesse.

Fl. N.

▶ **Librairie Rev'en pages, 16, rue Othon-Péconnet, 87000 Limoges. Tél : (16) 55-32-19-92.**

EN BREF

■ **Remise du prix Mini-Plume.** Organisé par le magazine *Je bouquine*, le concours Mini-Plume a fêté cette année ses dix ans. Après Boileau-Narcejac, Patrick Grainville, Jean-Jacques Sempé, Erik Orsenna et quelques autres, Patrick Chamoiseau avait accepté d'écrire un court texte, *Rencontre avec la peur*, que les lecteurs étaient invités à terminer. Une jeune de fille de quatorze ans, Anne-Claire Levêque, de Limoges, la classe de 5e du collège Emile-Verhaeren, de Bonsecours (Seine-Maritime), et Menattallah Sadek, du Caire, également âgée de quatorze ans, sont les trois lauréats de ce dixième concours auquel ont participé quelque 11 000 écrivains en herbe.

■ **Les prix de Bologne.** La Foire du livre pour la jeunesse de Bologne se déroulera du 6 au 9 avril, dans la capitale de l'Emilie-Romagne. Sont récompensés cette année : *Was machen die Mädchen* (Beltz Verlag, catégorie Fiction enfance) ; *Growing Up and Other Vices* (Jonathan Cape, catégorie Fiction jeunesse) ; *Incommodités* (Syros, catégorie non-fiction enfance) ; *Enfants prostitués en Asie* (Syros, catégorie non-fiction jeunesse) ; et la collection « Les racines du savoir » (Gallimard Jeunesse, catégorie « Novita »).

■ **Solotareff en vidéo.** Une cassette de vingt-six minutes (également disponible en anglais) qui présente l'enfance de l'illustrateur, ses thèmes favoris, ses techniques, ainsi que des extraits de ses albums animés à la palette graphique (Renseignements : E V 8, 23, rue Dagorno, 75012 Paris. Tél : (1) 43-07-59-30).

■ **L'Ecole des loisirs en Allemagne.** Jeune filiale de l'Ecole des loisirs installée à Francfort, Moritz Verlag – dont la production a été abondamment saluée par la presse allemande – propose outre-Rhin sa deuxième livraison d'albums traduits. Parmi ceux-ci : *Plouf*, de Philippe Corentin, *Saperli et Popette*, d'Elzbieta, ou *Mathieu*, de Grégoire Solotareff (Moritz Verlag, Berger Strasse 69, 60316 Frankfurt am Main). Ces albums en allemand sont également disponibles en France. Tél : (1) 42-22-94-10.

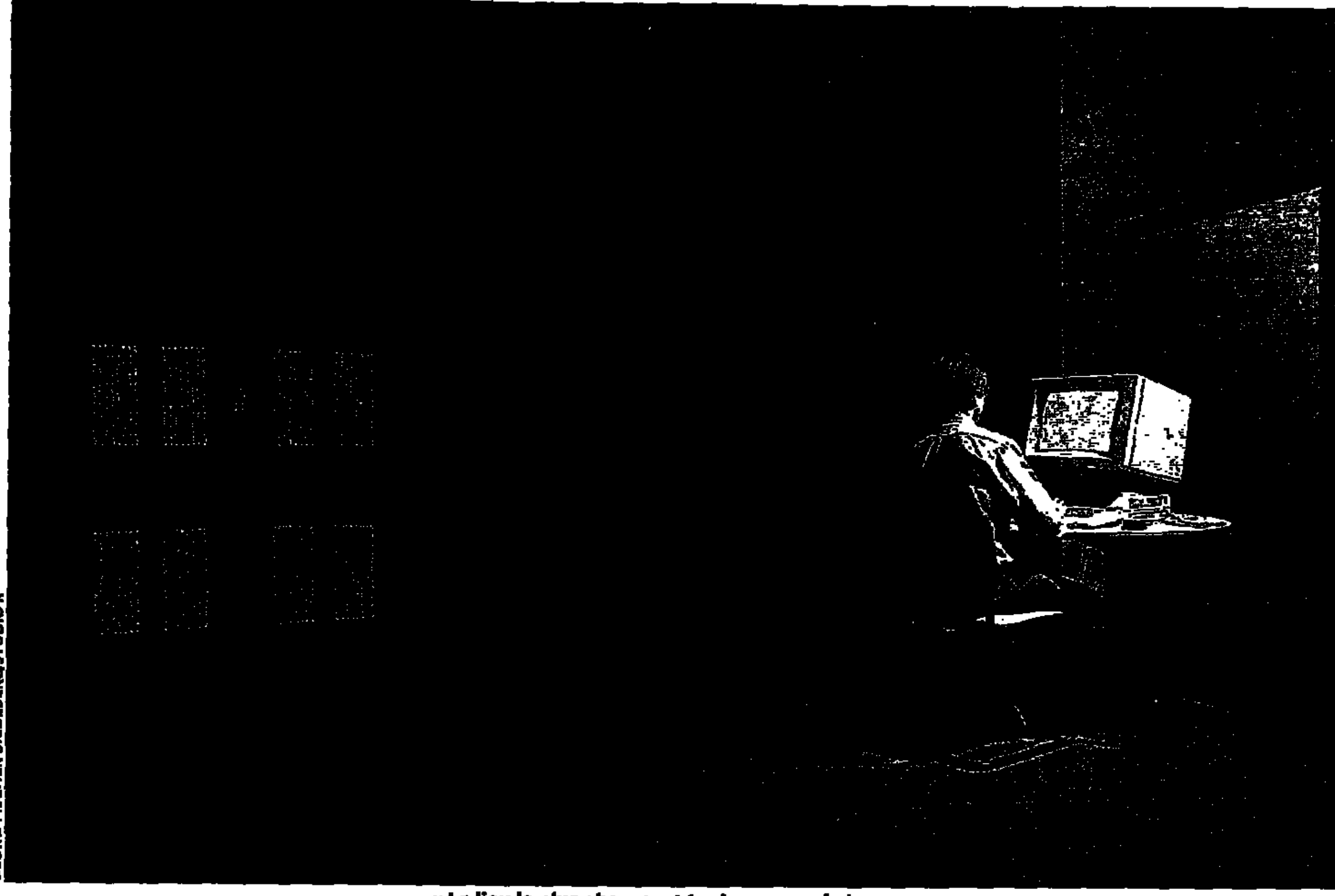
Eloge du nouvel homme industriel

Matériaux synthétiques face aux matières végéto-animales, polymère cellulosique face au bois, Nylon face au fil de coton
Dans un plaidoyer en diptyque, François Dagognet entend réhabiliter le monde fabriqué

L'INVENTION DE NOTRE MONDE
L'Industrie : pourquoi et comment ?
de François Dagognet.
Ed. Encre marine
(Fougères, 42220 La Versanne),
206 p., 130 F.

Le dehors contre le dedans, le visuel contre l'idée, le quantitatif contre les qualités, l'objet contre le sujet, les surfaces contre la profondeur. Comme Voltaire et Zola en leur temps pour la justice des hommes, François Dagognet, dans l'enceinte philosophique, s'est toujours fait l'avocat des causes difficiles. La tradition nous enjoint, à vrai dire, de les juger perdues d'avance, et avec quelle avance, puisque Platon a tranché d'entrée de jeu. Depuis quarante ans, ce philosophe et docteur en médecine, dans la lignée des Bachelard et Canguilhem, ne cesse de récuser et cette jurisprudence et le tribunal lui-même. Aussi le « contre » est-il de trop. Jouer ce jeu d'antithèses, l'opposition de Sa Majesté, ce serait encore accepter la dichotomie théologique entre le phénomène et l'être, entre le corps et l'esprit, héritée du grand partage grec. Il s'agit pour lui de recoudre tout ce qui a été indûment déchiré. *« Le lieu le plus obscur est toujours sous la lampe »* – la remarque zen donne aux éclaireurs une mission bizarre : aller du plus lointain au plus proche, par une conversion du regard aux dispositifs matériels les plus ostensibles, donc les plus mystérieux. Le philosophe s'accomplit en « philomorphe ».

C'est aujourd'hui le monde usinier que, poursuivant le même propos, François Dagognet entend réhabiliter. Chacun sait qu'à traiter d'objets déconsidérés on court le risque de se déconsidérer soi-même, et, en ces temps écologiques et naturalistes, il fallait réunir deux courages, l'intellectuel et le civique, pour expliquer et défendre l'industrie. François Guéry naguère avait tenu la gageure (1). Plaidoyer ici en diptyque, pour les matériaux synthétiques d'un côté, face aux matières végéto-animales – le polymère cellulosique face au bois, par exemple, ou le Nylon face au fil de coton – et pour l'entreprise fabricatrice, de l'autre, face aux critiques habituelles de la société de consommation.


GEORG FISCHER BILDEBERG/STUDIO X
« Le lieu le plus obscur est toujours sous la lampe. »

Dagognet, et c'est une de ses originalités, n'oublie jamais de donner toute sa force à la thèse qu'il combat, en rappelant, voire en assumant, les meilleurs arguments de ses adversaires. Aussi pourra-t-on savourer, chez ce laudateur des matières plastiques et de l'aggloméré, un hymne admirable à l'arbre et au bois ; et chez ce partisan des mégalopoles et de l'expansion industrielle, une critique sévère de l'exploitation capitaliste et des effets pervers du système de production en vigueur. Mais la perversion d'un moyen, dit-il, ne doit pas servir à le déprécier lui-même. Ce « matiériste » minutieux, qui observe de près l'évolution des engrènements à inclinaison et des pignons-crémaillères, a commencé par l'étude du vivant, comme son maître Canguilhem. De même que pour l'esthète la nature imite l'art, pour ce biologiste amoureux des machines, *« la vie travaille comme l'usine »*.

Renversement des dépendances dans notre monde réinventé : la route ne colle plus au terrain, le paysage s'aligne sur l'autoroute. Là où l'humaniste et le moraliste de profession dénonceront la techno-matérialité comme envahissante et normalisante, Dagognet démontre sur dix exemples précis son caractère à la fois expansif (décuplant énergies et ressources) et créatif (assurant le passage du moins au plus). Puisque telles sont les caractéristiques du monde vivant, on retrouve sous sa plume, par un autre biais, la veine de Leroi-Gourhan et ce qu'on a appelé son « biologisme technique » – l'outil comme tactique de la vie. Contre la dispersion entropique, tout ce qui peut récapituler, concentrer, recueillir, combiner – que ce soit des biens, des symboles ou des hommes –, tous ces fiefs de néguentropie que taillent dans l'universelle dérive à la mort les cités, les usines et les ordinateurs, sert la cause du vivant.

Avec une gaieté encyclopédique, une alacrité fureteuse, optimiste et gourmande, cet homme de la Renaissance témoigne qu'un certain éclectisme dans le choix des cibles n'empêche pas une cohérence forte dans la visée. Baroque dans ses intérêts, classique dans son style, ignorant les frontières admises entre sciences et belles-lettres, ingénieurs et artistes, cette œuvre poursuit son bonhomme de chemin, rigoureusement à contre-courant. La réflexion des corps du monde chemine le long des creux du discours philosophique qu'on peut bien dire officiel et consensuel. Ses infra-objets, elle en fait des méta-objets, bel et bien philosophiques. Paradoxe tout à l'honneur de l'Université française que cette alliance d'une forte position académique (Dagognet fut longtemps le président redouté du jury d'agrégation) et d'une dissidence têtue par rapport aux pensées dominantes. La critique de l'Etre au nom de l'objet n'est pas précisément dans les habitudes de la maison.

« La vie travaille comme l'usine »

« Surtout, dit Dagognet, *n'allons jamais au-delà des phénomènes, sauvons-les. »* Cette entreprise s'exposera évidemment, chez les demi-savants, au reproche de positivisme borné et d'empirisme simpliste. Reproche lui-même simpliste, puisqu'il est montré que *« le concret n'est tel que par l'abstrait »*, que l'immédiat vécu advient par la médiation technique. Sentir, c'est toujours traduire et transcrire. Comprendre un donné, c'est le coder et le classer. D'où l'extrême attention portée aux recensements, inventaires et nomenclatures, à toutes les machineries du savoir et du voir, depuis la carte géographique jusqu'à l'image numérique. Si, pour l'ontologie classique, l'enfer est dans les détails, cette école de pensée y trouverait plutôt son paradis. Doubler l'analyse classique des textes (exégèse, commentaire, déconstruction) par l'analyse directe des choses – engins, matériaux, mécanismes – permet de gagner en fécondité heuristique, sur le fond, ce qu'on perd en dignité spéculative apparente. Après une longue période de carême théorique, où tout à son signe fut réduit, ce « retour aux choses mêmes » nouvelle manière peut prendre allure de fête. Rhéteurs et paresseux s'abstenir.

Tordre le bâton technophobe dans l'autre sens, pour le remettre droit, ne va pas sans distorsions ni dérapages. On peut ne pas souscrire à tous les arguments – notamment lorsque ce parti pris aboutissait récemment à un éloge peu discriminant de ce qui se fabrique ici ou là sous le label d'art contemporain. Le « tout ce qui est nouveau est bien » serait d'évidence une vue aussi formaliste que son contraire. Faisons la part, chez ce non-conformiste, de la provocation. Déplorons peut-être l'absence d'une thématisation critique, qui permettrait à cette épistémologie subtile et concrète de se déployer dans la forme unitaire et explicite d'une philosophie se mettant ouvertement à l'épreuve. Mais prenons la pleine mesure de ce qui se joue d'innovateur et de subversif dans cette révolution copernicienne à l'envers que ce penseur intrépide poursuit de livre en livre. Le sujet se règle sur l'objet, et l'objet *« ne se réduit pas à être ce qu'il est puisqu'il change tout ce qui l'entoure »*, sujet compris. Au-delà d'une inversion des hiérarchies traditionnelles entre mineur et majeur, objets dérisoires et sujets importants, ce n'est rien de moins, pour la pensée, qu'un changement d'élément.

Régis Debray

(1) *La Société industrielle et ses ennemis* (Olivier Orban, 1989).

Pour comprendre l'époque

Comment concevoir que le monde soit en même temps plus uni et plus divers ? C'est, pour Marc Augé, la question-clé

POUR UNE ANTHROPOLOGIE DES MONDES CONTEMPORAINS
de Marc Augé.
Aubier, « Critiques », 198 p., 95 F.

La clairvoyance ne court pas les rues. Les bons essais non plus. Autant ne pas rater une occasion de faire intelligemment le point, par ces temps de brume. Le dernier ouvrage de Marc Augé provoque ce type de bonheur. Il met en effet en lumière, sans fioriture inutile, des constats et des questions qui se trouvent au cœur du présent. A leur propos, il élabore allègrement une sorte de manifeste pour toute analyse future qui se présenterait comme anthropologie.

Les points de départ sont simples. Première constatation : la planète, désormais, est pratiquement unifiée. Son tour achevé, chacun sait que la terre est ronde : nulle culture n'est plus isolée des autres. Même si l'acuité de ce savoir est très variable, aucun peuple n'ignore que les autres existent, et que sa vie propre s'insère dans une totalité. Deuxième constatation : cette unification ne s'accompagne pas, contrairement à ce qu'on a pu penser il y a vingt ou trente ans, d'une uniformisation. Au lieu de se raréfier, les mondes humains prolifèrent et se diversifient.

Il faut donc penser à la fois l'unité du globe et la diversité qui s'y développe. Les univers culturels et sociaux sont, dans le même temps, de mieux en mieux reliés et de plus en plus distincts. Pluralité et rapprochement réclament ensemble de nouvelles analyses.

Voilà, pour Marc Augé, la tâche centrale qui attend l'anthropologie. Pour l'accomplir, il faut notamment reconsidérer la relation à l'autre, et discerner, sous l'apparente « crise d'identité », une « crise d'altérité : *« C'est parce qu'ils n'arrivent plus à élaborer une pensée de l'autre que des individus ou des groupes se disent en crise. »*

Il faut surtout que l'anthropologie – que caractérisent le choix d'un terrain, la mise en œuvre d'une méthode, la construction d'un objet – s'attache notamment aux parcours individuels, aux nouveaux mouvements religieux, à l'espace urbain. Elle peut trouver là les voies d'accès à une compréhension de ces mondes enchevêtrés constituant notre « surmodernité », concept élaboré par l'anthropologue dans *Non-lieux* (1). Il suffit pour cela, parfois, d'un simple changement de regard. Exemple : les prophètes africains.

Depuis le début du XXe siècle se sont développés, en Côte-d'Ivoire et dans d'autres régions d'Afrique, des cultes nouveaux, organisés autour de la personnalité de prophètes-guérisseurs. Leurs enseignements mêlent éléments chrétiens et mythes locaux. C'est pourquoi on les a rangés, banalement, parmi les formes innombrables du syncrétisme.

D'AUTHENTIQUES PROPHÈTES

Marc Augé montre qu'il convient au contraire de considérer ces expérimentateurs comme d'authentiques prophètes : leurs créations anticipent sur la situation qui s'est aujourd'hui généralisée. Avec la colonisation, ils ont fait, avant tout le monde, *« l'expérience de l'accélération de l'histoire, du resserrement de l'espace et de l'individualisation des destins »*. Leurs mouvements religieux rompent aussi bien avec la tradition qu'avec le christianisme, s'adressent à tous sans distinction, tentent désespérement de refabriquer un sens avec les lambeaux des discours défaits.

Une truffe mythique, une fine polémique avec Pierre Nora à propos des *Lieux de mémoire*, une analyse du rite sont également au menu. Ce petit livre, proche du temps et loin de la mode, « vaut le voyage », comme disent les guides.

Roger-Pol Droit

(1) Seuil, 1992.

Dernières livraisons

DOCUMENTS

APRÈS SEPTEMBRE, de Sergio Zamora
Le 15 mai 1975, en plein centre de Santiago-du-Chili, Sergio Zamora tombait dans une souricière tendue par la police politique du dictateur Pinochet : *« Ma vie de résistant s'arrêta à cet instant. Elle avait duré vingt mois et quatre jours. »* C'est la chronique de cette résistance que raconte, au quotidien, Sergio Zamora, qui fut responsable régional du Parti socialiste chilien et vit aujourd'hui en France. Il dit la nudité des jours, les disparitions soudaines, la peur omniprésente, le désarroi devant l'impréparation totale au coup de force, les premières tentatives – minuscules, dérisoires – d'organisation. Il dit le courage simple, la fraternité exacerbée, l'angoisse pour les proches... Placé sous les auspices de Brecht – *« Ceux qui oublient ou ignorent le passé sont condamnés à le revivre »* –, ce témoignage exempt de toute rhétorique tire de sa simplicité même une force remarquable (préface de Jacques Guyard, Éd. Florent-Massot, 48, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, 190 p., 98 F).

HISTOIRE

LA POLICE DE VICHY, de Maurice Rajsfus
Malgré leurs partis pris, voire leurs raccourcis, les ouvrages de Maurice Rajsfus sur la persécution des juifs au cours de la deuxième guerre mondiale travaillent utilement des points sensibles. Ainsi de ce nouveau livre sur la police de Vichy, dont on connaît bien la participation active à la rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942, mais qui fut, en réalité, associée à la traque des juifs jusqu'en 1944. Livre-protestation contre la difficulté – voire l'impossibilité – d'accès aux documents de police (la période de rétention peut aller de soixante à cent ans), l'ouvrage de Maurice Rajsfus reprend et prolonge les critiques de Sonia Combe sur le fonctionnement des Archives de France (« Le Monde des livres » des 16 et 23 décembre 1994). L'auteur fonde principalement sa recherche sur les textes publiés par Serge Klarsfeld dans *Vichy-Auschwitz* (Fayard, 1983) et sur l'exploitation des fonds du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), ouverts sans restriction au public (Le Cherche-Midi Éditeur, 288 p., 115 F).

HISTOIRE DES FRANCS, de Grégoire de Tours
Jamais rééditée en version intégrale depuis 1965 (la traduction du latin est de Robert Latouche), cette *Histoire des Francs* est un document exceptionnel sur une période confuse de l'histoire de France. On y retrouvera avec plaisir, racontée par l'évêque de Tours (538 ou 539-594) tant admiré par Augustin Thierry, l'épisode du vase de Soissons ou la rivalité sanglante des reines Frédégonde et Brunehaut. Mais on appréciera surtout, dans ces histoires qui, à partir du cinquième chapitre (l'ouvrage commence à la création du monde), se confondent avec les souvenirs personnels du prélat, un regard d'une remarquable ampleur sur une époque où la croyance quotidienne au miracle ne souffrait aucun doute (Les Belles Lettres, 680 p., 295 F).

PHILOSOPHIE

LEÇONS D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE,
de Henri Bergson
Troisième volume des *Cours* prononcés par le philosophe avant qu'il n'accède à sa plus grande notoriété, cet ouvrage rassemble des leçons dispensées à Clermont en 1884-1886 et surtout trois cours donnés au lycée Henri-IV en 1893-1895. Le dernier d'entre eux, sur les théories de l'âme, est contemporain de la préparation de *Matière et mémoire* et en éclaire la genèse (édition établie par Henri Hude avec la collaboration de Jean-Louis Dumas, PUF, coll. « Epiméthée », 316 p., 220 F).

RELIGIONS

LA CONTROVERSE RELIGIEUSE ET SES FORMES, textes édités par *Alain Le Boulluec*.
Cet ouvrage rassemble les travaux accomplis, en 1992 et 1993, au sein du Centre d'études des religions du Livre, laboratoire de l'Ecole pratique des hautes études. Chacun des textes présentés traite de la notion de « controverse » à l'intérieur du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Des philosophes, des historiens et des philologues apportent leur éclairage sur ce point important de la science des religions (Ed. du Cerf, 424 p., 250 F).

Les dames du temps jadis

Premier volet d'un triptyque, l'enquête menée par Georges Duby dissout les images toutes faites de la femme au Moyen Age

DAMES DU XIIe SIÈCLE
Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres
de Georges Duby.
Coll. « Bibliothèque des Histoires »,
Gallimard, 192 p., 115 F,
(en librairie le 4 avril).

Et si, sous son aspect léger, facile et agréable, cet ouvrage était une leçon discrète, mais méticuleuse, contre les lieux communs ?

Avec ce court volume, Georges Duby entreprend une enquête scrupuleuse et patiente sur la femme du XIIe siècle, à travers chroniques et œuvres littéraires, où elle se dérobe, reflet fuyant manipulé par des auteurs, clercs pour la plupart, qui entendent l'utiliser à des fins morales, sans souci de lui restituer une dimension personnelle sans doute perdue à jamais. Les projections fantasmatiques des historiens, épris d'une Aliénor d'Aquitaine prétendument révélée par l'astucieuse lecture à contre-emploi de ses détracteurs, comme la séduction exercée sur les lecteurs par les mythiques Iseut et autres Guenièvre, ne trahissent que la fascination persistante des fables – sans rien dire de la vraie condition du XIIe.

Si les ombres restent indécises, parcourir cette brève galerie de silhouettes évanouies permet toutefois de mesurer les enjeux sociaux dont la femme est l'otage. La figure noire d'Aliénor, luxurieuse et traîtresse, dit la crainte de l'homme face au danger de la féminité-type. Offense aux idéaux chevaleresques et sacrés, la femme rebelle est un scandale que l'Eglise entend faire cesser, par le mariage dont elle assure la validité (l'union des souverains français recélébrée par le pape Eugène est symbolique). La femme est faible : seul un homme peut la préserver de la perdition. C'est le modèle conjugal qu'Abélard propose à Héloïse en réparation d'une liaison qui heurte – elle le refuse : l'amour doit rester *« gratuit »* –, lui encore qui triomphe lorsque, épouse du Christ, la jeune abbesse aura trouvé le parfait seigneur. Pour la femme indocile et peu sûre comme pour l'homme abandonné à la concupiscence et à la luxure, le mariage devient le creuset qui purifie l'âme. Outre le renoncement d'Héloïse, il n'est que d'évoquer la figure de pur abandon amoureux de Marie-Madeleine, opportunément transformée en pécheresse repentie. Ni vierge, ni épouse, ni veuve, elle incarne la marge absolue, et sa rédemption n'en est que plus exemplaire. Piège sensuel qui trouble les hommes, source sensible dans l'aridité du rejet, son triomphe renforce la misogynie du regard du temps. D'autant que les figures plus proches de Juette, recluse qui, en dehors des structures officielles, invente près de Liège *« comme une citadelle de liberté féminine »* trop neuve pour ne pas être réprouvée, ou Iseut, irresponsable – comme Tristan – de l'amour né d'un philtre magique, prolongent le danger, le désordre, en ne respectant pas le lien sacré qui doit désormais régir la société. Quelle place faire alors au désir qui ne condamne l'adultère à la stérilité (à la fois punition et précaution contre la bâtardise) ?

NAISSANCE DES ÉPOUSES

Le *Cligès* de Chrétien de Troyes propose une solution inverse. L'amour est préservé par une magie domestiquée, non plus leurre mais astuce ; il se ressent, s'avoue sitôt perçu, mais ne transgresse aucun interdit. Grande affaire des femmes, il exalte le mariage, élan physique devenu spirituel. De piège malin, où l'homme s'abîme, outil peu sûr des stratégies masculines, la femme de 1200 a changé de statut, d'image surtout : le luxe de ses parures, sa reconnaissance officielle ostensible, les schémas longtemps surévalués de la courtoisie, masquent l'essentiel. Avec le recul du célibat des jeunes mâles, établis grâce aux nouvelles règles de l'économie marchande et des gratifications princières, la dame devient une figure-clé du jeu social. Pour insuffler l'élan amoureux, sensuel, des noces avec l'Esprit, l'Eglise fait de la femme une partenaire, presque une alliée. Assujettie par l'institution conjugale, elle participe à l'effort de maîtrise de soi que l'homme doit accomplir dans un monde moins violent, plus policé, où le danger vient moins de l'inconnu que du désordre.

Au terme de cette balade parmi ces dames du temps jadis qu'on pouvait craindre futile, avec ses vignettes souvent attendues, aux liaisons peu construites, force est de constater que ce premier volet d'un triptyque annoncé (1) est bien mieux qu'une introduction illustrée. La lecture des pièces de ce dossier à l'argumentation discrètement suggestive prolonge l'interrogation déjà ancienne de Duby sur le continent partiellement englouti de la féminité médiévale. Un regret cependant : l'essai, très bref, abandonne trop tôt le lecteur impatient de prolonger l'aventure, d'autant que l'absence de pistes bibliographiques le laisse bien démuni.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Souvenirs de l'aïeule de haut parage* et *Jugements des directeurs de conscience* proposeront deux autres regards masculins sur la femme du XIIe siècle.

Un abbé de cour en Extrême-Orient

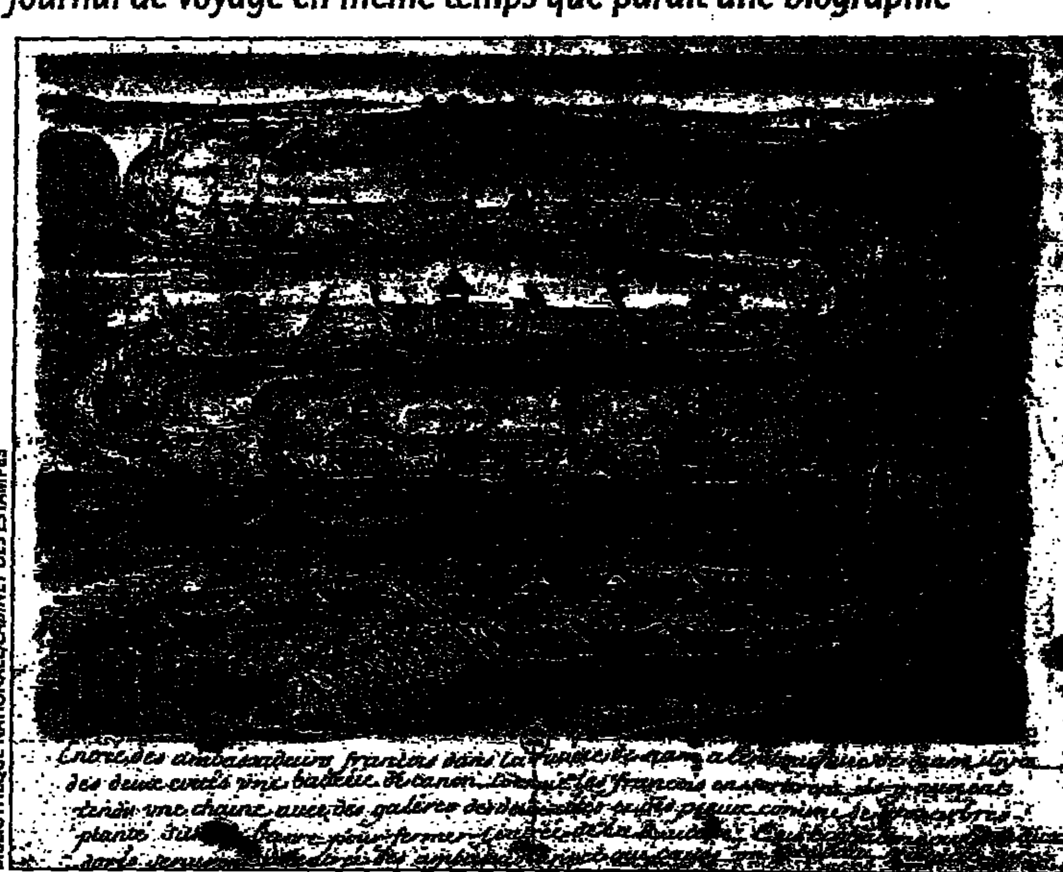
Travesti du grand siècle, l'abbé de Choisy alla au Siam
On réédite son journal de voyage en même temps que paraît une biographie

JOURNAL DU VOYAGE DE SIAM
de François Timoléon de Choisy.
Présenté et annoté
par Dirk Van der Cruysse,
Fayard, 464 p., 180 F.

L'ABBÉ DE CHOISY
Androgyne et mandarin
de Dirk Van der Cruysse.
Fayard, 494 p., 150 F.

L'abbé François Timoléon de Choisy a, en apparence, tous les traits d'un auteur mineur du « grand siècle ». Son nom affleure, çà et là, sous la plume d'encyclopédistes. Jusqu'à présent, quiconque s'intéressait au personnage ne pouvait s'épargner le détour par les lourdes *Biographies* de la Bibliothèque nationale – mine de renseignements sur les écrivains méconnus. Sa monumentale *Histoire de l'Eglise*, en onze volumes, n'aurait pas suffi à tirer de l'oubli l'oeuvre et la vie de cet académicien, né en 1644 et mort, octogénaire, en 1724. Pas plus que sa « conversion » d'ancien libertin, laquelle n'est pas sans évoquer celle d'un autre abbé – l'abbé de Rancé –, bien que, dans son retour à la religion, Choisy ait été infiniment moins âpre que le trappiste dont Chateaubriand a raconté la vie.

Mais Choisy avait deux titres à l'exhumation. Elevé en demoiselle, l'abbé était un travesti. Il tenta de vivre en femme, à Paris, sous le nom de Mme de Sancy, et en province sous celui de la comtesse des Barres. En outre, après qu'une terrible maladie, en 1683, a mis fin à ses frasques de joueur (dans tous les sens du terme), Choisy fait partie de l'ambassade envoyée par Louis XIV au roi de Siam sur la conversion duquel on spécule à Versailles – bien à tort. Nulle ou désastreuse par ses effets (les maladresses de la politique royale finiront par provoquer une véritable révolution antifrançaise), cette affaire n'en laisse pas moins une trace durable. On se répète à l'envi les bons mots des mandarins en visite à Paris (il fallait six mois pour s'y rendre). On s'arrache les récits de voyage des ambassadeurs français. Le plus drôle, le moins gourmé, est celui de Choisy.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

Aquarelle peinte par un anonyme au cours de l'ambassade de 1688

FACÉTIE

Cette première réédition savante du *Journal du voyage de Siam* (la dernière datait des années 30) avait été précédée, dans les dernières années, d'une traduction en japonais et en anglais. On lira certaines descriptions d'audience et d'étiquette (le roi devra-t-il se pencher pour saisir la missive de Louis XIV, ou bien faudra-t-il que M. de Chaumont la hisse au bout d'un bâton ?) qu'on croirait tout droit tirées des *Mémoires* de Saint-Simon – transposées dans le décor insolite d'une cour asiatique.

L'appareil critique de Dirk Van der Cruysse sur la relation de Choisy est remarquable. Près de onze cents notes, sept annexes éclairant les aspects politiques de l'expédition et deux index (on regrettera néanmoins l'absence de cartes) facilitant la lecture d'un texte dont l'orthographe a, par ailleurs, été actualisée. Le cahier d'illustrations reproduit de superbes aquarelles, « naïves » avant la lettre, peintes par un anonyme au cours de l'ambassade de 1688. Dirk Van der Cruysse a en outre rétabli, à partir de l'édition originale, un certain nombre de passages censurés lors des premières éditions. L'engouement de l'abbé de cour que Choisy restera malgré son ordination y est constamment perceptible. Fallait-il pour autant chercher à imiter ce ton facétieux dans la biographie que Dirk Van der Cruysse publie parallèlement ? L'auteur s'y essaie, mais la connivence qu'il voudrait tant établir irrite plus souvent qu'elle n'amuse tant elle tourne à la familiarité artificielle (*« Timoléon avait du pain sur la planche », « Pierre de Balleroy avait eu le tact de se faire trucider au bon moment »* etc.). Cela ne doit cependant pas gâcher le réel plaisir qu'on prendra à redécouvrir, grâce à ce diptyque éditorial, un ecclésiastique qui, au XVIIe siècle, annonce tant le siècle suivant.

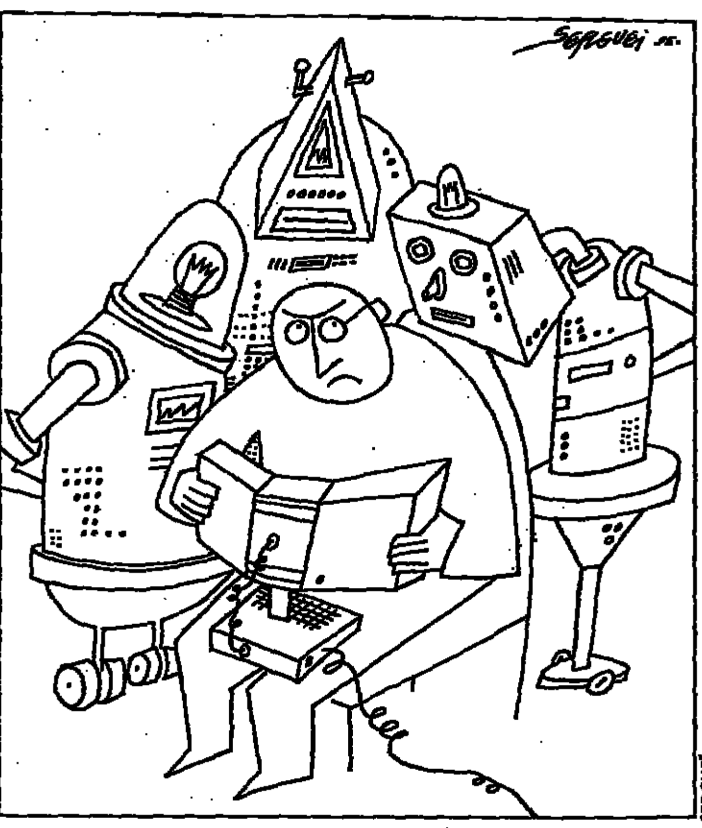
Nicolas Weill

Ces drôles de livres-machines

De la traduction inédite d'un ouvrage du philosophe des sciences Mario Bunge à « La Bible de Jérusalem », tour d'horizon des dernières parutions électroniques

Forcément, on pense à Méliès ou à Max Linder. En tout cas aux pionniers du cinéma, à ces bricoleurs tâtonnants, explorant les possibilités nouvelles de techniques à peine au point. Tour à tour enthousiastes et déçus, portés par leurs rêves, abandonnés par la réalité, ils eurent – en quelques années, voire en quelques mois –, tout à inventer : éclairage, cadrage, montage, effets spéciaux, règles narratives, etc. Chacun sait cela.

Les éditeurs de livres électroniques sont, pour une large part, dans une situation du même genre. A cent ans d'intervalle, leurs aventures peuvent paraître aussi incertaines et maladroites, ou au contraire prometteuses et inattendues, que celles des premiers utilisateurs du procédé des frères Lumière. La disparité de leurs situations économiques fait également penser aux débuts de la production de films. De forts contrastes existent en effet entre les entreprises. Les unes sont artisanales, construites autour d'un ordinateur familial et d'un petit réseau d'amis. Elles évoquent les premiers entrepôts convertis en studio le temps d'un bref tournage. D'autres sont affiliées à des groupes industriels ou éditoriaux importants, investissent des sommes considérables dans des productions dont la rentabilité n'a, pour l'instant, rien d'évident.


SERGUEI

INSTRUMENTS DE TRAVAIL

La principale différence – elle n'est pas mince – réside dans le fait que tout le monde a conscience, cette fois, de vivre une révolution majeure. Le cinématographe, comme les aéronefs et les automobiles, laissa sceptique une large partie de l'opinion. Son existence d'abord marginale pouvait faire croire à un développement éphémère. Aujourd'hui, on nous dit que le multimédia est notre inéluctable avenir, les autoroutes de l'information nos lendemains assurés, et les livres électroniques nos futurs instruments de travail. Peut-être n'est-ce pas faux. Mais rien n'assure que ce soit nécessairement exact, et la croyance dans les paradis électroniques n'est pas suffisamment analysée ni critiquée. Ceux qui la mettent en doute la remplacent trop vite par le mythe, symétrique et inverse, de l'ordinateur diabolique ou vulgaire, du papier irremplaçable et de la forme « éternelle » des pages imprimées. Qui fait quoi ? Comment ça marche ? Quels sont, dans chaque cas, avantages et inconvénients ? Quelles possibilités nouvelles s'offrent, quelles habitudes se perdent ? Voilà des questions plus utiles. Un examen de certains des derniers livres-machines permet de rassembler quelques éléments de réponse. Commençons par le plus artisanal. Des textes sont proposés sur disquettes par les éditions Vigdor (1). Cet éditeur n'a publié jusqu'à présent que deux titres. Mais ils sont intéressants. L'un réunit, avec une préface inédite de Roberto Rojo et Adà Teller, les deux premiers chapitres de l'*Introduction à l'étude de la méthode expérimentale*, de Claude Bernard. L'autre est plus inattendu encore, puisqu'il s'agit d'un ouvrage, jusqu'à présent inédit en français, du philosophe des sciences d'origine argentine Mario Bunge (2).

Né à Buenos Aires en 1919, Mario Bunge, qui enseigna la physique théorique avant de se tourner vers l'élaboration de ce qu'il appelle lui-même une *« philosophie scientifique »*, est un auteur dont l'œuvre est considérable – par son étendue (son *Treatise on Basic Philosophy* ne comprend pas moins de huit volumes) comme par son ambition de fonder sur la pratique des sciences une métaphysique *« exacte »*. Le recueil des éditions Vigdor rassemble quatre articles constituant une bonne introduction à la pensée de cet auteur encore peu connu des lecteurs francophones (3).

La réflexion finale de Bunge sur la nécessité d'un regard philosophique des hommes de science scrutant leur propre travail est particulièrement intéressante. Cette modeste édition est une première : cette traduction inédite n'existe en effet qu'en version électronique. Pas moyen de la lire sur papier, sauf si l'on demande à la machine d'envoyer les 210 pages (ou une partie) sur l'imprimante... Les fonctions offertes par cette disquette sont celles que l'on trouve désormais dans ce type de réalisation. Elles permettent de tourner les « pages », d'atteindre directement tel ou tel passage du texte, de mettre des signets et des annotations, de souligner ou encadrer un passage, de chercher tel ou tel mot, ou des associations de termes, de transférer des paragraphes vers un traitement de texte, etc. Bref, tout ce qui, à côté de l'habituelle lecture, permet à présent, grâce à l'ordinateur, de compulser un ouvrage d'une manière différente.

Voir s'afficher en quelques secondes les résultats de dépouillements qui demanderaient des heures ou des jours peut donner naissance à une nouvelle approche des œuvres. Ce ne serait pas la première fois qu'un changement purement quantitatif modifie la qualité même de la démarche... Dans le cas précis de cette édition, l'affichage des résultats, comparé à d'autres, est plutôt lent. On mettra également au passif de ce produit sa présentation très spartiate. Il est vrai que la modicité du prix peut justifier pareille austérité. A 65 francs, la version informatique du livre de Mario Bunge est moins chère qu'un tirage sur papier. Voilà encore une nouveauté.

Les éditions Vigdor se spécialisent dans la philosophie des sciences, puisqu'elles annoncent comme prochaines publications des ouvrages de Lakatos et de Whewell. Mais d'autres secteurs de la réflexion philosophique sont déjà entrés dans le circuit de la consultation informatisée. Ainsi, à Milan, l'excellente revue *Informazione Filosofica* propose-t-elle une version sur disquette à côté de la version imprimée, et une réédition électronique, tout à fait remarquable, de sa collection depuis sa création en 1991 (4).

A côté des disquettes, les CD-Rom sont des merveilles de puissance et de capacités graphiques. C'est par eux, fort probablement, que s'étendra le véritable développement des livres-machines. On peut en effet attendre du CD-Rom des formes de création éditoriale qui ne se borneront plus à reproduire les structures du livre classique. Elles utiliseront notamment les possibilités de diviser l'écran en plusieurs parties, d'insérer des séquences animées, d'ajouter des illustrations sonores. Les éditeurs de jeux ont déjà largement commencé à exploiter ces techniques. Ailleurs, parmi les titres disponibles, rares sont encore ceux qui parviennent à retenir vraiment l'attention.

Dictionnaires et encyclopédies sont encore les principaux représentants de cette première génération. Et ce n'est pas fini. Tandis que le CD-Rom de l'encyclopédie Bordas se fait encore attendre, Larousse publie les nouvelles versions de deux dictionnaires multifonctions : *Langue française*, qui regroupe quatre dictionnaires (langue française, synonymes, analogies, citations) et *Bilingue anglais-français*, qui rassemble des dictionnaires bilingues de langue courante, d'affaires et d'informatique (5). Parmi les publications de ces dernières semaines, signalons le *Dictionnaire de géopolitique*, sous la direction d'Yves Lacoste, aux éditions Flammarion (6). On y retrouve les 1 500 articles et les 200 cartes et tableaux qui forment les 1 600 pages du livre. L'existence parallèle des deux versions du même ouvrage, l'une imprimée et l'autre sur écran, permet de comparer leurs usages respectifs. Le résultat de cette comparaison est sans surprise. Pour toute lecture suivie, la supériorité de l'imprimé est incontestable. Pour toute consultation rapide et recherche délimitée, l'électronique est imbattable.

FACILITÉ ET RAPIDITÉ

Et pour la Bible ? La question se pose depuis quelques jours. Les éditions Les Temps qui courent viennent en effet de présenter la première version d'un CD-Rom étonnant, qui réunit, à côté de la traduction française de *La Bible de Jérusalem*, le texte grec de la Septante, et le texte hébreu en deux versions, l'une vocalisée, l'autre sans voyelles (7).

Il est donc devenu possible, avec une facilité et une rapidité qu'aucune autre technique n'avait encore permises, d'avoir simultanément sous les yeux, pour n'importe quel passage, les différentes versions du texte. Les graphismes sont sobres et pratiques. L'utilisation des outils qui permettent de « naviguer » dans ces milliers de pages et ces dizaines de volumes est particulièrement simple et leur apprentissage idéalement rapide.

Parmi les fonctions disponibles, on notera la possibilité, en désignant simplement à l'écran un mot dans une des langues affichées, de disposer aussitôt de toutes les occurrences du même terme dans un corpus délimité ou sur l'ensemble de la Bible. Une évolution pour les versions ultérieures est déjà annoncée. Les éditeurs prévoient d'ajouter progressivement de nouveaux outils de recherche, des dictionnaires (hébreu-français, grec-français, noms propres de la Bible), ainsi que des illustrations animées et sonores. Cette Bible préfigure ce que peut permettre de mieux, pour l'instant, cette nouvelle technique.

Une telle réalisation confirme en effet qu'il est possible d'échapper à la fausse alternative opposant systématiquement l'érudition et la vulgarisation. Entre l'utilisation savante des banques de données et des masses d'archives stockées sur CD-Rom, réservée aux chercheurs et à leurs institutions, et, d'autre part, l'usage purement ludique des capacités graphiques et sonores de ce média, il y a réellement place pour des inventions nouvelles. Personne ne se plaindrait qu'elles soient nombreuses.

Roger-Pol Droit

(1) BP 515, 75666 Paris Cedex 14. Tél. (1) 43-35-25-64, Fax 43-27-14-31.

(2) Claude Bernard, *La Méthode expérimentale*, 52 F. ; Mario Bunge, *La Science, sa méthode et sa philosophie*, 65 F. Disquettes de 3,5 pouces. Matériel requis : ordinateur type PC sous DOS, écran VGA (fonctionne également sous Windows et OS2).

(3) Ont été traduits : *Philosophie de la physique* (Seuil, 1975) et *Epistémologie* (Maloine, 1983).

(4) L'abonnement d'un an (5 livraisons) vaut 70 000 lires pour les pays européens, et la collection complète 142 000 lires. *Informazione Filosofica*, Viale Monte Nero, 68 (20135 Milano), fax 02 55015245.

(5) CD-Rom compatibles Dos, PC et Mac. 990 F. chaque. Dans les librairies et les points de vente spécialisés.

(6) CD-Rom PC. 750 F. Matériel requis : ordinateur PC, lecteur CD-Rom, mémoire 4 MO disponibles (8 de préférence) carte VGA.

(7) CD-Rom compatible PC et Mac, 950 F. Matériel requis : PC 486, Windows, 8 Mo, écran 256 couleurs, lecteur CD-Rom double vitesse ; Macintosh 68040, système 7,5, 8 Mo disponibles, écran 256 couleurs, lecteur CD-Rom double vitesse.

Au fil des lectures

Mystifications littéraires

Dans le domaine littéraire, la théorie doit se fonder sur le bon sens, voire l'évidence, si elle veut construire un maillage solide, complexe et instructif – ce qui suppose aussi une certaine difficulté de lecture. Jean-François Jeandillon, auteur d'un ouvrage plaisant, partiellement une anthologie, sur les *Supercheries littéraires*, consacre à présent une savante étude à ce qu'il appelle l'*Esthétique de la mystification*, et il part d'une constatation simple : pour qu'une mystification littéraire produise des effets, il faut une habile stratégie éditoriale, un jeu subtil entre un nom (orthonyme, pseudonyme, hétéronyme) et un texte. On n'imagine pas, en effet, de supercherie non publiée. M. Romain Kacew écrivant *Gros-Câlin* n'est pas un mystificateur. Pas plus que ne le sont Mme Marie-Antoinette Allevy et M. Nicolas Bataille quand ils composent *La Chasse spirituelle*. Mais quand le premier publie ce roman sous le nom d'Emile Ajar, pour ne pas employer le pseudonyme de Romain Gary sous lequel il s'est rendu célèbre, quand les seconds publient leur pastiche de Rimbaud comme un inédit du poète, il y a mystification, parce qu'il y a un public et des critiques mystifiés. Ce ne sont là que deux exemples connus, parmi des centaines dans l'histoire de la littérature, auxquels cette étude prête une attention minutieuse. Mystifier quelqu'un, montre l'auteur en remontant à l'étymologie, c'est l'*initier*. Au-delà de l'aspect anecdotique des supercheries, des leurres littéraires, c'est toute une stratégie à l'intérieur d'un système de codes reposant sur la valeur fiduciaire du nom et du texte qu'il s'efforce de mettre au jour, afin de voir ce qui, dans le texte, empêche de fausser la lecture elle-même. Un texte faux, en effet, ne mettrait pas à l'épreuve l'autorité du discours (mentir n'est pas jouer), mais bien la littérature, qui est pour une bonne part un jeu réglé, et qui peut donc être déréglé sans y perdre sa nature de jeu. Cet ouvrage, qui appelle à la discussion, sera désormais une référence obligée sur ce sujet en lui-même captieux, et captivant à décortiquer. On regrettera seulement l'absence d'un index, à laquelle une remarquable bibliographie ne supplée pas tout à fait.

Michel Contat

▶ *Esthétique de la mystification, Tactique et stratégie littéraire*, de Jean-François Jeandillon, Minuit, coll . « Propositions », 239 p., 120 F.

« Ruse » de la fiction

Le mérite premier de tous les travaux d'Henri Mitterand, connu d'abord pour ses études et ses éditions de Zola, est d'exprimer ses vues avec autant de clarté que de fermeté, avec une énergie proprement zolienne. Le présent recueil d'articles est articulé pour proposer une démonstration lumineuse de ce qu'il appelle « les deux visages de la mimesis » dans le roman : le réalisme (*« promener un miroir le long d'une route »*, selon la formule de Stendhal) et l'exaltation visionnaire (*« un coin de la nature vue à travers un tempérament »*, selon la formule de Zola). D'où le paradoxe, selon Mitterand : *« Les plus zélés défenseurs de l'esthétique réaliste sont aussi les artistes les plus visionnaires, les plus formalistes. »* Maupassant l'avait déjà constaté : *« Ces Réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des Illusionnistes »*, et Barthes parlera d'*« effet de réel »*. En étudiant de près, puis à plus grande distance, ces effets formels, ces dérives (carnavalesque, fantastique, satirique, hyperréaliste, etc.) dans l'espace et dans le temps du réalisme affiché, sur les cas de Balzac, de Flaubert, de Zola, de Maupassant, d'Aragon, Henri Mitterand montre, avec une passion littéraire constante, que *« l'œuvre réaliste doit une part essentielle de sa profondeur et de sa beauté à ses dérives »*, et, conclut-il, à *« ses ruses »*.

M. C.

▶ *L'Illusion réaliste. De Balzac à Aragon*, d'Henri Mitterand, PUF, coll. « Ecriture », 203 p., 138 F.

Sartre l'« engagé »

Grâce aux Carnets de la drôle de guerre, un préjugé tenace est sans doute en train de voler en éclats : celui qui voudrait que Sartre ne soit pas un écrivain, ou que son écriture soit pervertie par la volonté de prouver. Un des meilleurs jeunes critiques sartriens, auteur déjà d'un excellent ouvrage d'initiation paru dans la collection « Portraits littéraires » chez Hachette, Jean-François Louette, entreprend avec vivacité, subtilité et élégance de montrer que l'énergie de son style, ses effets d'ironie, son appel à la connivence du lecteur, son jeu avec la tradition littéraire, la définition même qu'il donnait de la littérature comme *« une herméneutique du silence »*, loin de contredire l'engagement proclamé, en font partie comme un engagement de part en part littéraire, au sens où Sartre avait pu parler de *« l'engagement de Mallarmé »*, c'est-à-dire une pratique radicale de la littérature consistant à *« naufrager les mots »* pour donner à entendre l'indicible par leur *« bruissement contrarié »*. La démonstration pourrait faire justice d'une longue méconnaissance.

Partant, pour sa part, d'une définition du théâtre de Sartre comme *« art déloyal »* et rappelant que *« tout art est déloyal »*, John Ireland développe avec conviction une thèse selon laquelle il y a une incompatibilité fondamentale entre l'écrivain et le militant, et il élargit à l'œuvre entière le conflit insoluble entre esthétique et politique. Selon lui, Sartre n'entretenait pas seulement sur la scène un rapport contradictoire avec l'engagement, mais aussi dans ses romans et jusque dans ses essais polémiques, marqués par la théâtralité. Ainsi, ces deux essais, d'inspiration, de méthode et de conclusions différentes, convergent-ils en cela qu'ils donnent à l'écrivain la place qui lui revient, l'une des toutes premières dans ce siècle où la littérature n'a survécu que par l'ambiguïté.

M. C.

▶ *Silences de Sartre*, de Jean-François Louette, Presses universitaires du Mirail, 293 p., 167 F.

▶ *Sartre, un art déloyal, Théâtralité et engagement*, de John Ireland, éd. Jean-Michel Place, 239 p., 140 F. Signalons la réédition de l'ouvrage Les Deux Sartre (Etudes sartriennes II-III), sous la direction de Geneviève Idt et Michel Rybalka, dans la série Cahiers de sémiotique textuelle, 5-6, RITM (Service 10ffusion, Université Paris X-Nanterre, 200, av. de la République, 92001 Nanterre, télécopie 47-21-67-44). Cet ouvrage rassemble les actes du colloque de Cerisy (1979).

★ **Signalons également un ouvrage collectif, *Critiquer la critique. Culture et médias, l'impossible mariage de raison*. Avec des contributions, notamment, de Daniel Bougnoux, Claude Burgelin, Christian Doumet, Jean-François Louette, Jean Sgard, cet ouvrage vif et clair, conçu sous la direction de Jean-Louis Roux, pose des questions sur la juste place que pourrait occuper la critique au point de convergence entre la création et la communication (Ellugg, Université Stendhal, 175 p., 90 F).**

Trois Cubaines dans un miroir brisé

Maria Loynaz, poétesse, Alicia Alonso, danseuse, Zoé Valdés, romancière : des vies, des choix politiques qui dessinent une histoire de l'île


J.-P. FAVREAU

Alicia Alonso (à gauche), Dulce Maria Loynaz (à droite) et Zoé Valdés (en haut)

Dulce Maria Loynaz ? Cela fait des années qu'elle ne sort plus de son palais. On dit qu'elle est aveugle, qu'elle a pris l'habitude de rester chez elle depuis la révolution. Une sorte de résistance passive. Elle est la fille du général Enrique Loynaz del Castillo, un des glorieux libérateurs de Cuba, qui plus est l'auteur de l'hymne national. Quand Fidel Castro arrive au pouvoir, en 1959, Dulce Maria Loynaz a déjà cinquante-huit ans, une œuvre célébrée depuis qu'elle a dix-huit ans, en Espagne et dans l'ensemble du continent sud-américain. Elle n'a qu'un souhait : qu'on la laisse continuer à analyser les sursauts de son cœur avec ce désenchantement qui est une des élégances de l'âme caraïbe ; qu'on la laisse vivre au rythme de cette nature cubaine qu'elle chérit tant, qui nourrit sa prose.

Au téléphone, la gouvernante a insisté : *« Mme Loynaz vous recevra pour une simple visite de courtoisie car elle est souffrante. »* La porte est entrouverte. Une épaisse végétation, inquiétante à la nuit tombante, a envahi le jardin. Faute d'électricité, cette partie du quartier du Vedado est plongée dans l'obscurité. Après une volée de marches, on pénètre directement dans l'antichambre d'un immense vestibule bordé de miroirs. Un guéridon supportant des statuettes de bronze dissimule une toute petite femme assise dans un fauteuil, une jambe allongée sur un pouf, une canne sculptée à portée de main.

Dulce Maria Loynaz porte des lunettes aux verres épais, et si sa voix est basse, elle est aussi celle d'une femme habituée à être écoutée. Cette nonagénaire fut une brillante avocate, une journaliste, une conférencière internationale, une voyageuse. Une femme douce, qui n'hésite pas à vivre hors des normes de la société de son époque : après avoir accepté un mariage tardif en 1937 avec son cousin, elle demande le divorce en 1943. Elle se remariera en 1946, par passion, avec un journaliste. Elle parle sans nostalgie de sa jeunesse dans la magnifique demeure paternelle : *« Federico Garcia Lorca venait chez nous. Il était ami avec mon frère Enrique, qui était lui aussi un poète dans la tradition surréaliste. La maison était dans ce même quartier du Vedado, mais plus près de la mer. A la révolution, elle a été pillée. C'était une maison secrète ouverte sur la mer, entourée d'un jardin plein de mystère. »*

Poète, Maria Loynaz évoque le Moyen-Orient où elle se rendit quand elle avait vingt-sept ans, l'Egypte, le choc qu'elle reçut en voyant la tombe de Toutankhamon, le poème d'amour fou qu'elle dédia au jeune pharaon. *« Hier après-midi – un après-midi égyptien constellé d'ibis blancs – j'ai aimé tes yeux irréels à travers le brillant du verre... Pour tes yeux que mes baisers ne pourraient entrouvrir, je donnerais à qui les voudrait mes yeux avides de paysages, voleurs de ciel, ton ciel, maîtres du soleil du monde »*, écrit-elle dans *Carta de Amor a Tut-Ank-Amen*, daté de 1938.

Maria Moreno, la gouvernante, va chercher un exemplaire de *La Fille prodigue* (publié en France en 1994 aux éditions de La Différence). Ce recueil, le seul ouvrage de Dulce Maria Loynaz disponible en français, regroupe des poèmes de 1920 à 1938. Pas la moindre trace du merveilleux *Bestiarum*, à la gloire des hippocampes, des moustiques, des papillons et des rhinocéros, qu'elle écrivit en 1920, dépitée d'avoir été recalée à l'épreuve de sciences naturelles du baccalauréat, mais qui ne sera publié qu'en 1985. On ne trouve pas davantage *Jardin* – hymne glorifiant, en un même mouvement, la femme et la nature, inspiré par le jardin de son enfance –, son unique roman, commencé en 1928, achevé en 1935, puis publié à Madrid, en 1951.

Le prestigieux prix Cervantès a récompensé Maria Loynaz en 1992. Elle est allée le chercher à Madrid. Désormais, l'état de ses yeux, dit-elle, la tient éloignée de l'écriture : *« L'écriture me manque à chaque instant. J'ai passé ma vie avec elle. Ecrire est une affaire si intime que je ne saurais me livrer au magnétophone ! »*

« Dulce Maria Loynaz, c'est une amie mais aussi une très grande dame, dit Alicia Alonso, directrice du Ballet national de Cuba et notable du régime. *Pedro Simon, mon mari, s'est beaucoup occupé de son œuvre. Notamment* Bestiarum, *dont il a écrit la préface. Nous avons créé un ballet inspiré de son livre* Jardin. » Alicia Alonso nous reçoit dans son bureau, à l'école de danse du Ballet. Impeccable, les ongles longs de cinq centimètres, les lèvres rouges, elle porte, droite comme un I, ses quatre-vingts ans. Elle danse toujours, « droguée » à la scène et aux hommages de ses admirateurs.

Elle ne voit plus, elle non plus, mais sa vision ayant été altérée dès l'âge de dix-neuf ans, elle a appris à bouger comme une voyante. Quitter la scène voudrait simplement dire que l'adversité l'a emporté sur sa volonté de toujours gagner.

Cette femme, intraitable, dure avec elle-même, forte de toutes les séductions, capable, selon ses ennemis, des pires coups pour conserver intact son pouvoir, a quitté New York en 1959 alors qu'elle y était une des ballerines les plus célèbres, portée au pinacle par les critiques John Martin ou Edward Denby, pour monter, à la demande de Fidel Castro, le Ballet national de Cuba. L'embargo américain l'a empêchée de retourner danser aux Etats-Unis, où elle vivait depuis l'âge de quinze ans. Alors, avec fierté, elle a bâti, dans son île, un des meilleurs ballets du monde. *« Je me fais du souci pour ce pays,* dit-elle. *Je n'ai jamais été une politicienne, mais une artiste, une danseuse. Il y a une voie cubaine à trouver. Castro est un homme brillant, d'une grande humanité. Mais cet embargo nous étouffe. Comment vit-on avec un oreiller plaqué sur la figure ? Le peuple a encore la garantie d'un peu d'aisance avec la médecine et l'école gratuites. Ici, ce n'est pas la pauvreté de Saint-Domingue, d'Haïti ou des villes sud-américaines. On se bat, on résiste. Un débarquement comme au Panama est vite arrivé ! Transformer ce pays en plages pour touristes serait criminel. On peut avoir légitimement d'autres souhaits pour Cuba. »* Interrogée sur la relève de Castro, elle répond sèchement : *« Castro doit rester pour finir sa tâche. Il possède une énergie et un sens politique formidables. C'est un brave, un courageux ! Vous voulez qu'on retourne comme avant la révolution, qu'on retrouve les hôtels de luxe, les gangsters, les revolvers ? En un mois, Cuba deviendrait une plaque tournante de la drogue ! »*, dit-elle en martelant ses propos sur le bois de son bureau. *« Aujourd'hui, le vrai problème du Ballet est de gagner assez d'argent pour assurer lui-même son avenir »*, ajoute-t-elle.

La société française Pernod-Ricard, installée depuis moins d'un an dans l'île pour organiser la distribution du rhum de Cuba, a décidé sans l'ombre d'une hésitation de sponsoriser l'entreprise culturelle. *« Nous nous sommes vite rendu compte que le meilleur emblème était le Ballet de Cuba, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger »*, dit Noël Adrian, représentant de Pernod-Ricard à La Havane, convaincu que Cuba va peu à peu retrouver les moyens de sortir de son marasme économique.

> *« Ecrire c'est ma liberté, c'est ma prison. Il ne me reste que cela : écrire et attendre. C'est une arme à double tranchant. »*

« Dulce Maria Loynaz, quand elle a pris connaissance de mes premières poésies, m'a écrit que j'étais Barbara, le personnage de Jardin. *Cela me faisait rêver car je suis le contraire de Barbara. Je suis née dans une famille pauvre. Nous ne manquions de rien, mais ce n'était pas la splendeur ! »*, se souvient Zoé Valdés, trente-cinq ans, qui avec son premier roman, *Sang bleu*, a conquis toute la jeunesse havanaise. *« Alicia Alonso, j'ai réalisé un documentaire sur elle,* La Spirale. *C'est à peine racontable, mais elle se donnait des coups sur les membres pour qu'ils bougent. C'est difficile de croire qu'elle ne voit rien car elle sait toujours pourquoi une danseuse est juste et pourquoi elle ne l'est pas ! J'aime la danseuse, mais pas du tout son entourage de flatteurs. Moi-même, j'ai fait de la danse. Je voulais entrer à l'école du Ballet, mais, à dix ans, j'avais déjà trop de hanches. »*

Zoé Valdés, sorte de créature marine, sortait de la douche en démêlant ses cheveux raides quand elle nous a reçus, à La Havane, dans un tout petit appartement, face à la mer. *« Ecrire c'est ma liberté, c'est ma prison. Il ne me reste que cela : écrire et attendre. C'est une arme à double tranchant. Je suis née en 1959. Je suis une enfant de Fidel, de la révolution triomphante. Aujourd'hui, Fidel est toujours au centre du destin du peuple cubain, contrairement à ce que certains pensent. Seulement, maintenant, il est soutenu par autant de haine que d'amour. Quand je travaillais en France auprès de la délégation cubaine à l'Unesco, de 1983 à 1988, mes amis français n'aimaient pas que je raconte les tickets de rationnnement, le troc obligé avec les gens qui tiennent le marché noir. Très vite, je voyais qu'ils ne m'écoutaient plus. Ils avaient une image idéale de Cuba dont ils ne voulaient pas démordre. »*

Ensuite, la jeune romancière n'avait plus voulu être citée. Sa colère, ses propos sans fard sur l'école, la médecine, la corruption devaient rester « privés ». Depuis le mois de janvier de cette année, Zoé Valdés est à Paris avec son mari, le cinéaste Ricardo Vega, sa fille, et un nouveau roman, *Le Néant quotidien* (Actes Sud, *voir la critique d'Erik Orsenna en page I*). Le mensonge était trop lourd, il fallait qu'elle parte et dise sa vérité. *« Tant que j'étais à Cuba, je voulais justifier ce qui avait été ma vie,* raconte Zoé Valdés dans l'atelier d'un de ses amis peintres. *Dès que j'ai commencé à voyager, j'ai été submergée par une tristesse profonde : toute cette vie dont j'avais été si fière n'était qu'un mensonge. J'ai choisi de ne pas élever ma fille dans cette hypocrisie mortifère. J'ai écrit* Le Néant quotidien *avec beaucoup d'angoisse, mais aussi de la passion ; c'est la première phrase du livre qui a tiré la suite, comme un fil :* « Elle venait d'une île qui a voulu construire le paradis. » *Ma mélancolie, c'est ma manière de protester. A Cuba, il y a une très belle manière de s'évader qui est de faire l'amour. Cette omniprésence du sexe, de l'amour, les peintres ont été les premiers à la mettre dans leurs œuvres. J'aime les histoires d'amour. J'aime les mots crus qui vont avec, qui sont de la pure poésie. Il faut utiliser cette richesse du langage amoureux populaire. Faire l'amour, c'est retrouver la liberté perdue. Je me sens fille d'Oshun et de Jemaya, les déesses de l'amour et de la mer du culte vaudou cubain. »*

Dominique Frétard

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

■ **LA FEMME SANS TOMBE** de Jocelyne François. Page III

■ **L'ENFANT ÉBLOUI** de Rachid O. Page III

■ **PASSAGE DES SINGES** de Claude Delay. Page III

■ **VENT, UNE ÉTUDE. 3. LEÇON D'ADIEU** de Jean-Baptiste de Seynes. Page IV

■ **LA VIE SECRÈTE DE LILIAN ELIOT (Folly)** de Susan Minot. Page IV

■ **L'OMBRE DU PÈRE (The Lost Father)** de Mona Simpson. Page IV

■ **CONFÉRENCES** Œuvres complètes, tome 1 de Pierre de Bérulle. Page V

Le Feuilleton de Pierre Lepape
■ **LE DROIT DE CUISSAGE** La fabrication d'un mythe XIIIe - XXe siècle d'Alain Boureau. Page VII

■ **LES DERNIERS JOURS DE SHELLEY ET BYRON** d'Edward John Trelawny. Page V

■ **MARCEL PROUST, LE NARRATEUR ET L'ÉCRIVAIN** de Roger Laporte. Page V

CHRONIQUES

■ **ET QU'UN SEUL SOIT L'AMI** La Boétie de Jean-Michel Delacomptée. Page VI

■ **ADAN BUENOSAYRES** de Leopoldo Marechal. Page VI

ESSAIS

■ **L'INVENTION DE NOTRE MONDE** L'industrie : pourquoi et comment ? de François Dagognet. Page IX

■ **POUR UNE ANTHROPOLOGIE DES MONDES CONTEMPORAINS** de Marc Augé. Page IX

■ **JOURNAL DU VOYAGE DE SIAM** de François-Timoléon de Choisy. Page X

■ **L'ABBÉ DE CHOISY** Androgyne et mandarin de Dirk Van der Cruysse. Page X

■ **DAMES DU XIIe SIÈCLE** Héloïse, Aliénor, Iseut et quelques autres de Geoges Duby. Page X